

NOTRE-DAME

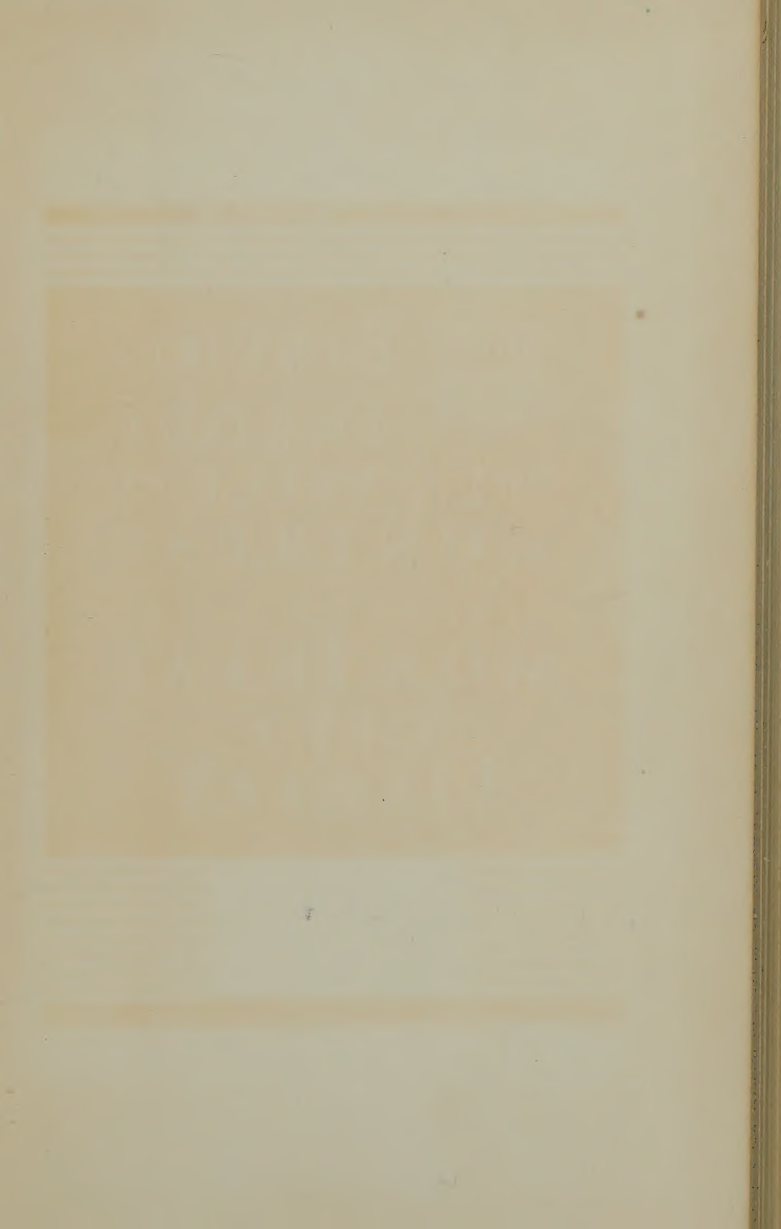


BIBLIO-
THEQUE
DE LA VILLE DE
MONTREAL

MONTREAL
CITY
LIBRARY

928.47
V

834597



EDME CHAMPION

VOLTAIRE

ÉTUDES CRITIQUES

L'Homme. — L'Écrivain

Le Critique. — L'Historien. — Le Courtisan

Le Patriote. — Voltaire et la Révolution

TROISIÈME ÉDITION



Librairie Armand Colin

103, Boulevard Saint-Michel, PARIS

VOLTAIRE

ÉTUDES CRITIQUES

OUVRAGES DE EDMÉ CHAMPION

A la Librairie Armand Colin :

- La France d'après les Cahiers de 1789 (5^e édition).
- La Séparation de l'Église et de l'État en 1794
(Introduction à l'histoire religieuse de la
Révolution française).
- Vue générale de l'Histoire de France.
- Introduction aux « Essais » de Montaigne.
- J.-J. Rousseau et la Révolution française.

A la Librairie Schleicher :

- Esprit de la Révolution française.

EDME CHAMPION

VOLTAIRE

ÉTUDES CRITIQUES

L'Homme. — L'Écrivain.

Le Critique. — L'Historien. — Le Courtisan.

Le Patriote. — Voltaire et la Révolution.

TROISIÈME ÉDITION



LIBRAIRIE ARMAND COLIN

103, BOULEVARD SAINT-MICHEL, PARIS

1921

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

928.47

V

N D

*

834597

AVANT-PROPOS

DE LA TROISIÈME ÉDITION

L'avant-propos de la première édition de ce livre commençait ainsi :

« Voltaire est mal connu. Je n'ai pas la prétention de le faire connaître... Je veux seulement montrer, par un petit nombre d'exemples, qu'il faut corriger, au moins en partie, ce qui a été dit sur lui par les meilleurs juges. »

Malgré cet avis, des critiques, d'ailleurs bienveillants, se sont étonnés de mon silence sur certaines paroles et certains actes reprochés à Voltaire. On m'a demandé si je les ignorais, si je les avais oubliés, pourquoi je les omettais.

Je ne les oubliais pas, puisque j'écrivais précisément pour protester contre l'abus que l'on en fait. Si je les ai omis, ce n'est

pas pour les dissimuler, c'est qu'il m'a paru inutile de les reproduire. Pourquoi m'attarder, comme les personnages d'Homère, à des répétitions fastidieuses ? Pourquoi montrer une fois de plus ce que l'on ne voit que trop, ce que tant de gens ne se lassent pas d'afficher ?

Si j'avais entrepris une apologie, j'aurais parlé de bien des choses dont je n'ai rien dit, j'aurais insisté sur des points que je n'ai pas touchés ou que j'ai à peine effleurés. J'aurais montré tout ce qu'une prévention aveugle empêche d'admirer et même de voir. J'aurais cité les malédictions de Joseph de Maistre ; rien ne fait mieux sentir la grandeur de Voltaire que la « rage sainte » si magnifiquement exprimée dans le 4^e entretien des Soirées de St-Pétersbourg.

J'aurais surtout, avec Rabaut Saint-Étienne, rappelé aux « hommes capables de penser par eux-mêmes » tout ce qu'ils doivent au grand libérateur des intelligences. La méthode que j'ai employée est bonne pour prouver qu'on le connaît mal ; pour le faire connaître bien, il faudrait, avec les ressources dont nous disposons, entreprendre quelque chose d'analogue à ce que Condorcet fit aussi bien que cela était possible

à son époque, un ample récit, un vaste tableau restituant toutes les faces de cette existence en qui se résume, comme l'a dit Chateaubriand, un siècle entier de notre histoire. Il faudrait montrer comment une plume devint entre les mains de cet « homme unique » (1) un instrument plus puissant que l'épée de César ou celle de Charlemagne, comment le petit roturier bâtonné par les valets d'un duc conquît « un empire que jamais aucun homme n'avait exercé » (2), établit la suprématie de l'esprit (3) sur toutes les forces et toutes les puissances qui avaient dominé jusqu'alors, et finit par voir à ses pieds les fils de ces grands seigneurs qui, à la fin du seizième siècle, se piquaient d'être complètement illettrés (4).

On ne trouvera ici rien de pareil. Dans cette nouvelle édition je n'ai pas cherché, plus que dans la première, à être complet ni même à dire ce qu'il importe le plus de

(1) « Homme unique à qui l'enfer avait remis ses pouvoirs ». De Maistre.

(2) Condorcet.

(3) Esprit dans le sens du *noos* grec, du *mens* latin. Cette époque dite matérialiste est en réalité le triomphe de l'intelligence. Cela a été bien compris et bien dit par Frédéric.

(4) « Noble homme ne doit savoir ses lettres et tient-on à reproche de gentillesse de bien lire et bien écrire. » Étienne Pasquier.

savoir sur Voltaire. Le livre reste, à peu de chose près, ce qu'il était. Je me suis borné à des corrections et à quelques additions qui n'altèrent pas le caractère de l'ouvrage. J'avais songé à adoucir ou à expliquer certaines paroles qui, il y a vingt ans, parurent excessives ; j'y renonce. De jour en jour, on les comprend mieux. La dernière ligne du ch. VI, qui causa un scandale auquel je ne m'attendais nullement, est dès à présent éclaircie et justifiée par les documents qui révèlent la politique du second empire ; on commence à voir que le paradoxe si mal accueilli n'était que l'expression de la vérité.

VOLTAIRE

ÉTUDES CRITIQUES

CHAPITRE PREMIER

L'Homme.

Voltaire dit qu'en rencontrant une œuvre admirable il nous arrive d'éprouver de la vénération pour l'auteur et que s'il était là, nous l'embrasserions.

Tout le monde ne va pas aussi vite. Avant d'embrasser l'auteur, bien des gens voudraient savoir qui il est, d'où il vient, comment il vit ; quelques-uns demanderaient comment il se comporte « sur l'article de l'argent, sur celui des femmes », sous prétexte que la connaissance intime de l'homme leur est nécessaire pour l'intelligence de l'œuvre.

Il y a pourtant des choses que nous goûtons pleinement sans avoir étudié la biographie de ceux qui les ont faites. Nous comprenons à merveille le *De natura rerum* et les *Caractères*, bien que nous ne sachions rien de Lucrèce et presque rien de La Bruyère. Le laquais de Regnard demandait si Sénèque avait perdu au jeu lorsqu'il écrivit sur le

mépris des richesses ; mais les héros que les épîtres à Lucilius ont fortifiés, un Zwingle, un Hoche, ne pensaient pas à cette question. Voltaire aurait pu s'épargner la peine de soutenir contre Linguet que Cicéron est digne de respect. Je voudrais être dispensé de montrer que Voltaire n'est pas méprisable.

Le 8 mai 1791, lorsqu'il fut question dans l'Assemblée Constituante des honneurs qu'on voulait lui rendre, Lanjuinais proposa de passer à l'ordre du jour, attendu qu'un tel personnage ne méritait pas l'estime du genre humain. Récemment un brillant critique a émis une opinion analogue en termes plus durs encore. La meilleure réponse serait le mot de Bolingbroke sur Marlborough : « C'était un si grand homme que j'ai oublié ses vices » (1). Nos arrière-neveux, qui de l'aveu de Joseph de Maistre se soucieront peu des excès de la Terreur, seront sans doute médiocrement émus des travers et des défauts qu'à tort ou à raison l'on attribue à Voltaire : ils ne chercheront pas s'il rapportait dans l'appartement de Frédéric la bougie qu'il y avait prise.

Mais les jours ne sont pas arrivés où l'on se désintéressera de ces misères. L'idée inexacte que l'on a de Voltaire éloigne de lui, de même que les insinuations de Tacite et les calomnies de Dion

(1) Voltaire rappelle ce mot à propos de Bacon. Il dit aussi de certaines démarches de Pierre le Grand qu'elles l'auraient rendu méprisable si un homme qui a fait de si grandes choses pouvait l'être.

Cassius, aggravées par les traducteurs, font tort aux écrits de Sénèque (1). Avant d'en venir à l'œuvre, occupons-nous donc un instant de l'homme.

Ce qui frappe d'abord, c'est la variété des aspects sous lesquels il apparaît. Nous n'avons pas ici un de ces personnages tout d'une pièce qui se laissent aisément caractériser en peu de mots. On ne parvient pas à l'enfermer dans une formule étroite. La recherche de ce qu'on appelle les facultés maîtresses est presque toujours décevante, et les psychologues les plus subtils ont beau s'évertuer à décomposer scientifiquement les œuvres humaines, leurs analyses ne sont jamais satisfaisantes. On arrive cependant à fabriquer de petites étiquettes qui expriment à peu près les traits saillants de certains hommes ; plusieurs grands écrivains du xvii^e siècle se prêtent assez bien à cette opération. Il est possible aussi d'inventer pour Montesquieu, pour Buffon, pour Rousseau, des définitions passables. Avec Voltaire, il ne faut songer à rien de pareil. Il appelait d'Alembert Monsieur le multi-forme ; mais c'est à lui-même que ce nom convient surtout. Il est capable des métamorphoses les plus

(1) « On ne fut jamais aussi ingrat que le sont quelques-uns des lecteurs de Voltaire. Je les vois transportés d'admiration, puis, le livre fermé, se récrier contre l'auteur, et à force de le haïr, ils trouvent le moyen de dépriser les passages mêmes qui viennent de leur causer tant de plaisir. » D'Argenson. — Marais fournit une curieuse justification de cette remarque : il dit que l'on sera honteux des éloges donnés à Zaïre, il a « bien regret » aux larmes qu'il a versées.

merveilleuses : *Omnia transformat sese in miracula rerum*. Il a tous les instincts, toutes les passions, tous les dons. Il faut remonter au xvi^e siècle ou plutôt à la Grèce antique, pour rencontrer des hommes aussi complets, et même dans ces âges privilégiés, on n'en rencontre pas beaucoup.

Tous les goûts à la fois sont entrés dans son âme (1). Il sent le prix de cette richesse, et non seulement les admet tous, mais il les entretient, les développe, se livre à tous sans réserve. Loin d'en comprimer aucun, il revendique sa part dans les faiblesses humaines. Ce n'est pas lui qui dirait comme Faust à Wagner : Tu n'as jamais eu qu'un seul penchant, oh ! n'apprends jamais à en connaître d'autres (2). Il estime au contraire qu'on ne vit qu'à demi quand on n'a qu'un seul goût. « On ne peut prendre un parti plus sage que celui de donner à son âme toutes les vertus, tous les plaisirs, et toutes les instructions dont elle est capable... Nous ne sommes pas nés uniquement pour lire Platon et Leibnitz, pour mesurer des courbes et pour arranger des faits dans notre tête ; nous sommes nés avec un cœur qu'il faut remplir... Il faut faire entrer dans notre être tous les modes imaginables, ouvrir toutes les portes de son âme à toutes les sciences et à tous les sentiments.

(1) XIII, 86. Voir aussi XIII, 142.

(2) Du bist dir nur des einen Triebs bewusst ;
O lerne nie den andern kennen !

Pourvu que tout cela n'entre pas pêle-mêle, il y a place pour tout le monde (1). »

On a peine à croire que tant de goûts puissent aller ensemble sans s'alanguir et s'attiédir ; il semble que les avoir tous en même temps, c'est n'en pas avoir de très vifs ou même n'en avoir sérieusement aucun. D'ordinaire une inclination forte et qui persiste domine bien vite les autres, si elle ne les exclut tout à fait. Les gens doués de beaucoup d'aptitudes sont presque toujours sans véritable vocation et restent médiocres. Chez Voltaire, les dons les plus divers se trouvent à un degré éminent, la multiplicité de ses goûts ne nuit ni à leur intensité ni à leur durée. Parfois il prétend n'en avoir plus qu'un seul, ne vouloir désormais qu'une occupation. Il écrit à Formont : « Je ne connais et ne veux connaître de ma vie que les belles-lettres. » Mais presque aussitôt l'attraction l'occupe, le tourmente, il interroge avidement Maupertuis, lui fait des objections ; le voilà épris des lois de

(1) XIII, 86 ; XI, 356 ; XIII, 142 ; LII, 449, 408. « C'est un étrange rétrécissement d'esprit que d'aimer un art ou une science à l'exclusion des autres. Il faut laisser ce fanatisme à ceux qui croient qu'on ne peut plaire à Dieu que dans leur secte. On peut donner des préférences, mais pourquoi des exclusions ? La nature nous a donné si peu de portes par où le plaisir et l'instruction peuvent entrer dans nos âmes ! Faudra-t-il n'en ouvrir qu'une ? » LIII, 316. M. Desnoiresterres attribue ces lignes à M^{me} du Chastellet, mais au lieu d'indiquer, selon son habitude, où il les prend, il dit qu'elle parle ainsi quelque part. Je ne vois aucun motif pour ne pas les laisser à Voltaire dont elles expriment certainement la pensée.

Newton. Moins d'un an après, il annonce au même Formont que décidément il quitte la lyre pour la philosophie. Le lendemain il refait une tragédie, et quelques semaines plus tard compose une épître en vers (1).

Il n'hésite pas à déclarer que l'amusement est le but de la vie : Dieu ne nous a pas mis au monde pour autre chose. En se levant, on ne doit songer qu'à cela (2). Mais il dit également : « Le travail est le lot et l'honneur d'un mortel... Je m'aperçois tous les jours qu'il est la vie de l'homme, il ramasse les forces de l'âme et rend heureux ». Voltaire travaille jour et nuit, toujours avec passion ; il dicte en se levant, en se couchant, en mangeant, en souffrant, en essayant son habit de théâtre (3). Il n'a pas connu la fatigue. A Cirey, M^{me} de Grafigny ne le voyait paraître qu'au milieu du souper ; il retournait en hâte à son bureau sitôt que l'on sortait de table ; il déplorait les moments donnés à la conversation. Longchamp qui devint son secrétaire un peu plus tard, Wagnière qui le fut pendant un quart de siècle, rapportent qu'il travaillait jusqu'à dix-huit heures par jour et les faisait encore relever la nuit pour écrire sous sa dictée.

Ce mondain si sensible aux agréments de la société, si bien fait pour les salons où il brille, pour les cours dont il est fou, cet amateur de fêtes est

(1) LI, 280, 314, 369, 371, 400.

(2) LX, 88, 67.

(3) XIII, 207 ; LX, 437, 66 ; LIX, 548 ; LIV, 231.

capable de plaisirs austères. Si au théâtre il a des transports tels qu'il gêne ou divertit ses voisins, sur une grand'route, au cœur de l'hiver, arrêté dans la neige par un accident de voiture, un beau ciel étoilé le jette dans l'extase ; il ne lui manque qu'un télescope pour être parfaitement heureux (1).

Dès l'année 1764, il laisse M^{me} Denis faire les honneurs de Ferney, ferme sa porte et se met au lit. Au pied du Jura, il ne regrette pas le ruisseau de la rue du Bac ; les bords du lac Léman valent bien ceux de la Seine. « A Paris on ne s'appartient pas, on n'est pas à soi, les idées se dispersent, on perd son temps, le repos et le recueillement de l'âme ; tandis que la campagne est le vrai séjour de l'homme. » Voltaire « l'idolâtre même en hiver ». Il se sent né pour être faune ou sylvain ; la vie pastorale est la plus douce et la meilleure. Ce qui lui fait chérir la retraite, ce n'est pas seulement que l'on y travaille mieux, que les passions y deviennent plus vives et plus profondes et que dans la solitude on s'acharne sur ses sentiments (2),

(1) En plusieurs endroits il parle dignement des belles nuits, des sentiments que leur ciel lui inspire. Voir *Zadig*, ch. 9, et *Jenny*, ch. 10. Voir aussi la lettre du 6 février 1775, à Lalande.

(2) Le 31 décembre 1774, à quatre-vingts ans. — LXII, 5 ; LVII, 260 ; LX, 94 ; LVII, 635, 655, 571 ; LI, 93 ; LVII, 327 ; LXIX, 158. — Voir aussi LVIII, 362 : « Abandonnez-vous cette ville de Paris qui n'est bonne que pour messieurs du Parlement, les filles de joie et l'Opéra comique ? dit-il à M^{me} de Fontaine ; êtes-vous lasse de cette malheureuse

c'est aussi le paysage qu'il découvre de ses fenêtres, c'est le plaisir, « le seul qui ne soit pas une illusion », de semer, de planter, de voir verdir de vastes prairies et croître de belles moissons (1), c'est sa ferme : rien n'est plus beau à son gré (2). Il n'a fait qu'une chose « de raisonnable en sa vie », c'est de cultiver la terre. Il est « fou de l'agriculture », il aime ses bœufs, a soin qu'ils soient tenus dans la plus grande propreté, dans des écuries bien aérées. Quoique mécontent d'eux parce qu'ils labourent trop lentement, il les caresse ; il met des sabots pour aller les voir. Il fait remuer ses marronniers pour que les hannetons en tombent et soient mangés par ses poules. Il s'amuse de ses lapins qui se passent la patte sur le nez. Il renonce à écrire pour cinq ou six cents oisifs qui lisent et oublient aussitôt ; il ne vivra plus que pour labourer avec la nouvelle charrue et employer le nouveau semoir. Il quitte une dissertation sur *Tancrède* parce qu'on lui apporte des nouvelles de ses vaches et de ses semailles qui l'intéressent bien davantage que les amours d'Aménaïde. N'allez pas pour cela croire que sa passion pour le théâtre ait diminué : à cette même époque, les tragédies sont pour lui les plus importantes affaires du

inutilité dans laquelle on passe sa vie, de ces visites insipides et du vide qu'on sent dans son âme après des journées passées à faire des riens et à entendre des sottises ? »

(1) LVIII, 357.

(2) Voir la description qu'il en fait, LXV, 470-2.

monde, « car elles poursuivent leur homme nuit et jour ». Le besoin d'en faire ne le quitte pas plus qu'au temps où il prétendait être absorbé par la physique. Au sortir de sa ferme, il reprend la pièce de la veille, prépare celle du lendemain, et le soir joue Lusignan ou quelque autre rôle dans lequel il fera verser des larmes et en versera lui-même (1).

On ne s'attendait pas à voir Voltaire épris d'une charrue et d'un semoir. On s'attend moins encore à le voir inventer et préconiser des engins de guerre. Il s'avise pourtant de perfectionner les chars militaires de l'antiquité. Persuadé qu'il va les approprier à la tactique moderne, il en fait exécuter des modèles, les propose contre Frédéric, excite Catherine à les employer contre les Turcs.

A mesure qu'il vieillit, il multiplie les entreprises. Déjà chargé d'affaires qu'il dirige admirablement, il installe une fabrique de soie, des ateliers d'horlogerie, leur cherche des débouchés jusqu'à Constantinople, jusqu'en Afrique, à Alger, à Tunis. Il concourt à quatre vingt-trois ans, sous un nom d'emprunt, pour un prix académique.

Dans ses dernières années, il ne joue plus qu'aux échecs : encore regrette-t-il le temps qu'il y perd. Mêler des cartes, ponter un pharaon, c'est l'occupation des gens qui n'ont point d'âme. Il ne

(1) « Des larmes ! on en versera ou on sera de pierre. Des frémissements ! on en aura jusqu'à la moelle des os, ou on n'aura point de moelle. » — LVI, 692 ; LXV, 470 ; LXIX, 224, 336, LVII, 75, 121, 647 ; LVIII, 172 ; LXIV, 28 ; LXIII, 505, 434.

songe pas que dans sa jeunesse il a été joueur ; il a perdu en une soirée au biribi douze mille francs (1).

Sensible « avec persévérance », à tout âge il porte dans les moindres choses une ardeur à la fois impétueuse et soutenue. Tous ceux qui l'approchent sont frappés de la flamme qui brille dans ses regards. Comment peut-on être froid ? Cela le passe, il ne le conçoit pas : quiconque n'est pas animé est indigne de vivre. Blâmé par Frédéric de mettre dans sa conduite les violences de sa tragédie, de s'abandonner à toutes les fougues de ses passions, il convient qu'il n'a jamais pu se corriger de la « maudite idée d'aller toujours en avant dans toutes les affaires » (2).

Agé de cinquante ans, il reçoit de Van Duren, qui lui devait d'être l'éditeur de Frédéric, un compte dont il est outré. Il le rencontre, s'élance et sans mot dire lui applique un soufflet.

Ce trait et d'autres également fâcheux, ses débats avec Hirschell, sa trop longue contestation avec le président de Brosses, l'ont fait taxer d'âpreté au gain, de cupidité, de méchanceté. Mais son inépuisable générosité est trop bien prouvée pour qu'il soit possible de la mettre en doute ; ce ne fut pas un intérêt sordide qui lui fit prolonger de tristes procès, ce fut le goût de la lutte, le désir de pré-

(1) LX, 117 ; LI, 303.

(2) LVI, 32 ; LXI, 360 ; LV, 559. « Voltaire est tout nerf et tout feu » dit d'Argenson.

valoir sur des adversaires contre lesquels le combat l'animait chaque jour davantage (1).

La *Henriade* paraît être le seul ouvrage qui l'ait enrichi. Les autres furent abandonnés par lui à ses libraires, à des gens de lettres, à des artistes. Pankouke lui ayant proposé dix-huit mille francs pour six cents pages du Supplément de l'*Encyclopédie* : « Vous vous moquez de moi, répondit-il, et vous m'offensez. Vous savez que j'ai donné mes sottises gratis à des Génevois, je ne les vendrai pas à des Parisiens » (2).

Au temps où il n'avait pas encore fait fortune, manquant d'argent pour secourir un ami, il vend ses meubles. Dans ses vieux jours, apprenant la misère d'un domestique qui avait bien servi son ami Damilaville, il s'empresse de lui venir en aide. En offrant dix mille francs à Lekain dont les heureuses dispositions l'avaient frappé, il lui conseilla de ne pas entrer au théâtre à cause des tracas auxquels les comédiens étaient exposés. Il y avait quelque abnégation à se priver d'un pareil interprète; Lekain, qui le croyait dur et impitoyable, fut ému jusqu'aux larmes.

Sa bonté « active, ingénieuse, singulière, » est attestée par Marmontel, par La Harpe, par M^{me} de Graigny, par Boufflers, par M^{me} de Genlis, par Condorcet, par Destutt de Tracy qui l'appelle le

(1) Le litige avec de Brosses portait sur une coupe de bois qui ne valait pas trois cents francs.

(2) LXVI, 48.

meilleur des hommes, par Mallet du Pan qui l'avait approché pendant huit ans et qui professait pour lui une estime d'autant plus inaltérable qu'elle n'était fondée ni sur le préjugé ni sur la conformité d'opinions (1). Wagnière dit qu'il ne saurait rapporter tous les actes de bienfaisance de son maître, parce qu'ils étaient accomplis si simplement et si singulièrement qu'on ne pouvait s'en douter, et que très souvent ceux-là même qui en étaient les objets, les ont ignorés (2).

Pendant une fête qu'il donne, deux ouvriers font une chute : cet accident lui cause une douleur vive; il est tout malade d'un saisissement qui le fit presque évanouir. « Figurez-vous, écrit-il, ce que c'est que de voir choir deux pauvres artisans et d'être couvert de leur sang ; ce triste spectacle corrompt tout le plaisir de la plus agréable journée du monde. » Dans son émotion, il se promet de ne plus donner jamais de fêtes.

Lisant dans Pope que les seuls vrais biens de là

(1) *Mémoires* de Mallet du Pan par Sayous, I, 49. M^{me} de Graffigny dit que M^{me} de Champbonin, peu sensible aux choses de l'intelligence, aime Voltaire « à la folie... parce qu'il a le cœur bon ».

(2) M. Desnoiresterres a montré que des pièces retrouvées par hasard permettent de constater l'exactitude de ce que Wagnière rapporte à ce sujet. « Très certainement Voltaire a fait plus de bien réel qu'on ne lui a jamais supposé de mal », disait Saint-Lambert. — Voltaire serait insensé s'il n'était si sage, et méchant si sa vie n'était remplie de traits de bienfaisance, dit Chateaubriand dans le *Génie du Christianisme*. — M. Sayous (I, 327-337) a remarqué sa patience et sa générosité envers ses clients.

vie sont le repos, l'aisance et la santé, il réplique : « Et l'amitié ! Et l'amour !... L'amitié, passion des grands cœurs, est aussi la première des consolations, la plus consolante des vertus. » C'est à Vauvenargues qu'il écrit cela, et avec Vauvenargues il n'use pas de paroles banales. Il a pour lui une tendre vénération, non pas cette amitié vaine qui naît dans les plaisirs et s'envole avec eux, mais une amitié solide et courageuse dont il est fier (1). « Sans amis il n'y a pas de bonheur possible ; il faut être au-dessus des bons et des mauvais succès, mais sensible à l'amitié... Les anciens amis tiennent au fond de notre être. » Il lui fut donné d'en avoir. « Il serait beau de s'aimer à cent ans, écrivait-il à d'Argental en 1754 ; nous avons à peu près cinquante ans d'amitié sur la tête. » Ils en avaient près de soixante-quinze, le jour où il disait : « Mon cœur est tout jeune quand je pense à vous ». Leur liaison devint une espèce de culte : selon un contemporain, d'Argental vivait de Voltaire.

Thieriot, d'abord si dévoué, fut ensuite ingrat, abusa de « la paresse permise en amitié » ; Voltaire n'en resta pas moins fidèle à sa promesse de cesser plutôt d'être poète que d'être l'ami de Thieriot.

La mort seule mit fin à son union avec Génonville, avec le président de Maisons, avec Formont,

1) LII, 190 ; XII, 465 ; LIV, 705 ; LVII, 653 ; XXXIX, 44 ; LIII, 77.

avec Cideville, avec d'Alembert. A ces noms énumérés par Condorcet, joignons celui de Wagnière qui le servit si longtemps et si bien, et le défendit si chaleureusement après sa mort (1).

De telles liaisons révèlent un Voltaire qui ne ressemble guère à certains portraits que l'on a de lui. Il en est encore une autre sans laquelle on ne le connaîtrait pas tout entier.

En 1719, à vingt-cinq ans, il écrivait à M^{me} de Mireure : « Soyez sûre que je suis guéri pour jamais du mal que vous craignez de moi. Vous me faites sentir que l'amitié est d'un prix plus estimable que l'amour. Il me semble même que je ne suis point du tout fait pour les passions. Je trouve qu'il y a en moi du ridicule à aimer et j'en trouverais encore davantage dans celles qui m'aimeraient. Voilà qui est fait, j'y renonce pour la vie ».

Malgré cette résolution, vers l'année 1733, il s'attacha à M^{me} du Chastellet et l'aima pendant plus de quinze ans. Les lignes si simples, si émouvantes par lesquelles il annonça à ses amis qu'il venait de la perdre, disent la profondeur et la cons-

(1) Edward Mason envoya à La Harpe les lettres adressées à Falkener, moins pour montrer que Voltaire connaissait parfaitement la langue et la littérature anglaises, que pour prouver qu'il était capable d'une véritable et tendre amitié. — Les lecteurs qui ont vécu intimement avec des chiens, ne trouveront pas mauvais que je mentionne les affectueuses relations de Voltaire avec celui de Wagnière et leurs caresses réciproques.

tance de cette affection (1). Les propositions les plus séduisantes n'avaient pu le décider à se séparer de son Émilie. Frédéric l'appelait à Berlin ; à peine devenu roi, il avait cherché à l'attirer près de lui. Les avances charmantes d'un prince qui se présentait comme un adversaire de Machiavel, qui pensait librement, qui parlait de paix et d'humanité, ne pouvaient que toucher grandement Voltaire ; cependant il avait répondu : « Je regarderais comme un bonheur précieux celui de venir faire ma cour à Votre Altesse Royale... L'amitié qui me retient dans la retraite où je suis ne me permet pas d'en sortir ; vous pensez sans doute comme Julien que les amis doivent toujours être préférés aux rois. » A l'avènement de Frédéric, il répéta qu'il préférerait M^{me} du Chastellet à toutes les cours du monde, même à celle de Potsdam. Frédéric fut blessé de ce refus, exprima sa mauvaise humeur ; Voltaire resta inflexible.

Les années s'écoulèrent. Émilie se détacha de son ami, lui fut infidèle ; il ne se lassa point de travailler à la servir, à la rendre heureuse. Longchamp a remarqué que l'événement qui était de nature à les diviser pour jamais ne servit qu'à les unir davantage, et Flaubert a admiré la bonté de Vol-

(1) Voir la correspondance du mois de septembre 1749, surtout les lettres du 21 et du 23 à d'Argental, et les *Mémoires* de Longchamp, II, 257. Comparez ces lettres à celles où Racine parle de la mort de la Champmeslé avec tant d'indifférence, de dureté. Et c'est Racine qui a le cœur tendre, tandis que Voltaire a le cœur sec !

taire sacrifiant sa vanité à la tendresse que sa maîtresse avait pour un autre. Je crois avec Flaubert que peu d'hommes eussent fait comme lui, mais il aimait trop M^{me} du Chastellet pour que je le loue de ce dévouement. A de telles affections rien ne coûte, ou du moins ce qui coûte, ce qui déchire, devient possible sans que la bonté s'en mêle. L'abnégation de Voltaire ne me paraît pas très méritoire. Seulement, que l'on cesse de le traiter d'égoïste, et de le confondre avec les malheureux

Dont le cœur ne sait pas comme on aime
Et qui n'ont pas connu la douceur de pleurer (1)

M^{me} du Chastellet voulait que les huit volumes contenant les lettres que Voltaire lui avait écrites fussent brûlés. Malheureusement elle fut obéie, mais la correspondance qu'elle entretenait avec d'Argental subsiste en partie. On y lit que Voltaire avait « le fond du cœur tendre », il aimait à aimer. Nous pouvons en croire son amie.

(1) XIII, 74.

CHAPITRE II

Fari quæ sentiat.

En refusant de quitter Cirey pour Berlin, Voltaire faisait à M^{me} du Chastellet un grand sacrifice.

« La noble liberté de donner à l'esprit tout l'essor dont il est capable », ne lui suffisait pas : il lui fallait en outre celle d'exprimer ses opinions, ses sentiments. C'était pour lui un besoin impérieux, le souverain bien ; il avait la passion de penser tout haut, *fari quæ sentiat* (1). Cela ne se pouvait pas en France.

Beaucoup de personnes sont persuadées que si la presse n'était pas précisément libre sous Louis XV, il ne s'en fallait pas de beaucoup : elles se fondent

(1) LVI, 281. C'est la seule chose que, dans *Candide*, respecte encore le seigneur Pococurante : pour elle, ce désabusé, ce blasé par excellence, cet homme dédaigneux de tout, est encore capable de sympathie, d'admiration : « Il est beau, dit-il, d'écrire ce qu'on pense, c'est le privilège de l'homme ». — « Il est dur de souffrir, mais il est encore plus dur que le plus beau privilège de l'humanité nous soit ravi, *fari quæ sentiat*. » LI, 432. « Pour que la vie soit agréable, il faut *fari quæ sentiat*. » LX, 173. « Nous sommes heureux en Angleterre depuis que chacun jouit du droit de dire son avis. — Nous sommes fort tranquilles à Lisbonne où personne ne peut dire le sien. — Vous êtes tranquilles, mais vous n'êtes pas heureux ; c'est la tranquillité des galériens. » XXXI, 23. — Voir aussi XLII, 225.

sur ce que ni les prohibitions, ni les condamnations n'ont empêché la lecture des ouvrages défendus. Mais sous le second empire, les *Châtiments* et *Napoléon le Petit* circulaient dans Paris : en conclurait-on qu'à ce moment les écrivains n'étaient pas trop à la gêne ? Le succès des écrits de Voltaire et des autres penseurs de son temps ne semble pas très glorieux parce qu'on n'en voit plus la difficulté et que l'éclat de la victoire a fait oublier les périls du combat. Il y a même des gens qui soutiennent « qu'au XVIII^e siècle, l'intolérance philosophique était aussi tyrannique incontestablement que ne l'avait jamais été toute autre forme de l'intolérance religieuse ». En 1776, on ne s'apercevait pas, et pour cause, de cette prétendue tyrannie des philosophes ; mais dès lors on commençait à dire qu'il était inutile de lutter contre celle de leurs adversaires. A quoi Voltaire répliquait : Regardez donc ce qui se passe sous vos yeux (1).

L'histoire du XVIII^e siècle est pleine de persécutions ; sous Louis XIV, sans parler de celles qui anéantirent Port-Royal et de celles qui furent dirigées contre les protestants (2), nous trouvons Vauban disgracié en punition de la *Dîme Royale*, Boisguilbert exilé pour son livre sur les finances, Dom Lobineau réduit à mutiler et à fausser son

(1) XLII, 396.

(2) Rappelons seulement la déclaration du 8 mars 1712 qui défend aux médecins de visiter les malades le troisième jour s'il ne leur apparaît qu'un confesseur a été appelé.

histoire de Bretagne, Rollin forcé de quitter la direction du collège de Beauvais, menacé d'une lettre de cachet (1), Fréret enfermé six mois à la Bastille pour un mémoire sur l'origine des Francs (2), Fontenelle sauvé à grand'peine par d'Argenson du péril où il s'était mis en traduisant *l'Histoire des oracles* de Van Dale, Dumarsais qui voulait le défendre réduit au silence.

Il n'y eut pas plus de liberté sous Louis XV que sous Louis XIV.

Le 21 avril 1757, la Grand'Chambre, faisant office de Parlement, enregistra la déclaration royale rendue le 16 du même mois pour réprimer la licence des écrivains. Aux termes de cet acte, les personnes convaincues « d'avoir composé, fait composer et imprimer des écrits tendant à attaquer la religion, à émouvoir les esprits, à donner atteinte à l'autorité royale », devaient être punies de mort. Quant aux autres écrits de quelque nature qu'ils fussent, l'omission des formalités prescrites entraînait pour les auteurs et les imprimeurs la peine des galères.

On a affirmé que cette déclaration était restée lettre morte. Tocqueville a même jugé « ridicules » les historiens capables de la prendre au sérieux. Lors même qu'elle n'eût été qu'une menace, nous devrions en tenir compte. Mais Tocqueville con-

(1) Lettre qu'il recevra en 1721 et qui l'internera à Tulle. En 1739, il sera déclaré incapable de posséder aucune place.

(2) Sans qu'il soit possible de deviner laquelle de ses thèses parut criminelle, dit Aug. Thierry.

naissait mal l'ancien régime. Il se trompe quand il dit que la règle était rigide, la pratique molle. L'aventure de La Barre mis à mort pour offense à la religion n'est pas un fait exceptionnel, unique en son genre. Au mois de mars 1724, un habitant de Montmartre avait été brûlé vif comme blasphémateur (1). Le 6 septembre 1758, Moriceau de la Motte, huissier des requêtes, fut « déclaré vaincu d'avoir tenu des propos séditieux... et d'avoir été saisi de placards qui paraissaient destinés à être affichés et véhémentement suspect d'avoir composé les dits placards. Pourquoi il a été condamné à faire amende honorable pour ensuite être pendu ». La sentence fut exécutée le 11 septembre (2).

En 1768, un pauvre diable fut condamné aux galères pour avoir prié un libraire de le défaire de quelques livres qu'il avait reçus en paiement (3).

Il serait interminable d'énumérer les écrivains jetés en prison et les écrits brûlés par autorité de justice. Dans quel siècle vivons-nous donc ! s'écriait Voltaire en 1735 ; on brûlerait apparemment La Fontaine aujourd'hui (4). L'inquisition française

(1) Il y eut bien commutation de peine. Le pauvre « criminel de lèse-majesté divine » aurait été seulement envoyé aux galères après avoir eu la langue percée, si la commutation n'était pas arrivée trop tard ! Marais, III, 94-5.

(2) *Journal* de Barbier, VII, 89.

(3) Le colporteur, de qui il avait reçu les livres, fut également mis aux galères, sa femme fut enfermée à la Salpêtrière. Diderot ajoute qu'ils furent piloriés, fouettés et marqués.

(4) LII, 3.

augmente d'étendue et de pouvoir ; malheur aux honnêtes gens qui ne maîtrisent pas assez bien leur langue, écrivait d'Argenson le 12 février 1752. Le 7 mai suivant, après un entretien sur les moyens de continuer l'*Encyclopédie*, il raconte que d'Alembert lui a démontré l'impossibilité de ne pas donner dans les lieux communs, faute de liberté ; il constate que le gouvernement devient de plus en plus tyrannique. Dix ans plus tard, d'Alembert, « découragé, navré », écrit à Voltaire : « Vous ne sauriez croire à quelle fureur l'inquisition est portée ; les commis à la douane des pensées, se disant censeurs royaux, retranchent des livres les mots superstition, tolérance, persécution. » (1)

(1) En 1767, il dit qu'il appartient à Voltaire de rendre odieux et ridicules le fanatisme et la tyrannie ; qu'on lui en a d'autant plus d'obligation « qu'on ne peut plus attaquer ces monstres que de loin ; ils sont trop redoutables dans leurs foyers ». Il y aurait à citer ici une bonne partie des lettres de d'Alembert. Voici quelques lignes de celle du 7 octobre 1771, sur l'éloge de Fénelon fait par La Harpe et couronné par l'Académie française : « Il n'est que trop vrai qu'il y a un arrêt du conseil qui supprime le discours de La Harpe. Cet arrêt a été sollicité par l'archevêque de Paris et par l'archevêque de Reims... L'Académie a fait ce qu'elle a pu pour empêcher cette suppression... Tout ce qu'elle a pu obtenir, encore avec beaucoup de peine, a été que l'arrêt ne serait ni crié ni affiché, mais il est imprimé. Cet arrêt nous enjoint de faire approuver désormais, comme autrefois, les prix par deux docteurs de Sorbonne. Il y a quatre ans que nous avons cessé d'exiger cette approbation par des raisons très raisonnables... Les docteurs abusaient scandaleusement du droit d'effacer. » La propriété des eaux courantes n'est restée une matière si obscure qu'à cause du danger qu'il y avait pour les feudistes « à dire la vérité », il leur était interdit d'user des documents d'où serait sortie la lumière. (Championnière, introd, p. 6-7.)

Au moment de faire imprimer l'histoire de *Charles XII*, Voltaire écrivait : « Il y a deux manières... La première c'est d'en montrer un exemplaire au président qui donnerait une permission tacite ; la deuxième, d'avoir un de ces imprimeurs qui font tout sans permission. Dans le premier, on pourrait craindre que le président ne fit difficulté de laisser imprimer ici (à Rouen) un ouvrage dont on a suspendu l'impression à Paris par ordre du garde des sceaux. Dans le second cas il y aurait à craindre d'être découvert. Il est bien triste d'être dans ces transes et ces extrémités au sujet de presque tous les livres écrits avec un peu de liberté... Je vais vous envoyer le premier volume de cette histoire. C'est le seul exemplaire qui me reste de deux mille six cents qui ont été saisis après avoir été munis d'une approbation au sceau (1). »

La *Henriade* était « supprimée si exactement » à Paris en 1728, qu'on ne pouvait se la procurer « ni pour or ni pour argent », quelque recherche que l'on fit. Imprimée avec permission tacite de Chauvelin et de Hérault, à l'insu du garde des sceaux, elle était tolérée en 1733 mais non admise « juridiquement ». En 1737 Voltaire quittait Cirey et se

(1) LI, 199. Et encore : Le parti de parler au premier président est le seul raisonnable, quoiqu'il ne soit pas sûr. Il peut nous refuser, il peut craindre de se commettre, mais au moins gardera-t-il le secret, et surtout ne sachant pas que c'est moi qui lui demande cette grâce, il ne pourra pas m'accuser de vouloir faire imprimer un ouvrage défendu. LI, 202.

réfugiait en Hollande, de peur de la tempête qu'elle lui avait attirée (1).

Persécuté à Paris à cause du *Temple du goût* imprimé en Hollande, Voltaire voulut retarder la publication à Londres des *Lettres anglaises* ; bien qu'il eût rayé plus d'un endroit sur les quakers et les presbytériens, il craignait de n'avoir pas assez respecté les impertinences scolastiques et avait renoncé à faire paraître ces lettres en France. Divulguées malgré lui, elles furent condamnées le 10 juin 1734 et n'ont été réimprimées que déguisées, éparses et mêlées sous d'autres titres à d'autres écrits, jusqu'à la fin de l'ancien régime.

L'*élégie* sur la mort d'Adrienne Lecouvreur obligea Voltaire à se cacher. La *voix du sage et du peuple* appuyait la réforme préparée par le contrôleur général Machault, qui voulait que l'Église contribuât aux charges de l'État en proportion de ses revenus. Cet écrit, très modéré à tous égards, fut condamné par arrêt du Conseil. Le Parlement ordonna de brûler le *Poème sur la loi naturelle*.

Voltaire s'était donné « toutes les peines du monde à rendre chrétien » un article destiné à l'*Encyclopédie* (2). La déclaration royale, que Tocqueville n'a pas voulu prendre au sérieux, vint à paraître ; elle produisit un effet tel que d'Alem-

(1) LI, 367 ; LII, 413. Marais, III, 569. Mallet du Pan remarque (*Mémoires* I, 52), que si l'on se transporte au temps où les « terribles vérités » de la *Henriade* furent dites en vers sublimes, on appréciera « le courage du poète ».

(2) LVII, 232.

bert ne crut pas possible d'admettre l'article rédigé avec tant de prudence ; Voltaire dut faire de nouveaux « adoucissements ».

En 1776, il adressa une lettre à l'Académie qui, après en avoir pris connaissance, la fit lire en séance publique par d'Alembert. Le libraire à qui d'Alembert la donna, l'imprima sans hésiter, ne doutant pas de la permission de la vendre ; le garde des sceaux refusa l'autorisation (1).

Est-il besoin de dire les difficultés, les dangers qu'il y avait à publier des œuvres telles que le *Dictionnaire Philosophique* ?

En 1769, l'*Histoire du Parlement* se payait jusqu'à six louis. On avait tellement châtié les colporteurs qu'il ne s'en trouvait plus qui osât se charger de pareilles marchandises (2).

Pour parler un peu librement, Voltaire avait quitté Paris, le plus aimable pays de l'univers. Il vit brûler la *Diatribes du docteur Akakia* à Berlin, et le *Dictionnaire Philosophique* à Genève ; même à Ferney et jusqu'à la fin de sa vie il se sentit menacé. En 1777, il craignait encore qu'on ne rendît un décret contre lui. Plusieurs fois il fut sur le point de prendre la fuite pour échapper aux vengeances des Parlements et des dévots. Selon d'Alembert il s'effrayait trop vite, mais Diderot écrivait à M^{lle} Volland, le 8 octobre 1768 : « Vous connaissez

(1) Voltaire en fut tout « ébaubi ». On finit par avoir une permission tacite.

(2) *Mémoires secrets* du 2 août 1769.

l'homme aux quarante écus et vous aurez bien de la peine à deviner pour quelle raison il se trouve dans un arrêt infamant. C'est la suite d'un profond ressentiment que nos seigneurs gardent d'un article du *Dictionnaire*... Ils ne pardonneront jamais à Voltaire... Je crains bien qu'en dépit de toute sa considération, de toute sa protection, de tous ses rares talents, de tous ses beaux ouvrages, ces gens-là ne jouent quelque mauvais tour à notre pauvre patriarche. Savez-vous bien qu'ils ont délibéré, il y a trois jours, de le décréter (1) ? »

Les ennemis de Voltaire ne furent pas désarmés par sa mort. La manière indécente dont il fut enterré causa à Catherine un beau mouvement d'indignation. Pendant près d'un an, on ne put parler de lui dans les journaux (2). Pendant plusieurs semaines, il fut défendu de jouer aucune de ses pièces. A la veille de la Révolution, l'édition de ses œuvres qui est devenue célèbre sous le nom d'édition de Kehl, ne pouvait être ni annoncée, ni exposée aux étalages des libraires.

Attaqué pour avoir, non sans beaucoup de restrictions, défendu Voltaire, Mallet du Pan fut réduit à répondre que ce n'était pas faire son

(1) D'Alembert lui-même a reconnu que Voltaire n'était pas en sécurité. Il dit, à propos de la visite de Turgot qui ira le voir « en bonne fortune » : « Il ne faut pas qu'il s'en vante, ni vous non plus ».

(2) Aussi ne savait-on pas au juste où il était enterré, ni même quand il était mort. Voir la lettre de M^{me} du Deffand à Walpole (31 mai).

panégyrique que de ne pas le regarder comme digne du bûcher.

Il était donc, au XVIII^e siècle, difficile et dangereux de dire ce que l'on pensait. L'oppression entraîna Voltaire à des actes regrettables.

Il renia une grande partie de ses ouvrages. On a même signalé comme un trait caractéristique sa « manie d'anonymat perpétuel et de pseudonymat obstiné ». Cette manie était et très commune et très ancienne (1). Je ne citerai ni Rabelais, ni La Rochefoucauld, ni Bayle, qui ne sont pas d'assez rigides moralistes ; les exemples donnés par les hommes de Port-Royal sont préférables. Non seulement ces personnages austères avaient presque tous l'habitude de se dérober sous de faux noms, mais ils se permettaient des désaveux bien graves. Saint-Cyran ne voulait pas convenir qu'il était l'auteur du *Petrus Aurelius*, et Sainte-Beuve conjecture qu'il l'avait dicté *exprès*, en se gardant de l'*écrire*, afin de pouvoir dire en conscience qu'il

(1) « Cette manie de se déguiser sous de faux noms, déjà fréquente au IX^e et au X^e siècle, se perpétua dans les siècles suivants... Des écrivains prudents veulent rester anonymes ou prennent des noms supposés. » V. Leclerc, discours sur le XIV^e siècle. C'est aussi par prudence que Voltaire ne met pas son nom à certains écrits : il craint un danger soit pour lui-même, soit pour l'ouvrage, comme dans le cas d'*Alzire* qui serait mieux reçue si on ne savait pas l'auteur ; mais en d'autres cas, son motif était différent : il croyait qu'un nom sur un livre est peu nécessaire, presque ridicule. Si on a « la rage » de le mettre, que ce soit sous une forme modeste, XXVII, 221 ; LIX, 463. Il y a là un ordre d'idées qui n'est plus le nôtre.

ne l'avait pas *écrit* (1). Pascal lui-même, Pascal dissimule, ruse, équivoque ; le Père Annat avait dit que l'auteur inconnu des *Provinciales* était le secrétaire de Port-Royal. Je ne suis point de Port-Royal, répondit Pascal (2).

Voltaire n'a pas parlé de ces reniements ; il en a mentionné d'autres plus voisins de lui (3). Buffon, Montesquieu, Helvetius « ont donné des rétractions, cela est vrai ; mais il est encore plus vrai qu'ils y étaient forcés et que ces rétractations

(1) C'est Sainte-Beuve qui souligne ces trois mots. Pourquoi ne pas souligner aussi *en conscience* ?

(2) « S'il se croit en droit de soutenir qu'il n'en est pas à la lettre, s'il ajoute qu'il est sans attachement, sans liaison, sans relation, cela ne se peut entendre qu'en un sens quelque peu jésuitique. Si toutes les *Provinciales* étaient vraies comme cette assertion-là, il ne faudrait pas trop s'étonner que de Maistre eût mis, à côté du *Menteur* de Corneille, ce qu'il appelait les *Menteuses* de Pascal. » Sainte-Beuve. — Après Saint-Cyran et Pascal, il est peut-être superflu de nommer Racine ; cependant, comme il s'agit du Racine des derniers jours, du Racine austèrement religieux, je rappellerai sa lettre du 4 mars 1698 à M^{me} de Maintenon : « J'apprends qu'on m'a fait passer pour janséniste dans l'esprit du roi. Lorsque je faisais chanter dans *Esther* : Rois, chassez la calomnie, je ne m'attendais guère que je serais moi-même un jour attaqué par la calomnie ». En cet endroit Sainte-Beuve est faible, infidèle ; lui si exact d'ordinaire, ne donne pas cette fois l'essentiel. Il « souffre de la souffrance d'un cœur si beau » : il devait souffrir plus encore de ce mot : calomnie ; il le supprime. Cela dérangeait son Racine.

(3) « C'est l'usage d'avouer les livres pour s'en faire honneur et de les renier pour se mettre à couvert », dit Rousseau (5^e *Lettre de la Montagne*). Lui-même a refusé d'avouer la *Profession de foi du Vicaire savoyard*, et protesté qu'on n'avait pas le droit de la lui imputer.

n'étaient regardées que comme des condescendances que l'on a pour des frénétiques ; le public savait à quoi s'en tenir ». Le public devait être encore mieux édifié par des récits aussi invraisemblables, aussi comiques que ceux qu'on lui faisait au sujet du *Dictionnaire Philosophique* (1). Voltaire n'espérait donner le change à personne, il était trop visible que ces histoires n'avaient rien de sérieux (2).

Aux désaveux il joignit des pratiques religieuses. Il allait à la messe, rendait le pain béni « avec magnificence » et ne manquait pas d'en avertir ses correspondants (3). A plusieurs reprises il s'est confessé, a communiqué. Quelques-uns de ses amis le blâmèrent. D'Alembert lui reprocha cette comédie. Condorcet trouvait sa conduite inexcusable (4).

(1) Voltaire l'attribuait à un homme de lettres obscur de Lausanne qui avait eu une compassion imprudente pour un pauvre libraire chargé d'une nombreuse famille et accablé de dettes. Des membres du Conseil de Genève venus à Ferney pour un dîner avaient reconnu l'écriture et la signature d'un prêtre auteur de l'article Messie, etc.

(2) Il est dit dans les Mémoires de Bachaumont « qu'on ne peut assez s'étonner de sa confiance à croire qu'il fera prendre le change ». Il est vrai qu'un peu plus loin, dans le même recueil, on assure que ces désaveux inutiles n'ont pour but que d'attirer l'attention.

(3) Il termine une grande lettre, destinée à être imprimée, en disant qu'il part pour la messe de minuit. La lettre ayant paru avec la date du 23 décembre, il protesta qu'il n'en fallait pas conclure qu'il n'était pas allé à cette messe, LIX, 211, 323.

(4) D'Argental n'était pas plus indulgent, à en juger par une lettre où Voltaire lui dit : Si j'avais cent mille hommes,

Si j'avais entrepris une apologie, j'aurais beaucoup à dire à ceux qui s'autorisent de ces jugements pour jeter la pierre à Voltaire. Je m'assurerais d'abord s'ils trouvent bon que les libres-penseurs ne fassent pas bénir leurs mariages par l'Église et n'envoient pas leurs enfants au catéchisme. Je chercherais ensuite si au XVIII^e siècle les institutions politiques et religieuses n'imposaient pas une sorte d'hypocrisie, si d'Alembert ne se croyait pas tenu de professer des opinions qui n'étaient pas les siennes, d'admettre la nécessité d'une révélation dans son discours en tête de l'*Encyclopédie*, de réclamer quand l'évêque du Puy le disait ennemi de la religion et de repousser comme une insulte cette « injuste imputation ». Je dirais surtout le soin avec lequel Voltaire marquait que ses pratiques religieuses n'impliquaient aucune espèce d'adhésion au dogme catholique, n'étaient que des sacrifices aux convenances sociales, et ne devaient être prises que pour de pures formalités.

A la suite de ses Pâques en 1768, il reçut de l'évêque d'Annecy la lettre suivante : « Bien des personnes ne sont rien moins qu'édifiées parce qu'elles s'imaginent que c'est une nouvelle scène que vous avez voulu donner au public... Pour moi, je ne saurais me persuader que M. de Voltaire eût été capable de dissimuler ses sentiments par un

Je sais bien ce que je ferais, mais comme je ne les ai pas, je communierai à Pâques et vous m'appellerez hypocrite tant que vous voudrez.

acte d'hypocrisie. Vous vous êtes confessé, vous avez même communiqué, vous l'avez donc fait de bonne foi, persuadé de ce que la foi vous dicte par rapport au sacrement que vous avez reçu. En perfectionnant l'ouvrage d'une conversion ébauchée, vous ne laissez plus aux gens de bien que le juste sujet de rendre grâces à Dieu. » Voltaire répliqua : « Votre lettre m'a étonné. Comment pouvez-vous me savoir gré de remplir des devoirs dont tout seigneur doit donner l'exemple dans ses terres ?... Il serait bien extraordinaire qu'un seigneur de paroisse ne fît pas dans l'église qu'il a bâtie ce que font tous les prétendus réformés dans leurs temples à leur manière. Je ne mérite pas assurément les compliments que vous voulez bien me faire ». La réponse était si nette que l'évêque dût changer de langage : « Je n'ai pu qu'être surpris, dit-il, que vous ayez supposé que je vous savais gré d'une communion politique » (1).

Voltaire avait été forcé de renoncer à sa maison des Délices sur le territoire de Genève, parce qu'il n'avait pas assez ménagé Calvin. En 1769, il se vit menacé d'être expulsé de Ferney par l'évêque. Il prévoyait à la fois une lettre de cachet et une excommunication majeure; n'ayant pas la vocation du martyr, il se fit confesseur « d'une façon fort singulière ». Le curé de Ferney lui refusait la communion et exigeait une rétractation de ses mauvais

(1) Dans sa lettre du 2 mai 1768, l'évêque dit que la communion de Voltaire a plus scandalisé qu'édifié le public.

ouvrages. « Rien ne doit s'opposer aux usages reçus, lui écrivit Voltaire ; vous êtes sans doute instruit des réglemens faits par le Parlement et je ne doute pas que vous vous conformiez aux lois du royaume (1). » Par acte notarié, il fit constater qu'il pratiquait la religion catholique, qu'il voulait mourir dans l'observation de toutes les lois et dans la religion unie à ces lois. Mais en s'astreignant à la cérémonie qu'il pensait utile, il refusa designer et même de regarder la rétractation qu'on attendait de lui, si bien que le curé et que le confesseur, effrayés après coup de ne pas avoir sa signature, fabriquèrent un faux pour attester une confession qui n'avait pas eu lieu.

Quant à la petite déclaration de 1778, de l'aveu du prêtre qui la reçut, elle ne signifiait pas grand' chose, et quelques jours après la confession du mois de mars, confession que d'Alembert jugea opportune et conseilla, Voltaire accompagna Lalande à la loge des Neuf sœurs où il fut reçu franc-maçon (2). On sait enfin comment, à son lit de

(1) Pour bien entendre ceci, il faut se souvenir que « rien n'était plus commun que de communier par arrêt du Parlement ». *xxi*, 352. On était au temps où les sacrements étaient administrés « la baïonnette au bout du fusil ». *xxi*, 349 ; *xlvi*, 199. Un curieux passage de Barbier montre de quelle façon les Pâques étaient envisagées par des gens qui n'étaient pas des esprits forts ; en 1739, le roi ne fait pas ses Pâques : « cela rend publique son intrigue avec M^{me} de Mailly.. Nous sommes assez bien avec le Pape pour que le fils aîné de l'Église eût une dispense de faire ses Pâques en quelque état qu'il fût, sans sacrilège et en sûreté de conscience » *Journal*, *iii*, 167.

(2) Peut-être l'était-il déjà.

mort, il nia la divinité de Jésus-Christ. Nous pourrions donc soutenir qu'il fut plus ferme en son attitude, moins dissimulé qu'on ne le représente, et que les actes que l'on incrimine n'eurent pas la gravité qui leur est attribuée (1). N'insistons pas. Condamnons-le autant que l'on voudra : il fut hypocrite, il fut menteur, il fut lâche ; mais pourquoi ?

Sans doute les moyens ne sont pas justifiés par la fin ; ils ne doivent pas non plus la faire méconnaître. On s'est mépris sur celle de Voltaire. C'est un peu sa faute. Il lui arrive d'écrire : « Je veux mourir dans ma patrie avec mes amis et je jetterais plutôt dans le feu les *Lettres Philosophiques* que de faire encore un voyage à Amsterdam... Il faut une bonne fois pour toutes me procurer du repos. La liberté a quelque chose de céleste, mais le repos vaut encore mieux.. On dit qu'il faut que je me rétracte : très volontiers... Je dirai tout ce qu'on voudra pour qu'on me laisse en repos ».

Qu'est-ce que cela prouve ? Qu'il voulait la tranquillité à tout prix ? Il ne dépendait que de lui d'en jouir. Le moyen était bien simple : il n'avait qu'à garder le silence. En 1735, pendant qu'il se cachait à Cirey après les *Lettres Philosophiques*, le lieutenant de police lui fit savoir qu'il pourrait rentrer à

(1) « Vous ne jugez pas bien des motifs de sa conduite. Il serait bien fâché qu'on crût qu'il ait changé de façon de penser ; tout ce qu'il a fait a été pour le decorum et pour qu'on le laissât en repos. » (Lettre de M^{me} du Deffand à Walpole, 22 mars 1778).

Paris, s'il ne s'occupait plus d'objet donnant lieu contre lui aux mêmes sujets de plainte. Qu'il se taise, on ne l'inquiétera plus. Mais Voltaire veut parler, il ne veut que cela, il parlera (1). Vous croyez qu'il ne songe qu'à fuir un danger : il ne fait que courir à un autre. Ses actes de faiblesse sont autant de preuves d'une résolution indomptable. Tandis qu'on les étale et qu'on cherche à l'en accabler, je songe aux hommes célèbres qui, à la suite de Descartes supprimant son traité de physique au lendemain de la condamnation de Galilée, se sont prudemment résignés au silence, ou du moins ont abandonné des voies trop périlleuses ; je songe à Fontenelle renonçant à la critique et à l'histoire parce que son repos lui était cher plus que ses opinions ; à Fréret, cet homme de génie qui aurait avancé d'un siècle la science de nos origines et qu'un séjour à la Bastille détourna de notre histoire nationale (2) ; au marquis de Mirabeau et à Quesnay dégoûtés de leur rôle d'apôtres à compter du jour où le marquis fut exilé au Bignon ; à d'Alembert vaincu par le découragement, sourd aux instances de ses amis qui le conjurent de ne pas désertier l'*Encyclopédie* (3) ; je vois d'autre part

(1) « Il faut à tout moment le sauver de lui-même », écrit M^{me} du Chastellet à d'Argental à propos de ce que Voltaire veut imprimer.

(2) Ce sont les termes d'Aug. Thierry.

(3) Il écrit : « Vous me reprochez de la tiédeur, mais la crainte des fagots est très rafraîchissante... Je deviens presque imbécile de découragement. » — Je ne nomme pas

Voltaire debout contre l'ennemi pendant trois quarts de siècle et excité par chaque nouveau péril à des audaces nouvelles (1) ; je vois cet être inquiet, timoré (2), ce « poltron avéré » fournir de jour en jour un grief de plus contre lui, alors qu'il n'a plus qu'à se répéter, alors que les ans écoulés, les travaux accumulés, la gloire, lui donneraient le droit de se retirer du combat ; et à mesure que sa voix, au lieu de faiblir en vieillissant, s'étend sur le monde, se fait de plus en plus retentissante, plus hardie, plus terrible, plus vengeresse, je me rappelle ces paroles de d'Argenson : « Voltaire craint les moindres dangers pour son corps, mais il a dans l'âme un courage digne de Turenne et de Gustave-Adolphe », et je dis avec Frédéric : Voltaire est un héros.

ici Rousseau : ce n'est peut-être pas par prudence qu'après les *Lettres de la Montagne*, il quitte la lutte et ne donne plus que des rêveries pendant les quatorze années qu'il a encore à vivre. Notons seulement un fait : M. Sayous, qui lui est très favorable, avoue que pendant que Voltaire défend les Calas, Rousseau, qui a près de vingt ans de moins, sollicité de plaider pour les protestants, répond : « Il est temps de songer à la retraite », et se récuse.

(1) Le spectre de La Barre lui apparaît et lui dit : *Heu ! fuge crudeles terras*. Voltaire répond : *Sed contra audacior ibo*. LXV, 520. A quatre vingt trois ans, il se voit poursuivi par une meute de dogues qui veulent le dévorer, mais, vieux cerf plus que dix cors, il leur donnera « de bons coups d'andouilliers avant d'expirer sous leurs dents », xx, 273.

(2) Quoique timoré, il paraît avoir, de tout temps, envisagé la mort avec intrépidité. Voir Wagnière 1, 203, et les *Mémoires secrets* du 13 mai 1762.

CHAPITRE III

L'Écrivain.

La devise de Voltaire exprime bien ce qu'est son œuvre. L'art d'écrire se résume pour lui en ces mots : dire ce qu'il pense. Il n'écrit ni par métier, ni pour son plaisir, ni même pour la gloire, il écrit pour mettre son âme sur le papier, pour agir, parce qu'il a un sujet qui s'empare de lui, et alors il n'épargne pas sa peine ; autrement il garde le silence. Il veut que le cœur parle ou que l'auteur se taise. Il défend de faire ni vers ni prose, même d'écrire le moindre billet si l'on ne se sent pas en verve. Malheur à qui écrit parce qu'il croit devoir le faire (1) !

Il faudrait donc avoir le diable au corps ! s'écriait M^{lle} Dumesnil à qui il expliquait comment on doit jouer la tragédie. Vraiment oui, répliqua-t-il, c'est le diable au corps qu'il faut avoir.

(1) LXI, 401 ; LXV, 129, 144 ; XIII, 233 ; LXI, 435-6. — « J.-Jacques écrit pour écrire, et moi j'écris pour agir. » LXIV, 194. — « Ce que j'aime dans Voltaire, dit Saint-Marc Girardin, c'est qu'en lui, si l'homme de lettres marche le premier, il ne marche pas seul ; derrière l'écrivain il y a l'homme. » Saint-Marc Girardin dit mal ; l'homme n'est pas derrière. Il doit aller avant, selon Voltaire, LIII, 147, et chez lui va avant en effet ; ou plutôt il n'y a pas chez lui un homme et un écrivain, il n'y a qu'un homme.

Le précepte est admirable, mais Voltaire seul a pu le donner sans craindre d'en être embarrassé, sachant bien qu'à aucun moment la verve ne lui ferait défaut et que le diable ne le quitterait jamais.

On vante beaucoup son esprit. Outre que le mot est bien vague (1), il ne convient dans aucune de ses acceptions pour marquer l'excellence de Voltaire et expliquer sa supériorité. Au sens où on le prend le plus souvent, il désigne quelque chose que Voltaire jugeait peu estimable, nuisible au goût et à la clarté. « Je jetterais mon ouvrage, disait-il, si je croyais qu'il fût regardé comme l'ouvrage d'un homme d'esprit ; donnez de l'esprit à Duclos, mais gardez-vous bien de m'en soupçonner... L'esprit court après les pensées, les sentences, les antithèses, les réflexions, les contestations ingénieuses, c'est ce qui perd la littérature. »

Il vaudrait mieux parler de son bon sens, malgré sa servante Barbara qui ne comprenait pas qu'il y eût des gens assez bêtes pour lui en trouver seulement une once. Mais ce qui fait que Voltaire est unique, c'est sa façon naturelle, simple, rapide et claire de présenter les choses (2), et cette façon tient à l'observance scrupuleuse de sa règle : dire ce qu'on pense, rien que ce qu'on pense, exactement comme on le pense.

(1) « Le mot *esprit* est un de ces termes vagues auxquels tous ceux qui le prononcent attachent presque toujours des sens différents. » xxix, 221.

(2) « Lorsqu'il se mêle de dire les choses, il les dit plus nettement que personne et à moins de frais. » Sainte-Beuve.

Jamais il ne dépasse ce qu'exige l'idée ou le sentiment qui l'anime. « Pourquoi un volume, si quelques pages suffisent ? Il ne faut pas multiplier les êtres sans nécessité. »

On écrit tant qu'il est honteux d'écrire. « Deux tomes contre deux pages, c'est trop ; deux lignes contre deux tomes, voilà ce qu'il faut, N'écrivez pas même ces deux lignes... Dans les collèges on donne des prix d'amplification ; c'est enseigner à être diffus. Il vaudrait mieux récompenser celui qui aurait resserré sa pensée et qui par là aurait appris à parler avec plus d'énergie. Au lieu d'appeler l'amplification une belle figure de rhétorique, on devrait l'appeler un défaut. Quand on dit tout ce qu'on doit dire, on n'amplifie pas, et quand on l'a dit, si on amplifie, on dit trop (1). »

Son goût pour la brièveté a été fortifié par le fait que les Anglais auraient éclairé le genre humain s'ils n'avaient pas noyé la vérité dans des livres qui lassent la patience des gens les mieux intentionnés. Un des grands mérites de Racine, au contraire, est de ne dire que ce qu'il doit, lorsque les autres disent tout ce qu'ils peuvent (2).

(1) XXXVIII, 387 ; LVII, 543 ; XXX, 264 ; XXVI, 281. Les exemples que Voltaire donne de ce qu'il entend par amplification sont bien remarquables. Les beaux vers *Nox erat...* en seraient une et une ridicule, si le *at non infelix animi Phænissa* n'était là pour les justifier par un contraste admirable XXVI, 284.

(2) LVII, 661 ; XXVI, 293. « Ne dire que ce qu'il faut et de la manière dont il le faut, est un mérite que les Français ont à un degré incomparable ». III, 157.

Cette sorte de probité qui empêche Voltaire d'être long, l'exempte aussi de recherche et d'affectation ; je ne dis pas d'exagération, il a trop de véhémence pour garder toujours une juste mesure : mais ce qui est excessif chez lui, c'est l'impression, non l'expression. Il n'a pas un mot qui ne soit en accord parfait avec la pensée et ne serve à la manifester aussi fidèlement que possible. Excepté au théâtre où les besoins de sa fiction l'amènent à « tâcher », nulle part vous ne l'entendrez déclamer, forcer le ton, entasser les ornements comme un marchand qui pare sa marchandise. Il n'est pas d'humeur à perdre son temps dans ces manœuvres. Ce sont les eaux des marécages qui se couvrent de larges fleurs éclatantes, non les sources vives qui bouillonnent sur le flanc des montagnes.

Si j'osais vous donner un conseil, dit-il, ce serait de songer à être simple, à ourdir votre ouvrage d'une manière bien naturelle, bien claire. N'ayez point d'esprit... Encore une fois, plus de simplicité, moins de démanigaison de briller. Allez vite au but, ne dites que le nécessaire... Ceux qui cherchent des phrases ne le font que parce qu'ils manquent d'idées, ils sont comme ces gens qui dansent toujours parce qu'ils ne peuvent marcher droit. Les bons discours sont fermes et serrés, sans aucun lieu commun, sans épithètes, sans phrases (1).

Si vive est son aversion pour tout ce qui n'est pas

(1) LIV, 112 ; LI, 154 ; XXXIV, 361. Voir aussi V, 102 (revenir au naturel et au simple).

l'expression exacte et personnelle de son sentiment propre, qu'il ne s'habitue pas aux locutions imposées par l'usage. Tout ce qui est banal, de convention, lui répugne. Il n'aime pas à se servir d'une formule toute faite, à mettre à la fin d'une lettre : Votre très humble serviteur. Il porte envie aux anciens qui n'étaient pas astreints à ce cérémonial, et quand la nature de ses relations avec un correspondant l'y autorise, il s'en dispense. « Permettez, dit-il, qu'en philosophe je finisse sans compliment ordinaire (1). »

Grâce à sa sincérité, à son horreur de la rhétorique, il lui fut donné pendant soixante ans de se renouveler sans cesse, de n'être ni monotone ni fatigant en revenant vingt fois sur les mêmes matières, de rester affranchi de tout procédé, exempt de « cette main-d'œuvre qui prête à l'imitation » (2).

C'est peine perdue d'étudier son style pour en saisir les secrets : on n'y découvrira pas ombre d'artifice.

Il dit à Thieriot que leur correspondance doit être sans peine, sans effort ; il y a plaisir à griffon-

(1) LVI, 762 ; 281. Il ajoute : et sans signer. Mais ce dernier trait ne lui est pas particulier, beaucoup de personnes faisaient de même.

(2) Sainte-Beuve, *Port-Royal*, III, 458. Si l'on peut surprendre chez lui quelque chose qui ressemble à un procédé, c'est dans ses premiers écrits. Il lui arrivait, par exemple, de prolonger un peu lourdement une période dont il répétait les premiers mots en les accompagnant d'un « dis-je » après des propositions incidentes. Cela disparut on devint insensible de très bonne heure.

ner une lettre, mais à condition de la faire comme on parle à un ami ; une autre façon d'écrire lui serait insupportable. Il ne paraît guère s'y être pris différemment en aucun cas. On a les brouillons de quelques lettres importantes adressées à Frédéric ; les variantes que Beuchot y a relevées sont pour la plupart fort peu considérables. Les grands ouvrages ont été souvent remaniés, plusieurs ont subi de nombreux et notables changements ; en général, ces changements sont des additions ou des suppressions. Voltaire n'arrange pas comme Rousseau pendant des heures des paroles laborieuses. Il ne s'embarrasse pas de toutes les règles dont nous sommes empêtrés. Les répétitions de mots sont encore plus fréquentes chez lui que chez nos autres grands écrivains. Il n'abuse pas des conjonctions et des pronoms comme Bossuet, mais pourvu que l'effet n'en soit pas pénible et que le sens reste clair, il en use largement (1). Il est coutumier de certaines incorrections. Les infractions à la grammaire qui se rencontrent dans ses meilleurs ouvrages, ne sont probablement pas toutes de son fait ; il en est qui viennent sans doute de ses secrétaires, des copistes, des imprimeurs, mais pour quelques-unes le doute

(1) « Il suffit qu'on n'ait pu attribuer de fausses réponses qu'à des oracles qu'on savait qui subsistaient. » Il est vrai que peu de passages en sont aussi chargés que celui-là ; je n'ai rien vu chez lui de comparable à plusieurs endroits de Bossuet, tels que cette ligne du *Discours sur l'histoire universelle* : « Vous apprendrez ce qu'il est nécessaire que vous sachiez, qu'encore qu'à ne regarder que les rencontres...

paraît impossible : c'est bien à lui qu'elles appartiennent.

N'allez pas en conclure qu'il soit peu soucieux de la forme. Il trouve que les choses qu'on dit frappent moins que la manière dont on les dit, que l'expression, le style fait toute la différence (1). Quelqu'un a enseigné qu'il faut écrire comme on parle : Voltaire y consent, pourvu que le sens de cette loi soit qu'il faut écrire naturellement. Mais qu'elle ne devienne pas un prétexte à des négligences qui froissent l'oreille ou la raison ! Il les proscriit avec une sévérité extraordinaire. Il demande en grâce à d'Olivet de ne pas écrire sans verbe : « nul style, nul goût dans la plupart. Cette licence n'est pardonnable que dans la rapidité de la passion qui ne prend pas garde à la marche naturelle d'une langue ; mais dans un discours médité cet étranglement révolte (2) ». Il ne souffre pas de formes poétiques dans ce qu'il convient de dire uniment. Il attache

(1) XXXII, 246. — « La grâce en s'exprimant vaut mieux que ce qu'on dit. » XVI, 68. Si l'on était tenté d'abuser de ces paroles pour soutenir que Voltaire méconnaissait le rapport intime, le lien indissoluble qu'il y a entre le fond et la forme, il faudrait lire ce qu'il dit de Corneille qui dans ses beaux morceaux est aussi pur que sublime, tandis que les scènes les plus froides de ses pièces sont celles où l'on trouve le plus de vices de langage : « Ces scènes n'étant point animées par des sentiments vrais et intéressants et n'étant remplies que de raisonnements alambiqués, pèchent autant par l'expression que par le fond ».

(2) LII, 154. Lui-même a dit pourtant sans verbe : point de manufactures chez les chrétiens d'Europe, XVII, 46. Nulle police, nulle justice, XVIII, 103.

une importance extrême à garder exactement le ton qui convient à chaque sujet, à bien assortir le style à la matière traitée (1).

Il voudrait faire revivre les locutions pittoresques et énergiques dont nos vieux auteurs, surtout Rabelais, Montaigne, Amyot et Charron, avaient tiré un excellent parti et que l'on a laissé tomber en désuétude (2). Certaines façons de parler généralement admises, telles qu'invoquer un témoignage, surprendre la religion, sont au contraire rejetées par lui comme entachées d'emphase ou d'affectation ; il n'admet pas que l'on cultive l'espérance, qu'une philosophie soit parlrière, que l'âme se fonde comme l'eau. Il ne condamne pas moins les expressions qui ont quelque chose de négligé, de lâche, de rampant ou d'incorrect (3).

C'est un artiste et même un très grand artiste, quoi que l'on puisse dire. Il y a en effet plusieurs manières de l'être

Chez la plupart des grands écrivains, les beautés sont frappantes, s'aperçoivent d'abord, comme ces

(1) XXXII, 250 ; LII, 154 ; XXIX, 504 ; XXX, 43 ; LXIII, 527.

(2) Lorsqu'il entreprit de commenter Corneille, il se proposait de faire plus d'une remarque sur ces mots qui ont vieilli parmi nous ou même qui sont hors d'usage. Entre autres expressions que nous n'aurions pas du bannir, il cite le vers : Avez-vous su l'état qu'on fait de Curiace ? L'état ne se dit plus, ajoute-t-il, et je voudrais qu'on le dit. — Cette observation paraît avoir échappé à Littré.

(3) XXIX, 502 ; XXX, 536 ; XIX, 496-7.

arbres isolés qui, croissant de loin en loin au milieu des landes ou des rochers, sont visibles de toutes parts, attirent l'attention par la ligne vigoureuse qu'ils dessinent sur le ciel, par la tache puissante qu'ils font dans le paysage, mais au fond d'une futaie où toutes les cimes forment un dôme continu, les chênes les plus superbes se distinguent à peine et ne se révèlent pleinement qu'aux amis qui les recherchent et les embrassent. De même que l'on passe devant eux sans les remarquer, on laisse échapper sans en soupçonner la valeur tel mot de Racine qui chez Corneille serait célèbre et acclamé. Voltaire est à cet égard de la famille de Racine. Les tableaux, les récits, les traits admirables dont il est plein ne font pas saillie, ne nous arrêtent pas. Nous ne songeons pas à les séparer de ce qui les entoure. Ils sont si bien à leur place que c'est dans cette place qu'il faut les voir : on ne montre pas par des citations le mérite de ce qui n'a tout son prix qu'à condition de ne pas être isolé. Prenez certains chapitres entiers, par exemple le récit de la conquête des Deux-Siciles par les Normands ; faites mieux, lisez d'un bout à l'autre l'*Essai sur les mœurs*, en cherchant les beautés qui n'apparaissent pas au premier coup d'œil. Vous seriez bien à plaindre si vous n'étiez émerveillé de ce que vous rencontrerez de profond, d'ingénieux, de pittoresque, de grandeur simple, de vie intense, de couleur toujours sobre mais singulièrement énergique. Il y a là un art aussi discret qu'admirable ; il se montre

si peu qu'on le croirait absent (1). Qui a jamais eu l'idée de louer la tempête de *Candide*? Un seul homme peut-être ; il est vrai que celui-là est le plus compétent de tous, l'auteur de la *Barque de don Juan*, de *Jésus dormant pendant l'orage* et de tant d'autres marines prodigieuses (2).

On va avec Voltaire aussi haut qu'avec qui que ce soit, seulement l'ascension ne se fait guère sentir. Il n'a pas de ces essors brusques qui essoufflent et qui étonnent. Il nous emporte d'un vol si égal et si facile qu'à peine nous sentons-nous monter et que nous arrivons presque à notre insu jusqu'aux sommets les plus fiers.

(1) Dans l'*Essai*, dit Nisard, à la différence du style précieux, ce sont les beautés et non les défauts qui se cachent.

(2) Delacroix vient de parler de l'unité des grandes œuvres d'art. Il se demande si cet ensemble si rare doit sortir de l'abondance des développements ou d'une concision énergique ; il montre que Shakspeare, qui nous arrête souvent par son bavardage, y arrive aussi bien que Voltaire qui ne donne qu'une touche, et il renvoie à la tempête de *Candide*.

CHAPITRE IV

Les Contradictions.

Il ne démord jamais de son opinion ! Cet éloge donné à Thomas Diafoirus par son père, Voltaire ne le mérite pas. Il ne se pique pas, comme le font tant de gens, d'errer indéfiniment dans les mêmes ornières. Pour ne pas changer d'avis, il lui faudrait des yeux moins ouverts, des impressions moins fortes, un esprit moins éveillé, en un mot, moins de vie. Il ne connaît qu'un moyen de ne pas varier, c'est de ne rien dire du tout. Vainement au milieu de ce chaos d'absurdités qu'est le monde, il a tâché de se préserver des contradictions. Sur la Providence, sur la création, sur la liberté métaphysique et quelques autres sujets également obscurs, il n'a pas toujours pensé de même. Aussi a-t-il été pris pour un sceptique(1). Mais quand on est vraiment sceptique, on veut humilier la raison humaine et « la froisser invinciblement de ses propres armes », à moins que l'on ne prenne tranquillement le parti de reposer sa tête « sur le doux chevet de l'ignorance et de l'incuriosité ». Voltaire n'est ni hostile à la

(1) Cousin voyait en lui le scepticisme sous sa livrée la plus brillante et la plus légère.

raison, ni enclin à s'endormir sur aucun oreiller. Si, « comme Cicéron », il doute de beaucoup de choses, il ne doute pourtant pas de tout. Parlez-lui des illusions des sens, de l'impossibilité de connaître le non-moi, démontrez-lui qu'il ne devrait pas croire à la réalité du monde extérieur : il va s'essayer à penser comme vous ; il n'y parviendra pas. « Je n'y puis que faire... Accordons pour un moment à ces messieurs encore plus qu'ils ne demandent : ils prétendent qu'on ne peut leur prouver qu'il y a des corps. Que s'ensuivra-t-il de là ? Nous conduirons-nous autrement dans notre vie ? Aurons-nous des idées différentes sur rien ? Il faudra seulement changer un mot dans ses discours. Lorsque, par exemple, on aura donné quelque bataille, on dira que dix mille hommes ont paru être tués, qu'un tel officier semble avoir la jambe cassée, qu'un chirurgien paraît la lui couper. De même quand nous aurons faim, nous demanderons l'apparence d'un morceau de pain pour faire semblant de digérer (1). »

Qu'à la suite de Pascal et de Montaigne qui trouvent inutile d'approfondir l'opinion de Copernic « dont il ne doit pas nous chaloir », Frédéric vient à parler légèrement de ce que Voltaire regarde comme une vérité géométrique, il reçoit aussitôt une réprimande très nette et très ferme. Il n'y a qu'un bonnet d'âne à mettre sur la tête du savant qui s'imagine connaître la matière et, qui pis est,

(1) xxvii, 305-7.

l'esprit ; mais nous sommes en possession de certaines vérités indiscutables, et Voltaire ne doute pas plus de la méthode qui permet de prédire une éclipse que du plaisir qu'il goûte à Cirey, surtout depuis qu'il correspond avec Frédéric. Combien d'autres choses encore le touchent trop profondément pour qu'il les mette en question ! Le raisonnement aurait beau le conduire au scepticisme, son tempérament l'en sauverait.

A tout prendre, son œuvre a une grande unité et ses contradictions sont peu graves (1).

Quand on est aux prises avec vingt adversaires, on lance ses répliques dans la mêlée sans en bien calculer toute la portée ; quand on écrit jusqu'à trente lettres par jour, on n'a pas le temps de les relire. Voltaire n'imagine pas que chaque parole qu'il prononce sera recueillie. Observés d'aussi près que lui, les personnages réputés les plus immuables ne tarderaient pas à perdre leur renom. Ce qu'il dit, il le pense en toute sincérité au moment où il le dit, mais il y mettrait souvent un correctif s'il était averti du parti qu'on en tirera.

« Il faut se moquer de tout et laisser aller le monde comme il va. Il ne faut songer qu'à vivre avec soi-même et avec ses amis. Je finirai par renoncer à penser tout haut, c'est le parti le plus sage. » Nous avons vu ce qu'il convient de penser de ces déclarations. Beaucoup de boutades du

(1) Une des plus étranges est celle dans laquelle il tombe en parlant de l'âme. Voir ci-après, p. 181.

même genre ont été prises au pied de la lettre. Pour connaître ce qu'elles valent, il n'y avait pourtant qu'à tourner la page.

Il observe les péripéties de la guerre de Sept ans avec une « extrême curiosité ». « Mon Dieu, que je m'intéresse à cette bagarre, dit-il. Je suis fâché d'être si loin. On sèche en attendant des nouvelles. Tâchez d'en avoir. Daignez m'en faire part » (1). Si, quelques semaines après, il écrit : « Voilà probablement le système de l'Europe qui va changer, mais que nous importe ! » ce n'est pas que la curiosité et la sollicitude aient fait place à une véritable indifférence, cela signifie seulement qu'à cette minute-là, il a en tête quelque tragédie, quelque procès ou quelque autre besogne à laquelle, selon son habitude, il se donne tout entier. Prenez non pas quelques lignes, mais l'ensemble de sa correspondance pendant les sept années, voyez comme il reproche aux Parisiens leur insouciance et dites s'il est vrai que son jardin le préoccupe plus que les affaires publiques.

On a relevé ces deux lignes sur le pasteur protestant Rochette : « Qu'on pend le prédicant ou qu'on lui donne une abbaye, cela est fort indifférent pour le royaume de France ». Comment n'a-t-on pas vu qu'il prend ce ton léger parce qu'il s'adresse à Richelieu, et que cette façon de parler est la meilleure pour se faire écouter. Dans la même lettre, il travaille à sauver Rochette, il montre que

(1) LVII, 169, 237.

si les édits contre les protestants réduisent les magistrats à prononcer une condamnation, on a grand intérêt à ce qu'elle ne soit pas exécutée ; en obtenant la grâce du pasteur, Richelieu deviendra l'idole des huguenots (1). Un jour où il s'agit des Calas, Voltaire a le même air insouciant. Il vient d'exprimer l'horreur que lui cause leur affreuse aventure ; brusquement le ton change : « J'aime mieux pourtant rejouer Cassandre et labourer mes champs. O le bon parti que j'ai pris ! (2) » Ne dirait-on pas qu'il va se consoler de la sentence du Parlement de Toulouse ? Il trouve que la cause des Sirven ne vaut pas celle des Calas, « car il n'y a malheureusement personne de roué ». Décidément cet homme est féroce (3).

Il trouve honnête et modeste la proposition d'étrangler le dernier jésuite avec les boyaux du dernier janséniste. Est-ce sérieux ? A la même date, il ne veut pas même qu'on supprime les jésuites, il demande qu'on les soutienne et qu'on les contienne et telle est bien sa ferme opinion.

Au commencement de l'année 1762, il prétendit avoir écrit *Olympie* bien moins pour faire une tragédie que pour avoir occasion de faire un livre de

(1) LX, 83. Un mois auparavant, il avait déjà écrit à Richelieu quelques mots en faveur de Rochette.

(2) LX, 218.

(3) Ajoutez sa réponse à un plaideur auquel il s'intéresse et qui lui dit : « Mes adversaires m'assassineront ! — Tant mieux, s'écrie Voltaire, notre affaire sera bien meilleure », Desnoiresterres, VI, 50.

notes sur les mystères, les expiations, les devoirs des prêtres. On le prit au mot, et dans la plupart de ses pièces de théâtre, on ne vit plus que des œuvres de polémique irréligieuse et de propagande philosophique. Or, quatre mois plus tôt, il écrivait à d'Argental : « Nous répétions Mérope... Je disais : Voilà qui est intéressant. Ne pourrais-tu faire quelque pièce qui tînt de ce genre vraiment tragique ? Le diable alors entra dans mon corps : le diable, non pas, c'était un ange de lumière... L'enthousiasme me saisit... » Il continuait en expliquant l'effet que produirait son nouvel ouvrage s'il était bien joué, joué, entendez-vous ? avec ces sanglots étouffés, ces larmes involontaires, ces silences terribles, cet accablement de la douleur, cette mollesse de sentiments, cette douceur, cette fureur qui passent dans l'âme des écoutants (1). De polémique ou de propagande, pas un mot. Plus tard il s'est refroidi, il a jugé son œuvre avec sévérité, s'est avisé d'écrire ses fameuses notes. Elles l'ont passionné à leur tour, et la pièce ne lui a plus été qu'un prétexte pour les publier : toujours est-il que le démon du théâtre seul la lui avait dictée.

Il est plein de contradictions semblables à celle-là. Ce sont paroles légères sur lesquelles il ne faudrait pas s'appesantir.

Acharné à démontrer que le *Pentateuque* n'est

(1) LX, 186, 24, 26, 168. Il dit encore à propos d'*Olympie* : La rage s'empara de moi, le sujet me portait à pleines voiles. LX, 31.

pas de Moïse, il a traité avec dédain le problème qu'il ne se lassait pas de discuter (1).

Il trouvait que les chimères ont du bon :

Elles sont de tous les temps,
Elles nous sont nécessaires.
Nous sommes de vieux enfants,
Nos erreurs sont nos lisières (2).

O l'heureux temps que celui de ces fables !...
On a banni les lutins et les fées...
Le raisonner tristement s'accrédite,
On court, hélas, après la vérité ;
Ah ! croyez-moi, l'erreur a son mérite (3).

Il disait encore, non plus en vers, mais dans le *Dictionnaire Philosophique* : « C'est grand dommage qu'il n'y ait plus ni magiciens, ni astrologues, ni génies. On ne peut concevoir de quelle ressource étaient tous ces mystères... A présent on joue insipidement aux cartes et on a perdu à être détrompé ». (4) Ne désespérons pas de l'entendre quelque jour soupçonner d'obscurantisme parce qu'il a loué le bon vieux temps, chanté la fée Urgélix, regretté la fée Merlusine qui revenait à certains jours au château de Lusignan.

Des passages qui semblent discordants se concilient à merveille. Au lendemain de son arrivée en

(1) xxx, 30.

(2) xiii, 224.

(3) xiv, 44.

(4) xxx, 488.

Angleterre, le vent tourne, tout le monde change d'humeur, prend un air triste et morose. Entre les deux portraits si vivants qu'il trace de cette société, le contraste est saisissant (1). Pour avoir dit les différents aspects de l'Angleterre et du peuple anglais, s'est-il contredit ?

Dans les *Dialogues d'Evhemère*, Callicrate se plaint que son interlocuteur lui expose en toutes choses le pour et le contre. C'est, répond Evhemère, que toutes choses ont un bon, et un mauvais côté. Voltaire ne manque guère de montrer tour à tour ces deux côtés. Selon les circonstances, selon la personne à qui il a affaire, il s'attache tantôt à l'un, tantôt à l'autre, peignant chacun d'eux avec tant de zèle qu'il paraît oublier que ce côté n'est pas le seul, qu'il l'oublie en effet. Il ne se déjuge pas pour cela. La mesure lui est chère, et pour peu qu'on la dépasse ou qu'il la dépasse lui-même, ce qui est fréquent, il cherche à y revenir, sauf à la dépasser dans le sens opposé. En bien des endroits où il semble léger, inconstant, versatile, il n'est que clairvoyant et impartial. On a présenté sa lettre à Deodati de Tovazzi comme une rétractation de ce qu'il avait écrit ailleurs sur la langue française : je n'en juge pas ainsi. Il s'était affligé de l'appauvrissement du français et s'était vivement plaint de quelques règles gênantes : il n'avait pas méconnu les merveilleuses ressources de notre langue. Plus tard, impatienté par un éloge excessif

(1) xxxvii, 30.

de la littérature italienne dans lequel le français était « déprisé », il put sans inconséquence vanter la force, la grâce, la clarté incomparable de nos grands écrivains (1).

« Les contrastes sous lesquels on représente dans l'histoire les hommes publics ne sont pas des contradictions, ce sont des portraits fidèles. Tous les jours on condamne et on admire Alexandre le meurtrier de Clitus, mais le fondateur d'Alexandrie, César le débauché qui vole le trésor public pour asservir sa patrie, mais dont la clémence égale la valeur et dont l'esprit égale le courage... J'ai quelquefois entendu dire d'un bon juge plein de goût : Cet homme ne décide que par humeur, il trouvait hier le Poussin un peintre admirable, aujourd'hui il le trouve médiocre : c'est que le Poussin a mérité de grands éloges et des critiques » (2).

(1) LIX, 265-74.

(2) *Dictionnaire philosophique*, art. Contradictions, xxviii, 208 et 220.

CHAPITRE V

'Le Critique.

Voltaire médita quelque temps sur l'art et sur les règles de l'art. Il reconnut la vanité de ces spéculations et se détermina à ne point faire un traité du beau. Au lieu de discourir avec pesanteur de ce qu'il faut sentir avec transport, il se laissa aller de bonne foi, comme le conseille Molière, aux choses qui le prenaient par les entrailles, sans chercher de raisonnements pour s'empêcher d'avoir du plaisir ou pour s'en donner. Il refusait de condamner les fautes contre l'esthétique qui font le charme du genre humain. Il refusait également de s'associer aux admirations de commande qui empêchent d'avouer aux autres et à soi-même l'ennui que l'on éprouve, et qui font pousser des exclamations nullement sincères. Quand la mer monte à l'horizon comme un mur qui enferme la vue dans un cercle étroit, on continue de répéter imperturbablement qu'elle donne le sentiment de l'infini. Voltaire n'a pas de ces partis pris. Il ne juge pas d'une œuvre par la signature et ne se passionne pas pour un nom. Une seule fois l'enthousiasme lui a imposé une réticence : c'est à propos de Cicéron. Après un magnifique éloge, arrivé aux côtés faibles de ce

grand homme, le respect l'arrête, il ne veut pas faire quelque chose qui ressemblerait à une satire.

Racine qu'il a tant goûté, tant vanté, qu'il a en toute occasion défendu si chaudement, « l'admirable Racine non assez admiré » n'échappe pas à ses critiques. Apercevant des fautes dans *Esther*, dans *Mithridate*, dans *Bérénice*, dans *Britannicus*, et même de très légères il est vrai, dans *Athalie*, Voltaire les dit sans ménagements (1).

Il écrivit avec la même sincérité les *Commentaires sur Corneille*. Aucun de ses écrits en prose ne servit de prétexte à plus d'injures. On prétendit qu'il n'avait cherché qu'à rabaisser Corneille par basse jalousie et vil intérêt : « ce fut un cri général et terrible ». Malgré les remarques très justes de Grimm, de Condorcet et de quelques autres qui s'efforcèrent de faire entendre raison au public affolé, l'accusation eut un succès qui dure encore à la fin du *xix^e* siècle. C'est pourtant, de toutes celles qui ont été intentées à Voltaire, une des plus faciles à repousser : il suffirait de rappeler les circonstances dans lesquelles il entreprit les *Commentaires*.

Il avait recueilli à Ferney une parente de Corneille. Y eut-il de l'ostentation dans son accueil ? Ses ennemis, Fréron en tête, l'ont dit, et il paraît en effet avoir pris grand soin de publier qu'il

(1) Quelques-unes de ses critiques sur *Bérénice* sont de trop. Nous aurions peine à les lui pardonner, s'il ne nous consolait par l'éloge qu'il fait de cette œuvre merveilleuse.

donnait l'hospitalité à cette jeune fille. Au milieu des luttes qu'il soutenait, le nom de Corneille sonnait bien, pouvait servir de recommandation, de défense. Aurait-il choisi ce moment pour dénigrer des œuvres qu'il avait plus que jamais intérêt à louer ? Jaloux de Corneille, impatient de sa gloire, eût-il entrepris pour l'attaquer une édition qui devait servir à doter Marie Corneille, une édition pour laquelle il désirait la sanction de l'Académie et qu'il annonçait en ces termes : Corneille sera plus honoré cent ans après sa mort qu'il ne le fut de son vivant ; c'est à moi de ne pas flétrir ses lauriers en y touchant ?

Il avait conçu les *Commentaires* comme un monument à la gloire du père de la tragédie et aussi à la gloire de la France. Ce projet faisait partie d'un projet plus vaste dont il fut occupé toute sa vie et qu'il poursuivait encore quelques jours avant sa mort en traçant à l'Académie son plan de Dictionnaire historique.

En 1734, à la fin des *Lettres philosophiques* il disait : « Quel service l'Académie française ne rendrait-elle pas aux lettres, à la langue, à la nation, si elle faisait imprimer les bons auteurs du siècle de Louis XIV épurés des fautes de langage qui s'y sont glissées (1) ! Corneille et Molière en sont pleins,

(1) Cette partie du plan de Voltaire n'est pas en harmonie avec les doctrines littéraires qui semblent prévaloir à la fin du xix^e siècle, mais elle est plus sensée que la manie d'imprimer Racine avec ses fautes d'orthographe, ou plutôt son manque d'orthographe.

La Fontaine en fourmille. Celles qu'on ne pourrait pas corriger seraient au moins marquées. L'Europe qui lit ces auteurs apprendrait par eux notre langue avec sûreté. Sa pureté serait à jamais fixée. Les bons livres français imprimés avec soin aux dépens du roi seraient un des plus glorieux monuments de la nation. J'ai ouï dire que M. Despréaux avait fait cette proposition... Mais cette idée a eu e sort de beaucoup d'autres projets utiles, d'être approuvée et négligée (1). »

Reprise par l'abbé d'Olivet, puis abandonnée de nouveau, la proposition reparut en 1761. Voltaire apprit avec plaisir par Duclos que l'Académie allait publier un recueil de nos auteurs classiques avec des notes pour fixer la langue et le goût. Il écrivit aussitôt à d'Olivet: « Eh bien! voilà votre ancien projet qui fait fortune. Rien ne sera plus glorieux... Dites-moi qui se charge de La Fontaine. Je l'avais autrefois commencé sur le projet que vous aviez, mais je ne sais ce que cela est devenu. J'ai perdu, dans mes fréquentes tournées, les trois quarts de mes paperasses. »

Ainsi, il s'était occupé de La Fontaine, et peut-être fût-il revenu à lui sans Marie Corneille. Bien qu'il ne reste rien de son travail, nous entrevoyons ce que l'ouvrage aurait été. Voltaire admirait sincèrement La Fontaine et l'a témoigné à plusieurs

(1) M. Bengesco (iv, 48, note 3) cite un passage d'une lettre du 28 décembre 1751 où il voit la première idée des *Commentaires*. Il eût fallu dire tout au plus la première tentative d'exécution.

reprises, notamment à l'article Fable du *Dictionnaire philosophique*. Il s'y trouve des critiques, mais aussi quel éloge ! Tout magnifique qu'il est, si Voltaire avait commenté La Fontaine, on aurait certainement dit que la jalousie le poussait, qu'il craignait une comparaison entre les *Contes* du fabuliste et les siens. N'avait-il pas l'audace de penser que les mauvaises fables de La Fontaine sont bien mauvaises et de ne compter parmi les autres qu'environ quatre-vingts chefs-d'œuvre (1) ?

Il semble avoir eu quelque regret à ne pas les annoter. « Plus d'un académicien, dit-il, s'offrira sans doute à remplir cette tâche aussi agréable qu'utile ; pour moi, j'imagine qu'il me convient d'oser être le commentateur du grand Corneille, non seulement parce qu'il est mon maître, mais parce que l'héritière de ce nom est un nouveau motif qui m'attache à la gloire de ce grand homme. » Il professait pour le père de la tragédie française le même respect que les Grecs pour Homère, « le premier en son genre et l'unique ». Les belles scènes qu'il mettait au-dessus de ce qui s'est jamais fait chez aucun peuple, lui causaient des transports qu'il exprima avec un plaisir évident. Les personnes qui le blâment d'avoir fait les *Commentaires* connaissent-elles bien cet ouvrage ? Je viens de le relire et suis tout réconforté, tout joyeux de

(1) XXIX, 303 ; LXIX, 102 ; XXIX, 300. Voir aussi LV, 4 : « Si on s'est servi du terme d'instinct pour caractériser La Fontaine, ce mot instinct signifiait génie. Comme poète, il avait un instinct divin ».

cette admiration si chaude et si belle. Voltaire avait déjà dignement parlé de Corneille (1) ; il l'aimait plus que jamais et dans son ravissement qu'il voulait faire partager à tout le monde, il l'exaltait encore, disant que c'est un de ces créateurs à qui seuls appartient la gloire, un génie fait pour changer et élever l'esprit de toute une nation. « Son nom seul accable les énergomènes qui se déclarent contre les spectacles (2) ».

En même temps qu'il se faisait fête de rendre hommage à son « général », il n'était pas fâché de rabattre l'orgueil des Anglais « qui se croient souverains du théâtre comme des mers, et qui mettent sans façon Shakspeare au-dessus de Corneille (3) ».

Malheureusement Corneille est « comme le chamois... Après avoir bondi sur les montagnes, il descend dans les précipices ». En se mettant à l'œuvre, Voltaire savait qu'il aurait à relever des fautes ; il

(1) Le 15 avril 1743, il avait fait remarquer à Vauvenargues les choses « si sublimes, si touchantes » qu'il y a dans Corneille. Sainte-Beuve (*Chateaubriand*, I, 399) citant cette « très belle lettre », y trouvait « le bon sens exquis et délicat et cette fois bien équitable ».

(2) LIX, 472-8, 498, 550, 585 ; LX, 67 ; XXXVIII, 554. A la p. 338 du tome I des lettres inédites publiées par Cayrol, M. François a dit en note : « On a remarqué sans doute avec quelle respectueuse admiration Voltaire parle de Corneille dans la liberté d'une correspondance intime. Ce langage semble démentir les accusations de dénigrement systématique et même d'envie qu'on lui a souvent adressées. »

(3) LX, 136, 280.

avait annoncé que ce serait une partie essentielle de son travail, mais il ne s'attendait pas à celles qu'il rencontra. Leur nombre et leur gravité l'affligèrent. Il crut devoir les signaler toutes, parce que les fautes des illustres écrivains nous instruisent, parce qu'il se souvenait du temps où le Père Tournemine lui enseignait à préférer à tout Racine une page d'*Agésilas* faiblement écrite, parce qu'en plein xviii^e siècle, le public confondait encore les beautés de Corneille avec ses défauts, enfin parce que le mauvais accueil fait à des critiques respectueuses, bienveillantes, timides (1), prouva la nécessité de parler sans réserves (2).

« Que veut dire M^{me} de Sévigné quand elle dit : Racine n'ira pas loin, pardonnons de mauvais vers à Corneille ? Non, il ne faut pas pardonner les pensées fausses, mal exprimées. » Voltaire n'avait pas voulu être un commentateur idolâtre comme ils le sont tous ; il voudrait bien à présent ne pas donner dans l'excès opposé, mais l'ennui et l'impatience le gagnent. Arrivé au second acte de *Don Sanche*, il renonce à aller plus loin : « Que dire d'un pareil galimatias ? Il faut se taire et ne pas conti-

(1) Exemple : « Quand un homme a établi sa réputation par des morceaux sublimes et qu'un siècle entier a mis le sceau à sa gloire, on approuve en lui ce qu'on censure dans un contemporain... J'avoue que je ne sais si « perfide généreux » est un défaut ou non, mais je ne voudrais pas employer cette expression. » xxxvi, 96.

(2) Il écrit pourtant à M^{me} du Deffand, le 9 mai 1764 : « J'ai été souvent très discret... je n'ai pas dit la moitié de ce que j'aurais pu dire » lxi, 427.

nuer d'inutiles remarques sur une pièce qu'il est impossible de lire. Il y a quelques beaux morceaux, nous en parlerons avec d'autant plus de plaisir que nous ressentons plus de peine à être obligé de critiquer toujours... Quel exécrationnable fatras que quinze ou seize pièces de ce grand homme ! Comment a-t-on préféré à Racine un rabâcheur de si mauvais goût ! Que Boileau avait raison de ne faire nul cas de ces amplifications de rhétorique... On ne se contredit pas quand on est en extase devant les belles scènes d'Horace et de Curiace, du Cid et de Chimène, et qu'on voit ensuite avec un soulèvement de cœur mêlé d'indignation quinze tragédies sans aucun intérêt (1). »

Une partie de ces observations avait été faite, avant Voltaire, par Boileau, par Fénelon, par Dacier, par Vauvenargues, par Racine (2), par Racine fils, par Corneille lui-même. Quelques-uns d'entre eux avaient même été plus durs que Vol-

(1) Il est bon de citer une remarque dont la justesse n'est pas encore reconnue par tout le monde : « Si vous avez pu vous résoudre à lire tout Corneille, vous aurez vu que c'est lui (et non Racine) qui a toujours cherché à être tendre. il n'y a pas une de ses pièces, j'en excepte Chimène et Pauline, où il n'y ait un amour postiche et ridicule... Ceux qui ont dit que Racine sacrifiait tout à l'amour et que les héros de Corneille étaient toujours supérieurs à cette passion, n'avaient pas examiné ces deux auteurs. » Ix, 584 ; xxxv, 521.

(2) Dans la première préface de *Britannicus*, Racine fait allusion aux jeux de théâtre d'autant plus surprenants qu'ils sont moins vraisemblables, à cette « infinité de déclamations » où l'on fait dire aux acteurs « tout le contraire de ce qu'ils devraient dire ».

taire : il défend *Héraclius* contre Racine fils, le *Cid* contre l'Académie (1) ; il avait été trouvé indulgent par Duclos. Tout en critiquant Corneille, il s'était efforcé d'excuser bien des choses. Il avait montré dans de mauvaises pièces des trésors cachés, découvert avec complaisance dans *Pertharite* le germe et l'ordonnance d'*Andromaque*, des sentiments, des vers empruntés par Racine. Il ne se décida à dire toute la vérité sur Corneille que plus de dix ans après la première édition des *Commentaires*. Aussi ne s'attendait-il pas à l'orage qui se déclancha contre lui. D'Alembert, qui trouvait les pièces de Corneille froides, boursoufflées, peu théâtrales, mal écrites, mais qui se gardait bien de l'avouer, lui expliqua que son grand tort était de n'avoir pas pris assez de ménagements pour avertir les gens de l'ennui qu'elles leur causaient ; il lui conseilla de ne pas donner prise aux sots et aux malintentionnés et d'être plus sur ses gardes. D'Argental écrivit dans le même sens. « Je ne puis aller contre mon cœur, répondit Voltaire... Le nom de Zoïle me pique, il est très injuste. Je vais au delà des bornes quand je loue Corneille et en deçà quand je le critique. Est-ce à vous à me conseiller de la faiblesse ? Que m'importe que le préjugé crie ! Je ne pense qu'au vrai et à l'utile... Je voudrais qu'on vous donnât à commenter *Othon*, la *Toison d'or* ! »

(1) LX, 110. Il approuve l'expression : « Instruisez-le d'exemple » que l'Académie condamnait.

Au milieu des clameurs poussées contre lui, il eut un dédommagement précieux dont je n'ai pas trouvé trace dans sa correspondance. « Il en veut à tous les piédestaux ; je gage que ses notes seront autant de satires », avait écrit Diderot, le 12 août 1762. Le 3 octobre, il se corrigea en ces termes : « Voltaire m'a envoyé son *Commentaire*... Je n'ai pu m'empêcher de lui dire que cela était vrai, juste, intéressant et beau parce que c'est la vérité. Seulement je lui ai trouvé plus d'indulgence que je n'en aurais eu : il n'a pas repris tout ce qui m'a semblé répréhensible » (1).

Énumérant les grands hommes du XVII^e siècle, Voltaire mettait en première ligne celui dont il venait de faire hardiment la critique : « Je me regarderai comme un barbare, comme un esprit faux et bas.... quand je pourrai oublier la force majestueuse des belles scènes de Corneille, » disait-il en 1769 (2).

Au début d'un article du *Siècle de Louis XIV*, il expliquait que, pour Fontenelle seul, il ferait exception à la règle de ne parler d'aucun écrivain vivant : « Cela suffit, dit Fontenelle ; quoi que M. de Voltaire ait pu dire après un tel début, je suis content ». Si Corneille avait su tout ce que Voltaire

(1) « Voltaire, dans ce commentaire grammaticalement si léger, met pourtant le doigt sur les grands points et fait remarquer à merveille les principales et essentielles marques du chef-d'œuvre. » Sainte-Beuve, *Port-Royal*, I, 134.

(2) XLVI, 406.

disait de lui, il aurait pu, comme son neveu, se déclarer satisfait.

Il faut rapprocher du *Commentaire* ce que Voltaire a écrit sur un autre grand poète.

Il avait appris à la France le nom et le génie de Shakspeare (1). Pour sentir l'audace d'une pareille importation, songez à la discipline qui pesait sur la littérature française. Boileau croyait faire quelque chose de très nouveau et de hardi en parlant de la plume blanche que le roi avait à son chapeau. Il prenait contre La Mothe la défense du « flot épouvanté » de Racine, mais il trouvait trop fort pour notre langue le passage d'Homère où l'eau semble sourire à la vue de Neptune.

Rien peut-être ne prouve mieux l'intelligence de Voltaire, la sûreté de son goût, sa largeur de vue, sa liberté d'esprit, que la façon dont il comprit certaines scènes de Shakspeare auxquelles il avait été si mal préparé. « Avec quel plaisir n'ai-je pas vu à Londres la tragédie de *Jules César*, disait-il à Bolingbroke. Parmi les fautes des poètes grecs et des vôtres, on trouve un vrai pathétique et de singulières beautés... Si quelques Français qui ne les connaissent que par des traductions et par ouï-dire les condamnent sans restriction, ils sont comme des aveugles qui assureraient qu'une rose ne peut

(1) En 1735, le nom même de Shakspeare était si inconnu en France que Voltaire écrivait à Cideville : Un auteur anglais qui vivait il y a cent cinquante ans, Shakspeare...
LII, 103.

avoir de couleurs vives parce qu'ils en compteraient les épines à tâtons (1). »

Il citait des passages de *Jules César* pleins de grandeur, de force, de beautés vraies (2). « Dès la première scène, je commençai à être ému... Malgré tant de disparates ridicules, la pièce m'attachait... Des traits sublimes y brillent comme des diamants sur de la fange... J'aimais mieux ce monstrueux spectacle que de longues confidences d'un froid amour ou des raisonnements de politique encore plus froids. »

« On croirait qu'*Hamlet* est le fruit de l'imagination d'un sauvage ivre, mais parmi ces irrégularités grossières on trouve des traits dignes des plus grands génies. Il semble que la nature se soit plu à rassembler dans la tête de Shakspeare ce qu'on peut imaginer de plus grand et de plus fort.. Quand je commençai à apprendre l'anglais, je ne pouvais comprendre comment une nation éclairée pouvait admirer un auteur si extravagant, mais dès que j'eus une plus grande connaissance de la langue, je m'aperçus que les Anglais avaient raison... Tel est le privilège du génie, il s'égare, mais il laisse loin derrière lui tout ce qui n'est que raison et exactitude (3). »

(1) II, 355-6.

(2) « Y a-t-il rien de plus beau que le discours de Brutus ? »
VII, 521.

(3) V, 488 ; X, 420. — Et encore : « Shakspeare, génie plein de force et de fécondité, de naturel et de sublime... Il

L'éloge de Shakspeare parut d'abord en France un crime de hautetrahison. Puis, l'Angleterre étant devenue à la mode, les mêmes gens qui s'en étaient irrités furent fanatiques de ce qu'ils avaient sifflé, comme ceux qui défendaient, il y a quelques années, d'applaudir Wagner, se pâment aujourd'hui à l'audition d'œuvres restées inintelligibles pour eux, ou comme on paie cent mille francs une toile de Corot dont on ne voulait pas hier à vil prix. Ce ne fut plus seulement en Angleterre que Shakspeare fut préféré à Corneille et à Racine. Voltaire, que ce parallèle agaçait au delà de la Manche, le trouva déplacé en deçà. Il commençait à perdre patience, quand une lettre de M^{lle} Clairon acheva de l'exaspérer. La Comédie-Française proposait de tendre le théâtre en noir et de mettre un échafaud sur la scène au troisième acte de *Tancrède*. Plusieurs amis de Voltaire insistaient pour faire adopter ce projet. Voltaire, qui le jugea abominable, l'attribua à l'influence de Shakspeare. Il avait été le premier à réclamer une mise en scène moins pauvre que celle à laquelle on était accoutumé en France, mais il ne comprenait pas que le public français pût adopter « la barbarie anglaise. L'intérêt doit être dans les choses qu'on dit et non pas dans de vaines décorations. L'appareil, la

a de si belles scènes, des morceaux si grands et si terribles... Si vous aviez vu jouer la scène entière telle que je l'ai vue, nos déclarations d'amour et nos confidents vous paraîtraient de pauvres choses auprès. » xxxvii, 220 ; lII, 112.

pompe sont nécessaires quand il en résulte quelques beautés, quand toutes ces choses redoublent le nœud et l'intérêt... On court risque d'avilir la scène française et de ressembler aux barbares anglais par leurs mauvais côtés. Je vous conseille de ne pas souffrir d'appareil que celui qui est nécessaire (1) ».

A partir de ce moment, il fut en lutte avec les anglomanes. Toutefois, dans le *Dictionnaire Philosophique*, il répéta que, malgré des pages absurdes, Shakspeare est un génie, que l'on trouve chez lui des morceaux qui élèvent l'imagination et pénètrent le cœur : « C'est la nature qui parle, c'est du sublime » (2). Ce fut seulement en 1776, quand

(1) XLVIII, 409 ; XL, 247 ; XLI, 473 ; LIX, 80, 99, 101, 170, 176, 181. La question de la mise en scène n'étant pas encore vidée, quelques textes de plus ne sont pas inutiles : « Quand je parle d'une action théâtrale, je parle d'un appareil, d'une cérémonie, d'un événement nécessaire à la pièce, et non pas de ces vains spectacles, de ces ressources du décorateur qui suppléent à la stérilité du poète et qui amusent les yeux quand on ne sait pas parler à l'oreille et à l'âme. J'ai vu à Londres une pièce où l'on représentait le couronnement du roi dans toute l'exactitude possible... J'ai quelquefois entendu dire : Ah ! le bel opéra, on y voyait plus de deux cents gardes ! Quatre beaux vers valent mieux dans une pièce qu'un régiment de cavalerie... Gardons-nous de chercher dans un grand appareil et dans un vain jeu de théâtre un supplément à l'intérêt et à l'éloquence... Que le décorateur ne l'emporte pas sur l'auteur ». Quatre beaux vers valant mieux que « quarante belles attitudes », le premier mérite d'un acteur est de se faire entendre. S'appela-t-il Lekain, si on ne l'entend pas, Voltaire le relègue dans les rôles muets. v, 486 ; VIII, 192 ; LVI, 617.

(2) XXVII, 79.

Letourneur eût sacrifié à Shakspeare tous les auteurs français, que Voltaire, non content d'étaler les sottises, le faux bel esprit de *Roméo et Juliette* et les ordures d'*Othello*, se mit à injurier la nouvelle idole du public. On était en pleine bataille. Chargé de sonner la charge, c'est-à-dire de lire la lettre de Voltaire à l'Académie, d'Alembert déclarait que Shakspeare ou Racine devait rester sur la place. Comme les héros d'Homère, les combattants en vinrent aux gros mots. Jamais question ne fut plus mal posée et plus mal discutée. Est-ce la faute de Voltaire si elle avait pris une tournure tragique ? Et surtout, est-ce dans les pages écrites à ce moment, qu'il convient de chercher ce qu'il pensait vraiment de Shakspeare (1) ?

A tout prendre, Voltaire voit presque toujours

(1) Non seulement il discerne, en partie au moins, les beautés qui sont chez Shakspeare, mais il en aperçoit chez des poètes d'un accès plus difficile pour lui. Il note chez Dante et chez Pétrarque des traits « semblables à ces beaux ouvrages des anciens qui ont à la fois la force de l'antiquité et la fraîcheur du moderne ». Il voit chez Dante des « vers si heureux qu'ils n'ont pas vieilli et ne vieilliront jamais ». Les froides allégories de Milton le déçoûtent, mais Adam et Ève dans le Paradis reçoivent de lui cette noble louange : « Comme il n'y a point d'exemple d'un pareil amour, il n'y en a point d'une pareille poésie ». — Dans les notes de *Don Juan*, Byron s'irrite contre ceux qui appellent Voltaire un écrivain superficiel, et cite un long morceau de Lord Holland dont voici quelques lignes : Till Voltaire appeared, there was no nation more ignorant of his neighbours' literature than the French. There is no writer to whom the authors of other nations, specially of England, are so indebted for the extension of their fame... There is no critic who has employed more time, wit, ingenuity and diligence in pro-

clair tant qu'il regarde en arrière par delà le XVIII^e siècle (1).

Ses critiques sur l'*Esprit des Loix* ont été trouvées injustes, irrespectueuses. A dire vrai, quelques-unes sont excessives, la discussion l'a entraîné plus loin qu'il ne convenait ; sur certains points il a parlé trop légèrement, mais à tout prendre, il est équitable, judicieux. S'il dit que Montesquieu est souvent plus spirituel qu'exact ; s'il regrette que cet homme, « supérieur dans ses pensées ingénieuses et profondes », ne se soit pas asservi à l'ordre et à la méthode nécessaires, il n'oublie pas que « respectable jusque dans ses chutes », Montesquieu se relève bien vite « pour monter jusqu'au ciel ». Il combat « ce beau génie » à regret et en

moting literary intercourses between country and country and in celebrating in one language the triumph of another. Yet by a strange partiality he is constantly represented as the enemy of all literature but his own... Those who feel such indignation at his misrepresentations and oversights, would find it difficult to produce a critic in any modern language who in speaking of foreign literature is better informed or more candid than Voltaire. — Chateaubriand a très bien expliqué les apparentes contradictions de Voltaire en ce qui touche Shakspeare et s'est même approprié le « sauvage ivre », sans ce que Voltaire y ajoute. — M. Jules Lemaitre remarque « ce qu'il y a de monstrueuse et presque inepte rhétorique » chez Shakspeare et ses contemporains, « ces barbares ivres du vin latin de la renaissance ».

(1) Dans sa jeunesse, il ne goûtait pas Rabelais, s'étonnait de l'entendre louer par le Régent ; mais en 1758, il regrette d'avoir médité de lui, le lit avec « un plaisir extrême », relit des chapitres jusqu'à les savoir presque par cœur. LVIII, 202, 356-7.

contrariant son propre goût. Il est « en général pénétré des maximes de l'*Esprit des Lois* ». Les jésuites et les jansénistes sont hostiles, mais « presque tous les juges naturels d'un tel livre le regardent comme le code de la raison et de la liberté ». Ce devrait être « le bréviaire de tous ceux qui sont appelés à gouverner ». C'est un de ces ouvrages de génie qui font désirer la perfection(1); livre defectueux, « mais plein de choses admirables qui méritent les remerciements du genre humain; malgré ses défauts, il doit toujours être cher aux hommes » (2).

En relisant l'article de Montesquieu sur le gouvernement anglais, Voltaire a envie de jeter le sien au feu(3). Mais sa lucidité ordinaire lui fait souvent défaut quand il parle de ses contemporains.

Il est trop sévère pour son époque. Cette société si spirituelle lui déplaisait et par l'abus qu'elle faisait de son esprit et par l'indulgence qu'en dépit de cet esprit elle avait pour de pitoyables sottises (4). On comprend sans peine la mauvaise humeur qu'il ressentait en voyant le public

(1) L, 103, 108 ; XL, 588 ; LIII, 5.

(2) Cette conclusion se trouvait déjà en 1762 dans les *Idées républicaines* (XL, 594). Elle fut reproduite presque textuellement en 1768 dans l'ABC (XLV, 24).

(3) XLVII, 26.

(4) Entre autres exemples, on peut citer le poème en cinq ou six mille vers intitulé : *Nouveau conte de ma mère l'oisie, ou les enluminures du jeu de la Constitution*. L'éloge qu'en fait Marais donne une idée du poème et des lecteurs qui s'en délectaient.

s'engouer d'œuvres méprisables et s'occuper, pendant des années, de plaisanteries ignobles toujours répétées. Voltaire n'était pas seul à se plaindre, à trouver que l'on raisonnait trop, que l'on manquait de gaîté, de grâce, d'imagination (1). Il est naturel qu'il se fâchât des efforts faits pour surprendre les lecteurs, des tours de force par lesquels les Arlequins de la littérature cherchaient à ébahir les passants (2).

Ce que je m'explique moins, c'est que, n'étant pas un esprit chagrin, un détracteur obstiné de son siècle, sachant garder confiance en l'avenir au milieu des hontes et des misères du règne de Louis XV, il nous ait condamnés à une sorte de barbarie littéraire. Nisard a avoué qu'après Louis XIV, s'il y avait eu des pertes, nous avions en revanche fait des gains incontestables. Sainte-Beuve a dit que de toutes les lettres, et en général de tous les écrits de Port-Royal et du *xvii^e* siècle,

(1) *xxviii*, 341 ; *lii*, 26. « Mille raisonneurs, plus de gaîté. Le raisonner tristement s'accrédite... Comment voulez-vous que la société soit agréable avec ce fatras pédantesque ? La sagesse en nos jours a sur nous tant d'empire que nous avons perdu la faculté de rire... Ce mal de la raison que je hais d'un si bon courage. » *lvii*, 656 ; *lxi*, 293 ; *xiv*, 231 ; *xiii*, 215-6. — D'Alembert parle de même du faux bel esprit qui règne autour de lui, des conversations qui n'ont plus ni chaleur ni gaîté. « Que le public est bête, que la bonne société est de mauvais goût, s'écrie *M^{lle}* de Lespinasse... Si vous saviez ce qui amuse, ce qui attache ; c'est le chef-d'œuvre du mauvais ton, un jargon inintelligible. »

(2) Il dit ceci à propos de Marat. *l*, 21.

Pascal excepté, on peut retrancher presque la moitié sans leur faire perdre quant au sens et en aidant beaucoup à l'agrément ; que le goût de la parfaite sobriété ne passa à tous les gens d'esprit qu'au XVIII^e siècle, et que Voltaire y donna la mesure. Ce fait avait été constaté par d'Argenson : il n'approuvait le goût de son temps que « dans l'ennui qui avait pris de l'éloquence longue et pédantesque ».

Un tel progrès n'appartient guère à un âge de décadence, et aurait dû toucher l'homme en qui il se personnifie. Cela n'empêcha pas Voltaire de dire en 1735 : « Les belles-lettres périssent à vue d'œil. Tout tombe, tout s'en va.... Quelle barbarie ! La nature est épuisée ». En 1752, il n'attend plus que des ouvrages médiocres. En 1761, la langue commence à se corrompre. En 1768, l'horrible corruption de la langue infecte tous les livres nouveaux. En 1778, à propos d'une ligne qu'il n'a pu déchiffrer, il n'est pas étonné de recevoir une lettre illisible, dans un temps où les auteurs écrivent pour n'être pas entendus. Après avoir assisté dans sa jeunesse à la fin du siècle d'Auguste, il est à la fin de sa vie dans le Bas-Empire (1). Le torrent de bêtises qui

(1) *LII*, 26, 33 ; *LVI*, 138 ; *LIX*, 407 ; *LXIV*, 550 ; *LXX*, 418, 423. A ces passages on pourrait en joindre une foule d'autres. En voici quelques-uns : « La décadence du bon goût, le brigandage de la littérature me font sentir que je suis né citoyen... Je suis au désespoir de voir une nation si aimable, si prodigieusement gâtée... Les lauriers se séchèrent dans une terre épuisée, il n'en resta qu'un tout petit nombre dont les feuilles étaient d'un vert pâle et mourant.

inonde la nation le met en colère. La décadence « arrivée à sa dernière période » lui fait une peine qui hâtera sa mort. Dans sa mauvaise humeur il va jusqu'à refuser à son époque les titres auxquels elle a un droit incontestable : « La précision, la clarté, sont passées de mode » (1).

Ces plaintes sont de tous les temps. Cicéron gémissait de même, et, s'il se peut, encore plus mal à propos (2). De nos jours aussi, on parle de notre décadence. Souvenons-nous que les gens les plus habiles souvent sont bien mauvais juges de leurs contemporains ; M^{me} du Deffand croyait qu'au bout de quelques années les lettres de Voltaire seraient peu lues et peu considérées (3), et Voltaire lui-même ne voyait dans *Candide* qu'un badinage regrettable, une « coïonnerie ».

La décadence fut produite... Si l'on continue, la langue redeviendra barbare. Le théâtre l'est déjà. » LIII, 634 ; XXXIV, 176 ; XXIX, 498-501. « Cette foule d'écrits insipides en prose et en vers qui nous accablent et nous déshonorent, ce déluge de nouvelles et d'années littéraires, ces dictionnaires de mensonges dictés par la faim, par la rage, par l'hypocrisie, tout doit nous faire voir combien nous dégénérons. » LXVIII, 483.

(1) LXIV, 351 ; LXVII, 365.

(2) « Vides exaruisse jam veterem urbanitatem, ut Pomponius noster suo jure possit dicere : Nisi nos pauci retineamus gloriam antiquam... Veni igitur ne tamen semen urbanitatis ima cum republica intreat ».

(3) Lettre à Walpole, 12 avril 1779.

CHAPITRE VI

L'Historien.

On a raison d'opposer l'*Essai sur les mœurs* au *Discours sur l'histoire universelle*. Le tableau tracé par Voltaire fait bien sentir ce qu'il y a de puéril dans l'effort de Bossuet pour tout subordonner à Jésus-Christ, dans son éternel recours à ce Dieu qui tantôt retient nos passions, tantôt leur lâche la bride, qui s'amuse à fabriquer les conquérants et les législateurs, qui tour à tour, en machiniste consommé, éclaire notre sagesse, étend ses vues, l'abandonne à ses ignorances, l'aveugle, la précipite et la confond par elle-même.

Mais pour connaître tout entière « la révolution faite par Voltaire dans la manière d'écrire l'histoire » (1), il faut à Bossuet joindre d'autres écrivains, l'estimable Mezeray, Vély, le Père Daniel. Comme le dit Chateaubriand, les historiens ne s'occupaient que des prêtres, des nobles et des rois. Les batailles remplissaient leurs livres ; la mode imposait ces récits à tel point que Voltaire ne sut pas d'abord s'en exempter assez. Il s'est reproché de leur avoir laissé trop de place dans son

(1) Ce sont les expressions de Condorcet.

Charles XII. Plus tard il se dispensa de donner audacieusement la relation de combats dont les généraux auraient eu bien de la peine à rendre un compte exact, et s'affranchit de ce fatras de détails de guerre qui, de leur temps, causent tant de malheurs et tant d'attention, et qui, au bout d'un siècle, ne causent plus que de l'ennui. Il enseigna qu'une lieue en carré défrichée est plus remarquable qu'une plaine jonchée de morts. Au lieu de se borner à relater des négociations et des guerres également stériles, il étudia l'histoire de l'humanité ; il se proposa de peindre la vie des peuples à la place de celle des princes et des cours, de considérer le sort des hommes plutôt que des séries de rois qui ne servent qu'à charger la mémoire (1).

Bien que la philosophie de l'histoire professée par Bossuet soit encore adoptée par trop de personnes, ainsi que M. Renan le constatait récemment, il n'est pas indispensable de rappeler ce que Voltaire était réduit à dire du labarum de Constantin, de l'ampoule apportée à Clovis par un pigeon, des

(1) LH, 475 ; xxv, 11 ; lvi, 16 ; xxxix, 565 ; xli, 133 ; xxiv, 28 ; xvi, 445 ; xxxix, 581. — Après avoir lu trois ou quatre mille descriptions de batailles et la teneur de quelques centaines de traités, il n'était guère plus instruit qu'avant. Sa mauvaise humeur lui fait dire : « Qu'importe que ce soit l'aile gauche ou l'aile droite qui ait plié à Montlhéry » ? Ce n'est pas qu'il ne sache raconter une bataille : Nisard a loué dans *Charles XII* la tactique intelligible pour tout le monde, sans l'affectation de stratégie qui, sous la plume d'un homme de lettres, dénote la prétention et inspire la défiance.

miracles faits pour les Croisés et de tant de fables dont le fanatisme et la crédulité nous ont encombrés (1). Si la plupart des historiens persistent à accorder aux manœuvres de la diplomatie et des armées plus d'attention qu'il ne convient, l'exemple de Voltaire n'a cependant pas été inutile : on accorde qu'il n'y a pas, dans tout le *xvi^e* siècle, d'événement politique ni militaire qui ait eu sur le sort des hommes une influence comparable à celle du *Pantagruel* ou des *Essais*, et que le *Cid* et les *Provinciales* exigent d'un historien au moins autant d'attention que le traité de Westphalie ; on n'est même pas très éloigné d'avouer avec Voltaire qu'un arrêt du Conseil qui met hors de prison de malheureux détenus, est plus essentiel que telle ou telle bataille (2).

Attachons-nous à des vérités que l'on méconnaît davantage.

Voltaire veut qu'une histoire soit aussi courte que possible : il ne regarde les gros livres que comme des dictionnaires. Il tâche de peindre d'un trait ce que d'autres délaient en volumes. Il sent le prix des détails qui révèlent avec force, avec précision, le caractère d'une époque, le rôle d'un grand homme ; il les recherche avec soin, met en relief tous ceux dont on peut tirer quelque enseignement. Il mentionne des circonstances peu importantes de l'enterrement de Duguesclin, parce qu'elles mon-

(1) XVIII, 473-5.

(2) LII, 19, 62.

trent l'esprit de la chevalerie : à ce titre il ne dédaigne pas la bénédiction donnée aux chevaux. Il n'oublie pas le morceau de pain noir et moisi mangé par Charles XII devant ses troupes, trait tout petit si ce qui augmente le respect et la confiance peut être petit. Il recueille de très infimes particularités, parce qu'elles font connaître les anciennes mœurs, ou bien, par exception, pour prouver avec quel scrupule il écrit. Mais il ne permet pas que

Des riens approfondis dans un long répertoire
Sans éclairer l'esprit surchargent la mémoire.

Il redoute l'air rebutant de la compilation. La vérité qu'il recherche n'est pas cette vérité de détails qui ne caractérisent rien, qui n'apprennent rien, qui ne sont bons à rien. La multitude des petits faits n'est précieuse qu'aux petits esprits. Il ne peut les souffrir et proteste en toute occasion contre la démangeaison de transmettre à la postérité des choses inutiles, « cette vermine qui tue les grands ouvrages » (1).

(1) xxv, 12 ; xxiv, 25 ; liii, 305 ; xvi, 385 ; xxiv, 182 ; xxv, 131 ; lii, 304-6 ; xx, 194 ; xiv, 234 ; lvii, 553 ; xx, 563 ; xix, 174 ; xxiv, 14 ; lvi, 4 ; liii, 304. — Et encore : « Les petits détails dont il n'y a que les petits esprits qui se soucient ». xxiv, 23. « Ils étouffent l'intérêt. » lvi, 250. Il faut éviter « la discussion ennuyeuse des petites circonstances qui entrent dans les grands événements quand elles ne sont pas essentielles. » lix, 619. « Les petites particularités doivent être anéanties sous les grands événements. » xviii, 195. — Il faut « écarter la multitude des petits faits pour laisser voir les seuls considérables et, s'il se peut, l'esprit qui les a conduits. » xix, 403.

Il va grand train, saute à pieds joints sur toutes les minuties, ne veut écrire que ce qui a causé des révolutions, ce qui sera important dans cent années (1).

Rabelais enregistre la couleur d'une puce : « C'est belle chose être en tous cas bien informé ! » Tel n'était pas l'avis de Voltaire. Il regardait comme perdu le temps que l'on employait à chercher si Mahomet avait deux ou trois mois à la mort de son père, s'il était né d'une branche cadette ou d'une branche aînée, si le comte de Moret, fils de Henri IV, vécut jusqu'en 1693 sous le nom de l'ermite frère Saint-Jean-Baptiste, si Marguerite de Valois accoucha secrètement de deux enfants.

Il ne lui semblait pas nécessaire de savoir que la chapelle du château de Stockholm était dans l'aile nouvelle du côté Nord, qu'il s'y trouvait deux tableaux qui sont dans l'église de Saint-Nicolas, que les sièges étaient couverts de bleu les jours de sermon, qu'ils étaient les uns de chêne, les autres de noyer, et qu'au lieu de lustres il y avait de petits chandeliers plats (2).

(1) LII, 115 ; LIII, 304. — A la fin de sa dernière lettre à ses commettants, Mirabeau trace le plan du *Courrier de Provence* en termes qui semblent empruntés à Voltaire : il annonce qu'on évitera la pesante exactitude qui tient compte du matériel d'une séance et en laisse échapper l'esprit. Il promet de donner « ce qui peut intéresser dans tous les temps », et non les détails minutieux que la curiosité fait supporter un jour.

(2) LIV, 626. Si, après avoir dit : « il est peu important que l'on ait porté un manteau par-dessus une soutane », il

« Voltaire, dit Renan, a fait plus de tort aux études historiques qu'une invasion de barbares. Il a découragé les bénédictins et si pendant cinquante ans, la collection de Dom Bouquet s'est vendue chez les épiciers au poids du papier, si l'*Histoire littéraire de la France* s'est arrêtée, c'est sa faute » (1). « On dédaignait les doctes compilations, les grands recueils de textes, le lent travail de la critique, Voltaire raillait les bénédictins », dit Taine.

La vérité est qu'en 1733, Voltaire a écrit : « Les infatigables et pesants bénédictins vont donner en dix volumes in-folio que je ne lirai pas, l'histoire littéraire de la France » (2). Un des premiers devoirs de l'historien est, selon lui, de ne pas ennuyer et les bénédictins y manquaient gravement. De plus, leurs dissertations dénotaient souvent une complète inintelligence des textes qu'ils éditaient (3). Voltaire a pu s'égayer de leur crédulité et de leur lourdeur, mais il respectait leurs travaux (4). Il estimait que rien n'est plus utile que les recherches

fait néanmoins des questions sur cette mode, c'est que dans les estampes de la collection Oléarius il a remarqué un habillage très noble et que les renseignements qu'il demande sont intéressants pour l'art.

(1) *Nouvelles études d'histoire*, p. 462.

(2) Ce n'était pas un jugement, puisque l'ouvrage, qui est in-quarto, n'avait pas paru.

(3) Voir ce qu'Augustin Thierry pensait des dissertations contenues dans les premiers volumes des *Scriptores rerum gallicarum*.

(4) xli, 159. -

laborieuses de Dom Calmet qui ne pense pas, mais qui, en mettant tout dans un grand jour, donne beaucoup à penser (1). En 1754, exécutant un projet formé depuis longtemps, il s'enferme avec lui dans l'abbaye de Sénones et y passe plusieurs semaines à étudier Dom Mabillon, Dom Martène, Dom Thuillier, Dom Ruinart, « qui à la vérité sont des antiquailles, mais des antiquailles bien respectables. Je me suis fait bénédictin au milieu d'une bibliothèque de douze mille volumes, écrit-il à d'Argental ; je quitterai le cloître dès que vous me l'ordonnerez, mais je ne le quitterai que pour vous ». S'il avait méprisé l'érudition, il n'aurait pas dit en parlant de Ducange : « De pareils hommes méritent notre éternelle reconnaissance. » (2)

En lisant le *Siècle de Louis XIV*, d'Argenson mit en note : Voltaire sait tout, parle de tout en expert. M. Félix Ravaisson a confirmé ce jugement : il a trouvé que parfois Voltaire se trompe sur les dates et sur l'orthographe des noms,

(1) XIX, 73. Il ne veut pas qu'on médise de Dom Calmet dont les fatras ne sont pas inutiles. LVI, 477. Il n'y a pas ombre de raillerie dans ce qu'il dit, à propos de Ruinart, sur les bénédictins qui ont tiré de dessous terre les décombres du Moyen-Age. XIX, 192.

(2) LVI, 471, 465 ; XIX, 102. — Voir sa curieuse lettre au libraire Briasson sur les manuscrits du ^{x^e} et du ^{xⁱ^e} siècle, et sur la nécessité de les consulter. LVII, 21. Il dit ailleurs, xv, 369, que la grossièreté même des chroniques du Moyen-Age fait voir l'esprit du temps dans lequel elles ont été faites et que les légendes elles-mêmes apprennent à connaître les mœurs.

mais que pour les faits il est bien informé et exact (1).

Il passe pour connaître moins bien les temps qui ont précédé le xvii^e siècle. Robertson, qui l'avait pris pour guide, dit au contraire que si les sources étaient indiquées dans l'*Essai sur les mœurs*, une grande partie de ses recherches lui eût été épargnée et beaucoup de lecteurs, pour qui Voltaire n'est qu'agréable et intéressant, verraient en lui un historien aussi savant que profond.

On a beaucoup parlé de ses inexactitudes en matière d'exégèse biblique. Les ayant cherchés dans le recueil que l'abbé Guénée a donné sous le nom de quelques Juifs portugais, je les ai trouvées moins nombreuses et moins graves que je ne m'y attendais.

« Comme l'a fait remarquer M. Renan, Voltaire, un siècle avant l'école allemande, a reconnu la date exacte du premier code religieux d'Israël. Il n'est pas jusqu'à une des hypothèses les plus hardies de l'école moderne, celle qui attribue une partie du *Pentateuque* au prophète Jérémie, qui ne se trouve déjà dans l'*Examen de Bolingbrok*. Un siècle de dissertations allemandes et de discussions à n'en pas finir, ont amené la science à la formule qu'avait jetée en passant le formidable bouffon, et Gavroche s'était trouvé d'un siècle en avance sur toutes les universités d'Allemagne ». Comment James Dar-

(1) *Archives de la Bastille*, iv, 2, note. Et aussi iv, 74 : « Voltaire est très exact quant au fond des choses ».

mesteter qui parlait ainsi, a-t-il pu, en même temps, dire que Voltaire, génie inintelligent, avait aperçu la vérité sans la comprendre et que Reuss avait eu raison de ne pas même prononcer son nom dans l'histoire de l'exégèse ?

La lecture d'un petit nombre de pages de l'*Essai* et du *Dictionnaire Philosophique* aurait dispensé Augustin Thierry de la peine qu'il eut à refaire son éducation historique. La proposition fameuse : Clovis a fondé la monarchie française, n'aurait pas été, sous la Restauration, une sorte de dogme, si l'on s'était souvenu du chapitre de Voltaire sur le début de notre histoire et de l'article où, en quelques mots, est indiqué presque tout ce qu'il y a de plus important et de moins contestable dans les *Lettres sur l'histoire de France*, au sujet des Francs, de leurs noms, de leurs chefs, de la loi salique (1).

Il est remarquable, dit M. Guérard, que Voltaire en faisant l'argent huit fois plus abondant au xviii^e siècle qu'au temps de Charlemagne, ait approché de la vérité plus que personne avant lui (2).

(1) xv, 239 ; xxxi, 60. Voir aussi xxix, 477. Dans la préface des *Études historiques*, Chateaubriand dit que les écrivains antérévolutionnaires avaient dans la tête le type d'une grave monarchie toujours la même marchant carrément depuis Clovis avec trois ordres et un Parlement en robe longue, que « si nous apercevons les faits sous un autre jour », cela ne tient pas à la force seule de notre intelligence ; « nous venons après la monarchie tombée ». Voltaire avait su s'affranchir de ces préjugés et Chateaubriand n'aurait pas du l'oublier.

(2) Prolégomènes du *Polyptique d'Irminon*, p. 953,

On a cru découvrir, il y a quelques années, que pendant dix siècles, chaque génération croyait être celle qui devait assister à la fin du monde, que l'attente de cette catastrophe ne fut pas un phénomène spécial à l'an mil. Voltaire le savait et l'avait montré (1).

Il avait aussi averti qu'il est essentiel de faire sur les États généraux une observation que l'on ne faisait pas, et dont, à la fin du *xix^e* siècle, nous n'avons pas encore su tirer tout le parti possible, à savoir que la France est le seul pays du monde où le clergé ait formé un ordre dans l'État. Voltaire en indique les conséquences avec une sagacité frappante (2).

A plusieurs reprises, il a parlé de Roland. Il le nomme quatre fois au moins. Trois de ces passages se trouvent dans l'*Essai sur les mœurs*, aux endroits où, à défaut de tout renseignement, on le chercherait d'abord ; ils sont exactement mentionnés à la table analytique qui accompagne l'*Essai* dans plusieurs éditions. Le quatrième passage est indiqué dans la table dressée par Miger pour l'édition Beuchot (3). Malgré cela, un éditeur de la *Chanson de Roland*, professeur à l'École des Chartes, assure

(1) xv, 442.

(2) xvi 442.

(3) Voici ces quatre textes : « L'arrière-garde fut défaite à Roncevaux... Là périt Roland ; c'est l'origine des fables qu'on écrivit au *xi^e* siècle », xv, 408. — « Taillefer chanta la chanson de Roland qui fut si longtemps dans la bouche des Français », xvi, 43. — A la bataille de Bouvines,

que Voltaire ne connaît pas Roland « même de réputation ».

Non seulement Voltaire connaît Roland, mais il n'ignore pas *Guillaume au Court-Nez*, il sait l'importance de cette geste (1).

Pourquoi fait-on si grand bruit des erreurs de Voltaire, tandis qu'on remarque si peu celles de Montesquieu qui sont bien autrement grosses ?

C'est que, sans l'avouer, on a contre Voltaire la même rancune qu'avaient contre Zadig les savants de Babylone. Un jour où ils se disputaient furieusement sur la défense de manger du griffon, les uns soutenant que le griffon n'existe pas, les autres qu'il existe, puisque Zoroastre le prohibe, Zadig coupa court à la querelle par ces mots : Vous croyez au griffon ? n'en mangez pas si vous le rencontrez. Vous n'y croyez pas ? par conséquent la loi ne vous gêne pas, laissez-la en paix. Il est clair que les savants qui avaient de gros volumes écrits ou à écrire pour ou contre les griffons, ne durent pas être contents. Zadig faillit être empalé. Les scribes qui profitent d'une inscription obscure, incomplète, d'un mot mal transcrit ou effacé, pour argumenter à perte de vue et résoudre des questions insolubles,

Philippe-Auguste fit chanter un psaume : « auparavant, les Français chantaient des vers en l'honneur de Charlemagne et de Roland », xvi, 129. — « L'arrière-garde est taillée en pièces à Roncevaux... Là périt, dit-on, Roland, si célèbre par son courage et sa force incroyable », xxiii, 55.

(1) LVII, 21. Voir comme il s'intéresse aux travaux de Lacurne de Sainte Palaye ; lettre à Thieriot, 30 août 1756, dans la Correspondance publiée par Cayrol.

ne pardonneront jamais à Voltaire de s'être moqué de leurs efforts pour deviner qui prit le premier lavement, qui porta la première chemise, qui fut premier vendeur d'orviétan (1).

Il appelle impertinents les demi-savants capables de trouver l'invention de l'imprimerie et de la poudre à canon dans Pline et dans Athénée. Il ne pense pas que la philosophie de l'histoire consiste à chercher midi à quatorze heures, à vouloir déterrer au loin les causes des événements, quand on les a tout près, sous la main, à fleur de terre. Pourquoi s'ingénier à découvrir dans la Forêt-Noire les commencements de la Constitution d'Angleterre ? Cela est ridicule. Il se défie de tout ce qu'on écrit sur les origines lointaines, y compris celles de notre Parlement (2). Il n'en voit aucune bien claire. Elles ressemblent aux généalogies des grandes maisons qui toutes débutent par des fables (3). Les braves compilateurs qui dissertent sur celles des Celtes et autres peuples anciens n'en savent pas le premier mot (4).

(1) XLVIII, 534. « Nous ririons des chevaux qui se vantaient d'avoir inventé l'art de pâturer avant les bœufs », XLVII, 327.

(2) XXV, 7-10 ; XXII, 1 ; XLI, 194.

(3) Et au plum pudding : « Le premier n'y mit que de la farine, un second y ajouta des œufs, un troisième du sucre, un quatrième du raisin, et ainsi se forma le plum pudding ». LX, 319.

(4) XLVIII, 63 ; L, 98 ; LX, 610 ; XXVII, 534. Voir ce qu'il dit des recherches sur les origines de la plupart des peuples qui composent l'empire russe. XXV, 7. Voir aussi

Qu'aurait-il dit des belles choses qui se débitaient il y a trente ans sur les Aryas et leurs migrations du haut plateau central de l'Asie ? Une fois de plus il aurait usé de son pyrrhonisme historique et une fois de plus aurait allégué comme un symptôme de sa légèreté le refus d'adopter une théorie spécieuse mais fragile.

Cette maxime : l'incrédulité est le fondement de toute sagesse, lui paraît fort bonne pour qui étudie l'histoire, surtout l'histoire de l'antiquité. Nous n'avons guère d'historiens anciens qui aient écrit les uns contre les autres : ils auraient répandu le doute sur des choses que nous prenons pour incontestables (1).

« Qui peut pénétrer les détails lorsqu'il s'agit des temps reculés ?... On aperçoit la couleur dominante, les nuances échappent (2)... Combien il était aisé à un seul homme d'en flétrir un autre dans la mémoire des nations, lorsque, avant la découverte de l'imprimerie, les histoires manuscrites conservées dans peu de mains n'étaient ni exposées au

xxxı, 484, la façon « modeste » dont il répond aux gens qui entassent des documents pour établir comment l'Amérique a été peuplée par l'ancien monde : « Le même pouvoir qui a fait croître l'herbe dans les campagnes de l'Amérique y a pu mettre aussi des hommes ».

(1) xxiv, 1 ; xxxvii, 365.

(2) On voit que Voltaire savait le prix des nuances. *L'Histoire du peuple d'Israël* me fait souvent penser à lui. Comparez les hypothèses que M. Renan présente comme de simples conjectures, par exemple p. 69 et suivantes du tome III ; dans le fond il doute encore plus que Voltaire.

grand jour, ni contredites par les contemporains, ni à la portée de la critique universelle : il suffisait d'une ligne dans Suétone et même dans les auteurs de légendes (1). Voltaire n'a aucune tendresse pour les Césars et ne songe pas à les réhabiliter. S'il avait été citoyen romain, il les aurait détestés ; il révère Caton, a des paroles terribles contre Auguste ; mais il trouve des invraisemblances dans Tacite. Il se refuse à percer dans l'intérieur du cabinet des princes. La cause première n'est guère faite pour les physiciens, et les premiers ressorts des intrigues ne sont guère faits pour l'historien. On est sûr de mentir si on prétend rendre compte des conversations de Louis XIV avec M^{me} de Maintenon ; à

(1) XLVIII, 169 ; XXV, 329. — Voltaire fait sur les portraits historiques des observations dont on ne se souvient pas assez. La Beaumelle lui ayant reproché de n'en avoir pas mis dans le *Siècle de Louis XIV*, il répondit : « J'ai toujours pensé que c'est une espèce de charlatanerie que de peindre autrement que par des faits les hommes publics avec lesquels on n'a pu avoir de liaison. Il n'appartient qu'au P. Maimbourg de faire des portraits recherchés et fleuris des héros qu'on n'a pas vus de près ». Il dit ailleurs : « Les portraits montrent bien souvent plus d'envie de briller que d'instruire. Des contemporains sont en droit de faire le portrait des généraux sous lesquels ils ont fait la guerre... Mais vouloir peindre les anciens, s'efforcer de développer leurs âmes, c'est une entreprise bien délicate, c'est dans plusieurs une puérilité ». Il trouvait que si on devine d'après ses propres idées celles des personnages du temps passé et si, de quelques événements peu connus, on prend droit de démêler les plus secrets replis du cœur moins bien connus encore, on n'écrit pas l'histoire, on fait un roman. « Le caractère de chaque homme est un chaos, et l'écrivain qui vient après des siècles démêler ce chaos, en fait un autre. » xx, 532-4 ; xxx, 215.

plus forte raison ne faut-il pas raconter ce qui se passait dans les conseils secrets des empereurs romains (1).

S'il est hardi d'émettre des doutes sur quelques endroits du beau récit de la mort d'Agrippine et de disputer contre Tacite, il l'est bien davantage de refuser créance aux fables ecclésiastiques. Voltaire ne comptait pas les violences de Néron parmi les persécutions contre le christianisme ; il n'y voyait rien de commun avec une religion que les Romains ne connaissaient pas encore, ne distinguaient pas du judaïsme toléré par leurs lois (2). Il niait qu'il y eût des papes et même aucune espèce de hiérarchie parmi les chrétiens au 1^{er} siècle. Il établissait aussi solidement que l'ont fait depuis les Allemands avec leur grand luxe de textes, que Simon Barjone surnommé Pierre n'a pas fait le voyage de Rome. Il soutenait que l'on a beaucoup exagéré le nombre des martyrs, disait la vanité des donations faites au Saint-Siège par Pépin et Charlemagne. On en a conclu que l'impiété l'avait rendu prompt aux dédains et aux inexactitudes calomnieuses, qu'il

(1) XLIV, 416 ; VIII, 118-9 ; LIII, 125.

(2) Il est étrange que l'on continue à reprocher à Voltaire de réduire à bien peu de chose « les persécutions contre les chrétiens » et de les expliquer par des motifs politiques. Après des démonstrations comme celles de M. Aubé (*Histoire des persécutions de l'Eglise*, Didier, 1875), il n'est pas douteux que les six premières persécutions n'eurent ni le caractère ni l'importance que leur prête la légende. M. Boizier a reconnu dans *la Revue des deux Mondes* qu'il n'y en eut pas de sérieuses avant celles de Dèce au milieu du III^e siècle.

ne comprenait rien au Moyen-Age parce qu'il était rempli de prévention contre les choses et les hommes de cette période de l'histoire (1).

J'avoue qu'il était prévenu : j'admire d'autant plus son équité, son éloge de saint Louis, le beau passage sur Léon IV, celui sur le prélat Goslin qui mourut de ses fatigues au milieu du siège de Paris par les Normands, laissant une mémoire respectable et chère. A ces pages souvent citées doivent être jointes celles où éclate une sorte de bienveillance pour l'Église romaine qui accorda toujours au mérite ce qu'ailleurs on accorde à la naissance, qui a plus de décence et de gravité que les autres, et montre, lorsqu'elle est bien gouvernée, qu'elle est faite pour leur donner des leçons. En retraçant la lutte des papes et des empereurs, Voltaire, s'il est partial, l'est en faveur des papes. Il penche plutôt vers Alexandre III que vers Barberousse et ne dit pas tout ce qu'il y a à dire sur Frédéric II ou, si l'on aime mieux, contre ses adversaires. Il signale des moments bien honorables pour la cour

(1) Voir Nisard. — A propos d'une page ingénieuse dans laquelle Fontenelle reconnaît la spontanéité des créations mythiques et explique comment les premiers hommes ont donné naissance aux fables « sans qu'il y eût de leur faute », M. Salomon Reinach s'écrie : « Nous voilà loin des prêtres fourbes de Voltaire ». Il oublie que dans l'*Essai sur les mœurs*, en bonne place, au chapitre *des Ordres religieux*, xvii, 333, on lit : « Voilà comment l'esprit le moins politique donna naissance au plus politique des Ordres monastiques. En matière de religion, l'enthousiasme commence toujours le bâtiment, mais l'habileté l'achève ».

de Rome et où les papes agirent en pontifes dignes d'être les législateurs de l'Europe. Il défend Jules II contre les historiens qui ne rendent pas justice à son courage, à ses grandes vues ; il défend même Alexandre VI contre Guichardin. Il va jusqu'à déclarer que les décrets des papes ont toujours été sages et utiles à la chrétienté dans ce qui ne concernait pas leurs intérêts personnels. En disant le mal que leur politique causa à l'Italie, il reste bien loin de Machiavel (1).

Dans le résumé qui termine l'*Essai*, il a un endroit assez sévère ; mais écoutez ce qui suit : « L'homme, peut-être, qui dans les siècles grossiers du Moyen-Age mérita le plus du genre humain fut le pape Alexandre III. Ce fut lui qui, dans un concile du xii^e siècle, abolit autant qu'il put la servitude, c'est ce même pape qui triompha par sa sagesse de la violence de l'empereur Frédéric Barberousse et qui força Henri d'Angleterre de demander pardon à Dieu et aux hommes du meurtre de Thomas Becket. Il ressuscita les droits des peuples et réprima les crimes des rois. »

L'aversion pour les moines n'empêche pas Voltaire de reconnaître qu'ils ont rendu des services, que ce fut longtemps une consolation pour le genre humain d'avoir des asiles où l'on échappait à la tyrannie et à la guerre, et d'où sortirent des inventions utiles. Il admet que les religieux cultivant la

(1) xv, 97-8 ; xvi, 74, 104-5, 268 ; xvii, 104 ; x, 382-3 ; xvii, 175.

terre, chantant les louanges de Dieu, vivant sobrement, donnant l'hospitalité, pouvaient par leurs exemples mitiger la férocité des barbares, et qu'il y avait eu dans le cloître de très grandes vertus (1).

S'il a fait le Moyen-Age trop sombre par quel-

(1) xv, 443 ; xvii, 322. Il ajoute : « Il n'est guère encore de monastère qui ne renferme des âmes admirables qui font honneur à la nature humaine. Trop d'écrivains se sont fait un plaisir de rechercher les désordres et les vices dont furent souillés ces asiles... Les instituts consacrés au soulagement des pauvres et des malades n'ont pas été les moins respectables. Peut-être n'est-il rien de plus grand sur la terre que le sacrifice que fait un sexe délicat de la beauté et de la jeunesse pour soulager dans les hôpitaux ces ramas de toutes les misères humaines dont la vue est si révoltante. » xvii, 325, 333. Voltaire n'ignore pas qu'il y a dans les cloîtres « je ne sais quoid'attendrissant et d'auguste. La comparaison que l'on fait entre le silence de ces retraites et le tumulte du monde, entre la piété paisible que l'on suppose y régner et les discordes sanglantes qui désolent la terre, émeut et transporte une âme sensible ». vii, 412. — Rapprochez de cela une lettre de Racine à Vitart du 30 mai 1662 et trois lettres de M^{me} de Sévigné à sa fille du 29 novembre 1679, du 6 octobre 1679 et du 24 janvier 1689 : « Nos moines sont plus sots que pas un, et qui pis est, des sots ignorants ...J'ai conçu une horreur pour cette vie faignée que je ne pourrai pas dissimuler... C'est la première fois que j'ai vu une religieuse penser et parler en religieuse. J'en ai bien vu qui sont vindicatives, médisantes, intéressées, prévenues, cela se trouve aisément ; je n'en avais point encore vu (en 1679), qui fût véritablement morte au monde... Je suis étonnée que Pauline ne soit pas devenue sotte et ricaneuse dans le couvent. Ah ! que vous avez bien fait de l'en retirer... Ah ! ma fille, gardez-la près de vous, ne croyez pas qu'un couvent puisse redresser une éducation ».

ques côtés (1), s'il n'a pas tenu compte de l'activité intellectuelle, des œuvres d'art du ^{xii}^e siècle et du ^{xiii}^e, d'excellents chrétiens sont tombés dans les mêmes fautes. Fleury dit que pour douter de la profonde barbarie qui suivit la chute de l'empire romain, il faudrait soutenir que pendant des siècles il n'est presque pas né d'homme qui eût un sens droit et un jugement exact. Le même Fleury méconnaît absolument l'œuvre accomplie par les scolastiques, ne découvre dans Albert rien de grand que la grosseur et le nombre des volumes, estime que Villehardouin et Joinville sont grossiers, que l'art gothique est peu agréable. Le Moyen-Age semble à Fénelon une longue nuit ; le ^{xiii}^e siècle est à ses yeux un siècle de fer ; nos vieilles cathédrales ne lui disent rien. On a donc tort d'attribuer à l'irréligion de Voltaire quelques paroles trop dures contre cette époque. Le tort est plus grand encore quand on lui reproche comme des erreurs des vues parfaitement saines.

Rien n'est plus humiliant pour la science du ^{xix}^e siècle que la réhabilitation des croisades condamnées par le ^{xviii}^e, qui les avait étudiées moins. Des historiens illustres nous ont persuadé qu'elles avaient été sages, fécondes en profits de

(1) D'autre part, il a négligé des traits essentiels qui ont dû passer sous ses yeux. Il a parlé deux fois des hérétiques brûlés à Orléans au commencement du ^{xi}^e siècle, ^{xvi}, 62 ; ^{xlii}, 425, et chaque fois il a omis ce que dit Raoul Glaber : L'interrogatoire de ces malheureux fut secret à cause de la probité de leurs mœurs, *secretius utpote viros hactenus in omni morum probitate perutilissimo*.

tout genre, nécessaires. Cette opinion s'est si bien accréditée, qu'on a fini par ne plus concevoir qu'elle pût être contestée sérieusement. Il fut décidé que, pour ne pas admirer ces expéditions, il fallait un aveugle parti pris, et que Voltaire ne les avait blâmées que par excès d'impiété.

Voltaire est si peu aveugle, qu'il discerne parmi les actions infâmes produites par les croisades, les actions grandes et glorieuses qui s'y mêlèrent ; il entre si peu d'impiété dans son jugement qu'avant lui des auteurs très pieux en portaient un tout pareil. Nisard lui en veut de respirer en arrivant au terme des croisades comme le ferait un historien musulman. Si Nisard avait mieux lu Joinville ou l'abbé Fleury, « prêtre, prieur d'Argenteuil et confesseur du roi », il aurait rencontré chez eux des chapitres dans lesquels la démence des croisades est dénoncée aussi vivement que dans l'*Essai* et dans les *Petites hardiesses de M. Clair* (1). Les gens qui conseillèrent à saint Louis de se croiser une seconde fois, commirent aux yeux de Joinville un véritable « péché mortel ». Le sixième *Discours sur l'histoire ecclésiastique* est d'une sévérité que Voltaire n'a dépassée nulle part : « Quel fut, dit Fleury, le fruit de cette entreprise qui avait ébranlé et épuisé l'Europe ? Le royaume de Jérusalem. Or on ne trouve guère dans l'histoire d'exemple d'un plus petit royaume, soit par l'étendue, soit par la durée. Voilà à quoi se réduisit cette conquête

(1) XLVII, 137.

tant vantée. Il est étonnant qu'on ait persévéré deux cents ans dans le dessein de la conserver. C'est que les papes et ceux qui prêchaient la croisade ne cessaient de la représenter comme l'affaire de Dieu... Aujourd'hui que les esprits ne sont plus échauffés sur cette matière et que nous la considérons de sang-froid, nous ne trouvons dans leurs discours ni solidité, ni justesse de raisonnement. » Le fanatisme absurde qui fut la principale cause des croisades, leurs conséquences désastreuses, leur condamnation finale tant au nom du bon sens qu'au nom de l'expérience, sont tout au long dans Fleury.

La réaction catholique qui suivit la Révolution française troubla de nouveau les imaginations et fit refleurir les anciennes erreurs. Nous travaillons lentement à en sortir. Nous découvrons peu à peu chez Voltaire des notions exactes, des jugements impartiaux, des remarques fécondes que l'on a rejetés pour se convertir au *Génie du Christianisme*. Il en faudra dresser la liste, elle formera un des chapitres les plus instructifs de nos annales. Certaines défaites infligées à la science ont peut-être plus de gravité que celles dont nous portons le deuil, car elles en sont l'origine, elles les préparent et y conduisent insensiblement. La pente qui éloigne de Voltaire aboutit à Sedan.

CHAPITRE VII

Une page du Siècle de Louis XIV.

Dans le chapitre XXXVII du *Siècle de Louis XIV*, après avoir dit : « Les meilleures comédies de Molière n'ont pas plus de sel que les premières *Provinciales*, Bossuet n'a rien de plus sublime que les dernières », Voltaire continue en ces termes : « Il est vrai que tout le livre portait sur un fondement faux. On attribuait adroitement à toute la société des opinions extravagantes de plusieurs jésuites espagnols et flamands. On les aurait déterrées aussi bien chez des casuistes dominicains et franciscains, mais c'était aux seuls jésuites qu'on en voulait. On tâchait, dans ces lettres, de prouver qu'ils avaient un dessein formé de corrompre les hommes, dessein qu'aucune secte, aucune société n'a jamais eu et ne peut avoir ; mais il ne s'agissait pas d'avoir raison, il s'agissait de divertir le public. »

Ces lignes ont été mal prises par les amis de Port-Royal.

Sainte-Beuve ne dit pas précisément que Voltaire a manqué de loyauté en parlant des *Provinciales* dans le *Siècle de Louis XIV* ; il le donne à entendre par la façon dont il rapporte que déjà

« par ordre, pour complaire au cardinal de Fleury et au lieutenant de police », Voltaire avait entrepris de réfuter Pascal. D'Argenson raconte en effet que Fleury et Hérault, le voyant prévenu contre les jansénistes, l'engagèrent à écrire pour la cause du molinisme. Il commence quelque chose dans le goût d'*Antilettres Provinciales* ; puis il vient chez Hérault et lui dit qu'il ne pouvait continuer, qu'il se déshonorerait, étant soupçonné de cela et regardé comme plume mercenaire, et il jette son ouvrage au feu. Il me semble que ce récit même va contre l'intention de Sainte-Beuve : Voltaire commence à écrire pour plaire à des personnages puissants, mais il n'écrit rien que de conforme à son sentiment ; il craint de passer pour un mercenaire, brûle son travail, et du coup, c'est d'Argenson qui le dit, se brouille avec le cardinal et le lieutenant de police, qui ne le lui pardonnèrent pas. Ce que Sainte-Beuve appelle ironiquement un beau fait, est tout au moins une preuve d'indépendance et de dignité (1).

M. Havet soupçonne Voltaire d'avoir renié les *Provinciales*, donné le change, menti, afin d'obtenir

(1) Le récit de d'Argenson doit-il être tenu pour bien exact ? Fleury n'aimait pas les jésuites et ne leur marquait pas de faveur, Saint-Simon et d'Alembert ne laissent pas de doute à cet égard. Il a probablement demandé à Voltaire, moins une réfutation des *Provinciales* et surtout moins une défense du molinisme, qu'une satire contre les jansénistes, ce qui n'est pas la même chose. — Une lettre au lieutenant de police publiée par M. Léouzou le Duc (*Voltaire et la police*, p. 168) me confirme dans cette opinion.

le secours des jésuites contre les journaux jansénistes : « Voltaire se trompe ou nous trompe, dit-il... Voltaire est plus que léger... Cette page a été probablement écrite vers le même temps où il adressait au P. de la Tour la lettre du 7 février 1746... Le procédé serait puéril s'il était sincère (1). »

Admettons un instant que la page du *Siècle* ait été écrite en 1746. Personne ne s'est jamais corrigé plus souvent ni plus facilement que Voltaire. Il remaniait, effaçait des chapitres entiers selon que ses opinions variaient, et pour peu que son sentiment se modifiât. Le *Siècle* ne parut qu'en 1751. A ce moment Voltaire, membre de l'Académie française, établi auprès de Frédéric et jouissant encore de toutes les bonnes grâces de ce prince, n'a plus à craindre les jansénistes. La *Voix du sage et du peuple*, publiée depuis plusieurs mois, avait achevé de le brouiller avec l'Église. A quoi bon maintenir une page écrite jadis dans l'espoir d'être soutenu par le *Journal de Trévoux*? S'il ne l'avait faite que pour obtenir un appui désirable à une certaine époque, dans certaines circonstances, comment expliquer qu'il l'ait conservée et publiée plusieurs années après, dans des circonstances absolument différentes, quand il ne pouvait en retirer aucun bénéfice ?

(1) Ces lignes et celles qui les accompagnent et qui sont sur le même ton, m'affligent d'autant plus qu'elles se trouvent dans l'admirable introduction à l'édition des *Provinciales*, Delagrave, 1885.

Mais elle n'a pas été écrite à la date donnée par M. Havet ; elle ne le fut que cinq ans plus tard. M^{me} du Chastellet avait par prudence retardé le travail de Voltaire. Le *Siècle* interrompu par elle fut, seulement après sa mort, repris et terminé en Allemagne (1). Le 18 janvier 1751, Voltaire annonçait qu'il venait d'achever les affaires générales et qu'il allait s'occuper de la partie de la religion. Le 20 février suivant, il expliquait que pour cette fin il était plus à l'aise qu'il ne l'aurait été en France où il se serait trouvé le matin avec des jansénistes, le soir avec des molinistes, au lieu de jouir comme à Berlin « de toute son indifférence et de la plus parfaite impartialité (2) ».

Pour incriminer comme on l'a fait la page sur les *Provinciales*, il a fallu non seulement se tromper de date, mais oublier tout ce qui la précède et tout ce qui la suit. A l'exception du passage où Voltaire examine la valeur des biens ecclésiastiques et soutient que les chiffres admis généralement sont excessifs, les derniers chapitres du livre n'étaient pas pour plaire aux jésuites. Voltaire y parle des libertés de l'Église gallicane, de la révocation de l'édit de Nantes, du quiétisme, de façon à

(1) Frédéric, dans son éloge de Voltaire dit que le *Siècle* avait paru avant la mort de M^{me} du Chastellet. Il aurait dû savoir le contraire mieux que personne. De telles erreurs enseignent à douter beaucoup, même des choses qui passent pour être le moins douteuses.

(2) *IV*, 547, 567.

rendre le fanatisme exécration (1). Immédiatement après l'endroit où Sainte-Beuve et M. Havet ont arrêté leur citation, il dit que les *Provinciales* couvrèrent d'opprobre la Compagnie de Jésus, qu'elle eut le crédit de les faire brûler, mais qu'elle en devint plus odieuse. En même temps, bien qu'il n'aime guère les jansénistes, il s'applique à leur rendre justice.

Sainte-Beuve reconnaît que dans ce même chapitre, arrivant à la mort d'Arnauld « il s'élève, est respectueux, éloquent ; c'est lui et non de Maistre qui en ce cas est le plus charitable, le plus religieux (2) ».

Voltaire espérait si peu se concilier la faveur des gens d'Église qu'il écrivait à d'Argental : « Que j'ai eu raison de me tenir à quatre cents lieues pendant que le *Siècle* fait son premier effet à Paris !

(1) LVI, 5. Le *Siècle* fut condamné à Rome en 1753. Dans une édition publiée par M. Grégoire à la librairie Belin, les cinq chapitres consacrés aux matières religieuses ont été supprimés. Pour qu'ils soient ignorés autant que possible, on les a fait disparaître sans en laisser trace aucune.

(2) Sainte-Beuve ajoute (*Port-Royal*, III, 252), que le chapitre sur le Jansénisme n'est pas si inexact qu'on le croirait, que Voltaire s'y montre vraiment impartial. Il cite « un trait charmant où perce une sympathie généreuse pour Arnauld ». M. Havet signale aussi dans ce chapitre une page où Voltaire, disant la bonne influence littéraire de Port-Royal, est d'une parfaite justesse, tandis que de Maistre traitant la même question est impertinent. — Ce qui n'empêche Nisard de déclarer que « l'impossibilité de voir le bien où il faudrait en faire honneur au Christianisme, ôte toute autorité aux chapitres sur les querelles religieuses au xvii^e siècle ».

Que ne diraient point et les jésuites et les sorbonnistes !... Mon absence seule peut leur imposer silence, ils craindront que je n'en dise davantage ; mais moi habitant de Paris je serais dénoncé à l'archevêque, au nonce, au Mirepoix (1). »

Dans la page dont on a essayé de faire un acte vénal, un mensonge, Voltaire ne dit pas autre chose que ce qu'il a répété toute sa vie. Jamais il n'a varié sur ce point. Dans le *Temple du Goût* en 1733, il avait appelé les *Provinciales* une satire cruelle et injuste (2).

A la même époque, il remarquait que Pascal, en écrivant dans les *Pensées* contre la nature humaine, avait, comme en écrivant dans les *Provinciales* contre les jésuites, imputé à l'essence de notre nature, ce qui n'appartient qu'à certains hommes (3). En 1746, dans sa lettre au Père de la Tour, il demandait si, de bonne foi, c'est par la satire ingénieuse des *Provinciales* qu'on doit juger la morale des jésuites ou par les écrits de Bourdaloue et de leurs autres prédicateurs. En 1753 dans le *Supplément au Siècle*, il a dit de nouveau que Pascal allait trop

(1) LVI, 176. Le 30 janvier 1752, Voltaire recommande à Frédéric une page du *Siècle* qui, selon Beuchot, est précisément celle qui nous occupe.

(2) M. Havet fait observer que par la suite cette phrase fut effacée. En effet, mais elle ne l'a pas été seule. Tout un paragraphe a disparu. La lettre à Cideville, XII, 320, ne permet pas d'attacher grande importance aux nombreuses variations qu'a subies le *Temple du Goût* : toutes n'impliquent pas une rétractation.

(3) Introduction aux *Premières remarques sur les Pensées*, XXXVII, 37.

loin en présentant tous les jésuites comme autant d'Escobars (1). Quant au Voltaire de la fin, que M. Havet oppose au Voltaire du commencement, il a confirmé expressément, avec éclat, la page du *Siècle* au début de l'article Jésuites dans le *Dictionnaire Philosophique* : « On leur a reproché leur morale relâchée qui n'était pas plus relâchée que celle des capucins ». (2)

Voltaire n'a pas cherché à nous tromper. S'est-il trompé ?

Il faut bien qu'il ait eu quelque tort, puisqu'il a été traité si durement par un juge tel que M. Havet. Il aurait peut-être dû mettre quelque différence entre les partis religieux, dire que les jésuites ont abusé de la casuistique plus que les autres ordres et qu'ils méritaient, en un certain sens, comme l'indique Sainte-Beuve, de payer seuls pour tous. Mais on n'a à lui reprocher rien de plus que cette omission. Au commencement de la cinquième *Provinciale*, Pascal se défend d'attribuer à ses adversaires un plan de corruption : il reconnaît que « les opinions larges n'appartiennent pas à toute la Société. » Voltaire ne dit pas autre chose. Il ne plaide pas pour les casuistes ; le précepte de Zoroastre tant vanté par lui : Dans le doute si une action est bonne

(1) xx, 348.

(2) La façon dont Voltaire parle des jansénistes (L, 399), en 1777, à propos de certaines pensées de Pascal, est en harmonie avec la Page du *Siècle de Louis XIV*. Voir aussi ce qu'il dit en 1764, dans la *Préface de Catherine Vadé*, xiv, 27, 2^e alinéa.

ou mauvaise, abstiens-toi, est selon sa remarque(1), justement le contraire du probabilisme. Il trouve seulement que Pascal exagère, manque d'équité, de loyauté. Au risque d'être moi-même soupçonné de complicité avec les jésuites, je pense qu'ici Voltaire n'a pas tort. M. Havet lui objecte la déclaration de Pascal que les jésuites ne cherchent pas à corrompre les mœurs ; mais à partir de cette déclaration qui vaut tout juste le « je ne dis pas cela » du *Misanthrope*, que sont donc les *Provinciales* sinon une accusation formelle de travailler à démoraliser les hommes ?

Ce réquisitoire n'enveloppe-t-il pas la Société tout entière ? Ne veut-il pas démontrer que l'enseignement donné par les jésuites était incomparablement plus pernicieux que tout autre ? Or nous ne voyons pas que les élèves qui sortaient de chez eux fussent pires que ceux des autres instituts religieux. Descartes, consulté sur l'éducation d'un enfant, conseillait de l'envoyer à la Flèche, chez les jésuites dont l'enseignement avait « toute sorte d'avantage » (2). Sainte-Beuve a cité les *Adieux* de Lamartine aux jésuites de Belley, « aimables sectateurs d'une aimable sagesse ». Il aurait pu y joindre ce que Grégoire dit des jésuites de Nancy, chez qui il n'avait recueilli que de bons exemples. M. Sayous a transcrit ces réflexions d'un pasteur protestant (3) : « Pendant plus de deux siècles la

(1) xv, 311 ; xlv, 79.

(2) Lettre d'août 1641.

(3) *Le xviii^e siècle à l'étranger*, II, 78.

Société des jésuites a été chargée de l'instruction de ce qu'il y a de plus distingué dans les trois ordres de l'État. Est-il concevable que ceux qui ont été petits garçons entre ses mains lui eussent constamment renvoyé leurs enfants si l'accusation dont on les charge était fondée ? » Barbier, qui inclinait plutôt du côté des jansénistes, constatait que les clameurs contre la Société n'empêchaient pas le succès de ses collèges, parce que son discrédit tenait à des causes dont le public ne s'embarrassait guère, et qu'en général elle élevait bien la jeunesse (1).

Pascal dit aux jésuites qu'ils donnent occasion de commettre les crimes mêmes qu'ils n'excusent pas, par la facilité et l'assurance de l'absolution qu'ils en offrent. Cette pratique immorale n'a pas été inventée par eux, et ils n'étaient pas seuls à en user. Le commerce des dispenses pour les péchés passés et pour ceux qu'on avait envie de commettre, a commencé plusieurs siècles avant que Loyola eût fondé son institut dans la crypte de Montmartre. La Compagnie n'a pu trafiquer des indulgences plus impudemment que les autres ordres. Elle n'est pour

(1) *Journal* II, 76. — A l'insistance avec laquelle Sainte-Beuve et M. Havet répètent que Voltaire a étudié chez les jésuites, qu'« il est trop l'élève de ses maîtres », on croirait qu'il faut avoir été imbu de l'esprit de la Compagnie pour se déclarer contre les jansénistes. Mais Racine, élève de Port-Royal, a fait deux *Anti-Provinciales* contre ses maîtres disgraciés. Fénelon voulait en faire. Et Corneille lui-même, selon Sainte-Beuve, était avec les jésuites contre les jansénistes.

rien dans la taxe apostolique rédigée par le pape Jean XXII, dans les taxes de la sacrée Chancellerie imprimées à Rome en 1514 sous les yeux du Pape.

Au temps des *Provinciales*, on regardait, non sans quelque raison, Port-Royal comme le parti de la vertu, malgré ses étranges subtilités et ses fâcheux subterfuges (1). Au temps de Voltaire, ses héritiers ne valaient pas beaucoup mieux que les molinistes.

Sainte-Beuve a dit l'ignominie des convulsions : pour rien au monde il n'eût fait un pas dans le jansénisme du XVIII^e siècle, tant il trouvait odieuses les absurdités et les scènes ignobles qui l'avaient envahi. Barbier, qui n'est pas délicat et ne s'effarouche pas facilement, arrive à trouver tout cela épouvantable. Les convulsionnaires s'échauffaient en parlant de saint Pâris, leurs yeux s'enflammaient, leur corps tremblait, la fureur défigurait leur visage, et ils auraient tué quiconque les eût contredits. Ils écumaient en criant : il faut du sang. Voltaire les considérait comme une faction d'énergumènes atroces, aspirant à faire brûler le sens com-

(1) C'est M. Havet qui dit étrange subtilité, subterfuges, à propos de cette affirmation peu sincère de Pascal que personne ne voyait dans Jansénius les cinq propositions ; la première y est mot à mot, les quatre autres sont l'âme du livre, selon M. Havet. Sainte-Beuve croyait Pascal capable de quelque chose de plus qu'une méprise, d'un mensonge (*Port-Royal*, III, 180). Voltaire demandait à la fin de sa vie ce que l'on aurait dit des pensées de derrière la tête, si, au lieu de les rencontrer chez Pascal, on les avait découvertes chez quelques jésuites.

mun en place de Grève, pires que les anabaptistes de Munster (1).

Il y a d'ailleurs contre la doctrine de Port-Royal de terribles objections. La morale au nom de laquelle Pascal accable les jésuites est fondée sur la grâce, elle enseigne la prédestination des élus, la damnation des païens les plus vertueux, elle travestit en vices splendides les actes les plus admirables, si la foi orthodoxe n'y a pas présidé. Elle rend insensible aux morts généreuses des héros de la Grèce, elle dicte des paroles monstrueuses (2). M. Havet triomphe de la condamnation rendue contre les jésuites, mais la morale des jansénistes n'a pas été réprouvée d'une façon moins définitive. Pascal a vaincu, dites-vous ; oui, en tant qu'adversaire des casuistes. Mais Pascal avocat de la grâce, est vaincu comme eux, condamné comme eux sans appel.

Entre les uns et les autres, Voltaire voulut tenir la *balance égale* (3). Quand il fut question de supprimer les jésuites, il dit qu'il ne fallait le faire qu'à condition de ne laisser prendre leur place à personne : autrement les Trappistes eux-mêmes, si c'étaient eux qui leur succédaient, seraient au bout de dix ans semblables à eux et à réprimer comme

(1) Lettre à Chastellux, 4 décembre 1776, LXX, 177.

(2) Comme le dit M. Havet, en posant en dogme que notre salut ou notre perte dépend uniquement d'une grâce qui ne dépend pas de nous, elle porte un défi à la nature révoltée.

(3) XL, 460.

eux (1). Saint-Médard lui paraissait plus à craindre que Loyola, il redoutait de tomber de Charybde en Scylla. Aux compliments qu'il envoyait à La Chalotais, le 3 novembre 1762, il ajoutait : « Mais *quid te exempta juvat spinis e pluribus una* ? On me répondra que de toutes les épines c'était la plus pointue... Gare qu'un jour le jansénisme ne fasse autant de mal que les jésuites en ont fait ». L'année suivante il écrivait : « Nous sommes défaits des jésuites, je ne sais si c'est un grand bien ».

L'événement justifia ses prévisions. L'abolition de la Société fut bien moins le triomphe de la raison et de la morale que celui du fanatisme (2). En 1771, Voltaire souhaitait presque le retour des jésuites et disait que la philosophie y gagnerait.

Placez-vous à son point de vue, au lieu de vous

(1) Il exprimait cette opinion de façon à inquiéter ses amis. D'Alembert lui écrivait le 27 septembre 1762 : On dit que vous seriez presque tenté d'écrire en faveur des jésuites... Laissez la canaille janséniste nous défaire de la canaille jésuitique. D'Alembert pensait d'ailleurs comme Voltaire, que les deux sectes étaient également pernicieuses. D'Argenson avait écrit le 13 février 1752, à propos de la suppression de l'*Encyclopédie*, que le rôle des jansénistes était encore plus vilain que celui des jésuites. Rousseau, dans une note de la *Nouvelle Héloïse*, dit qu'il ne manque aux jansénistes que d'être les maîtres pour être pires que leurs ennemis ; il croit que cette note est la source de ses malheurs, que s'il a été attaqué par Beaumont, c'est pour n'avoir pas voulu écrire contre les jésuites.

(2) D'Alembert à Voltaire, 31 juillet 1762. — Voir ce que Bayle, dans l'article sur Urbain Grandier, dit des vacarmes que les ennemis des jésuites firent à propos de la conduite du P. Coton.

enfermer dans le vallon étroit de Port-Royal avec Sainte-Beuve et M. Havet ; vous reconnaîtrez qu'en lisant attentivement, non pas une page isolée, mais les cinq derniers chapitres du *Siècle de Louis XIV*, on y prend, ainsi qu'il le voulait, une idée juste des querelles du temps. Il a, comme le pensait d'Alembert, distribué impartialement dans ce livre, à droite et à gauche, l'ironie qui couvre jansénistes et jésuites d'un mépris ineffaçable.

CHAPITRE VIII

Un projet de Voltaire.

Voltaire avait annoncé qu'il réfuterait Saint-Simon (1). Selon Villemain, cette promesse était un acte de bon courtisan ; selon Sainte-Beuve, c'était pure jalousie de métier. Sur quoi les deux célèbres critiques se fondaient-ils ? Ils ne l'ont dit ni l'un ni l'autre. Rien dans le récit de Condorcet, reproduit en partie par Sainte-Beuve, n'autorise leurs explications malveillantes.

Il est très probable que Voltaire ne lut les *Mémoires* que dans les derniers jours de sa vie. S'il les avait eus à Ferney, il n'aurait pas différé sa réponse. Je ne vois pas qu'il ait parlé d'écrire contre Saint-Simon avant son voyage à Paris en 1778. Alors seulement il en forma le projet, en même temps, dit Condorcet, qu'il donnait à l'Académie son plan de dictionnaire. On assure qu'à ce moment il désirait beaucoup être reçu à Versailles. Sa conduite ne le montre guère. Était-ce

(1) *Vie de Voltaire* par Condorcet et note des éditeurs de Kehl en tête des *Pélopides*. Il est dit dans cette note que Voltaire préparait une défense de Louis XIV et des hommes illustres de son siècle contre les imputations et les anecdotes suspectes des *Mémoires*.

pour plaire à Louis XVI qu'il songeait à introduire à l'Académie une philosophie plus hardie et à y proposer l'éloge de Coligny ? Était-ce pour faire sa cour au gouvernement qu'il baisait avec effusion en public les mains de Turgot disgracié ? Admettons pourtant qu'il fût tenté d'agir « en bon courtisan » ; n'y avait-il pas de meilleur moyen que d'attaquer Saint-Simon ? Tenait-on beaucoup alors à la gloire de Louis XIV ? (1) Qui donc, dans l'entourage de Marie-Antoinette, aurait su gré à Voltaire de l'exécution de son projet ?

Sainte-Beuve croit qu'« en voulant infirmer à l'avance les *Mémoires*, il semblait pressentir un danger pour lui, pour son *Siècle de Louis XIV*, de la part de son grand rival, et que lorsque de tels tableaux paraîtraient, ils éteindraient les esquisses les plus brillantes qui n'auraient été que provisoires ». L'œuvre de Voltaire diffère tellement et à tant d'égards de celle de Saint-Simon, qu'il n'y a pas de comparaison à faire entre elles. Le sujet n'est pas le même. On peut bien opposer une partie des récits et des jugements qui sont dans l'une, à une partie de ceux qui sont dans l'autre, mais quand on pousse plus loin le rapprochement, on oublie que les *Mémoires* ne commencent qu'à une

(1) La mode est aujourd'hui de mépriser Colbert et Louis XIV, écrivait Voltaire à M^{me} du Deffand le 1^{er} novembre 1773. LXVIII, 357. Le 3 mai 1776, il écrit au baron de Faugères : « Depuis quelques années il semble qu'il s'est formé une cabale pour rabaisser tout ce qui a fait la gloire de ces temps mémorables... On s'efforce de rendre Louis XIV petit », LXX, 37.

date très avancée du règne de Louis XIV (1), et qu'il est inexact de les présenter comme un tableau dont le *Siècle* ne serait que l'esquisse.

Sainte-Beuve dit esquisse provisoire, et Michelet œuvre médiocre que M^{me} du Chastellet aurait eu raison de supprimer (2). Il est permis de ne pas admettre leur décision, et surtout de penser que cette décision n'aurait pas été celle de l'auteur. Il ne connut sans doute les *Mémoires* que d'une façon incomplète ; les semaines qui s'écoulèrent entre son arrivée à Paris et sa mort, furent trop courtes, trop remplies de visites, de fêtes, de travaux et de souffrances, pour qu'il ait pu en avancer beaucoup la lecture. Lui auraient-ils jamais causé cette crainte que Sainte-Beuve imagine ? Les aurait-il goûtés comme nous, aurait-il vu en eux un des plus merveilleux monuments de notre littérature ? L'impression qu'ils ont produite sur leurs rares lecteurs au XVIII^e siècle n'était guère de nature à l'inquiéter. Sainte-Beuve s'est enquis des jugements portés sur eux. « Il est curieux, dit-il, de voir comme chacun s'accorde à dire que c'est mal écrit, que les portraits sont mal faits, en ajoutant toutefois que c'est intéressant. » Il n'est pas même vrai que cha-

(1) C'est en 1694 que Saint-Simon les entreprit au camp de Gemersheim.

(2) Michelet avait-il bien lu le *Siècle* ? Il semble avoir mal lu M^{me} du Chastellet. Elle put redouter la publication des premiers chapitres de ce livre, mais non penser à supprimer une œuvre qui, tout incomplète qu'elle était de son vivant, lui paraissait devoir faire la gloire de Voltaire. Voir sa lettre du 1^{er} juin 1739 à d'Argental.

un fût intéressé ; Sainte-Beuve n'a pas connu le fâcheux aveu de Marmontel ; admis, en qualité d'historiographe du roi, à étudier le manuscrit de Saint-Simon et à en prendre des extraits (1), l'auteur de *Bélisaire* trouva bientôt cette besogne aussi ennuyeuse que fatigante et eut recours pour s'en délasser à « quelque occupation moins pénible et plus de son goût ». A la façon dont il dit cela sans la moindre précaution, comme une chose toute naturelle et toute simple, on voit que le prix des *Mémoires* n'était pas même soupçonné. L'idée qu'un parallèle entre eux et le *Siècle* serait tenté un jour ne pouvait venir à l'esprit de personne.

Selon M. Faguet, Voltaire aimait, adorait Louis XIV pour la même raison qui faisait que Saint-Simon ne l'aimait pas, c'est-à-dire parce que le règne de Louis XIV avait été un règne de vile bourgeoisie. Cela ne me paraît pas exact.

Le 19 avril 1735, Voltaire écrivait à de Caumont : « Je ne sais si Louis XIV méritait le nom de grand, mais son siècle le méritait et c'est de ce bel âge des arts et des lettres que je veux parler plutôt que de sa personne » (2).

Dans l'*Histoire de Charles XII*, il avait paru trop

(1) M^{me} du Deffland n'était donc pas, comme le croit Sainte-Beuve, la seule personne qui eût lu à la source. Notez que si elle avait été la seule, Voltaire n'aurait pas lu à la source ; raison de plus pour qu'il ne fût pas jaloux.

(2) Voir aussi les lettres à Formont du 26 janvier et du 13 février 1735.

sobre de louanges en parlant du grand roi (1). Quand le *Siècle* parut, il fut taxé d'injustice. A en croire Nisard, il risquait de déplaire par son éloge de Louis XIV ; ce sont au contraire les restrictions mises à cet éloge qui choquèrent d'abord. « Les esclaves par état et par nature furent indignés qu'un Français eût osé trouver des faiblesses chez Louis XIV » (2).

Le président Hénault écrivit le 31 décembre 1751 au comte d'Argenson : « Voltaire m'a envoyé son livre... je voudrais bien que son ouvrage fût de façon à être admis dans ce pays-ci... Le défaut du tome I, en général, et qui en est un grand, c'est, comme vous l'avez remarqué vous-même, que Louis XIV n'y est pas traité à beaucoup près comme il le doit être » (3). Voltaire eut à se défendre, à revendiquer les droits et les devoirs de l'historien, qui ne doit pas être un froid panégyriste (4). Il suffit de lire la page où il met Guillaume

(1) Marais remarquait que dans le discours placé d'abord à la fin du livre et depuis au commencement, il donne à Louis XIV pour toute vertu la magnificence, « ce qui est bien hardi pour ce petit homme ».

(2) Condorcet.

(3) Nonotte (*Erreurs*, I, 425) a reproché à Voltaire d'outrager Louis XIV. Le 22 décembre 1753, d'Argenson écrivait que la défense faite à Voltaire de rentrer à Paris, s'expliquait peut-être par la façon dont il avait parlé de Louis XIV dans le *Siècle*.

(4) LVI, 18. Voir aussi p. 26. Il dit encore au président : « J'ai peine à comprendre cet air d'ironie que vous me reprochez sur Louis XIV... J'ai tâché de détruire une partie des impressions odieuses que tant de nations conservent

d'Orange en regard de Louis XIV pour s'assurer qu'il était exempt du fétichisme dont on parle (1). S'il s'est proposé de réfuter les *Mémoires*, ce fut, non par culte monarchique, mais par souci de la vérité, par goût pour l'exactitude. « Il craignait que la probité de Saint-Simon, sa grande situation, son titre de contemporain ne donnassent trop d'autorité à des écrits qui ne devaient paraître qu'en un temps où personne ne serait plus assez voisin des événements pour confondre l'erreur (2) ». Pourquoi lui imputer d'autres motifs que celui-là ?

Il avait pendant des années soutenu contre des écrivains dont il ne pouvait pas être jaloux une polémique semblable à celle qu'il voulait engager à la fin de sa vie, pour les mêmes raisons, avec la même préoccupation. Il avait défendu Louis XIV contre l'abbé de Saint-Pierre (3). A deux reprises il s'était occupé des *Mémoires* de Dangeau, de peur qu'ils ne vinssent à tomber entre les mains de

contre lui... Si j'en avais dit davantage, j'aurais révolté ». LVI, 21-2. Par la suite, quand on blâma ses critiques sur Corneille, il rappela qu'il avait osé dire la vérité sur le grand roi.

(1) Dans la première édition, le rapprochement était encore moins favorable à Louis XIV qu'il ne l'est devenu plus tard : il y manquait le trait principal qui donne l'avantage au roi de France, LVI, 17, soit que ce trait ait été omis dans l'impression, comme le dit Voltaire, soit, ce qui est plus probable, qu'il l'ait ajouté pour adoucir ses censeurs.

(2) C'est Condorcet qui parle, et nul n'était mieux placé pour savoir la vérité sur ce point.

(3) XIX, 201 ; XLVII, 580.

quelque compilateur et que leurs « mensonges », leurs « calomnies » ne fussent répétés et accrédités. Il n'avait pas alors affaire à un rival, il méprisait cet auteur comme on méprise un frotteur qui se glisse derrière les laquais pour entendre ce qui se dit à table ; toutefois il ne négligea pas de l'annoter, de montrer la puérilité et la bassesse de certaines pages (1). Il se crut obligé de protester contre les *Ephémérides du citoyen* (2) ; pouvait-il, si les mémoires de Saint-Simon lui ont été communiqués, les laisser aller à la postérité sans commentaire ? Presque tout le monde voit dans ces *Mémoires* un esprit chagrin, violent à l'excès ; on fait même Saint-Simon beaucoup plus partial qu'il ne l'est en réalité, on lui refuse le crédit, l'autorité à laquelle il a tant de droits. Et pour avoir parlé de le combattre, Voltaire serait un envieux ou un plat valet ! En songeant à l'entreprise qui valut à M. Chéruel des louanges exagérées, il aurait donné une preuve de jalousie ou de servilité !

(1) X, 389 ; XLVI, 287.

(2) XLVI, 404.

CHAPITRE IX

Le Courtisan.

Voltaire fut courtisan, il en convenait comme d'une vérité triste. Il le fut à l'exemple de Molière qui aurait succombé « si Louis XIV ne l'eût protégé. Le dénouement de *Tartuffe* est forcé, les louanges du roi sont mal amenées, mais elles étaient nécessaires... Nous avons besoin des hommes d'État pour nous défendre contre les hommes de Dieu, ajoutait-il ; je ne dis pas cela en l'air, il y a du temps que j'ai de très bonnes raisons de parler ainsi (1) ». Mais il joua ce rôle d'une façon singulière. Condorcet a remarqué qu'aucun personnage tout-puissant ne fut célébré par lui comme le fut Turgot après sa chute ; il faut ajouter qu'en distribuant aux gens haut placés l'encens qu'il était d'usage de leur offrir, Voltaire savait garder une

(1) xxxviii, 396, 432 ; lxii, 366. D'Alembert finit par être du même avis et par considérer que c'est une grande sottise de réunir contre soi les deux puissances. — Lorsque Catherine se déclara contre la France en 1791, Volney chargea Grimm de lui rendre la médaille d'or qu'il avait reçue d'elle. Plus tard il dit à quelqu'un qui l'en félicitait : « Je m'en suis repenti ; si, au lieu d'irriter ceux des rois qui s'étaient montrés favorables à la philosophie, nous eussions maintenu ces dispositions, la liberté n'eût pas éprouvé tant d'obstacles. »

parfaite indépendance et qu'il recevait d'eux encore plus de compliments qu'il ne leur en faisait.

D'ordinaire c'étaient les gens de lettres qui flat-
taient les rois ; tette fois, par une fortune inouïe,
c'était le contraire qui avait lieu, les rois louaient,
« depuis les pieds jusqu'à la tête », ce même person-
nage, qui était hier encore jugé si mince non seule-
ment par un Saint-Simon, mais par un Mathieu
Marais. Comme Cicéron en des circonstances analo-
gues, Voltaire était en droit de dire : *Me hercule ut tu
intelligis, magis isti mihi serviunt si observare servire
est* (1).

Dès sa jeunesse il avait été à son aise avec les
premiers seigneurs du royaume. Il se sentait leur
supérieur. Au temps même où il fréquentait les
cours, il affirmait que ce n'est que la grandeur et les
mérites d'une âme qui doivent intimider, que crain-
dre ou respecter le corps et ses accessoires, force,
beauté, royauté, ministère, généralat, c'est pure
sottise : les hommes naissent et meurent égaux, il
n'y a que la vertu et le génie qui les rendent respec-
tables. D'Argenson, à qui fut tenu ce discours et qui
nous le traduit en son jargon, a en tout temps vu
chez Voltaire la même fierté. Elle éclate dans une

(1) A propos d'une lettre de Frédéric, le duc de Luynes
disait dans ses *Mémoires* (à la date du 5 juin 1753, p. 467) :
« Après tout ce que j'ai marqué du roi de Prusse et de Vol-
taire, il semble que rien ne doive plus étonner ; il paraîtra
pourtant singulier qu'un aussi grand prince s'abaisse à
d'aussi petits détails avec un homme tel que Voltaire ».

lettre trop peu connue : « Je suis fort étonné de la colère de M. de Richelieu. Je l'estime trop pour croire qu'il puisse vous avoir parlé avec un air de mécontentement, comme si j'avais manqué à ce que je lui dois. Je ne lui dois que de l'amitié et non pas de l'asservissement, et s'il en exigeait je ne lui devrais plus rien... Je ne vous conseille pas de le revoir si vous vous attendez à recevoir de lui des reproches qui auraient l'air d'une réprimande qu'il lui siérait très mal de faire et à moi de souffrir ». Après cela, que l'on s'amuse à relever des formules obséquieuses, des compliments hyperboliques dans les lettres à Richelieu écrites de Ferney en pleine prospérité, au comble de la gloire, tout cela est d'avance réduit à sa juste valeur par le ton que Voltaire jeune, pauvre, sans crédit, savait prendre au besoin avec ce grand seigneur (1).

Personne avant lui, en s'adressant aux gens du rang le plus élevé, n'avait donné l'exemple de « cette familiarité à la fois décente et libre, de cette espèce d'égalité qui honore le génie (2) ». Parler ainsi à des princes était tellement extraordinaire que les aimables *stances* à la princesse Ulrique semblèrent insolentes : le bruit courut qu'elles

(1) LI, 76. Longchamp raconte que, croyant avoir à se plaindre de Richelieu, Voltaire jeta au feu un portrait du duc, par Baudoin.

(2) Marmontel citait les dédicaces de la *Henriade*, de *Zaïre*, d'*Alzire*, comme des modèles de la façon dont on peut louer sans flatter.

étaient punies d'exil (1). Si ingénieux que fussent les hommages que Voltaire rendit à Louis XV, ils furent mal reçus, parce qu'il n'y mit pas d'humilité. Il n'en mit pas davantage dans ses relations avec Frédéric.

En allant à Berlin, il n'entendait pas se donner un maître.

On me dit : je vous aime ; et je crus comme un sot,
Qu'il était quelque idée attachée à ce mot.
J'y fus pris ; j'asservis au vain désir de plaire
La mâle liberté qui fait mon caractère,
Et perdant la raison dont je devais m'armer,
J'allai m'imaginer qu'un roi pouvait aimer.

Lorsque Candide et Cacambo arrivèrent dans le seul pays du monde où tout va bien, ils demandèrent comment il fallait s'y prendre pour saluer le roi, si on se jetait à genoux ou ventre à terre, si on mettait les mains sur la tête ou sur le derrière, si on léchait la poussière. L'usage, répondit le grand officier, est d'embrasser le roi et de le baiser des deux côtés (2).

(1) Barbier, iv, 279. On avait cru que cette pièce était adressée à la dauphine. — Il y aurait à faire des remarques du même genre sur plusieurs autres écrits de Voltaire. L'éloge funèbre de Louis XV nous paraît trop indulgent : les éditeurs de Kehl rappellent la manière dont on déchirait le roi après sa mort et font voir que ce jour-là Voltaire fut non pas flatteur, mais équitable. Ils ont d'autant plus raison que Voltaire ne donna pas l'ouvrage sous son nom.

(2) Voir dans le *Dictionnaire Philosophique* la conclusion de l'article Cérémonies : « Nous avons dit ailleurs une partie de ces choses, il est bon de les inculquer pour corriger au moins quelques coqs d'Inde qui passent leur vie à faire la roue ».

Voltaire n'avait pas l'illusion que les choses se passeraient en Allemagne comme en Eldorado, mais il était en droit de compter sur une amitié dont on lui prodiguait les gages. Frédéric en devenant roi lui avait promis de rester sur le trône tel qu'il était avant d'y monter. Il lui écrivait « en homme » et parlait à son cœur. Voltaire, à la fin de sa vie, attribuait leur liaison à une certaine façon de penser qui les avait rapprochés. L'explication était incomplète. A cette façon de penser qui leur était commune et à la juste admiration qu'ils avaient l'un pour l'autre, s'ajoutait un goût personnel très vif, un véritable attrait. Voltaire ne pouvait s'empêcher « d'aimer pour lui-même » un homme d'esprit supérieur qui, à tant de talents, joignait « celui de plaire ». Il traita Frédéric en philosophe, en ami, avec la liberté que comportent ces titres. Il lui exprima sans détours son opinion sur la conquête de la Silésie, le blâma en vers et en prose : « Je voudrais que vous eussiez la bonté de me dire, la main sur la conscience, si vous êtes plus heureux que vous ne l'étiez à Rémusberg ?... Je hais ces conquérants qui dans les horreurs des combats

ont placé le bonheur suprême...

Plus leur gloire a d'éclat, plus ils sont haïssables.

O ciel ! que je dois vous haïr ! » Il pleure « en abbé de Saint-Pierre sur le genre humain, » demande la paix, insiste pour qu'elle soit signée au plus vite :

« A Sans-Souci, à Sans-Souci le plus tôt que vous pourrez... A Sans-Souci, Sire, à Sans-Souci (1) ».

Un jour où Frédéric lui avait témoigné de la défiance, il lui écrivit : « Mais vous, Sire, avez-vous raison avec moi ? Vous êtes un très grand roi, vous avez donné la paix dans Dresde, votre nom sera grand dans tous les siècles. Mais toute votre gloire et votre puissance ne vous mettent pas en droit d'offenser un cœur qui est à vous... Je ne ferais pas un pas pour aller à la cour d'un grand homme qui ne m'aimerait point et qui ne m'enverrait chercher que comme souverain (2) ».

Ils se brouillèrent ; ils se trouvaient réciproquement des torts impardonnables et restèrent longtemps irrités l'un contre l'autre. Mais il y avait entre eux un de ces liens que rien ne brise.

Voltaire n'oublie pas l'aventure de Francfort et n'est pas fâché des premiers revers du roi ; il les appelle une juste punition. Cependant il s'intéresse à son ancien disciple, il espère que l'adversité le convertira, il connaît l'homme, sait sa valeur, la dit à ceux qui la méconnaissent (3) ; il l'estime également capable et de se tuer et de vivre en philosophe ; quoi qu'il arrive, il est sûr que sa fin ne peut être que glorieuse. Au fond, en dépit de la

(1) LIV, 310, 438 ; LVIII. 111.

(2) LV, 353.

(3) Il confirme les louanges qu'il lui avait données au temps de leur liaison : elles n'avaient « rien de la flatterie, elles partaient du cœur ; ce n'est pas là cet encens que l'intérêt prodigue à la puissance », XII, 153.

rancune, la vieille sympathie persiste (1). A la veille de Rosbach, résolu à ne pas survivre à une défaite, Frédéric songe à l'ami avec lequel il a rompu et lui envoie le serment « héroïque et douloureux » de penser, vivre et mourir en roi. Il faut lire la réponse de Voltaire. Il prétend quelque part que le milieu du XVIII^e siècle est sot et petit : pourquoi calomnier ainsi le temps où il recevait de telles confidences et y répondait par une telle page ! L'histoire n'a guère d'épisode plus saisissant que cet échange de hautes et mâles pensées entre deux hommes extraordinaires quel'attente d'une grande catastrophe ramène l'un vers l'autre (2).

Ce ne fut qu'une courte trêve à leur inimitié. Après cette effusion, ils rentrèrent dans le silence que le danger de Frédéric leur avait fait rompre. Il n'est pas vrai que leur correspondance ait repris régulièrement après Rosbach. Trois mois plus tard, Voltaire dit que Frédéric ne lui écrit plus (3). La mort de la princesse Wilhelmine les réunit dans un deuil commun, puis leurs relations furent interrompues de nouveau et pendant plusieurs années ils n'eurent pas de commerce suivi.

Frédéric n'en restait pas moins amoureux du génie qu'il avait « idolâtré » (4). « Vous êtes la

(1) « Ce mot de sympathie doit vous paraître impertinent... Cependant il y a une certaine façon de penser qui a rapproché de moi, chétif, le héros du Nord », lettre à Richelieu, 22 septembre 1777, LXX, 334.

(2) LVI, 390 ; LII, 342.

(3) LVII, 343.

(4) LVIII, 139.

créature la plus séduisante que je connaisse, ajoutait-il, capable de vous faire aimer de tout le monde quand vous voulez. Vous avez tant de grâces dans l'esprit que vous pouvez offenser et mériter en même temps l'indulgence de ceux qui vous connaissent. »

« Vous manquez à mon bonheur, dit Voltaire à son tour. Je mourrai sans vous avoir vu, vous ne vous en souciez guère et je tâche de ne point m'en soucier... Je n'ai pu vivre sans vous ni avec vous. Je ne parle point au roi, je parle à celui qui m'a enchanté, que j'ai aimé et contre qui je suis toujours fâché » (1).

Les *Mémoires* n'infirmement point la *Correspondance*. Voltaire les fit non pour notre plaisir, mais pour le sien (2). Il ne les a pas publiés et ne voulait pas qu'ils vissent le jour ; il ne les montrait à personne. Il en brûla le manuscrit et ils n'ont été connus qu'après sa mort, grâce à une copie qui lui avait été dérobée. C'est donc bien sa pensée intime que nous avons dans ce petit chef-d'œuvre. L'animosité s'y épanche assez librement pour faire croire que Voltaire l'avait composé avec l'inten-

(1) Lettre du 27 mars 1759, XLVIII, 64. Dans le post-scriptum d'une lettre du 10 juin suivant, Frédéric dit à Voltaire : « Apprenez à votre âge de quel style il convient de m'écrire. Il y a des impertinences intolérables... Puisse le ciel qui vous a donné tant d'esprit, vous donner du jugement à proportion.... « Vous seriez le premier homme du siècle et peut-être le premier que le monde ait porté ».

(2) Il voyait même un peu de ridicule à se raconter ainsi à lui-même sa propre histoire. XL, 112.

tion de se venger. Il dit tout ce qu'il sait contre Frédéric : il y a même quelques lignes qu'il eût mieux fait de ne pas écrire. Malgré cela, le portrait de Frédéric est digne du peintre et du modèle, les honore tous les deux. Frédéric apparaît avec ses travers, mais avec ses qualités ; le bien n'est pas moins fidèlement marqué que le mal. Ses grâces, sa politesse, ses talents divers, l'esprit qu'il avait et qu'il faisait avoir aux autres, tout est mis en lumière d'une main complaisante. Les grandes choses par lesquelles il surpasse Gustave-Adolphe forcent à lui pardonner ses torts : les défauts de l'homme disparaissent devant la gloire du prince (1). Partout l'admiration se mêle ainsi au dépit et finit par en triompher. Rien n'explique mieux la liaison avec Frédéric, rien n'en fait aussi bien sentir le véritable caractère que ces *Mémoires*. Si pendant quelque temps Voltaire porta « des chaînes », fut « l'esclave » d'un roi, c'est qu'il croyait aimer ce roi (2) et l'aimait en effet, quoiqu'il ait dit le contraire en des jours d'humeur. Je ne reconnais pas l'âme d'un courtisan chez l'homme qui ne sait ni se concilier la faveur de Louis XV, ni conserver celle de Frédéric ; qui, las de vivre chez les rois, cherche dans une retraite au pied du Jura ce que les rois ne donnent pas, ce qu'ils ôtent, repos et liberté ; qui préfère à Versailles et à Potsdam une

(1) C'est par là que les *Mémoires* finissaient d'abord.

(2) XL, 85-6. N'oublions pas que Rousseau se déclarait le plus fidèle sujet de Frédéric, lui jurait un attachement inviolable, voulait aller mourir au pied de son trône.

république aux chefs de laquelle il peut dire : Venez donc demain dîner chez moi, et qui s'accommode si bien de Ferney qu'il y passe les vingt dernières années de sa vie (1).

(1) Entre autres reproches bizarres que Nisard fait à Voltaire est celui d'avoir, pour plaire à Frédéric, changé le titre de son *Poème sur la religion naturelle* en *Poème sur la loi naturelle*. Quand le fait serait démontré, et il me semble qu'il ne l'est pas, y aurait-il de quoi s'offusquer ? — Je n'ai rien dit des relations de Voltaire avec Catherine. Il suffit de rappeler que Diderot disait que Catherine avait le caractère de Brutus sous les traits de Cléopâtre ; jusqu'au jour où il lui rendit visite, il avait « l'âme d'un esclave », et c'est chez elle seulement qu'il se sentit celle d'un homme libre.

CHAPITRE X

Le Patriote.

Si vous vous enfoncez dans les chemins verts de certains cantons de la Basse-Bretagne sans vous laisser arrêter par les mares cachées sous les ombra-
ges, par les innombrables barrières qui se dressent devant vous, par les talus couverts de châtaigniers et de chênes dont les souches semblent autant de monstres mystérieux qui étendent leurs bras pour barrer le passage et la vue, vous arriverez à des fermes isolées où, comme dans le conte de la Belle au bois dormant, les hommes et les choses semblent à peine réveillés d'un sommeil qui les a préservés de tout changement pendant une longue suite de siècles. Les usages, les costumes, la langue vous reportent à des temps éloignés, à une civilisation inconnue. L'aïeule impassible qui file la quenouille au fond de la haute cheminée, les coiffes des femmes, les lits fermés comme des armoires, le four monumental, la niche du chien taillée dans le granit, le vieux frêne en haut duquel les poules se perchent à la tombée de la nuit, la physionomie sauvage des chevaux au poil roux, tout est en harmonie avec le menhir debout à l'extrémité de la lande. Bien qu'un petit nombre de lieues vous

séparent du chemin de fer et des fils du télégraphe, au sein de ce monde étrange, calme, enveloppé de clôtures, vous êtes aussi dépaycé qu'un naufragé sur une île sauvage en plein océan.

Combien plus vive devait être cette impression chez le voyageur qui parcourait le royaume au siècle dernier ! Chaque jour il avait à franchir quelque frontière. A peine hors de chez soi, on entrait sur une terre étrangère, on commençait à sentir ce que nous sentons en passant le Jura et les Pyrénées.

Les hommes d'autrefois n'aimaient pas la France comme nous l'aimons, parce que la France n'était pas ce qu'elle est. On n'a pas pour un pays composé de pièces et de morceaux que séparent des obstacles de tout genre, l'attachement que l'on a pour celui dont toutes les parties se savent inséparables les unes des autres, dont tous les habitants vivent d'une vie commune en vertu d'un pacte que nul ne songe à enfreindre et qu'il serait criminel de mettre en question sous aucun prétexte. Beaucoup de nos anciennes provinces ne tenaient au royaume que par le lien qui les rattachait à la couronne, lien qui n'avait pas de caractère indissoluble, qui résultait de traités dont la révocation n'aurait étonné personne et dont les termes mêmes constataient souvent la fragilité. Les Français ne formaient pas une nation : ils étaient, selon l'expression de Voltaire, adoptée par Mirabeau, une collection de petits peuples groupés autour d'un

trône dont ils relevaient à des titres très divers.

En 1662, Racine écrivait d'Uzès à l'abbé Le Vasseur : « Nous appelons ici la France tout le pays qui est au delà de la Loire, celui-ci passe comme province étrangère ». Je ne sais si au XVIII^e siècle tout notre midi se disait français, mais jusqu'à la Révolution j'y vois bien des hommes pour lesquels la patrie n'était que leur province natale par opposition à la France. En 1789, les nobles de Forcalquier considèrent qu'ils sont Français et Provençaux ; comme Français, l'intérêt de la France excite leur zèle ; comme Provençaux, celui de la patrie réclame leur sollicitude. Le Tiers de Marseille sépare de même l'intérêt général de l'intérêt de la patrie, c'est-à-dire de Marseille. Dans une foule d'endroits, l'esprit local, les traditions de la province résistaient ouvertement au progrès de l'unité nationale. Les Artésiens voulaient que l'administration de l'Artois à tous ses degrés, dans tous ses détails, leur appartînt exclusivement, que personne ne pût avoir une fonction ou une dignité chez eux à moins d'y être né, que les curés eux-mêmes fussent tous nés en Artois. Encore aujourd'hui, disait Mounier, plusieurs provinces se font gloire de se considérer comme des États à part. Il entendait « avec terreur » répéter que le roi était duc de Bretagne, de Bourgogne, comte de Provence, dauphin de Viennois (1).

(1) A propos des déserteurs qui passaient en foule par Ferney, Voltaire dit : Les Anglais « croient avoir une patrie

M. Taine imagine que le culte de la petite patrie était un acheminement vers le culte de la grande. L'histoire enseigne positivement le contraire.

Un Normand, un Provençal, un Gascon pouvait sans honte porter les armes contre la France ; ce qu'on appelait l'honneur pouvait même lui commander de s'unir à l'ennemi qui l'envahissait. Les émigrés qui marchèrent à la suite des armées étrangères croyaient remplir un devoir. La patrie ne se distinguait pas du roi ; de là le mot de Voltaire : on a une patrie sous un bon roi, on n'en a pas sous un méchant.

La misère publique, les famines, les défaites sur terre et sur mer, les finances ruinées, Cartouche et Mandrin, les querelles sur la bulle *Unigenitus*, les persécutions ridicules et odieuses, les condamnations iniques, les supplices féroces, les turpitudes royales, le règne de Louis XV, en un mot, n'étaient pas faits pour développer le patriotisme.

Au retour d'un voyage en Hollande, Voltaire disait à d'Argental en 1737 : « Si l'amitié, plus forte que les autres sentiments ne m'avait pas rappelé, j'aurais volontiers passé le reste de mes jours dans un pays où le caprice, la superstition et l'autorité d'un ministre ne sont pas à craindre. Un homme de lettres doit vivre dans un pays libre ou se résoudre

et vous savez qu'en général le soldat français est accusé de n'en point avoir. » LXVIII, 419. Jusqu'au 12 juillet 1791, le régiment d'Alsace fut un régiment étranger : à cette date seulement il cessa d'être compris sur l'état de l'infanterie « allemande »,

à mener la vie d'un esclave craintif... Je n'ai à attendre en France que des persécutions... Je m'y verrais avec horreur si la tendresse et les grandes qualités de la personne qui m'y retient, ne me faisaient oublier que j'y suis... J'ai beau me cacher dans l'obscurité, j'ai beau n'écrire à personne, on saura où je suis, et mon obstination à me cacher rendra peut-être ma retraite coupable. Enfin je vis dans une crainte continuelle » (1).

Cette France m'est odieuse, écrivait d'Alembert le 6 juillet 1765. Quand un homme qui mesurait ses paroles et qui d'ailleurs, pour rester à Paris, refusait les offres magnifiques de Catherine et de Frédéric, poussait une telle exclamation, que devait dire Voltaire, si prompt à s'enflammer, si incapable de se contenir, si peu habitué à taire ce qu'il avait sur le cœur !

En traversant la France, il s'irrite de changer de jurisprudence aussi souvent que de chevaux. Il ne se résigne pas à voir entre les Alpes et les Pyrénées cent quarante petits peuples qui sont réellement étrangers les uns pour les autres, comme le Tonkin l'est pour la Cochinchine, et que la législation même rend ennemis. Il demande jusqu'à quand nous serons dans la boue, gémit de ce que toutes les nations nous insultent et nous méprisent, de ce que nous sommes « la chiasse du genre humain (1) ». Il a le cœur serré de ne pouvoir envoyer par la poste

(1) Lettre datée de Cirey, mai 1737, *LII*, 431.

les choses les plus innocentes à ses amis, il s'indigne des spectacles barbares que nous donnons à l'Europe et qui nous feraient passer pour la nation la plus sauvage, si nous n'avions pas tant de droits à la réputation de l'espèce la plus frivole et la plus comique. Il mourra en détestant le pays des singes et des tigres.

Mais il dit aussi : « On aime toujours sa patrie malgré qu'on en ait, on parle toujours de l'infidèle avec plaisir... Il faut l'aimer quelque injustice qu'on essuie, comme il faut aimer l'Être Suprême malgré les superstitions qui déshonorent son culte. Du pain dans sa patrie vaut encore mieux que des biscuits en pays étranger ». Dans une lettre où il lui est permis de mettre tout ce qu'il veut, parce que c'est M^{me} de Saint-Julien qui la porte à d'Alembert et que la poste ne l'ouvrira pas, il aime encore mieux être Français que Danois, Suédois, Polonais, Prussien ou Turc (2).

S'il s'est dit le sujet de Frédéric, cette parole ne tire pas plus à conséquence que cette autre : *Vera-mente l'Italia è mia patria* (3).

(1) Lettres à d'Argental, 10 mars et 4 avril 1762 ; à d'Alembert, 29 mars 1762. LX, 205, 223, 228.

(2) LVI, 185, 720 ; LXX, 417 ; LXVII, 491. Il n'aimait pas à voir les Français fabriquer des inscriptions latines ; il trouvait ridicule que nos jetons, nos médailles, nos louis, ne fussent pas français, LIV, 378. Il était « charmé » de voir des négociants hollandais acheter à Nantes ce qui leur manquait à Amsterdam, LII, 387.

(3) LV, 60. Ceux qui s'offusquent des choses flatteuses qu'il a dites pour les pays étrangers et de la préférence qu'il

Pouvait-il ne pas aimer la France ? Qui donc a jamais été mieux fait pour apprécier les qualités de notre nation, pour comprendre son génie, pour jouir de la douceur de vivre au milieu d'elle ? Elle avait tant d'attraits pour lui ! Et quoiqu'il eût renoncé à vivre à Paris, il y trouvait l'existence si charmante ! C'est la ville où doit vivre celui qui cherche son plaisir. Les Français sont si aimables ! C'est le peuple le plus aimable de la terre, le plus poli et leur politesse n'est point une chose arbitraire comme ce qu'on appelle la civilité, c'est une loi de la nature qu'ils ont heureusement cultivée plus que les autres peuples (1).

Malgré la révocation de l'Édit de Nantes, c'est en France, c'est dans la société française, dans les mœurs françaises, dans la politesse française que la vie sociale est la meilleure, la plus facile... Avec tous ses défauts, la France est peut-être dans l'univers la seule nation qui dispense la gloire, la seule semble leur accorder parfois, devraient lire ses notes sur les remarques de La Motraye ; ils le verraient réduit à se défendre d'avoir encouru la haine de presque toutes les nations étrangères dont il a parlé. xxiv, 378. Si l'on est curieux de connaître sa réponse aux gens qui le trouvaient mauvais français parce qu'il donnait raison à Newton contre Descartes, voir xxviii, 462, et xxxviii, 366-8.

(1) III, 155-6. « Le génie français, peut-être supérieur à tous les autres depuis quatre vingts-ans pour la littérature, est le premier sans doute pour les douceurs de la société, pour cette politesse si aisée, si naturelle qu'on appelle improprement urbanité. » xxix, 488. Cette France où l'on est privé du plus beau privilège de l'humanité, où il n'est pas permis de dire ce qu'on pense, n'est pas moins « le plus aimable pays de l'univers » LI, 432.

qui élève des monuments aux grands hommes qui ne sont pas nés dans son sein. Voltaire a appris d'elle à regarder les autres peuples d'un œil impartial. Les Français ne connaissent pas cette rivalité hautaine et pédantesque, cet amour-propre révoltant qui se déguise sous l'amour du pays. Ils savent mieux qu'aucun peuple du monde recevoir un hôte illustre ; chaque nation cherche à se faire valoir, eux font valoir les autres (1).

La victoire de Fontenoy rendit Voltaire fou de joie. Il éprouvait le plaisir d'un bon citoyen en examinant par quelles ressources Montmorency sous François I^{er} et Belle-Isle sous Louis XV avaient chassé dans le même terrain et dans les mêmes occasions deux armées victorieuses. Il passe bien à tort pour avoir pris parti contre la France pendant la guerre de Sept-Ans (2). S'il se montra inquiet des dangers courus par Frédéric, s'il applaudit à son relèvement, c'est qu'une défaite complète de ce prince lui paraissait funeste à nos véritables inté-

(1) XLIV, 25 ; LV, 155 ; IX, 471 ; XXV, 293 ; XIX, 229. — Voir aussi XVII, 393. Je n'indique que quelques traits ; il y en a beaucoup d'autres ; voir notamment, X, 491, ce passage : « Cette nation regardée comme légère par les étrangers », qu'on peut rapprocher des vers de M^{me} Browning : « The English have a scornful insular way of calling the French light, the levity is in the judgment only. »

(2) Voir le joli billet daté du jeudi 13 mai 1745 à 11h. du soir, LV, 24.

Voir sur Rosbach sa lettre du 24 novembre 1757 à la duchesse de Gotha ; dans cette lettre à une princesse allemande, liée avec Frédéric, il n'y a rien qu'un Français puisse, même de nos jours, trouver à reprendre.

rêts. La rancune, à défaut de patriotisme, l'eût empêché de partager l'indifférence des Parisiens pour nos défaites et leur enthousiasme pour les victoires de la Prusse ; il souhaitait que nos armées le vengeassent . Mais il ne lui convenait pas que Frédéric fût écrasé : « Qu'en reviendrait-il à la France ? De rendre l'Autriche plus puissante que du temps de Ferdinand II et de nous ruiner pour l'agrandir ». Il soutient que l'existence de Frédéric est nécessaire, qu'on a besoin de lui comme contre-poids. En qualité d'être pensant et de Français, il est fort aise qu'une dévote maison n'ait pas englouti l'Allemagne et que les jésuites ne confessent pas à Berlin (1).

Pendant la guerre de Sept Ans, comme au temps de la Fronde, les Parisiens assistaient à nos défaites

(1) LV, 25 ; XVII, 216 ; LVII, 459, 474, 150, 168, 375, 385, 388 ; LVIII, 253 ; LX, 452. D'Alembert disait de même le 12 janvier 1762 : « A propos du roi de Prusse, le voilà qui surnage et je pense bien, comme vous, que c'est un grand bonheur pour la France. » D'Argenson avait écrit en 1756 : « On nous prêche contre le roi de Prusse... Nous nous irritons contre la Prusse notre véritable alliée... Le roi de Prusse dont la conservation devrait nous être à cœur... » — Il ne faudrait pas que la guerre de 1870 nous fit perdre le sens des événements du XVIII^e siècle. Michelet, en 1866, appelait Frédéric un grand Français, auquel la France n'avait pas rendu ce qu'elle devait ; « sans l'énergie de ce grand défenseur, les événements les plus sinistres étaient à craindre ». M. Lévy-Bruhl a montré qu'il est peu conforme à la vérité historique de représenter Frédéric comme un précurseur de l'unité allemande, et a cité une page dans laquelle Arndt dit que rien n'est plus faux que de voir en lui un Allemand (*L'Allemagne depuis Leibnitz*, p. 203 et 343).

sans regrets et même en riant. Leurs plaisanteries, leurs chansons, scandalisaient Voltaire. Il était « épouvanté » qu'on eût le front de s'amuser et d'aller au spectacle comme si nous venions de faire une paix glorieuse (1). Il ne comprenait pas que l'on se consolât par un bon mot d'une bataille perdue. La journée de Minden lui « perce l'âme » (2). Peut-on se réjouir à Paris après Dettingen ? A la nouvelle de Rosbach, il écrit à son banquier de Berlin de mettre à la disposition de nos officiers prisonniers l'argent dont ils auraient besoin (3).

En 1761, navré de nos revers, il s'emporte contre les gens à théories qui font croire à l'étranger que nous sommes sans ressources, et qu'on peut nous outrager et nous attaquer impunément. « Voilà de plaisants citoyens ! Qu'ils viennent sur la frontière, ils verront combien il est nécessaire de faire respecter le roi et l'État. Plus de discussion sur les impôts ni sur aucune matière d'administration ; on s'en occupera quand la paix sera faite. Pour le moment, il ne s'agit pas de critiquer le gouvernement, tout bon citoyen doit s'unir à lui. Rit-on encore, dit-il en 1762 ; pour moi je pleure... Prenez garde, vous ne voyez pas les choses à Paris et à Versailles comme on les voit au milieu des étrangers. Je suis dans le point de perspective, je vois les choses

(1) LIX, 584.

(2) LVIII, 153.

(3) Wagnière qui rapporte ce trait, dit : « On l'ignore peut-être. » I, 66.

comme elles sont, et c'est avec la plus grande douleur (1) ».

Il tient à ce qu'on sache bien que si nous avons été battus, nous n'avons pas manqué de courage. Deux cent cinquante mousquetaires ont percé les lignes anglaises et n'ont cédé qu'en mourant. Une grande partie de la noblesse tuée ou blessée prouve assez la valeur de notre armée. Que ne ferait-on point de cette nation si elle était bien commandée (2) ?

En racontant Marignan, où les Français se tinrent sur la défensive, il a soin de faire cette remarque que sous un bon chef ils sont capables de ce courage calme et patient, aussi nécessaire parfois que l'ardeur impétueuse qu'on leur accorde.

Frédéric trouvait qu'il relevait la France mieux que personne, qu'il la peignait avec des couleurs trop belles et qu'il faudrait à tous les souverains de pareils sujets, à toutes les républiques de pareils citoyens. En effet, tout ce qui procure quelque gloire à notre pays réjouit Voltaire et est publié par lui avec empressement. Il a une satisfaction visible à raconter un exploit des Français dans les Indes (3), à annoncer que si la politique du gouvernement est affligeante, l'Académie des sciences nous venge, que La Condamine part pour tracer

(1) LIX, 528, 239 ; LX, 228, 250,

(2) LIV, 554.

(3) XXI, 313.

enfin une méridienne en Amérique, entreprise qui fait grand honneur à la France.

Le véritable et solide amour de la patrie consiste, dit-il, à lui faire du bien et à contribuer à sa liberté autant qu'il nous est possible. La définition est bonne ; il y manque seulement quelque chose. Le patriotisme vit de souvenirs et d'espérance ; il implique un passé dont on est fier, mais aussi un avenir en vue duquel on travaille, une tâche, une mission à laquelle on s'associe, une ambition pour le pays qu'on aime. Il ne veut pas qu'on doute de la patrie, il s'obstine dans la confiance malgré tous les revers. Aussi longtemps qu'il y a place pour la moindre illusion et même au delà, il ne se laisse pas décourager : *non ante revellat exanimem quam te complectar, Roma !* Cette confiance, cet espoir, Voltaire les a à un haut degré. Il croit en la France et aucune épreuve n'ébranle la foi que lui inspirent ses admirables ressources, ce merveilleux don qu'elle a de se relever après les chutes les plus terribles et de réparer les plus cruelles blessures. Quoi qu'il advienne, il aime mieux des rentes sur la France que sur la Prusse, attendu que nous ne manquons presque jamais une occasion de nous ruiner, mais au bout de quelques années il n'y paraît plus.

Aux prophètes de malheur qui annoncent que la maison d'Autriche va devenir toute-puissante et que la France ne pourra lui résister, il répond : « Eh ! Messieurs, un archiduc a pris Amiens, Charles-Quint

a été à Compiègne, Henri V, roi d'Angleterre, a été couronné à Paris. Allez, allez, vous n'avez point à craindre la subversion de la France, quelque sottise qu'elle fasse. » (1)

Elle est un corps robuste qui se rétablit aisément en peu d'années par le régime après ses maladies et ses saignées. Le fond du royaume est très bon, si bon qu'il résiste à tout ce qui aurait dû le détériorer. C'est un malade d'un tempérament excellent. La nation répare la balourdise des ministres parce qu'elle est active et industrielle ; elle ressemble aux abeilles : on prend leur cire et leur miel, et le moment d'après elles travaillent à en faire d'autre (2).

Elle ferait douter qu'il soit possible de ruiner certains pays. De 1689 à 1769 on a presque continuellement tout fait pour l'épuiser : on n'a pas réussi. En dépit des charlatans, la France vivra (3).

Adore un Dieu, sois juste et chéris ta patrie,

dit Voltaire dans le *Poème sur la loi naturelle*. Selon l'abbé Nonotte, il eut été plus beau et en même temps plus juste de dire :

Adore un Dieu, sois juste et chéris les humains.

(1) LIX, 507.

(2) X, 475 ; LVIII, 316 ; LIX, 507 ; LXIV, 429, LXVII, 126 ; LVIII, 316 ; XXXI, 495.

(3) XXVII, 11. Même idée XXVIII, 517. Voir aussi XXX, 103. La nation paraissait dans la dernière misère... Je dis : son dernier jour est venu... Je fus tout étonné, je ne pouvais concevoir ce prodige.

« C'était la pensée de M. de Fénelon, ajoutait Nonotte, j'aime mieux ma patrie que ma famille, j'aime mieux le genre humain que ma patrie (1) ». L'abbé ne prévoyait pas que l'on imputerait un jour à la philosophie du XVIII^e siècle le sentiment dont il faisait l'honneur à Fénelon, et que le patriotisme de Voltaire serait complètement méconnu.

(1) *Erreurs de Voltaire*, 5^e édit. II, 295.

CHAPITRE XI

La Pucelle.

Voltaire a écrit bien des choses qu'il ne se souciait pas de donner au public. Quelques-uns de ses ouvrages les plus innocents n'étaient pas destinés par lui à voir le jour (1). La *Pucelle* lui fut pendant bien des années une distraction précieuse : à Cirey, elle le délassait de la physique ; au plus fort des ennuis qu'il eut en Allemagne, elle lui rendait la gaiété. Il la lisait volontiers à ses amis, mais il ne voulait pas que ses ennemis en eussent jamais la moindre connaissance. En 1737, il en refusait une copie à Frédéric. En 1743, à force d'instances, Frédéric n'en avait obtenu que des fragments qu'il avait promis de garder invisibles sous trois clés. M^{me} du Chastellet tenait le reste sous cent clés.

Toutes ces clés ne servirent de rien. Des copies furent prises par des secrétaires infidèles. Voltaire en fut bouleversé. Le 2 décembre 1735, à 4 heures du matin, averti à Cirey que plusieurs chants cou-

(1) Quand Damilaville parla d'imprimer le joli conte *Ce qui plaît aux Dames*, Voltaire hésita : « N'est-ce pas lui ôter sa fleur ?... Ces petites fleurs n'ont de prix que quand on ne les porte pas au marché ». LXI, 234, 263.

raient dans Paris, il écrivit précipitamment pour demander de plus amples renseignements, faisant sentir qu'il était d'une conséquence extrême qu'il fût averti et se préparant à prendre la fuite. Comme les exemplaires n'étaient pas nombreux et ne contenaient qu'une faible partie de l'ouvrage, ses appréhensions se dissipèrent. Mais par la suite il s'en répandit d'autres plus complets et d'autant plus dangereux que, pour remplir des lacunes ou pour mieux débiter leur marchandise, les fabricants de ces manuscrits y inséraient des grossièretés insupportables. Tout en protestant contre ces falsifications, Voltaire essaya d'en tirer parti. Il fit faire lui-même des copies si différentes les unes des autres, si pleines d'absurdités et de mauvais vers, qu'il devenait impossible de les lui attribuer et que nous ne savons pas ce qui lui appartient, dans les innombrables variantes recueillies par des éditeurs trop zélés (1).

C'était, dans une certaine mesure, un moyen de se mettre à couvert, mais non d'arrêter le succès du poème. Vers la fin de l'année 1754, Voltaire, à son grand désespoir, apprit qu'il était question de l'imprimer. Sa « maudite rapsodie » était pour lui un « sujet d'inquiétudes mortelles » ; il en comparait la publication aux exploits de Mandrin. Il faut pourtant en prendre votre parti, lui disait un de ses amis, Darcet, qui, peu de temps auparavant, espérait qu'elle n'aurait jamais lieu. Une première

(1) LVI, 631, 633, 635, 637, 639, 680, 695, 784.

édition parut en 1755 et fut rapidement suivie de plusieurs autres. Dès lors Voltaire n'avait plus qu'à suivre le conseil que lui donna d'Alembert en 1756, d'en faire une qu'il avouerait. Il finit par s'y décider en 1762.

Pourquoi avait-il tardé si longtemps ? Que craignait-il ?

Je n'entreprendrai pas de comparer ce qu'il s'est permis dans une œuvre secrète avec les turpitudes mises par Shakspeare sur la scène, et surtout avec ce que l'on tolère, paraît-il, chez certains romanciers modernes. Il pourrait bien en être de la *Pucelle* comme de *Faublas* auquel on a fait une réputation que rien, selon des juges très sérieux, ne justifie. Ce qui est certain, c'est qu'au xviii^e siècle, la meilleure société se montrait bien moins sévère que nos contemporains. Elle ne se formalisait pas de ce qu'ils condamnent soit parce qu'ils en sont vraiment choqués, soit parce qu'ils affectent de l'être. Bayle a constaté l'horreur que des gens dépravés professent et ressentent peut-être pour certaines peintures, tandis qu'une femme irréprochable comme la Reine de Navarre s'en amusait. M^{me} de Sévigné savourait les *Contes* de La Fontaine et les conseillait à sa fille âgée de vingt-quatre ans à peine. Montesquieu écrivait les obscénités mal voilées des *Lettres Persanes* et du *Temple de Guide*. M^{me} d'Epinaÿ racontait tout au long dans ses *Mémoires* un souper dont elle eût mieux fait de supprimer le détail, et M^{me} d'Houde-

tot avait composé des vers qui ne nous sont pas parvenus, mais qui devaient être extrêmement libres, car Diderot à qui elle les avait montrés n'osa les lui demander, quoiqu'il en eût grande envie ; il osait pourtant écrire à M^{lle} Volland, qu'il estimait beaucoup, des choses fort crues. L'abbé de Grécourt faisait pour M^{me} d'Ussé, « femme exceptionnellement sage », une chanson donnée par Marais, mais que l'éditeur de Marais s'est refusé à transcrire, quoiqu'il prétende ne reculer devant aucune hardiesse de langage.

Voltaire savait ce que le goût et les mœurs de son temps autorisaient, et il était d'autant moins exposé à s'y tromper que lorsqu'il donna son édition, le poème était répandu et critiqué depuis plusieurs années dans toute l'Europe (1). Il ne s'agissait pas d'un ouvrage qu'on hasarde dans le monde sans prévoir l'accueil qui l'attend. L'épreuve était faite bien avant l'établissement du texte définitif. Libre de choisir entre de nombreuses versions et même d'en adopter une nouvelle, se proposant de rendre à la *Pucelle* l'honnêteté qui manquait aux publications clandestines, Voltaire ne conserva certainement rien de ce qui pouvait être trouvé trop scabreux (2).

(1) Nous voyons, par exemple, dans la *Correspondance avec la duchesse de Saxe Gotha*, qu'à la cour de Gotha on était très familier avec tous les personnages qui figurent dans la *Pucelle*, sans en excepter le Père Gribourdon.

(2) S'il était besoin d'insister, j'ajouterais que Voltaire cachait déjà son poème en un temps où les parties les plus

S'il n'avait pas à s'inquiéter de la licence du texte avoué par lui, devait-il craindre les conséquences d'une offense à Jeanne d'Arc ? C'est le grand grief du xix^e siècle ou du moins le grief que l'on affiche avec le plus de succès ; ce n'en était pas un, il y a cent cinquante ans (1) : on n'avait pas vu la patrie en danger, et la sublime figure que nous révérons n'était pas découverte. Des gens instruits et judicieux se demandaient ce qu'il fallait penser de Jeanne. Guy Patin n'était pas sûr qu'elle eût été brûlée. Bayle approuvait la page dans laquelle du Haillan avait expliqué que le miracle de cette fille pourrait bien n'avoir été qu'un « miracle composé, avorté ».

Des contemporains de Jeanne ont fait tout ce risquées n'existaient pas encore ; que La Harpe avant sa conversion ne trouvait à y reprendre que « quelques traits échappés à l'intempérance d'un génie ardent » ; que Darcet, rendant compte à Voltaire des impressions d'un petit comité auquel il avait lu quinze chants complets d'après un texte clandestin, disait qu'on y avait trouvé « quelques endroits » peu décents mais faciles à retoucher ; que du reste on s'accordait à dire que cet ouvrage ne devait pas être imprimé ni même trop répandu du vivant de l'auteur : « ce serait vous rendre un très mauvais office que de le donner au public ». Ce n'est donc pas l'indécence plus ou moins grande de l'ouvrage qui le rendait si dangereux.

(1) A la fin du xviii^e siècle, les ennemis de la Révolution, se divertissaient de ce qui les a tant scandalisés depuis. Marcellin Pollet a remarqué la complaisance avec laquelle la *Pucelle* était citée dans les *Actes des apôtres* : « Nous sommes habitués aujourd'hui à voir les royalistes et les radicaux tonner contre « celui qui a voulu déshonorer l'héroïne ». « Les besoins de la cause ont modifié la manière de voir des royalistes ».

qui dépendait d'eux pour la déshonorer et la salir en attendant le moment de la brûler (1). Le *xviii^e* siècle n'avait pas les mêmes raisons que nous pour fermer un peu les yeux et glisser sur ces scènes grotesques ou ignobles. La Harpe, examinant si la délivrance du royaume sous Charles VII peut fournir à l'épopée un sujet intéressant, est arrivé à cette conclusion qu'il est bon que le poète trouve les imaginations prévenues pour ses personnages, et que ni Dunois ni Jeanne n'ont joué un rôle assez grand pour remplir la majesté d'un poème où il faut des figures héroïques.

Jeanne avait passé par les mains d'un méchant auteur et se ressentait de la façon dont elle avait été traitée par lui. Dans l'ouvrage de Chapelain, si fameux avant d'être lu et plus fameux encore par les satires auxquelles il donna lieu, elle apparaît d'abord comme un phénix qui, trouvant en la personne du duc de Longueville un soleil propre à ranimer ses cendres, quitte son bûcher pour rendre hommage de sa nouvelle vie à la vertu qui la lui fait recouvrer. Mais Aristote enseigne que la femme est une erreur de la nature qui, ayant l'intention de faire un homme, s'arrête en chemin : en conséquence, le héros principal du poème n'est pas Jeanne, c'est Dunois ; elle est l'intelligence qui l'assiste, la Pallas de ce nouvel

(1) On se rappelle l'épreuve que Jeanne subit à Chinon, la consultation donnée à Poitiers par l'archevêque d'Embrun, la démonstration que Dieu a souvent pris des bêtes pour instrument de ses miracles.

Ulysse ou, pour s'expliquer plus chrétiennement, la grâce dont il plut à Dieu d'armer et de fortifier le bras qui soutenait l'État. Ici Chapelain lève le voile dont ce mystère est couvert. « Afin de réduire l'action à l'universel et de ne pas la priver du sens allégorique par lequel la poésie est faite l'un des principaux instruments de l'architecture, » il a disposé sa matière de sorte que la France représente l'âme de l'homme en guerre avec elle-même, Charles est la volonté portée au bien par sa nature, mais facile à porter au mal sous l'apparence du bien, l'Anglais et le Bourguignon sont les transports de l'appétit irascible, Amaury et Agnès les moments de l'appétit concupiscible, Dunois la vertu, Tanneguy l'entendement et la Pucelle « la grâce divine qui, dans l'abattement des puissances de l'âme, raffermir la volonté, soutient l'entendement, se joint à la vertu et, par un effort victorieux, assujétissant les appétits à la volonté, produit cette paix en quoi toutes les opinions conviennent que consiste le souverain bien ».

Le poème tient les promesses de la préface. Il est absurde, ennuyeux ; par places, à force de sottise, il amuse, on ne peut s'empêcher de rire. La lutte de Jeanne avec Talbot, le saut qu'ils font du haut des remparts, la retraite de la « fille » dans le plus creux de la forêt de Compiègne où, couchée sur le roc d'un antre, elle se nourrit de glands et de douleur pendant toute une lune, d'autres endroits encore sont comiques.

Longchamp rapporte que dans un souper chez Richelieu en 1730, quelques-uns de ces vers ridicules ayant été récités par un des convives, on pressa Voltaire de reprendre sur un ton plaisant le sujet traité d'une façon si pitoyable. Longchamp est crédule, et, lorsqu'il parle de ce qu'il n'a pas vu, souvent inexact ; mais la *Pucelle* du XVIII^e siècle procède incontestablement de celle du XVII^e. Pour peu que l'on parcoure celle-ci, on y aperçoit une foule de choses que Voltaire a mises en œuvre à son tour, qui lui ont suggéré ses idées les plus plaisantes, ses inventions les plus bouffonnes, ses images les plus libres. Sa parodie, qui est insoutenable après le récit de Michelet ou le livre de M. J. Fabre, semble alors toute naturelle (1). On n'est que trop préparé par Chapelain à l'idée de donner des galants à la Pucelle et à tout ce qui s'en suit (2). Dieu, afin qu'elle séduise plus sûrement les cœurs, la confirme en ses antiques charmes,

Et dans tout son aspect et tous ses mouvements
Met un nouvel amas de saints enchantements.

(1) Certains endroits de Voltaire sont inintelligibles si l'on n'a pas lu Chapelain, par exemple celui où Saint-Denis adresse à Jeanne un discours très théologique :

Jeanne étonnée, ouvrant un large bec,
Crut quelque temps que l'on lui parlait grec.
La grâce agit, cette augustine grâce
Dans son esprit porte un jour efficace...
Non, ce n'est plus Jeanne la chambrière.

Il y a là un souvenir du miraculeux changement d'idées et de sentiments que Chapelain attribue à sa Pucelle.

(2) Cette idée est tellement fixe chez Chapelain qu'il écrit à l'évêque de Vence : La *Pucelle* est bien heureuse d'avoir un galant aussi saint que vous,

Aussi Dunois et d'Alençon tombent éperdument amoureux ; elle les « allume ». Dunois, devenu son amant « sans en rien souhaiter », se demande quel est le brasier qu'elle excite en son âme, s'il doit l'appeler une amoureuse flamme. Ce feu le dévore ; son cœur embrasé

Déjà par sa chaleur est de force épuisé.

Rodolfe, dans la sage crainte du péril que court la pudeur de la Sainte, s'écrie :

Ton honneur, je ne dis pas ta vie,
A quitter ce séjour ta prudence convie.

Ne parlons pas du goût détestable qui règne dans ce poème, des inepties, des jeux de mots étonnants que Chapelain commet (1). Par son fait, Jeanne était la plus insupportable des héroïnes(2). Elle subissait le sort des héros de nos chansons de geste, que les romans de chevalerie avaient dépouillés de leur caractère épique et réduits au point où

- (1) Sur elle l'Anglais tonne et tonne à grands éclats ;
Mais pour tonner sur elle, il ne l'étonne pas.

(2) Le mot est de Boileau qui se moque d'elle longuement et sans esprit dans ses *Héros de roman* : « Voici une héroïne qui me paraît lourde... Je lui trouve la physionomie plate. Elle tousse, écoutons... Eh ! Pucelle, pourquoi vous êtes-vous chargé la mémoire de ces grands vilains mots ? Elle m'écorche les oreilles, qu'elle s'en aille... La voilà enfin partie ! » M. Hanotaux admet qu'il est permis de ne voir dans la *Pucelle* de Voltaire qu'une parodie de l'œuvre dans laquelle un homme du xvii^e siècle, Chapelain, « dégrada l'idée que la nation avait gardée de la Pucelle. » *Jeanne d'Arc*, 404-6.

les trouvèrent Arioste et Cervantès. Roland et les autres preux avaient été changés en coureurs d'aventures qui appelaient les railleries de l'*Orlando* et du *Don Quichotte* ; la Pucelle était de même transformée en personnage ridicule. Voltaire n'a pas ri de la Jeanne d'Arc de l'histoire, de celle dont le procès a été publié par Quicherat : il a toujours parlé d'elle très dignement, admirant l'héroïsme de son entreprise et de ses réponses, disant que sa mémoire est assez honorée par son supplice même, que l'antiquité lui eût dressé des autels. Il la met à côté de Turenne, de Catinat, de L'Hospital, de Henri IV (1). Ses railleries n'ont porté que sur des récits rebutants, sur une peinture infidèle. Si la légitimité de cette distinction avait été contestée devant lui, il n'aurait eu qu'à rappeler ce qu'il avait écrit à propos des dieux de l'antiquité : « On demande pourquoi les magistrats grecs et romains permettaient qu'on tournât en ridicule sur le théâtre ces mêmes divinités qu'on adorait dans les temples ; on fait là une supposition fausse. On ne se moquait point des dieux sur le théâtre, mais des sottises attribuées à ces dieux ».

Peut-être aurait-il préféré la réponse de Pascal accusé, lui aussi, de ne pas assez respecter les choses saintes : Ne craignez-vous point, en me blâmant de m'être moqué, de me donner un nouveau

(1) XVI, 408-10 ; XLVII, 189 ; XLV, 174. — Dans la *Henriade*, elle est au ciel avec Duguesclin et Bayard.

sujet de me moquer de ce reproche et de le faire retomber sur vous-mêmes en montrant que je n'ai pris sujet de rire que de ce qu'il y a de ridicule dans vos livres ?

Le danger pour Voltaire était une accusation d'impiété. Cette maudite *Pucelle* qui l'avait tant diverti, ne le rendit si sérieux que parce qu'il craignait la colère des dévots (1). La Harpe, touché de la grâce et par suite indigné de ce qu'il avait longtemps approuvé, souffla à peine quelques mots de la prétendue injure que l'on commençait à apercevoir depuis la Révolution, et de l'indécence de certains passages ; il n'insista que sur l'esprit irréligieux du livre. L'auteur, disait-il, n'a eu qu'un objet, il y a tout rapporté ; c'est contre la religion qu'il a dressé toute la machine de son poème. Condorcet, avec des sentiments contraires, jugeait de même et ne voyait dans la *Pucelle* qu'une bataille livrée à l'hypocrisie et à la superstition (2).

On avait travesti Jeanne en vulgaire mannequin de sacristie. Quelques écrivains n'ont pas encore renoncé à l'exploiter comme une machine, un ressort mis en jeu par les puissances célestes. Toutefois le surnaturel n'est plus qu'un accessoire dont

(1) LVI, 774.

(2) Les éditeurs de Kehl répondent au reproche de libertinage et à celui d'offense à la religion. Ils ne paraissent pas soupçonner l'injure à Jeanne d'Arc. Le 16 mai 1754, Voltaire écrit à la duchesse de Saxe-Gotha qu'il voudrait se « faire présenter à elle par Jeanne », pour « fouler aux pieds avec elle les superstitions qui désolent la terre ». *Correspondance* publiée par E. Bavoux. p. 113.

on use timidement et dont nous avons même beaucoup de peine à concevoir l'ancien rôle. Au xviii^e siècle, on le rencontrait encore partout. Il n'y avait pas beaucoup d'années que les yeux du peuple commençaient à se dessiller sur les superstitions mêlées à sa religion et qu'il était permis de savoir que Lazare et Madeleine n'étaient pas venus en Provence ou que saint Denis l'aéropagite n'avait pas gouverné d'église à Paris (1). Le temps n'était pas loin où Bossuet célébrait comme des miracles un songe d'Anne de Gonzague et la rencontre d'une poule à qui un chien enlevait un de ses petits. Les prodiges de saint Médard troublaient les cervelles. Le diable faisait parler de lui presque autant qu'au xiv^e ou au xv^e siècle : de vilains bruits couraient sur ce que Richelieu avait tenté pour le voir et, dans l'espoir de le consulter, de grandes dames, comme la marquise de l'Hospital et la marquise de La Force, avaient de fâcheuses aventures en bien étrange costume. Les autorités promenaient solennellement à travers Paris les reliques de sainte Geneviève quand la pluie ou la sécheresse durait trop longtemps. Il ne se passait pas de mois où des anecdotes retentissantes ne fissent sentir la nécessité de délivrer les hommes des chimères qui les obsédaient et de leur persuader qu'on déshonore en quelque sorte la divinité en supposant que, par suite d'un certain dessein sur quelques êtres vivants, elle change des lois immua-

(1) xx, 363.

bles pour tâcher d'exécuter ce qu'elle n'a pu faire par leur moyen (1).

Voltaire s'efforça de dégager Jeanne d'Arc de l'appareil surnaturel qu'elle traînait après elle. On avait déjà travaillé à le lui enlever. Bayle louait du Haillan d'avoir eu le courage de traiter librement ce sujet délicat. Voltaire continua, écrivit contre Mezeray, contre Nonotte, fit voir qu'en donnant à cette histoire une couleur surnaturelle on diminuait Jeanne, on l'exposait à être suspecte de charlatanisme et mise au-dessous de Jeanne Hachette qui combattit aussi héroïquement sans être ni pucelle ni inspirée.

Ce qu'il disait sérieusement en prose il le redit en vers légers, fit lire jusque dans les couvents ce poème où il riait des prophéties, des miracles et des gens qui en vivent :

Ces saints docteurs assis en jugement
Ont pour habit plumes de chat-huant,
Oreilles d'âne ornent leur tête auguste,
Et pour peser le juste avec l'injuste,
Le vrai, le faux, balance est en leurs mains :
Cette balance a deux larges bassins,
L'un, tout comblé, contient l'or qu'ils escroquent,
Le bien, le sang, des pénitents qu'ils croquent ;
Dans l'autre sont bulles, brefs, oremus,
Beaux chapelets, scapulaires, agnus (2).

(1) xxxi, 207 ; xli, 27.

(2) xi, 57. Le chapitre XVIII, intitulé la *Capilotade*, est destiné à rendre ridicules et à faire siffler les Fréron, les Caveirac, les Chaumeix et autres dévots énergumènes, lxx, 321, 383.

CHAPITRE XII

La date du sermon des Cinquante.

« Cet ouvrage est précieux. C'est le premier où M. de Voltaire, qui n'avait jusqu'alors porté à la religion chrétienne que des attaques indirectes, osa l'attaquer de front. Il parut peu de temps après la *Profession de foi du Vicaire Savoyard*. M. de Voltaire fut un peu jaloux du courage de Rousseau, et c'est peut-être le seul sentiment de jalousie qu'il ait jamais eu ; mais il surpassa Rousseau en hardiesse comme il le surpassait en génie (1). »

Ces lignes suffiraient pour appeler l'attention sur la date du *Sermon des cinquante*. Une page de M. Brunetière fera sentir mieux encore l'utilité de savoir d'une façon précise à quel moment cet écrit fut composé. « Jusqu'en 1758, si l'on veut bien prendre pour époque décisive du siècle la date de la suppression de l'*Encyclopédie* (2), l'opinion flottait, hésitait encore, quoi qu'on en ait pu dire...

(1) Condorcet, Avertissement du *Sermon des cinquante*, dans l'édition de Kehl. Dans sa *Vie de Voltaire*, il dit à peu près la même chose.

(2) L'*Encyclopédie* fut supprimée non en 1758, mais en 1759, un peu plus de deux années après l'attentat de Damians (janvier 1757), et non l'année suivante, comme M. Brunetière le dit, p. 284.

et n'était pas encore passée toute entière aux philosophes et à l'opposition... Ceux que l'on commençait d'appeler les philosophes, d'Alembert, Diderot, Rousseau, scandalisaient l'opinion... mais ne l'avaient pas encore convertie. Voilà pourquoi Voltaire, avant de se ranger de leur bord, attendit qu'ils eussent l'opinion avec eux. Il ne se sentait point né pour le martyre, mais encore bien moins pour l'impopularité ; et je n'ose point dire qu'il eût gardé ses idées, mais assurément il n'en eût point donné les expressions hardies qu'il en a données, dans ses *Mélanges*, s'il ne s'était piqué, quand il les vit en faveur, de surpasser les encyclopédistes en audace comme il les surpassait en génie (1) ».

Je ne crois pas au calcul que l'on prête à Voltaire. On raisonne comme si, dans une heure propice, il avait publié le *Sermon des cinquante* ouvertement, avec éclat ; il l'a toujours au contraire désavoué autant que possible. « Je ne sais ce que c'est, écrivait-il à sa nièce, M^{me} de Fontaine... Si c'était quelque sottise antichrétienne et que quelque fripon osât me l'imputer, je demanderais justice au pape, tout net. Je n'entends point raillerie sur cet article (2) ». En 1768, il attribuait le *Sermon* à « un prince respectable » (3). Un de ses grands griefs contre Rousseau fut le passage des *Lettres*

(1) *Études critiques sur l'histoire de la littérature française*, 4^e série, 1891, p. 268 et 279-85.

(2) LIX, 449.

(3) XLIV, 208. Il l'avait attribué à La Méttrie, dans une lettre à Damilaville, le 26 décembre 1764.

de la Montagne où il se vit dénoncer comme auteur de cet écrit. Dans sa *Correspondance* il parle fort peu du *Sermon*, semble même éviter de s'en occuper ; il ne permit de l'insérer dans aucune édition de ses œuvres. Est-ce ainsi qu'il eût agi s'il avait voulu rivaliser d'audace avec Rousseau ?

Selon M. Brunetière, il a pendant plus d'un grand quart de siècle suspendu la guerre qu'il avait commencée dans l'*Epître à Uranie* et dans les premières *Remarques sur Pascal*. La trêve n'eut pas cette durée, il s'en faut de beaucoup. Elle finit avec la vie de M^{me} du Chastellet (1). Attends, attends, criait Voltaire à Pascal lors des poursuites contre les *Lettres Anglaises*. Il se repentait de n'en avoir pas dit davantage dans ses fichues lettres, puisque sa modération ne lui avait servi de rien, et se promettait d'être moins prudent quand il serait à Bâle. Il tint parole. Dix ans avant le moment où l'on place la reprise des hostilités, il entreprenait à Berlin le *Dictionnaire Philosophique*. La *Défense de Bolingbroke* est de 1752. L'*Essai sur les mœurs*, qui « n'est que la guerre déclarée au Christianisme par l'histoire (2) », parut en 1756. Le *Sermon du rabbin Akib* est de la fin de 1761. L'*Extrait des sentiments de J. Meslier* fut envoyé à Damilaville

(1) LI, 481. Le désir de ne pas se séparer de son amie amena cette trêve qui fut moins complète qu'on ne le dit pendant cette période. Voltaire écrit des œuvres comme *Zadig* (1747), où il y a des attaques contre la religion, attaques qui ne passèrent pas inaperçues. LV, 208.

(2) Ce sont les expressions de Nisard. Il faut en tenir compte ici, malgré ce qu'elles ont d'excessif.

dans les premiers jours du mois de février de l'année 1762. Expédiant à d'Argental, le 28 septembre de l'année 1761, des exemplaires de la *Lettre de Charles Gouju à ses frères*, Voltaire en parle comme d'un écrit déjà connu par ses amis (1). Diderot disait à M^{lle} Volland, le 19 octobre de la même année : « Celui qui publie des ouvrages aussi hardis que la *Lettre de Gouju* et tant d'autres, s'est mis apparemment au-dessus de toute frayeur (2) ».

On lit dans les Mémoires de Bachaumont à la date du 8 juillet 1762 : « Il y a à Genève une fermentation occasionnée par la condamnation du livre de Rousseau. Les ministres de l'Église prétendent qu'on souffre dans l'État un homme,

(1) A ces écrits on pourrait en joindre d'autres. Il est probable que, bien avant l'année 1762, circulait en manuscrit la tragédie de *Saül*.

(2) Diderot achève de caractériser la *Lettre de Gouju* en disant : « Les jansénistes viennent d'en donner une édition. En vérité, je crois qu'un janséniste foulerait au pied un crucifix, à condition d'égorger impunément un jésuite. » — Dans le chapitre suivant, nous parlerons de la guerre à l'Infâme, et nous verrons que l'Infâme est le christianisme pris dans un certain sens. Or, dès l'année 1759, il est à chaque instant question dans la *Correspondance* de rendre l'Infâme ridicule, de l'écraser. Quand Voltaire souffre, se battre contre elle le soulage. LVIII, 148, 205. Il écrit à d'Alembert le 23 juin 1760 : « Je voudrais quelque ouvrage sérieux où l'Infâme fût confondue... Je voudrais que vous écrasiez l'Infâme » ; à Damilaville, le 8 mai 1761 : « On prie les philosophes d'inspirer pour l'Infâme l'horreur qu'on lui doit ». Le 4 mai 1762, d'Alembert lui répond : « Écrasez l'Infâme, me répétez-vous sans cesse ; eh ! mon Dieu, laissez-la se précipiter elle-même ».

M. de Voltaire, dont les écrits sont bien plus représentables, et que les distinctions qu'on lui accorde, sont une preuve de l'irréligion qu'il a introduite dans la république » (1).

Voltaire n'a donc pas, pour reprendre sa polémique interrompue, attendu dans un silence prudent le succès des encyclopédistes ou l'exemple de Rousseau. Ce n'en est pas moins une question sinon « presque capitale », comme le pense M. Brunetière, du moins très intéressante « pour l'histoire des idées de Rousseau, pour la connaissance du caractère ou de la politique de Voltaire et pour l'histoire même du mouvement philosophique au XVIII^e siècle », que cette question : quand fut écrit le *Sermon des cinquante* ? Avant ou après la *Profession de foi du Vicaire Savoyard* ?

Beuchot comme les éditeurs de Kehl, place le *Sermon* en 1762 (2). Il suppose que la lettre à Mme de Fontaine (3), qui porte la date du 17 juin 1761, se compose de fragments écrits à diverses époques.

Mais, à propos de la lettre à d'Argental, du 14 septembre 1761, dans laquelle Voltaire parle

(1) « La prêtraille de Genève aurait fait retomber sur moi, si elle avait pu, la petite correction qu'on a faite à Jean-Jacques... Quelques cuistres calvinistes ont été fort ébahis et scandalisés que l'illustre république me permît d'avoir une maison dans son territoire dans le temps qu'on décrète de prise de corps Jean-Jacques le citoyen ». Voltaire à d'Alembert, 17 septembre 1762.

(2) XL, 603.

(3) Voir ci-dessus p. 153.

d'un excellent sermon que Damilaville montrera aux anges, Beuchot explique qu'il s'agit sans doute du *Sermon des cinquante*, qui fut imprimé un an plus tard. Enfin dans sa liste chronologique des œuvres de Voltaire, il met au *Sermon* l'astérisque qui marque les écrits dont la date est incertaine (1).

M. Desnoiresterres dit que la *Profession de foi du Vicaire Savoyard* parut peu de temps après le *Sermon*, mais il n'apporte à l'appui de son opinion aucun argument solide (2).

M. Moland a réimprimé le *Sermon* à la date de 1762 avec l'Avertissement des éditeurs de Kehl et la note de Beuchot, sans y rien ajouter (3). Puis dans la *Correspondance*, adoptant, conformément à l'avis de G. Avenel, le 11 juin 1759 pour date de la lettre à M^{me} de Fontaine, il admet que le *Sermon* fut publié trois ans avant la *Profession de foi*.

M. Bengesco examine assez longuement le problème (4) ; il cite un passage de la Correspondance de Grimm où il est dit que le *Sermon* fut fait à Berlin ; mais il refuse d'en tenir compte et maintient le *Sermon* en 1762. Cette conclusion vient d'être adoptée par M. Brunetière comme une solution définitive sur laquelle il n'y a pas à revenir.

(1) LIX, 597, note 2 ; LXX, 510.

(2) *Voltaire et Rousseau*, p. 255 de l'édition in-12. M. Desnoiresterres montre par quelques citations que la façon dont Voltaire juge le *Vicaire Savoyard* n'est point du tout celle d'un envieux.

(3) Édition Garnier, tome XXIV.

(4) *Bibliographie*, II, 113-5.

Un examen attentif amène au contraire à l'abandonner.

Il résulte des *Lettres de la Montagne* que le *Sermon* était connu à Genève antérieurement à la condamnation de Rousseau en cette ville(1). Rousseau suppose que Voltaire, s'il eût été consulté par les magistrats, aurait allégué son *Sermon* pour empêcher de brûler l'*Émile*. Or l'*Émile* ne parut que quelques jours avant la fin du mois de mai, et le 4 juin Voltaire l'attendait encore (2). Même en admettant qu'il n'eût pas perdu une minute après l'avoir lu, aurait-il eu, avant la condamnation, qui est du 18 juin, le temps d'inventer le *Sermon*, et de le répandre assez pour lui donner une grande notoriété, tout en évitant de se compromettre ? (3) Bien moins encore aurait-il pu citer à la décharge de Rousseau, comme resté impuni à Genève, un ouvrage qui aurait à peine existé depuis quelques heures.

Les indications de Grimm et de Rousseau méritent d'être prises en considération sérieuse ; mais, postérieures l'une et l'autre à l'année 1762, elles ne

(1) 5^e Lettre.

(2) Les quelques lignes placées par Beuchot à la date du 28 mai ont été reportées par M. de Cayrol au 4 juin. Dans la 4^e lettre de la *Montagne*, Rousseau dit qu'il fallait à peu près neuf jours pour avoir, à Genève, avis de ce qui se passait à Paris.

(3) On s'était tellement pressé de condamner Rousseau que le procureur général Tronchin n'avait pas eu le temps d'examiner l'*Émile* en détail. Voir ses conclusions reproduites par M. Dreyfus-Brisac p. 421 de la belle édition du *Contrat Social*.

sont pas tout à fait décisives (1). Un autre texte qui n'a été cité par personne, à ma connaissance, jette un grand jour sur la question.

L'avocat Barbier écrit dans son Journal, au mois d'août 1760 (2) : « Il paraît une pièce manuscrite intitulée *Sermon des cinquante*. On suppose dans le préambule qu'il se tient à Genève une assemblée de cinquante gens de lettres qui font tour à tour un sermon, et que celui-ci est de Voltaire à qui ses ennemis prêtent cette pièce... Ce sermon est épouvantable. Les deux premiers points sont une critique affreuse de l'Ancien Testament pour en démontrer la fausseté et l'impiété, et le troisième est de même contre le Nouveau Testament. Si l'auteur était connu, on ne lui ferait pas faire de voyage autre part qu'à la place de Grève pour être brûlé(3) ».

(1) En ce qui touche la date du *Sermon* ; mais il résulte certainement de la *Cinquième Lettre sur la Montagne* que Voltaire avait, avant l'*Émile*, été plus hardi contre la religion que ne l'est le *Vicaire Savoyard*. Rousseau présente le *Sermon* non seulement comme antérieur à l'*Émile*, mais aussi comme la conséquence ou le développement d'un chapitre sur les Juifs, encore plus ancien.

(2) Page 284 du tome VII de l'édition Charpentier.

(3) Notez ce dernier trait qui explique assez pourquoi Voltaire a toujours si peu parlé du *Sermon*. — A la vérité, ce que Barbier dit du préambule de la pièce manuscrite ne s'accorde pas tout à fait avec le préambule du *Sermon* tel que nous le lisons. Dans celui-ci il n'est pas question de gens de lettres, ce sont des personnes instruites, pieuses et raisonnables. Ce n'est point un motif pour douter que l'écrit répandu dans Paris, dès le milieu de l'année 1760, fût notre *Sermon* dans le préambule duquel deux ou trois lignes auraient été un peu différentes de la rédaction définitive.

Ainsi le *Sermon* était connu à Paris près de deux ans avant la publication de l'*Émile*. Depuis combien de temps existait-il ? Avait-il, comme Grimm l'assure (1), été fait à la Cour de Frédéric, c'est-à-dire en l'année 1753 au plus tard ? De plus amples recherches nous l'apprendront peut-être. Sans les attendre, il faut dès à présent retirer à Rousseau l'honneur que l'on s'obstine à lui faire, au mépris de sa déclaration formelle. Ce n'est pas dans la *Profession de foi du Vicaire Savoyard* que l'on cherchera désormais l'origine du *Sermon des cinquante* (2).

Toute la description de Barbier convient trop parfaitement à l'ouvrage de Voltaire. L'objection que l'on tirerait du jugement porté par le pauvre avocat sur le style de la pièce, ne mériterait pas de réponse : en matière littéraire, l'incompétence de Barbier n'est que trop évidente. — Lépau dans sa *Vie de Voltaire*, p. 182 de la 4^e édition, dit que Voltaire est désigné comme auteur du *Sermon* par La Baumelle dans la *Réponse* qu'il fit au *Supplément du Siècle de Louis XIV* en 1753. Je n'ai rien trouvé de cela dans cette *Réponse* (Colmar, 1754, in-12) ; mais dans les *Lettres à Voltaire* (Londres, 1763, p. 53), La Baumelle donne la date de 1753, à des lettres où Voltaire est désigné comme auteur du *Sermon*.

(1) *Correspondance*, VII, 147.

(2) Je partageais encore l'erreur commune lorsque j'ai écrit l'*Esprit de la Révolution française*. — La faute de Condorcet s'explique facilement. Né en 1743, il avait dix-neuf ans à peine en 1762 et s'était jusqu'alors occupé principalement d'études scientifiques. Bien informé quand il s'agit des dernières années de Voltaire, il l'est si mal quand il s'agit du milieu du siècle, qu'il croit M^{me} du Chastelet morte d'un excès de travail. Il est moins facile d'expliquer que son assertion ait été aveuglément acceptée et préférée à celle de Grimm, bien mieux placé pour savoir la vérité

sur ce point ; mais surtout comment se fait-il que l'on n'ait pas vu les conséquences à tirer de la page de Rousseau dans les *Lettres de la Montagne* ? Comment se fait-il que le texte de Barbier n'ait pas été remarqué ? La manie de courir après des textes inédits détourne beaucoup trop des textes imprimés dans lesquels on ferait des découvertes infiniment plus importantes que presque toutes celles qui nous sont annoncées bruyamment.

CHAPITRE XIII

L'Infâme.

Dans beaucoup de lettres de Voltaire et de ses correspondants, ces mots : écrasons l'Infâme, reviennent comme un refrain répété avec complaisance, une sorte de *delenda Carthago*. Qu'est-ce que cette Carthage nouvelle, cette infâme contre laquelle la guerre est ainsi prêchée (1) ?

On dit que c'est la religion chrétienne. Une réponse aussi vague peut se trouver tantôt juste, tantôt fausse, selon le sens qu'on y attache. Il y a bien des manières d'entendre le christianisme. C'est même la difficulté de le définir, l'impossibilité de convenir d'un symbole commun, qui de tout temps arma ses sectateurs les uns contre les autres.

En voyant la France appauvrie et désolée par leurs querelles, en assistant aux persécutions contre les protestants, à l'abominable guerre des Cévennes, aux disputes des jansénistes avec les molinistes; en lisant les débats sur le quiétisme qui avaient le double tort d'être profondément ennuyeux et de porter Bossuet à des « procédés lâches » (2) ; en

(1) Littré ne donne cette locution ni au mot *Écraser* ni au mot *Infâme*.

(2) xx, 448.

pensant que les soi-disant disciples de Jésus-Christ cherchaient depuis tant de siècles, dans le dogme, dans le culte, dans la discipline, dans la hiérarchie, de quoi ensanglanter presque sans relâche la partie de l'Europe où ils sont établis ; en entendant chaque Église soutenir que hors d'elle il n'est point de salut, que les païens n'ont pas connu la vertu, que Socrate, Marc-Aurèle et Épictète n'étant capables ni de véritable justice, ni de véritable charité, sont damnés, Voltaire prenait en pitié ces absurdités et ces horreurs auxquelles il n'y a rien de pareil ni chez les Romains et les Grecs, ni chez les barbares ; il sentait un dégoût mortel, déclarait que c'était là le fruit de la plus infâme superstition qui ait jamais abruti les hommes, et maudissait ces croyances qui ont causé plus de maux que la peste ou les tremblements de terre.

Il s'étonnait que l'on osât faire venir sur la terre pour le livrer au meurtre et au brigandage un Dieu qui ne peut assurément ni être né d'une fille, ni être mort à une potence, ni être mangé dans un morceau de pâte, ni avoir inspiré des livres remplis de contradictions, de démence et d'horreurs. Toutes les sectes chrétiennes lui semblaient également funestes. Les réformateurs n'ont renversé l'autorité du Pape que pour se mettre sur son trône ; aux décisions des Conciles ils ont substitué celles des Synodes, et Barneveldt a péri comme Jean Huss. Qu'importe que l'on soit brûlé par les conseils de Léon X ou par les ordres de Calvin ? Bayle avait

cru pouvoir en pays libre parler librement de David : il s'aperçut qu'il ne valait pas mieux avoir affaire à Jurieu et au Consistoire qu'à Bossuet et à l'Église gallicane (1).

Si l'on n'est chrétien qu'à condition de prendre parti dans des discussions où les mots sont aussi inintelligibles que le fonds et de professer cette maxime que quiconque ne pense pas comme nous est réprouvé et qu'il faut avoir les réprouvés en horreur ; si le christianisme implique nécessairement une adhésion à des formules absurdes, exige de nous une foi qui, à vrai dire, n'est « qu'une incrédulité soumise (2) » et qui rend féroce ; si c'est le christianisme qui engendre, en plein XVIII^e siècle, les prodigieuses sottises de la bulle *Unigenitus*, le supplice de Calas, celui de La Barre, l'autodafé de 1761, alors les chrétiens sont abominables, et tout homme sensé doit avoir pour eux une aversion profonde ; alors c'est bien le christianisme que pendant soixante ans, d'une façon plus ou moins ouverte, mais avec une passion qui ne s'apaise jamais, Voltaire poursuit dans ses œuvres les plus graves comme dans les plus légères, aux heures de gaîté comme aux heures d'indignation : c'est la religion chrétienne qui est l'infâme.

Mais ne saurait-on concevoir un christianisme qui n'insulterait pas à la raison et qui ne causerait pas de persécutions, un christianisme sensé,

(1) XLIII, 194-204.

(2) XXIX, 444.

humain, tolérant ? N'est-il pas permis de se dire chrétien, bien que l'on n'admette ni révélation, ni prophéties, ni miracles, ni damnation éternelle ? Pourquoi ne pas faire dans les Évangiles deux parts, celle du bien et celle du mal ? L'eau changée en vin, le troupeau de cochons noyés, la conversation avec le diable sur la montagne, le figuier séché parce qu'il n'a pas de figes dans une saison où les figes ne poussent pas, la résurrection, l'ascension, tous les prodiges ridicules et tous les mots fâcheux prêtés à Jésus, sont-ils inséparables des paroles bienfaisantes et des actes charitables auxquels ils sont associés par la légende ?

Personne n'a fait cette distinction mieux que Voltaire ni plus souvent. Il se garde bien de confondre la religion avec la superstition (1). Dans des endroits où il s'exprime sans détours, sans la moindre ironie, dans des ouvrages qui ne devaient

(1) Sainte-Beuve soutient qu'en s'appropriant le mot de Lucrèce *religio pedibus subjecta*, mais en mettant *superstitio* à la place de *religio*, Voltaire sait bien qu'il donne une entorse à la vérité plus encore qu'à la quantité. Une foule de passages prouvent le contraire, et les éditeurs de Kehl eurent raison lorsque, Frédéric ayant dit de Voltaire : Il terrassa l'erreur et la religion, ils proposèrent de corriger ce vers en mettant « superstition » au lieu de « et la religion ». L'Infâme, c'est la superstition chrétienne, non la religion chrétienne. Voltaire vient de faire la connaissance de Turgot; il écrit : « Si vous avez plusieurs sages de cette espèce, l'infâme est perdue. » Il est bien clair que ce n'est pas la religion chrétienne qu'il veut dire. Voir aussi le ch. 20 du *Traité sur la tolérance*, xli, 349, et les *Remarques sur le christianisme dévoilé*, l, 536 ; la 27^e remarque est ainsi conçue : « Cet abus de la religion n'est pas la religion ».

pas porter son nom et où il n'avait pas de précautions à prendre, il explique aussi nettement que possible qu'en détruisant l'une, il tient à maintenir l'autre.

Comme on ne peut cesser d'être persécuteur sans avoir auparavant cessé d'être absurde, dès l'année 1722 il dénonce

Les mensonges sacrés dont la terre est remplie ;
il travaille à épurer la religion, et pour cela la première chose à faire est de la dégager de toute théologie : or épurer n'est pas supprimer, c'est tout le contraire (1).

Il écrit dans le *Dictionnaire Philosophique* : « La religion, dites-vous, a produit des milliasses de forfaits ; dites la superstition. C'est un serpent qui entoure la religion de ses replis, il faut lui écraser la tête sans blesser celle qu'il infecte... Un sot prêtre excite le mépris, un mauvais prêtre inspire l'horreur, un bon prêtre sans superstition est un homme qu'on doit chérir et respecter. Vous craignez l'abus, et moi aussi. Unissons-nous pour le prévenir, mais ne condamnons pas l'usage quand il est utile à la société (2).

« Milord Bolingbroke aurait dû s'en tenir à proscrire la théologie et non la religion chrétienne dont tout homme d'État peut tirer de très grands avantages pour le genre humain... Il est triste qu'il ait

(1) XLXI, 323 ; XII, 16 ; XL, 345 ; LV, 84.

(2) XXVIII, 389-91.

voulu couper par la racine un arbre qu'il pouvait rendre très utile en élaguant ses branches et en nettoyant ses mousses. » Voltaire veut non pas qu'on coupe cet arbre, mais qu'on le greffe (1).

Au lieu de penser comme nous qu'un christianisme expurgé de toute espèce de dogme, de tout surnaturel, de tout ce qui répugne à la raison, cesse de mériter le nom qu'on lui donne (2), Voltaire soutient que c'est là le vrai christianisme, que la religion officielle, intolérante et barbare, qui domine en Europe, aurait été réprouvée par Jésus, est absolument contraire à la religion douce et sainte dont l'instituteur vivait dans la paix et l'humilité en prêchant le pardon des outrages. Aux charlatans, aux imposteurs, aux docteurs si peu doctes qui nous assomment de gros volumes sur des questions dont il n'est pas dit un mot dans les Évangiles, Voltaire oppose Jésus qui n'écrivit jamais une seule ligne, qui vécut toujours dans une humble obscurité, qui se soumit depuis sa naissance jusqu'à sa mort à la religion dans laquelle il était né (3).

« Considérez les fêtes que Jésus observa, elles

(1) XLIII, 495 ; XLVI, 270. Voltaire explique, LVIII, 465, que son but est de « réduire l'infâme à l'état où elle est en Angleterre ». Ce n'est pas supprimer le christianisme.

(2) « Une des pires malhonnêtetés intellectuelles est de jouer sur les mots, de présenter le christianisme comme n'imposant presque aucun sacrifice à la raison », M. Renan, *Souvenirs de jeunesse*, p. 300.

(3) XLVI, 215-7 ; XLIV, 459.

étaient toutes juives, et nous faisons brûler ceux qui célèbrent les fêtes juives. Jésus a-t-il dit qu'il y avait en lui deux natures ? Non, et nous lui donnons deux natures. Jésus a-t-il dit que Marie était mère de Dieu ? Non, et nous la faisons mère de Dieu. Jésus a-t-il dit qu'il était consubstantiel ? Non, et nous l'avons fait consubstantiel. Dites-moi un seul de vos dogmes qui soit le sien, je vous en défie. — Mais, Monsieur, en parlant ainsi vous n'êtes pas chrétien. — Je suis chrétien comme l'était Jésus dont on a changé la doctrine céleste en doctrine infernale (1). »

« Quels sont les vrais chrétiens ? Ceux qui croient avec Jésus qu'il faut aimer Dieu et son prochain, pardonner les injures et réparer ses torts (2). »

Au fond Jésus était un sage à qui l'on impute des choses qu'un sage n'a jamais pu faire ni dire. Sa religion a été tellement corrompue de siècle en siècle que celle des chrétiens lui est toute contraire. Jésus était un homme distingué par sa vertu, par son amour de l'égalité fraternelle, un réformateur peut-être inconsidéré qui fut la victime de persécuteurs fanatiques. Voltaire le révère comme un théiste israélite comparable à Socrate. Qu'on écarte tout ce qui lui est étranger, tout ce qu'on lui a attribué mal à propos en divers temps, que reste-t-il ? Un adorateur de Dieu qui a prêché la

(1) xli, 404.

(2) xxxiv, 353.

vertu, un ennemi des pharisiens, un juste dont la religion est la seule véritable (1).

Non seulement Voltaire insiste sur les exemples de douceur, de patience, d'indulgence que Jésus a donnés, mais il essaie parfois de tourner en faveur de la tolérance les textes des Évangiles dont l'esprit persécuteur s'est servi pour justifier l'intolérance.

Je n'énumérerai pas les pages dans lesquelles, par un choix arbitraire entre les versets du *Nouveau Testament*, Voltaire arrive à fabriquer un christianisme acceptable (2). Je transcrirai seulement quelques lignes du *Dictionnaire Philosophique* (3). Voltaire passe en revue « les héros de l'humanité, les bienfaiteurs de la terre ». Il vient de s'entretenir

(1) xli, 402 ; xliv, 134. Voir encore xliv, 375. Nous retrouvons la même sympathie, la même admiration, dans le ch. xxviii de *Pyrrhonisme de l'histoire* (« Il faut avoir abjuré toute pudeur pour traiter Jésus-Christ de charlatan » xliv, 459). et dans *Dieu et les hommes*, xlv, 204, 215 217, 223. Mais ces écrits sont-ils de Voltaire ? Voir les réserves faites ci-après.

(2) Voir l'éloge des premiers chrétiens qui professaient la simplicité, l'égalité et dont les croyances et les vertus se retrouvent chez les paisibles, les respectables Pensylvaniens, xvii, 455-6 ; l'éloge de la morale de Jésus qui reste divine sous les fadaises théologiques et ressemble à un diamant couvert de fange, xxix, 247-8 ; xliv, 215. Il y aurait aussi à citer de beaux vers sur Jésus, xii, 97 ; ce qui concerne le christianisme raisonnable de Locke, xliii, 488 ; et le passage où, à propos des confrères de la Passion qui mettaient Jésus sur la scène, Voltaire dit qu'il y a là matière à un ouvrage sublime et semble regretter qu'il ne lui soit pas permis de l'exécuter, xvi, 429.

(3) Article *Religion*, 2^e section.

avec Numa, Zoroastre « et tous les sages qui ont cherché la vérité et pratiqué la vertu », excepté Pythagore à qui, pour lui plaire, il n'a dit mot. Il fait une dernière rencontre : « Je vis un homme d'une figure douce et simple qui me parut âgé d'environ trente-cinq ans. Il jetait de loin des regards de compassion sur ces amas d'ossements blanchis à travers lesquels on m'avait fait passer pour arriver à la demeure des sages. Je fus étonné de lui trouver les pieds enflés et saignants, les mains de même, le flanc percé et les côtes écorchées de coups de fouet. Eh ! bon Dieu, lui dis-je, est-il possible qu'un juste, un sage soit dans cet état !... Avez-vous donc contribué à ces monceaux affreux d'ossements ? — Je n'ai vu qu'avec horreur ceux qui se sont rendus coupables de tous ces meurtres. — Et ces monuments de puissance et de richesse, d'orgueil et d'avarice, ces signes de grandeur que j'ai vu accumulés sur la route en cherchant la sagesse, viennent-ils de vous ? — Cela est impossible. J'ai vécu, moi et les miens dans la pauvreté et dans la bassesse. Ma grandeur n'était que dans la vertu.

« J'étais près de le supplier de me dire qui il était. Mon guide m'avertit de n'en rien faire.. Je le conjurai seulement de m'apprendre en quoi consistait la véritable religion. Il me répondit : Aimez Dieu et votre prochain comme vous-même. — Quoi ! en aimant Dieu on pourrait manger gras le vendredi ? — J'ai toujours mangé ce qu'on m'a donné, car

j'étais trop pauvre pour donner à dîner à personne. — Ne pourrais-je en faisant du bien me dispenser d'aller en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle ? — Je n'ai jamais été dans ce pays-là. — Ne faudrait-il pas prendre parti pour l'Église grecque ou pour la Latine ? — Je ne fis aucune différence entre le Juif et le Samaritain quand je fus au monde. — Eh bien, s'il est ainsi, je vous prends pour mon seul maître. Alors il me fit un signe de tête qui me remplit de consolation. La vision disparut et la bonne conscience me resta. »

Depuis dix-huit cents ans que Jésus est célébré, a-t-il reçu un hommage plus touchant que celui-là ? L'a-t-on jamais rendu plus aimable et plus vénérable ? N'y a-t-il pas dans l'espèce de mystère dont Voltaire l'entoure quelque chose de délicat qui ajoute au prix de la louange ? M. Renan a-t-il rien dit de plus délicieux que la fin de cette page ?

En vérité les sarcasmes et les invectives contre l'Infâme ne s'adressent pas plus au personnage idéal qui s'appelle Jésus que les plaisanteries de la *Pucelle* ne s'adressent à l'héroïne de notre histoire. Jésus et Jeanne n'ont pas été desservis par Voltaire, loin de là ; ces deux figures radieuses lui doivent en partie la belle lumière dont elles resplendissent aujourd'hui (1). En les dégageant des

(1) « Voltaire accomplit une révolution dans les idées religieuses. Si l'irréligion était poussée jusqu'à l'outrage, elle menait néanmoins à ce dégagement des préjugés qui devait faire revenir au véritable christianisme » Chateaubriand, à la fin de l'*Analyse raisonnée de l'histoire de France*.

fables qui les obscurcissaient, il a fait pour elles ce que font les architectes pour les vieilles cathédrales qu'ils débarrassent des masures adossées à leurs côtés, de que font les voyageurs qui enlèvent les sables et les décombres sous lesquels sont ensevelies les merveilles de l'Assyrie ou de l'Égypte. Est-ce manquer de révérence pour un texte falsifié que de noter les interpolations qui le déshonorent et de rire des contre-sens qui le dénaturent ?

CHAPITRE XIV

L'Église de Ferney.

Vers la fin de l'année 1760, Voltaire annonça qu'il bâtissait une église (1). Il en fit grand bruit, trouvant la chose à la fois adroite et plaisante. Ce ne fut toutefois ni par amusement ni par politique qu'il se mit à l'œuvre, et la construction dont il se divertissait d'abord, lui attira bien des ennuis.

Il y avait une église à Ferney quand il vint s'y établir. Elle était laide, masquait le château. Il ne pouvait la démolir qu'à condition de la remplacer par une autre. « Les méchants diront que je bâtis cette église pour faire jeter à bas celle qui me cachait un beau paysage et pour avoir une grande avenue », écrivait-il. Si les méchants l'ont dit, ils ont, cette fois, dit à moitié la vérité ; la vérité tout entière est qu'il commença par jeter bas avant d'avoir rien édifié. Il avait obtenu de l'évêque d'Annecy et du curé de Ferney permission de changer l'emplacement de l'église et du cimetière ; seulement il avait abattu un morceau de l'une et le mur de l'autre avant l'accomplissement des formalités requises en pareil cas. Il fut dénoncé comme sacri-

(1) Elle ne fut commencée qu'en 1761.

lège, un procès criminel lui fut intenté. L'inscription qu'il donna à son église fournit un autre grief contre lui ; il avait pensé à mettre *Deo soli*. Il y renonça et mit seulement *Deo erexit*. Le sens était encore assez clair et plus hardi qu'il ne semble (1). Le nom de Dieu à la place de celui de la Vierge, d'un ange ou d'un saint, équivalait à une affirmation de déisme pur.

On a contesté la sincérité de cette profession de foi, et prétendu qu'il n'invoquait la divinité que comme un épouvantail, pour empêcher ses domestiques de le voler. L'inscription de Ferney ressemblerait aux écriteaux destinés à protéger les maisons de campagne et sur lesquels on lit : Il y a des pièges à loup dans cette propriété.

Un passage de l'ABC a été souvent cité à l'appui de cette thèse. De peur d'être trompé et volé, M. A veut que son tailleur, son valet et sa femme croient en Dieu. On lui objecte des dévotes infidèles à leur mari ; il réplique : Et moi j'en ai connu une que la crainte de Dieu a retenue, et cela me suffit.

Fût-il vrai que l'interlocuteur A ne prêche l'existence de Dieu que par intérêt et sans conviction, il n'y aurait pas grand'chose à en conclure. Ce n'est pas A qui, dans cet écrit, exprime l'opinion de Vol-

(1) D'Argenson dit que son grand-père avait donné à une église de Touraine une inscription analogue : Au Père éternel. Elle avait donné lieu à une querelle avec les jésuites. — Au-dessus de la porte de l'église de Gorbio, près de Menton, j'ai lu, non sans surprise : *Deo Soli, MDCLXXXIII*.

taire, c'est plutôt B ; mais A lui-même admet une « intelligence formatrice », il dit : Adorons Dieu, soyons justes et bienfaisants ; voilà l'essentiel, voilà la conclusion de toute cette dispute (1),

La croyance en Dieu n'est pas seulement un frein salutaire, le plus efficace pour prévenir les délits des petites gens et surtout les crimes des grands (2) ; c'est en même temps la seule opinion plausible qui soit à notre portée en métaphysique.

Voltaire est un esprit religieux. Vers la fin d'un

(1) XLV, 132-5.

(2) On n'aurait pas dû s'y tromper. Le vers célèbre : « Si Dieu n'existait pas... » est suivi de ceux-ci, XIII, 265 :

Que le sage l'annonce et que les rois le craignent.
Rois, si vous m'opprimez, si vos grandeurs dédaignent
Les pleurs de l'innocent que vous faites couler,
Mon vengeur est au ciel, apprenez à trembler.

La même idée se retrouve partout : « Quelle est la ressource qui nous reste contre la violence, la persécution ? De bien persuader l'existence de Dieu au puissant qui opprime le faible (XXIX, 266). L'athéisme est un monstre pernicieux dans ceux qui gouvernent (XXVII, 189). Il peut, quoi que vous en disiez, encourager les Néron, les Alexandre VI, l'opinion contraire peut les réprimer (XXVIII, 387). Sans ce frein je regarderais les princes et leurs ministres comme des animaux féroces (LXV, 160). Qui retiendra les grands et les rois dans leur ambition à laquelle ils veulent tout immoler?... La croyance en Dieu est le seul frein des hommes puissants » (XXXIV, 419). Tous ceux « qui ont passé leur vie dans ce cercle de crimes que les imbéciles appellent politique, coups d'État », étaient des athées ; peut-être l'athéisme n'est-il pas incompatible avec les vertus sociales « dans la tranquille apathie de la vie privée, mais il doit porter à tous les crimes dans les orages de la vie publique... Si le monde était gouverné par des athées, il vaudrait mieux être sous l'empire des êtres infernaux qu'on nous peint acharnés contre leurs victimes ». XLIII, 242-50.

hiver pendant lequel il a passé tout son temps à méditer, il écrit à M^{me} du Deffand : « Ne méditez-vous pas aussi, Madame ? Ne vous vient-il pas aussi quelquefois cent idées sur l'éternité du monde, sur la matière, sur la pensée, sur l'espace, sur l'infini » ? Il est plongé dans les problèmes qui ont fait le désespoir de Pascal. « Je me suis mis à rechercher ce qui est. C'est une terrible besogne, mais la curiosité est la maladie de l'esprit humain... L'étude des choses qui sont si fort au-dessus de nous rend les intérêts de ce monde bien petits à nos yeux, et quand on a le plaisir de se perdre dans l'immensité, on ne se soucie guère de ce qui se passe dans les rues de Paris (1). »

Il ne peut comprendre la dédaigneuse et sotte indifférence dans laquelle croupissent presque tous les hommes sur l'objet qui les intéresse le plus. A quarante ans, dans le *Traité de métaphysique* qui ne fut publié qu'après sa mort, il avait dit que les questions sur Dieu, sur la morale, la religion, sont d'une importance à quoi tout cède, et que les recherches dans lesquelles nous amusons notre vie sont bien frivoles en comparaison. A soixante-seize ans il ne peut encore s'accoutumer à la légèreté avec laquelle des personnes d'esprit traitent la seule chose essentielle (2).

(1) LXIII, 75.

(2) XLVI, 587 ; XXXVII, 298 ; LXVI, 403. — « La stupide indolence dans laquelle la plupart des hommes croupissent sur l'objet le plus important. XLIII, 43. Les ouvrages de théâtre ne sont que des amusements... L'étude

« Qui es-tu ? D'où viens-tu ! Que fais-tu ? Que deviendras-tu ? C'est une question qu'on doit faire à tous les êtres dans l'univers, mais à laquelle nul ne répond. Arrêtés dès le premier pas et nous repliant vainement sur nous-mêmes, nous sommes effrayés de nous chercher toujours et de ne nous trouver jamais. » « Malgré ce désespoir », Voltaire ne laisse pas de désirer d'être instruit ; sa curiosité trompée reste toujours insatiable (1). Elle lui inspire ces paroles :

« Quand j'ai regardé autour de moi et dans moi, j'ai conclu que quelque chose existe de toute éternité ; puisqu'il y a des êtres qui sont actuellement, j'ai conclu qu'il y a un être nécessaire et nécessairement éternel. Ainsi le premier pas que j'ai fait pour sortir de mon ignorance a franchi les bornes de tous les siècles. Mais quand j'ai voulu marcher dans cette carrière infinie ouverte devant moi, je n'ai pu ni trouver un seul sentier, ni découvrir pleinement un seul objet, et du saut que j'ai fait pour contempler l'éternité je suis retombé dans l'abîme de mon ignorance.. Pourquoi sommes-nous ? Pourquoi y a-t-il des êtres ? Qu'est-ce que la pensée ?.... O atomes d'un jour, ô mes compagnons dans l'infinie petitesse, nés comme moi pour tout

principale de l'homme est celle dont on s'occupe le moins ; presque personne ne s'occupe d'examiner d'où il vient, où il est, ce qu'il deviendra LIX, 138. L'existence de Dieu est la chose qui intéresse le plus le genre humain. XXVIII, 379. Voir aussi LXVI, 392.

(1) XLII, 535-9, 545,

souffrir et pour tout ignorer, y en a-t-il parmi vous d'assez fous pour croire savoir tout cela ? Non, il n'y en a point ; non, dans le fond de votre cœur vous sentez votre néant comme je rends justice au mien, mais vous êtes assez orgueilleux pour vouloir qu'on embrasse vos vains systèmes (1). »

Toute sa vie il a rêvé à ces grandes questions, sans être plus avancé pour cela. — « Ce n'était donc point la peine d'y penser. — Il est vrai, mais que voulez-vous ! Il n'a pas dépendu de moi de recevoir dans ma cervelle toutes les idées qui sont venues y combattre les unes contre les autres et qui ont pris mes cellules médullaires pour leur champ de bataille. Il est bien triste d'avoir tant d'idées et de ne pas savoir au juste la nature des idées, mais il est bien plus triste et beaucoup plus sot de croire savoir ce qu'on ne sait pas. » Ainsi Voltaire finit-il par renoncer à franchir les limites de notre nature, à approfondir ce qui est impénétrable pour nous ; il se bornera désormais à répéter : « Il y a quelque chose, donc il existe éternellement un être nécessaire... Il n'y a dans la nature qu'un principe uni-

(1) xxx, 341. N'est-il pas vrai que cela fait songer à certains passages des *Pensées* ? M. Havet dit : « Comment serait-on Voltaire, si on entrait profondément dans Pascal ? Soit ; cependant Voltaire est peut-être entré dans Pascal plus que ne le veut M. Havet. — D'autres endroits rappellent Shakspeare : « Je révère la puissance éternelle, il ne m'appartient pas de la borner. Je n'affirme rien, je me contente de croire qu'il y a plus de choses possibles qu'on ne pense » xxxiii, 193. C'est presque le mot d'Hamlet : *There are more things...*

versel et agissant, il y a un Être suprême d'où découlent en tout temps tous les êtres... Prétendre deviner ce qu'est Dieu est fort impertinent, mais il paraît bien hardi de nier qu'il est... Dans l'opinion qu'il y a un Dieu il se trouve des difficultés, mais dans l'opinion contraire il y a des absurdités (1)... Après s'être traîné de doute en doute, on peut regarder cette proposition : il y a un Dieu, comme la chose la plus vraisemblable que les hommes puissent penser et la proposition contraire comme la plus absurde (2). »

(1) xxx, 267 ; xlii, 563 ; xlv, 45-51 ; lvi, 282 ; xxxvii, 296-8.

(2) Selon Condorcet, l'écrit de Voltaire : *Il faut prendre un parti* (1772), renferme peut-être les preuves les plus fortes de l'existence d'un Être suprême qu'il ait été possible jusqu'ici aux hommes de rassembler. — Il y aurait bien des citations à ajouter à celles qu'on vient de lire ; j'indique au hasard : la lettre à Diderot, lv, 181. L'admirable début de la section II de l'article *Religion* dans le *Dictionnaire philosophique* : « Je méditais cette nuit, j'étais absorbé dans la contemplation de la nature... » Jamais le déisme n'a inspiré une éloquence plus simple et plus touchante. — « La plus grande des probabilités, la plus ressemblante à une certitude est qu'il existe un Être suprême qui préside à la nature entière, xlviii, 62-3. — « Cette vérité nous presse de tous côtés. Les vrais philosophes sont les apôtres de la divinité, *Mens agitat molem*, l'esprit régit le monde. Virgile a bien dit. » xxxvii, 161, 172, 520. Tout ce que je puis faire, c'est de croire que le Dieu de ce monde est éternel et existant par lui-même. xxviii, 360. Voltaire

Entends, Dieu que j'implore, entends du haut des cieux

Une voix plaintive et sincère ;

Mon incrédulité ne doit pas te déplaire,

Mon cœur est ouvert à tes yeux.

L'insensé te blasphème et moi je te révère.

Je ne suis point chrétien, mais c'est pour t'aimer mieux. (xii, 19).

Je ne crois pas, comme Frédéric, que Voltaire eût été étonné de s'entendre accuser de nier l'existence de Dieu qu'il prouvait avec tant de force et toutes les ressources de son génie. En ce temps-là, tout philosophe devait s'attendre à être traité d'athée : c'était l'usage. La mode a changé. Wagnière n'aurait plus à défendre son maître sur ce point : la crédulité et la mauvaise foi ne sont peut-être pas plus rares aujourd'hui qu'elles n'étaient jadis, mais il ne se trouve plus guère personne pour nier que Voltaire fût déiste. On connaît fort mal au contraire ce qu'il pensait de l'âme. On croit en général que, malgré certaines hésitations, il admettait son existence sans beaucoup plus de difficultés que l'existence de la divinité. C'est une erreur. Dans ses plus forts accès de scepticisme, l'existence de Dieu reste pour lui l'opinion « la plus ressemblante à une certitude qu'il soit donné à l'homme d'atteindre » ; dans les moments où il s'exprime avec le plus de ménagements, il avertit que s'il n'a pas de démonstration contre la spiritualité et l'immorta-

O Dieu qu'on méconnaît, ô Dieu que tout annonce,
Entends les derniers mots que ma bouche prononce.
Si je me suis trompé, c'est en cherchant ta loi.
Mon cœur peut s'égarer, mais il est plein de toi, (VII, 177).

a pris soin de rappeler que dans les soupers « plus que libres » qu'il faisait à la cour de Frédéric « Dieu était respecté ». (XL, 72). Voir ce qu'il dit de « l'air de recueillement et de respect » avec lequel Newton prononçait le nom de Dieu, XXVIII, 12.

lité de l'âme, toutes les vraisemblances sont contre elles (1).

Parfois il se borne à dire que nous ignorons absolument si nous avons une âme et ce que c'est que l'âme, terme vague, indéterminé, qui exprime un principe inconnu d'effets que nous sentons en nous (2). Mais le plus souvent, il se prononce contre notre prétendue âme ; il déclare que le je ne sais quoi qu'on nomme matière peut aussi bien penser que le je ne sais quoi qu'on appelle esprit, et que la faculté pensante que l'éternel architecte du monde nous a donnée, se perd comme la faculté mangeante, buvante et digérante. « Puisqu'il est très vrai qu'il n'y a point dans vous un être à part qui s'appelle sensibilité, un autre qui soit mémoire, un troisième qui s'appelle jugement, un quatrième

(1) xxxvii, 319. Les éditeurs de Kehl ont dit que dans le *Traité de métaphysique* dont ces lignes font partie, Voltaire est fortement persuadé de l'immortalité de l'âme, et Beuchot a reproduit leur assertion sans faire aucune remarque. xxxvii, 277. La faute est d'autant plus grave que ce traité, n'ayant pas été publié par Voltaire, est un des écrits où nous devons chercher de préférence l'expression de sa pensée intime. Les mêmes éditeurs disent, xlv, 594, que dans les trois écrits intitulés *Lettres de Memmius, Tout en Dieu* et *De l'âme*, Voltaire semble regarder l'âme comme une faculté plutôt que comme un être à part ; il fait plus que sembler, il dit, p. 592-3 : « L'homme sera sans âme. » — Dans le *Poème sur la loi naturelle*, xii, 157, dans la conclusion des dialogues entre Lucrèce et Posidonius, xxxix, 589, dans la lettre à l'abbé Spalanzani, lxx, 59, dans l'*Ingénu*, xxxiii, 452, l'existence de Dieu est fermement affirmée, celle de l'âme est nettement mise en doute.

(2) xlv, 26-7 ; xlviii, 509 ; xxvi, 199.

imagination, concevez-vous aisément que vous en ayez un cinquième composé des quatre autres qui n'existent point ?... Cette âme que vous imaginez être une substance, n'est en effet qu'une faculté, elle est une propriété donnée à nos organes et non une substance. Les hommes n'ont supposé une âme que par la même erreur qui leur fit supposer dans nous un être nommé mémoire qu'ils divinisèrent ensuite... On a toujours cherché comment l'âme agit sur le corps. Il fallait d'abord savoir si nous en avions une.. Vous avez disséqué des cerveaux, vous avez vu des embryons et des fœtus, avez-vous découvert quelque apparence d'âme ? Pas la moindre... Pourquoi voulons-nous à toute force en avoir une ? Peut-être c'est par vanité. Si un paon pouvait parler, il se vanterait d'avoir une âme et dirait que son âme est dans sa queue (1). »

Il y a quelques endroits où Voltaire tient un lan-

(1) LXVIII, 78 ; LVII, 300 ; LXVIII, 209 ; LXV, 284 ; LXVIII, 77 ; XXXIV, 433-5. — « Peut-on admettre quelque chose dont on n'a aucune idée ?... L'âme est-elle une entéléchie ? Mais il fallait auparavant savoir quelle idée on attache à ce mot âme, et alors on aurait vu qu'on n'en a aucune ». XLI, 570. Une note dit qu'il ne s'agit là que de l'âme des bêtes, mais ce n'est qu'une précaution ; voyez page 583, en haut. — « On a imaginé, après bien des siècles, que nous avions une âme, on s'est tellement habitué à cette idée qu'on l'a prise pour une chose réelle ; on a crié partout l'âme, l'âme ! sans avoir la plus légère notion de ce que l'on prononçait... On prononçait ce mot vaguement et sans s'entendre, comme on profère les mots de mouvement, d'entendement, d'imagination, de mémoire, de désir, de

gage différent de celui-là (1) ; peut-être en de rares instants a-t-il cru l'âme spirituelle et immortelle. Mais s'il s'est contredit, c'est surtout pour effrayer les grands de la terre en les menaçant d'une vie future où ils expieraient l'abus qu'ils font de leur puissance. Il comptait si peu sur cette expiation que, par une inadvertance que je renonce à expliquer, dans les écrits où il annonce des peines et des récompenses après la mort, il lui arrive de conclure contre l'existence de l'âme. Il sait parfaitement qu'elle n'est pas indispensable pour fonder la morale. Les premiers Juifs l'ignoraient ; n'y avait-il point d'honnête homme parmi eux ? La loi judaïque n'enseignait-elle pas la vertu ?... Quand nous aurions une démonstration que tout périt avec le corps, nous n'en devrions pas moins adorer le Dieu qui nous a faits et suivre la raison qu'il nous a donnée. Dût notre existence ne durer qu'un seul

volonté. Il n'y a point d'être réel appelé volonté, désir, mémoire, imagination, entendement, mouvement, » XLVII, 86. L'article *Identité* du *Dictionnaire Philosophique* est bien fort contre l'immortalité et sans réserves. Condorcet a donc eu tort de dire que Voltaire est resté dans une incertitude presque absolue sur la spiritualité et la permanence de l'âme, et s'est rarement permis de montrer ses doutes à cet égard.

(1) Des infortunés lui crient que l'espérance d'une vie meilleure n'est peut-être qu'une illusion. Il répond : « Commençons par réfuter ces objections avec les sages... Nous ignorons ce qui pense en nous, et par conséquent nous ne pouvons savoir si cet être inconnu ne survivra pas à notre corps. — Mais si je suis sûr qu'il n'y a point d'autre vie ? — Je vous en défie. » XLIII, 236-8 ; XXVII, 469-70.

jour, il faudrait être vertueux... Chez les Chinois, il n'est pas question de peines ni de châtimens après la mort. Ils n'ont point voulu affirmer ce qu'ils ne savaient pas. Ils crurent qu'une police exacte, toujours exercée, ferait plus d'effet que des opinions qui peuvent être combattues... Il y a d'autres freins que la croyance à l'enfer, il y a celui de l'honneur, celui des lois, celui de la divinité qui veut sans doute que l'on soit juste, soit qu'il y ait un enfer, soit qu'il n'y en ait point (1).

Bien plus, les hommes doivent être justes quand même ils auraient le malheur d'être athées. Il existe, indépendamment de toute métaphysique, une loi naturelle, c'est-à-dire une loi que la nature indique à tous les hommes... Quoique ce qu'on appelle vertu dans un climat soit précisément ce qu'on appelle vice dans un autre, et que la plupart des règles du bien et du mal diffèrent comme les langages et les habillemens, cependant il y a des lois dont les hommes sont obligés de convenir par tout l'univers, malgré qu'ils en aient.... « Partout où j'ai passé, j'ai vu qu'on se croyait obligé de tenir sa promesse... Ceux qui pensent différemment

(1) xxxi, 48 ; xv, 90 ; xxix, 120. Il dit également, xxxvii, 320 : « Il faut prévenir l'esprit de ceux qui croiraient la mortalité de l'âme contraire au bien de la société et les faire souvenir que les anciens Juifs dont ils admirent les lois, croyaient l'âme matérielle et mortelle, sans compter les sectes de philosophes qui étaient de fort honnêtes gens. » Voir dans l'*Histoire du peuple d'Israël*, III, 252, le parti que M. Renan a tiré de cet argument.

m'ont paru des créatures mal organisées, des monstres comme ceux qui sont nés sans yeux et sans mains... — Mais la secte de Laokium dit qu'il n'y a ni juste ni injuste, ni vice ni vertu. — La secte de Laokium dit-elle qu'il n'y a ni santé ni maladie? L'erreur de penser qu'il n'y a ni santé de l'âme ni maladie de l'âme, ni vertu ni vice, est aussi grande et plus funeste (1). »

Préoccupé d'établir que la morale a son fondement dans notre nature, que toutes ses règles découlent de la règle stoïcienne *secundum naturam vivere*, qui n'est elle-même qu'une suite du précepte socratique : connais-toi toi-même, Voltaire ne s'arrête pas aux discussions qui de tout temps ont divisé les moralistes. Il trouve qu'en dépit de ces controverses, les hommes reconnaissent partout l'autorité d'une même loi « commune à Socrate et à Épicure, à Confutze et à Cicéron, à Marc-Aurèle et à Amurath II ; elle est enseignée par tous les philosophes, quoiqu'ils aient tous des idées différentes sur les principes des choses... Hobbes, Spinoza, Bayle, qui ont nié les premiers principes ou qui en ont douté, ont cependant recommandé fortement la justice et toutes les vertus... Il y a des actions que le monde entier trouve belles : un ami se dévoue à la mort pour son ami ; l'Algonquin, le Français, le Chinois diront tous que cela est fort beau. Ils en diront autant des grandes maximes de morale, de

(1) LII, 265 ; XLII, 450 ; XXXVII, 336 ; XXXI, 271 ; XXVII, 467.

celle-ci de Zoroastre : Dans le doute si une action est juste, abstiens-toi ; et de celle-ci de Confucius : Oublie les injures, n'oublie jamais les bienfaits. Vous trouverez une foule de gens qui vous diront qu'ils n'ont rien trouvé de beau dans les trois quarts de l'*Iliade*, mais personne ne niera que le dévouement de Codrus pour son peuple ne soit fort beau, supposé qu'il soit vrai (1). »

Il y a des divergences dans les interprétations que la loi universelle a reçues ; depuis qu'il existe des sociétés, elle a été comprise de bien des façons, mais de ce qu'une règle varie, qu'en conclure, sinon qu'elle existe ? Toutes les discussions du monde n'empêcheront pas que ce principe : Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît, ne soit un principe universel. S'il y a des nations où l'on mange son père et sa mère, celui qui les mange espère être mangé à son tour par ses enfants (2).

On peut regretter que parmi les manières d'interpréter la loi naturelle, Voltaire n'en ait pas adopté une plus sévère que celle à laquelle il s'est arrêté. A la faveur de sa remarque que toutes les grandes écoles de philosophie ont formé d'honnêtes gens, il s'est contenté d'une sagesse qui n'a rien de rigide, qui semble même trop accommodante à certains égards. Elle n'est pourtant pas à dédaigner.

(1) xxx, 505 ; xlii, 596 ; xxxvii, 315-6.

(2) xlii, 594 ; xxxviii, 40. Voir la lettre à Frédéric, lii, 522 : « Toutes les sociétés n'auront pas les mêmes lois, mais aucune société ne sera sans loi. »

Sénèque proteste contre quelques-uns de ses maîtres qui enseignaient que l'épicurisme mène au vice ; il compare cette doctrine, qui vaut mieux que sa réputation, à un homme de cœur qui aurait revêtu un habit de femme. La morale de Voltaire n'est point austère comme celle d'Épicure, mais elle aussi a été calomniée : *infamis est et immerito*. Elle n'exclut nullement les aspirations élevées et généreuses. Voltaire honore les stoïciens « qui rendirent la nature humaine presque divine » ; il a des préceptes que l'on croirait pris chez eux. Il estime que les trois seules choses pour lesquelles on doit aimer la vie sont la vérité, la liberté, la vertu ; que la connaissance de la vertu restera toujours sur la terre pour nous consoler quand nous l'embraserons, pour nous accuser quand nous violerons ses lois (1). Les saints qu'il invoque le plus souvent sont Épictète et Marc-Aurèle (2). D'Holbach s'était permis de dire : « Il serait inutile et peut-être injuste de demander à un homme d'être vertueux, s'il ne peut l'être sans se rendre malheureux ; dès que le vice rend heureux, il doit aimer le vice. » Voltaire répliqua : « Cette maxime est exécrationnable ; quand il serait vrai qu'un homme ne pourrait être vertueux sans souffrir, il faudrait l'encourager à l'être... La satisfaction d'avoir dompté les vices est

(1) C'est l'idée si bien exprimée par Perse : *Virtutem videant intabescantque relicta*.

(2) Lui-même les appelle des Saints : « Adressons nos communes prières à saint Zénon, saint Épicure, saint Marc-Aurèle, saint Épictète, saint Bayle. » LXI, 440.

cent fois plus grande que le plaisir d'y avoir succombé, plaisir toujours empoisonné, plaisir qui mène au malheur... On nous crie que la nature humaine est essentiellement perverse; il serait bien plus raisonnable de dire aux hommes : vous êtes nés bons, voyez combien il serait affreux de corrompre la pureté de votre être. On dit à un soldat pour l'encourager : Songe que tu es du régiment de Champagne; on devrait dire à chaque individu : Souviens-toi de ta dignité d'homme (1).

Rêvons pour nos arrière-neveux un avenir où la morale de Voltaire pratiquée généralement deviendrait insuffisante; tâchons nous-mêmes d'en avoir pour notre usage une plus difficile. A nos contemporains et même aux hommes du siècle qui va venir ne demandons que la dose de probité, d'équité, d'humanité, de fierté dont Voltaire nous croyait capables. Elle suffit à faire d'honnêtes gens et plus encore. Exiger davantage à bref délai, dénoterait d'étranges illusions.

Peut-être même ne faudrait-il pas souhaiter autre

(1) xxviii, 379; xxx, 170. Voir aussi xxvii, 467-8 : Dès là que Dieu existe, il est nécessaire que son existence remplisse tout l'espace et tous ses ouvrages, et puisqu'il est dans vous, c'est un avertissement continuuel de ne rien faire dont vous puissiez rougir devant lui. — Que faut-il faire pour oser ainsi se regarder soi-même sans répugnance et sans honte devant l'Être suprême ? — Être juste. — Et quoi encore ? — Être juste... — Mais il y a tant de nuances du juste et de l'injuste ! Quelle règle me donnerez-vous pour les discerner ? — Celle de Confutzé : Vis comme en mourant tu voudrais avoir vécu ; traite ton prochain comme tu veux qu'il te traite.

chose avant quelques siècles. Que deviendrait le genre humain si demain, par impossible, il allait se convertir à une morale extrêmement pure ? Imaginez les hommes en foule prenant pour guides les saints et les sages que nous admirons le plus. L'état d'esprit d'un Épictète, d'un Marc-Aurèle, est-il bien favorable aux grandes entreprises industrielles, commerciales, agricoles, aux conquêtes de la science ? L'aiguillon qui nous a tirés de la barbarie des premiers âges, *duris urgens in rebus egestas*, eût-il été bien efficace chez un peuple de stoïciens ? Tous les arts auraient été déclarés inutiles, sinon dangereux ; on s'en serait passé. Un Julien, un Pascal sont exposés à dédaigner la propreté la plus élémentaire, à reléguer les balais parmi les meubles superflus.

Voltaire raconte que Memnon conçut un jour le projet insensé d'être parfaitement sage et se dit à lui-même : Pour être très sage, il n'y a qu'à être sans passions. Ce fut aussi pendant quelque temps l'avis de Zadig : « Ah ! que les passions sont funestes, s'écriait-il. — Ce sont les vents qui enflent les voiles du vaisseau, repartit l'ermite ; elles le submergent quelquefois, mais sans elles il ne pourrait voguer. » L'ermite et Voltaire avaient raison. Pour accomplir certaines œuvres indispensables, il est prudent de ne pas compter sur les moralistes austères, sur les ascètes revenus de toutes ambitions et détachés de tous les biens de la terre. Avec les sentiments d'un Bernard de Menthon, on multiplierait les hospices

sur les sentiers des Alpes, on ne fonderait pas les compagnies qui percent le Mont-Cenis. Il est bon, il est beau de gravir les hauteurs sublimes, mais nous ne sommes pas faits pour vivre parmi les neiges immaculées. Bien que sur le Mont-Blanc l'air soit d'une pureté admirable, nous y respirons mal, notre place est plus humble, plus bas, dans la vallée, sur la rive du lac, à Ferney, là où l'on bâtit, où l'on plante, où s'exécutent les travaux qui préparent un monde meilleur et des âges plus heureux que le nôtre.

CHAPITRE XV

La Bible enfin expliquée.

C'est un de ces livres dont le titre seul fit la fortune. On en parle souvent mais on ne les lit jamais. Mieux connu, celui-ci serait moins célèbre. Il n'aurait pas été présenté comme une œuvre capitale, aussi importante en son genre que l'*Essai sur les mœurs* parmi les œuvres historiques ou *Candide* parmi les romans (1). M. Bengesco, au lieu de l'admettre sans réserve, l'aurait écarté comme apocryphe.

Le titre même donna lieu à une méprise. Il attribue l'explication de la Bible à plusieurs aumôniers de S. M. L. D. P. ; on crut que ces lettres désignaient le roi de Prusse. Un avertissement, mis presque aussitôt en tête d'une réimpression, assura qu'il s'agissait du roi de Pologne et non du roi de Prusse, que les auteurs étaient des théologiens du Palatinat de Sandomir. L'avertissement passa inaperçu, la méprise persista, se propagea si bien que, de nos jours encore, de zélés voltairiens la partagent et s'étonnent quand elle leur est signalée.

(1) Voir le bel article de James Darmesteter sur les prophètes d'Israël.

Wagnière est tombé dans l'erreur commune. Ce n'est pas la seule faute qu'il ait faite en parlant de ce livre. Dans ses notes sur les *Mémoires secrets*, il admet que la publication eut lieu en Juillet 1776 ; or, dans ses *Additions au commentaire*, il place le commencement de la rédaction à la fin de cette même année. Il était mal renseigné, et ce n'est pas lui qu'il convient d'interroger au sujet de la *Bible enfin expliquée*. Nous avons besoin d'informations plus sûres. Le livre même va nous les fournir.

Le début s'accorde bien avec le titre ; nous avons une explication assez ample des premiers chapitres de la Genèse jusqu'à l'échelle de Jacob. A cet endroit, premier changement de méthode et de ton. On nous dit que la publication serait trop volumineuse, « si l'on continuait à traduire et à commenter ainsi tout l'Ancien et le Nouveau Testament » ; on se bornera désormais « aux principaux endroits qui semblent exiger des notes (1) ». Le premier théologien pose la plume et cède la place à un autre qui, tout en allant beaucoup plus vite, peut encore être censé expliquer en gros le texte biblique. Mais, au moment où il arrive à la mort de David, il s'arrête brusquement sous prétexte qu'« il est appelé à la cour d'un grand prince pour être son aumônier ». On avouera que ceci est bizarre : dans un écrit attribué à quatre aumôniers, le morceau de beaucoup le plus long

(1) p. 70. Malgré cela, on s'est arrêté à plusieurs endroits sur lesquels il n'y a pas de note.

(p. 70-308) est celui d'un auteur qui ne devient aumônier qu'après l'avoir écrit, et qui s'arrête aussitôt comme s'il sentait l'incompatibilité de son travail avec ses nouvelles fonctions.

Le troisième rédacteur achève de parler du *Livre des Rois* et fait quelques chapitres sur certains prophètes; il n'explique plus, et son commentaire n'est qu'une suite de remarques ou de réflexions mal choisies, assez insignifiantes pour la plupart.

A partir des *Macchabées* apparaît, sans que nous sachions pourquoi, un quatrième théologien qui « continue l'histoire hébraïque d'une manière différente des autres », en commençant par un paragraphe dans lequel il nous entretient de Philippe et d'Alexandre, et critique les récits de Diodore de Sicile, de Plutarque, de Rollin. La première partie du volume, intitulée Ancien Testament, s'achève par un prétendu « sommaire » de ce qui s'est passé depuis les Macchabées jusqu'au temps de Jésus-Christ; à vrai dire, ce morceau n'a aucun rapport avec les « Saintes Écritures »; il n'est, ainsi qu'on le reconnaît en finissant, qu'une réfutation de « l'hyperbolique romancier Josèphe ».

Il me semble que nous pourrions nous dispenser d'aller plus loin et que nous en avons vu assez pour être pleinement édifiés. *La Bible enfin expliquée* n'appartient ni à Voltaire ni à personne; elle n'existe pas. Il ne faut pas dire comme J. Darmeste-

ter, que c'est un pamphlet niais (1) : il faut dire que ce n'est point une œuvre ; ce n'est qu'un ramassis de pièces incohérentes et disparates, de fragments recueillis et juxtaposés sans méthode, sans souci d'unité, de plan ni de proportions, sans que l'on ait pris la peine d'effacer des fautes grossières et évidentes (2) et de supprimer des promesses que l'on ne tenait pas, des déclarations inexactes, des contradictions et des maladresses inexcusables même dans une première édition, et, à plus forte raison dans une édition que l'on prétendait avoir corrigée avec tout le soin possible (3). A la page 397, par exemple, il est dit . « Nous avons parlé d'Isaïe, de Jérémie, nous dirons des autres ce qui paraît nécessaire ». Cela n'est pas exact ; les quelques mots qui se rencontrent incidemment sur Isaïe et Jérémie, dans le commentaire du *Livre des Rois*, n'ont rien de commun avec les écrits qui portent le nom de ces deux prophètes et qui, en réalité, sont complètement passés sous silence, alors que Daniel, Osée, Jonas, ont chacun un article particulier. Rien non plus sur les *Psaumes*, sur *Job*, sur le *Cantique des Cantiques*, sur l'*Ecclésiaste*. Quoi ! Voltaire n'a rien trouvé à en dire ? Dans une compilation où il

(1) Par une surprenante contradiction, il trouve que ce pamphlet niais mérite une place d'honneur dans l'exégèse biblique.

(2) Par exemple, celles que Beuchot (p. 84) s'étonnait de retrouver dans toutes les éditions.

(3) Voir, dans l'avertissement, le paragraphe qui, selon Beuchot, est « certainement » de Voltaire.

n'y a que neuf pages sur le *Deutéronome*, ce livre si instructif, si précieux, si important à tous égards, Voltaire a jugé utile d'en consacrer six à Tobie qui n'en méritait pas une ! Voltaire a mieux aimé écourter, délaissier toute une partie considérable de son sujet, que de supprimer des critiques oiseuses contre Diodore et Plutarque, ou une dissertation sur le récit que Josèphe a fait de la guerre de Pompée ! Voltaire a, quatre fois, de la façon la plus choquante, changé brusquement d'intention, de plan, de but, de méthode, négligeant d'achever au moins l'article commencé et ne se donnant, pour pallier un peu ce désordre et cette incohérence, d'autre peine que de multiplier indiscretement ses théologiens polonais ! Voltaire a donc pris, pour expliquer la Bible, un temps où il n'avait ni bon sens, ni bon goût, ni discernement, ni sentiment de la mesure et des convenances, ni aucune des qualités que lui accordent ses pires détracteurs ?

Je ne vois pas, dans toute l'histoire littéraire, de mystification comparable à celle-là.

Veut-on quelque chose de plus ? Ce qui se trouve dans la dernière partie du volume paraîtra, sans doute, décisif.

Cette dernière partie intitulée : *Nouveau Testament*, commence par vingt-deux pages sur Hérode et les sectes juives. Puis, vient cet « Avis » : « Nous voici parvenus au temps de Jésus-Christ et de l'établissement du christianisme... Nous nous bornerons aux faits indisputables consignés dans le

Nouveau Testament... Nous traiterons après, en particulier, des Évangiles nommés apocryphes... nous ne choisirons que l'historique, les faits les plus importants ».

Tout cela est inexact. Pourquoi annoncer qu'il va être parlé des Évangiles apocryphes ? Il n'en sera pas dit un mot. Quant au Nouveau Testament, pas un mot non plus sur les *Actes des apôtres*, ni sur les *Epîtres*, ni sur l'*Apocalypse*. On nous donne, sous le titre fallacieux de *Sommaire historique*, vingt-cinq pages (463-8), dans lesquelles vingt passages tirés de l'Évangile servent de prétexte à de petites dissertations (1). Pourquoi, après quatre-cent-cinquante-quatre pages sur le Judaïsme, si peu de chose sur le christianisme ? Pourquoi ne faire que vingt-cinq pages sur les Évangiles quand on en fait vingt-deux sur Hérode et les sectes juives ? Pourquoi se restreindre à vingt remarques ? Pourquoi ces vingt plutôt que d'autres ? A quelque point de vue que nous nous placions, nous ne découvrons aucun motif de cette préférence ; elles ont été recueillies sans discernement, au hasard. On prétend ne s'arrêter qu'aux faits historiques, indiscutables ; et l'article 16 roule sur le texte : « La vie éternelle est de connaître le vrai Dieu et son apôtre Jésus-Christ ». L'article 20 n'est qu'une suite de considérations générales sur le christianisme. Com-

(1) Au lieu de continuer de la même manière que le quatrième théologien, on se rapproche du procédé abandonné, on recommence à discourir sur des versets isolés.

ment a-t-on logé là, si mal à propos, ces notes incohérentes, au lieu d'expliquer des passages du Nouveau Testament, que, même dans un sommaire, il n'est pas permis de négliger.

Beuchot a d'autant plus tort d'imputer tant d'étourderie et de maladresse à Voltaire, qu'au tome suivant, sous la date de 1777, il place l'*Établissement du christianisme*. Si Voltaire en est l'auteur (1), peut-on admettre que, pendant qu'il y travaillait, il ait inséré ailleurs, sans utilité, des choses dont la vraie place est là, et dont la plus grande partie s'y trouve, en effet ? Comparez le chapitre IV avec l'article sur les sectes juives dans la *Bible enfin expliquée*, et le chapitre VI avec les vingt-cinq pages dont nous venons de parler ; les ressemblances sont frappantes : les dix premiers articles du sommaire qui termine la *Bible enfin expliquée*, le douzième, le dix-septième et le dix-huitième correspondent aux huit premiers «doutes» de l'*Établissement*, au neuvième et au seizième. Ce sont les mêmes questions, traitées presque dans les mêmes termes.

S'il fallait hasarder une hypothèse au sujet de la *Bible enfin expliquée*, je proposerais celle-ci : Voltaire venait de publier : *Un chrétien contre six juifs* (1776). Il pensait, sans doute, à un commen-

(1) L'attribution est très plausible, seulement il faudrait la justifier. Beuchot n'a pas l'ombre d'une preuve. Tout ce qu'il sait, c'est que l'*Établissement* fut publié pour la première fois par les éditeurs de Kehl, avec la date qu'il lui a laissée. On avouera que cela ne suffit pas.

taire de toute la Bible ; peut-être en avait-il écrit quelques pages, arrêté le titre. Ses secrétaires avaient fait des recherches, préparé des notes, rédigé certains articles sous sa direction. Des matériaux amassés, soit pour des écrits antérieurs, soit pour un ouvrage qu'il ne fit pas, soit pour l'*Établissement du christianisme*, tombèrent entre des mains infidèles (les détournements de ce genre étaient fréquents à Ferney), et servirent à fabriquer un recueil, qui, grâce à sa provenance, à sa date, à sa grosseur, à des passages dictés probablement par le maître, et surtout à un titre ingénieux, fut accepté par un public crédule comme l'expression la plus exacte et la plus complète de ce que Voltaire pensait sur la Bible.

CHAPITRE XVI

Le Progrès.

Le pessimisme n'était pas en honneur au XVIII^e siècle. Cependant quelques personnes souffraient de cette maladie et maudissaient l'existence. Voltaire leur accordait qu'il est très triste de vivre, que le néant a du bon, mais il lui était impossible d'aimer véritablement ce néant malgré ses bonnes qualités. Il ne pouvait souffrir que l'on soutînt que plus on pense, plus on est malheureux. Le sage doit sortir de la vie

En rendant grâce aux dieux de nous l'avoir donnée (1).

Un homme aussi merveilleusement doué que Voltaire a tant de ressources contre l'ennui et le découragement ! Il fait de si bon cœur tous les métiers ! A Cirey, il est tout à la fois physicien, astronome, architecte, maçon, tapissier ; c'est pour plaire à son amie, mais cela même est une douceur grande. D'ailleurs à Ferney nous le retrouvons aussi zélé pour les mêmes fonctions, avec quelques autres de plus, celles de vigneron, de laboureur, de jardinier. Curieux de tout, s'intéressant à tout, il

(1) LXI, 425 ; XIII, 222.

n'a pas le temps de se laisser aller aux idées noires. Savoir au juste ce que pèse le soleil est pour lui un vif plaisir. — « Qu'importe ce qu'il pèse, direz-vous. Oh ! il importe fort pour nous autres songe-creux, car cela tient au grand principe de la gravitation. » Quand on rampe dans un petit coin de l'occident et qu'on n'a que deux jours à vivre, c'est une consolation de promener ses idées dans l'antiquité et à quelques mille lieues de son trou. Ne peut-on aussi, oubliant la vieillesse, faire des plans de voyage, rêver à l'excursion en Italie où l'on verrait avant de mourir le Capitole et la ville souterraine d'Herculanum ? Et qui sait ! Si la Grèce allait être délivrée, n'y aurait-il pas moyen d'y faire une visite ? Il serait doux de souper dans Athènes libre avec Périclès et Aspasia au sortir d'une tragédie de Sophocle (1). »

Même sans Aspasia, un bon souper a des charmes. Glissons sur le plaisir qu'on y prend : l'agrément en passe avec l'âge, avec la maladie qui condamne au régime ; mais disons qu'une belle musique, comme celle de Rameau ou celle de Gluck, un livre qui parle à l'imagination et à l'esprit, apportent un adoucissement dans les tourments d'une maladie, ôtent petit à petit aux chagrins du cœur leur amertume (2).

N'oublions pas la jouissance de combattre

(1) LH, 322 ; LXVIII, 299 ; LV, 449, 475, 484, 619 ; LVI, 15 ; XLVII, 132.

(2) LI, 185.

l'erreur et de lutter contre la superstition (1); celle d'agir pour l'immortalité et, quand vient Turgot, celle de voir éclore les grands projets qui vont vivifier la France. L'homme dont on a fait une sorte de Méphistophélès toujours désolant, dénigrant, acharné à accumuler des ruines stériles, était en réalité un croyant, un enthousiaste, avait confiance en l'avenir, ne se lassait pas de prêcher l'espérance et la foi, d'annoncer, sinon l'âge d'or (2), du moins un âge meilleur que les précédents.

Nous ne trouvons pas chez lui la doctrine du progrès formulée comme elle l'est chez Condorcet ; c'est plutôt « un sentiment qui n'a pas encore passé en dogme », et M^{me} de Staël avait raison de ne pas admettre que le *Mondain* eût donné l'idée de la perfectibilité ou fût un « extrait de ce qu'il y a de meilleur dans les théories sur cette perfectibilité ». Il est même probable que Voltaire n'eût pas approuvé ces théories ; à certaines heures elles l'auraient mis en colère. Les sottises de Paris lui font dire que la décadence en toutes choses, la turpitude, est le caractère de son siècle ; on croit que le siècle « n'est que ridicule, il est horrible » (3). En apprenant le supplice de La Barre, Voltaire désespère de l'avenir et s'écrie que les hommes ne seront jamais que des brutes stupides et féroces.

Il n'en est pas moins vrai qu'il croyait ferme-

(1) Cela soulage de la colique, LVIII, 206.

(2) Il écrit pourtant, le 23 mars 1776 : « Voila l'âge d'or qui succède à l'âge de fer », LXIX, 567.

(3) LXV, 374, 394, 561. Cela en 1769.

ment au progrès. Pessimiste quand il a affaire à ces gens qui, en face d'horribles catastrophes, s'obstinent à bénir la Providence, il est optimiste quand on lui soutient que tout va mal (1) ; il ne se lasse pas d'annoncer le triomphe du bon sens, de constater que son temps est préférable au bon vieux temps et de prêcher aux autres une généreuse confiance. Avec quel bel élan il reconforte Helvétius prêt à défaillir : « Ma douleur redouble quand j'apprends que vous désespérez de la cause commune. Je vous conjure de prendre courage, de combattre et je vous réponds de la victoire » (2).

« Il semble que l'esprit de critique, lassé de ne persécuter que les particuliers, a pris pour objet l'univers. On crie que le monde dégénère... Quoi donc ! nous faudrait-il regretter le temps où il n'y avait pas de grand chemin d'Orléans à Bordeaux, et où Paris était une petite ville dans laquelle on s'égorgeait... ? On a beau dire... les hommes valent mieux (3).

On prétend que tout dégénère en France : « Les étrangers n'entendent à Paris que ces discours et ils nous croient aisément sur notre parole. Cepen-

(1) Sainte-Beuve a cité (*Port-Royal* III, 404) les objections de Bouiller contre le tableau optimiste que Voltaire a tracé du bonheur de l'homme en civilisation.

(2) LXII, 368 ; Voir toute cette lettre ardente, pleine d'un souffle entraînant. — Selon Nisard, l'*Essai sur les mœurs*, « aiguillon pour les amis du progrès », a pour les conservateurs, « le tort d'exciter cette impatience de l'avenir qui fait d'injustes censeurs du présent ».

(3) XXIV, 27.

dant quel est le siècle où l'esprit humain ait fait plus de progrès que parmi nous ?... Personne n'ose convenir franchement des richesses de son siècle, nous sommes comme les avares qui disent toujours que le temps est dur ». L'histoire nous apprend que « le temps où nous vivons est de tous les temps le plus éclairé malgré nos mauvais livres, comme il est le plus heureux parmi nos calamités... Nos artistes valent moins qu'aux beaux jours du grand siècle, mais la nation vaut mieux.... Quelques malheurs que nous puissions éprouver, cette comparaison doit nous consoler malgré le penchant presque invincible que nous avons à louer le passé aux dépens du présent » (1).

« Il se fera sans doute un jour une grande révolution dans les esprits. Un homme de mon âge ne la verra pas, mais il mourra dans l'espérance que les hommes seront plus éclairés et plus doux » (2).

« Vous souvenez-vous du temps où presque tous les rois de la terre étaient dans une paix profonde, s'amusaient à jouer aux énigmes et où la belle reine de Saba venait proposer des logogripes à Salomon ? C'était un bon temps, mais il n'a pas duré... Celui-ci est infiniment meilleur. On ne songeait qu'à montrer de l'esprit, et je vois que depuis dix ou douze ans on s'est appliqué dans l'Europe aux arts et aux vertus qui adoucissent l'amertume de la vie (3). Ces nouveautés font-elles qu'on soit

(1) LI, 227 ; LIX, 396 ; XVI, 435.

(2) Lettre à Bertrand, 26 mars 1765, LXII, 264.

(3) XXXIV, 335.

plus heureux ? Je le crois fermement, de bonnes maisons, de bons vêtements, de la bonne chère avec de bonnes lois et de la liberté, valent mieux que la disette, l'anarchie et l'esclavage » (1).

Aux conquêtes déjà faites, s'en ajouteront d'autres encore plus surprenantes : « Cela paraît un rêve, écrit Voltaire le 16 Décembre 1771, mais ce n'en est pas moins vrai ; je suis sûr que si j'étais plus jeune, je verrais le temps où l'on pourrait écrire de Paris à Pékin et recevoir réponse au bout de sept ou huit mois » (2).

Il est honteux que la société ne soit pas perfectionnée davantage. Les lumières acquises ne sont qu'un crépuscule ; nous sortons d'une nuit profonde et nous attendons le grand jour. Encore quelques années et il viendra. Les temps approchent (3). La raison rentrera dans ses droits (4). Sans doute, il y aura toujours des gens qui lui feront la guerre : « Un insensé vient d'écrire que la Saint-Barthélemy n'avait pas été préméditée, il en excuse la fureur, il célèbre les cruautés exercées contre les Albigeois ; le supplice de Jean Huss et de Jérôme de Prague lui paraît juste. Mais cet excès de démence sert à prouver que la raison s'est perfectionnée de nos jours chez les hommes qui réflé-

(1) XLV, 63.

(2) LXVII, 316. — Remarquer l'explication des progrès déjà faits : si les temps sont meilleurs, « c'est que l'on commence à penser, à s'éclairer et à bien écrire », XLV, 120.

(3) XLIV, 317 ; LXV, 372 ; XLII, 88.

(4) Lettre à Thiériot, 12 avril 1756.

chissent, car, il y a cent ans, de tels auteurs auraient pu être regardés comme pieux et zélés, aujourd'hui ils inspirent le mépris et l'horreur » (1).

A mesure que Voltaire vieillit, sa conviction grandit et s'affirme de plus en plus : « On aura beau faire, la victoire n'est pas douteuse. Quand la raison sera établie dans les principales têtes, elle descendra aux autres de proche en proche et gouvernera enfin le peuple même... Fille du temps, elle attend tout de son père » ; il la fera connaître et aimer. Chaque jour elle gagne du terrain, son règne se prépare, partout elle trouve des apôtres, d'autres encore plus puissants en œuvres et en paroles vont venir. Il se forme une grande république d'esprits lettrés et éclairés. Cette révolution, inespérée cinquante ans plus tôt, fera une grande époque. Les énergumènes sont furieux de voir que l'Europe toute entière leur échappe ; leurs cris annoncent ce changement, comme les croassements des corbeaux annoncent le beau temps (2) ».

« Encore quelques années, et le grand jour viendra après un si beau matin » (3).

« Il est à croire que la raison et l'industrie feront toujours de nouveaux progrès, que les préjugés disparaîtront peu à peu et que la philosophie partout répandue consolera un peu la nature

(1) xli, 28.

(2) xx, 401 ; xxxiv, 91 ; lxi, 149, 347 ; lxii, 283 ; lxiv, 337 ; lxv, 153, 299, 395, 440.

(3) lxv, 372.

humaine des calamités qu'elle éprouvera dans tous les temps... Je mourrai avec la foi que j'ai à la raison... Plus on pensera, moins les hommes seront malheureux. Vous verrez de beaux jours, vous les ferez. Cette idée égaie la fin des miens » (1). Tout ce que Voltaire voit « jette les semences d'une révolution qui arrivera inmanquablement » et dont il n'aura pas le plaisir d'être témoin ; « la lumière s'est tellement répandue de proche en proche qu'on éclatera à la première occasion et alors ce sera un beau tapage. Les jeunes gens sont bien heureux ! Ils verront de belles choses » (2) » Que produira dans trente ans la révolution qui se fait dans les esprits ? Je suis trop vieux pour espérer de voir quelque chose mais je vous recommande le siècle qui se forme » (3).

(1) XLI, 26-7 ; LXIV, 537 ; LXVI, 446.

(2) LXI, 384.

(3) LXIII, 376. Et encore LXIX, 565 : l'attente de ce qui se prépare « donne trop envie de vivre ».

CHAPITRE XVII

Candide.

Si Jonas demandait la destruction de la perverse Ninive, tandis que Babouc trouvait bon de laisser subsister Persépolis qui ne valait pas mieux, c'est qu'après trois jours passés dans le ventre d'une baleine, on n'est pas de si bonne humeur que quand on a été à la comédie et qu'on a soupé en bonne compagnie (1). Faut-il admettre que des chagrins domestiques amenèrent l'auteur du *Mondain* à écrire *Candide*?

C'est l'opinion de Michelet qui croit à une « fâcheuse éclipse » de Voltaire en 1759, vers l'époque de son établissement à Ferney (2).

L'éclipse, s'il y en eut une, a commencé bien avant cette date et avant les événements auxquels Michelet l'attribue. Dix ou douze ans plus tôt, dans la *Vision de Babouc* (3) Voltaire avait donné un tableau des misères humaines où Beuchot a montré en germe tout *Candide*. On peut avec plus de fondement encore en dire autant du *Poème sur le*

(1) XXXIII, 26.

(2) Michelet donne pour dates à cette crise 1759-61.

(3) Parue en 1748 et écrite environ deux ans avant.

désastre de Lisbonne qui est de 1755. Ce qu'il y a d'essentiel dans *Candide* se trouve également dans la correspondance de cette année.

C'est le moment où Voltaire vient de se fixer sur les bords du lac de Genève. Il est enchanté de tout ce qu'il a sous les yeux, de sa maison des Délices qui mérite son nom, de celle qu'il a près de Lausanne, de ses jardins, de son lac dont les truites pèsent jusqu'à vingt livres, des Alpes qui par-dessus tout cela font un effet admirable. Il croit avoir enfin trouvé la sécurité dans la retraite et pouvoir imprimer impunément dans la ville de Calvin que Calvin fut dur et sanguinaire. Il joue *Zaïre* sur son théâtre aux applaudissements de ses voisins. Ayant la tranquillité, l'abondance de tous les biens, il ne regrette que ses amis de France. Personnellement, malgré ses douleurs d'entrailles, il n'a pas à se plaindre. En 1760, à soixante-sept ans, il est mille fois plus heureux qu'à trente (1).

Pendant qu'il jouit de la vie « la plus douce qu'on puisse imaginer », arrivent, à partir de l'année 1755, toutes sortes de choses affreuses. Lisbonne est détruite par un tremblement de terre qui fait des

(1) LVII, 237, 121, 231, 249, 69, 75-6 ; LIX, 30. Toute sa correspondance de cette époque est sur ce ton. Dans ses *Mémoires*, écrits vers le temps même et non publiés de son vivant, il tient un langage tout pareil : « Je mets en pratique ce que j'ai dit dans le *Mondain*. Oh ! le bon temps que ce siècle de fer ! Toutes les commodités de la vie se trouvent dans mes deux maisons ; une société douce et de gens d'esprit remplit les moments que l'étude et le soin de ma santé me laissent... » XL, 98.

milliers de victimes. Des autodafés s'allument. La guerre de Sept Ans éclate, l'Allemagne est inondée de sang, la France ruinée, nos armées et nos flottes sont battues. Depuis la maudite affaire de Rosbach, tout est en décadence chez nous, on ne voit que des sujets d'affliction et de honte. En contemplant du port les orages, Voltaire ne se livre pas à la joie sans mélange que Lucrèce a célébrée, il est « quasi honteux » de son bonheur. Devant des événements si épouvantables, il n'ose plus parler de ses affaires particulières : il n'est pas permis de songer à soi dans une désolation générale (1). Impatient de revoir la paix qui est le règne de Dieu, navré des massacres qui sont le règne du diable, ému des malheurs publics, des persécutions contre les philosophes, de tout ce que souffre le genre humain, il écrit le *Poème sur le désastre de Lisbonne* et *Candide* (2).

Il pensait faire acte de charité (3). D'éminents écrivains en ont jugé autrement. Rousseau lui reproche le *Poème* (4) : il s'étonne que ce pauvre homme accablé de prospérités déclame amèrement contre les misères de la vie, qu'il trouve toujours que tout est mal et que, du sein du bonheur, il cherche à désespérer ses semblables par l'image cruelle des calamités dont il est exempt.

(1) XL, 120 ; LVII, 519 ; LVI, 794.

(2) LVIII, 56, 82.

(3) LVII, 69, 75.

(4) Il prétend n'avoir pas lu *Candide*.

Selon M^{me} de Staël, *Candide* est un ouvrage d'une gaieté infernale, écrit par un être d'une autre nature que nous, indifférent à notre sort, content de nos souffrances, et riant, comme un démon ou comme un singe, des misères de l'espèce humaine.

Ch. Nodier déplore cet éclat de rire infernal, ce pessimisme désespérant qui dans tout l'ensemble de la nature et de la société, ne trouve que des sujets de dénigrement et de dérision (1).

M. Faguet voit dans *Candide* un pessimisme absolu qui n'admet ni exception, ni espoir, ni plainte même.

Il me semble que l'on fait dire à Voltaire ce qu'il ne dit pas : il réfute un système, il ne soutient pas le système opposé. Il montre le mal qu'il y a sur la terre, mais il ne prétend pas que tout soit mal, irrémédiablement mal et qu'il faille supporter ce mal dans un morne silence ; il donne au contraire l'exemple de la protestation.

Nous avons deux yeux, l'un pour les biens, l'autre pour les maux de la vie ; beaucoup de gens ont la mauvaise habitude de fermer le premier et quelques-uns ferment le second (2). Voltaire ouvre toutgrands l'un et l'autre. Quand les échafauds sont dressés à Toulouse et à Abbeville, il est Héraclite ; quand on se saisit d'Avignon il est Démocrite (3).

(1) Je cite ces lignes de Nodier parcequ'elles font partie de l'avant-propos placé en tête des romans dans l'édition des œuvres de Voltaire donnée en 1824 par Dalibon.

(2) XXXIII, 29.

(3) LXV, 372.

Contre Pascal et les messieurs qui veulent absolument nous prouver que nous sommes déçus, qui nous désespèrent,

Qui pensent qu'ici-bas tout est misère et crime.

qui s'acharnent à nous peindre tous méchants et malheureux, il a osé prendre parti pour l'humanité, il combat cette « misanthropie sublime » et assure que nous ne sommes ni si pervers ni si à plaindre qu'on le dit, que la nature a fait les choses pour le mieux, bien que dans ce mieux il y ait beaucoup de mal... trop sans doute mais moins qu'on ne croit... Le plaisir de se plaindre et d'exagérer est si grand, qu'à la moindre égratignure vous criez que la terre regorge de sang. Un esprit mélancolique qui a souffert une injustice voit l'univers couvert de damnés (1).

Mais voici Leibnitz, Pope, Shaftesbury et autres qui soutiennent la thèse contraire, qui exigent ce que les stoïciens eux-mêmes eussent hésité à admettre, qui veulent non seulement que nous trouvions que la douleur n'est pas un mal, mais qu'il n'y a pas de mal du tout en ce monde. Voltaire regimbe. Bolingbroke s'entendait-il bien lui-

(1) LIV, 350-1 ; XIII, 207 ; I, 375 ; LVIII, 370 ; XXXI, 173. Cette dernière citation est de 1764. « L'homme n'est point né pervers ni enfant du diable... N'étant né ni bon ni méchant, l'éducation, l'exemple, le gouvernement, l'occasion le déterminent à la vertu ou au crime. » XXX, 245. « L'homme n'est pas si méchant qu'on le dit... on peut croire que cet animal est né bon et qu'il n'est méchant que quand il est effarouché. » XXVIII, 15.

même quand il digérait ce système ? Que veut dire : tout est bien ? Est-ce pour nous ? non sans doute. Est-ce pour Dieu ? Il est clair que Dieu ne souffre pas de nos maux. Quelle est donc cette idée platonicienne ? Un chaos comme tous les autres systèmes (1).

L'axiome : tout est bien, paraît étrange à ceux qui sont témoins de certains désastres. Il était recevable en un certain sens, mais on en a abusé. Si, lorsque Lisbonne et tant d'autres villes ont été englouties, on avait crié aux malheureux qui échappaient à peine à la mort : tout est bien, c'est l'effet nécessaire de causes nécessaires, votre mal particulier n'est rien, vous contribuez au bien général ; un tel discours n'eût-il pas été aussi cruel que le tremblement de terre a été funeste ? (2). Le : tout est bien, n'est qu'une parodie de bel esprit, une mauvaise plaisanterie. Quel exécrationnel soulagement prétendez-vous donner à des malheureux persécutés et calomniés, expirant dans les tourments, en leur disant : tout est bien, vous n'avez rien à espérer de mieux ? Que de prétendus philosophes, en voyant toute la terre souffrir, disent : tout est bien, sans espérance de mieux, c'est un délire déplorable (3).

(1) XL, 298. En 1761.

(2) Préface du *Poème*, XII, 185, 189.

(3) *Dictionnaire Philosophique*. Ce morceau est de 1765, peut-être même un peu postérieur. Même idée dans une lettre à Keith en octobre 1759 : « This present war is the most hellish that was ever faught. Let the madmen who

Rencontrant un nègre affreusement mutilé par un maître barbare : « O Pangloss, s'écria Candide, tu n'avais pas prévu cette abomination. C'en est fait, il faudra qu'à la fin je renonce à ton optimisme. — Qu'est-ce qu'optimisme ? dit Cacambo. — Hélas ! dit Candide, c'est la rage de soutenir que tout est bien quand on est mal. Et il versait des larmes en regardant le nègre. »

Qu'est-ce que pessimisme ? dirons-nous à notre tour. Est-on pessimiste parce que l'on déverse l'ironie sur le sophiste qui, après avoir été pendu, disséqué, roué de coups, mis aux galères, répète que tout va pour le mieux, que Leibnitz ne peut avoir tort et que l'harmonie préétablie est la plus belle chose du monde ? Est-on pessimiste parce que l'on réduit au silence les optimistes béats qui, avec le Mathieu Garo de la Fontaine, louent Dieu en toutes choses, qui avec Racine remercient le bon Dieu de n'avoir brûlé qu'à moitié leur enfant tombé dans la cheminée, et qui regardent comme impossible que la peste et l'inquisition n'entrassent pas dans la composition du meilleur des mondes possibles (1) ?

say that all that is, is well, be confounded. T'is not so indeed with twenty provinces exhausted and with three hundred thousand men murdered.

(1) xxxiv, 77. — Je n'indique que les grands traits. Dans une étude complète, il faudrait faire voir que Pocucurante, l'homme dégoûté de tout, n'est pas représenté comme un sage. « Platon a dit, il y a longtemps, que les meilleurs estomacs ne sont pas ceux qui rebutent tous les aliments. — Mais n'y a-t-il pas plaisir à tout critiquer ? — C'est-à-dire, reprit Martin, qu'il y a plaisir à n'avoir pas de plaisir.

Le récit de Voltaire a une conclusion qu'il n'est pas permis de négliger. Candide et ses compagnons rencontrent un bon vieillard qui prend le frais, devant sa porte sous un berceau d'orangers ; ils lui demandent le nom d'un mufti qu'on vient d'étrangler à Constantinople. Il ignore l'aventure dont on lui parle, mais il invite les voyageurs à entrer chez lui et leur sert une collation exquise : son hospitalité est celle d'un grand propriétaire. Il n'a pourtant que quelques arpents qu'il cultive avec ses enfants. Le travail éloigne d'eux trois grands maux, l'ennui, le vice et le besoin (1). Ce discours frappe Candide. Pangloss déclare que l'homme n'est pas fait pour le repos, et Martin convient qu'il y a un moyen de rendre la vie supportable, c'est de travailler sans trop raisonner. Toute la petite société se convertit à cette opinion. Chacun devient bon à quelque chose. Frère Giroflée lui-même fait un bon ouvrier, mieux encore un honnête homme. Et

Cela n'a pas échappé à Grimm, qui d'ailleurs prend assez lourdement la défense de l'axiome Tout est bien : « Ce chapitre, dit-il, n'est pas une critique des auteurs, c'est la censure des gens blasés ». — Voltaire montre dans son roman ce qu'il dit dans une lettre de 1760, LIX, 192 : « Ce monde n'est souvent que fausseté et qu'horreur, mais il y a de belles âmes » ; l'anabaptiste Jacques est généreux, dévoué jusqu'à l'héroïsme. — Rousseau lui-même, qui prétend que Voltaire trouve toujours tout mal, sait cependant et dit le contraire dans la lettre où il critique le *Poème sur le désastre* : il constate que Voltaire ne tient sans doute pas à désoler, puisqu'il « enchante » dans le *Poème sur la loi naturelle*, antérieur de quelques années, mais publié en même temps.

(1) Ce bon vieillard qui vit heureux dans une paix pro-

quand Pangloss veut recommencer ses vaines dissertations, Candide lui crie : à l'ouvrage, au jardin. Est-il vraiment si désespéré, si désolant, ce conte, qui après un irrésistible appel à la tolérance, à la justice, à la pitié, s'achève, comme la vie de l'empereur romain, par le mot d'ordre salutaire : *Laboremus* (1) ?

fonde pendant qu'on étrangle les grands personnages, et qui aime mieux cultiver son champ que de se mêler aux agitations du monde, n'est-ce pas Voltaire retiré loin des cours, appliqué à faire valoir ses terres et « roi » chez lui ?

(1) « L'optimisme serait une erreur s'il n'était donné à l'homme d'améliorer l'ordre établi. La formule Tout est pour le mieux ne serait sans cela qu'une cruelle dérision... Voltaire n'a pas prétendu dire autre chose dans ses attaques contre l'optimisme : ce sont de justes satires. » M. Renan, *Avenir de la Science*, pages 31, 495.

CHAPITRE XVIII

Le Don Quichotte des malheureux.

Nous n'examinerons pas si le vieux père Calas a pendu son fils, si les Sirven ont noyé leur fille, si La Barre, Lally Tollendal, Montbailli méritaient les supplices qu'ils ont subis, ni si les titres des moines contre les serfs du Jura étaient d'anciens ouvrages de faussaires. Nous chercherons seulement pourquoi Voltaire intervient dans ces procès.

Deux lignes sur le pasteur Rochette (1) servent à soutenir qu'il ne pensait pas à la tolérance avant le jour où les Calas lui fournirent une belle occasion de faire du bruit. On oublie que la 3^e partie du *Poème sur la loi naturelle* composé en 1752, imprimé en 1756, est consacrée à montrer combien l'homme devient odieux quand pour l'honneur de la foi, il crie à son voisin : Meurs ou pense comme moi. On oublie des lettres comme celle où Voltaire parle à d'Alembert le 6 Décembre 1757, d'inspirer l'esprit de tolérance. On oublie le *Sermon du rabbin Akib*, écrit précisément à l'époque où Rochette était poursuivi : « O tigres dévots, panthères fanatiques!.. Dieu père commun, Dieu de miséricorde, fais qu'il n'y ait plus de fanatiques ni de persécuteurs » (2).

(1) LX, 83. Voir ci-dessus p. 59.

(2) XL, 376-80.

Aux premiers mots sur les Calas, avant de savoir ce qu'il convenait de penser d'eux, Voltaire conçut le plus vif intérêt pour une affaire dans laquelle il y avait évidemment de part ou d'autre, quelque chose de monstrueux. « Je voulus m'instruire en qualité d'historien, dit-il ; un événement aussi épouvantable que celui d'un parricide commis par esprit de religion, un père expirant sur la roue pour avoir étranglé son propre fils, sur le simple soupçon que ce fils voulait quitter les opinions de Calvin ; un frère violemment chargé d'avoir aidé à étrangler son frère ; un jeune avocat soupçonné d'avoir servi de bourreau dans cette exécution inouïe ; cet événement, dis-je, appartient essentiellement à l'histoire de l'esprit humain et au vaste tableau dont j'ai donné une esquisse. » Soit que le père eût tué le fils pour l'empêcher de se convertir au catholicisme, soit qu'il fût lui-même une victime innocente, le fanatisme était horrible, et il fallait approfondir la vérité (1).

Une fois convaincu que les condamnés n'étaient pas coupables, il entreprit de les réhabiliter par compassion pour leur malheur et parce qu'il importait à la France, au monde entier, que justice leur fût rendue. La haine de l'oppression, l'intérêt public, l'humanité, *caritas humani generis* (2),

(1) LX, 231, 219, 223.

(2) Ces mots de Cicéron terminent l'*Avis au public* sur les Calas et les Sirven, XLII, 416. Voltaire les a plusieurs fois cités, et chaque fois Beuchot a mis en note que Cicéron n'a pas dit cela. Beuchot s'est trompé : *Caritas humani generis* est au *De finibus*, v, 23.

firent de lui le Don Quichotte des malheureux (1).

Des détracteurs supposent qu'il joua ce rôle pour des motifs moins respectables. Montaigne connaissait des gens qui, par manie de donner aux meilleures actions une interprétation vile, attribuaient la mort de Caton à la crainte de César ou à l'ambition ; il n'est pas surprenant qu'on ait dit que Voltaire ne s'intéressait aux Calas, aux Sirven, à La Barre, aux serfs du Jura, que par hostilité contre le catholicisme, ou parce qu'il lui était avantageux de se poser en redresseur des torts.

La première de ces explications n'est pas sérieuse. L'aventure des Calas l'occupait avant qu'il sût au juste si l'indignation devait se porter sur eux ou sur les magistrats (2). Il a plaidé avec la même ardeur

(1) « Il y a des choses qui me font saigner le cœur longtemps, je suis le Don Quichotte des malheureux. » Lettre à Richelieu du 18 septembre 1769. — Voir ce qu'il dit à propos de l'affaire Morangiès : « L'auteur de ce petit écrit n'a nul intérêt dans cette affaire. Il n'a jamais vu aucune des parties ni aucun des avocats, mais il aime la vérité... Il croit qu'un honnête homme ne peut mieux employer son loisir qu'à démêler le vrai dans une affaire si essentielle... Il a tâché de résoudre un problème difficile, et certes ce problème est plus important que certaines questions de philosophie dont il ne peut résulter aucune utilité pour le genre humain... Il y va de l'honneur de la nation de transmettre à la postérité ces aventures odieuses, afin de laisser un préservatif contre les excès auxquels l'aveuglement de la persécution et la démence de l'esprit de parti peuvent entraîner les hommes. » XLVII, 171.

(2) Il me semble que cela résulte de plusieurs lettres, entre autres celle à d'Argental, LX, 218, (pas de témoin oculaire, le fanatisme a pu passer à des juges prévenus, ils

des causes dans lesquelles ni la religion, ni l'Eglise n'étaient mêlées, celle de Lally, celle de Morangiès, celle de Montbailli.

L'autre explication est plus spécieuse. Dénoncer une erreur judiciaire, une sentence inique, un acte de barbarie, est aujourd'hui un moyen sûr et prompt de devenir populaire. Mais ce qui nous émeut si fort ne touchait guère les hommes d'autrefois. On sait l'indifférence avec laquelle M^{me} de Sévigné parle des pauvres paysans bretons exécutés sous ses yeux ; les mœurs n'avaient pas beaucoup changé à cet égard pendant la première moitié du XVIII^e siècle. La question judiciaire était toujours en usage, comme au temps où Perrin Dandin proposait à Isabelle d'aller la voir donner en guise de divertissement ; on employait sans scrupule la torture pour arracher des aveux aux prévenus.

A propos d'individus accusés de vol, puis relâchés faute de preuves, un homme cultivé, un avocat du Parlement, ancien correspondant de Bayle, ami du président Bouhier, écrit très sérieusement : Ne serait-il pas mieux de pendre tous les voleurs dès qu'ils sont suspectés (1) ?

En racontant l'exécution de Lally, M^{me} du ont pu se tromper) et celle à d'Alembert du 29 mars 1762. Ce n'est qu'un peu plus tard qu'il écrit à Damilaville : « Mes frères, il est avéré... » A. Coquerel dit que lorsqu'il demande à Bernis ce qu'il faut penser, il le sait déjà. Non, à moins de changer la date de cette lettre (25 mars) ou celle des autres que je viens de citer.

(1) Marais, *Journal*, II, 376.

Deffand constate que le raffinement de barbarie apporté à ce supplice fut généralement approuvé : « Le public a été content de tout ce qui l'a rendu plus odieux, des menottes, du baillon... Quelques personnes ont été affligées mais en petit nombre(1). »

Le 13 décembre 1774, sous Louis XVI, deux criminels de vingt ans furent roués et brûlés à Paris. Il y en eut un qui resta sur la roue, les membres brisés, pendant douze heures ; une foule immense applaudissait, répondait par des hurlements de joie à ses cris d'angoisse. Croit-on que les gens comme Marais, comme les spectateurs féroces qui se pressaient par milliers autour de la place de la Grève, fussent très disposés à s'indigner avec Voltaire de ce que le conseil souverain d'Artois eût condamné Montbailli et sa femme sans les confronter avec les témoins entendus et sans interroger les témoins qu'il eût fallu entendre (2) ?

On était, s'il se peut, encore moins soucieux d'équité, moins enclin à la pitié dans les cas où les passions religieuses étaient en jeu, comme dans l'affaire des Calas, dans celle des Sirven, dans celle de La Barre et d'Etallonde. Malgré les arguments présentés depuis le xvi^e siècle et même auparavant (3), malgré Bayle, les malheureux persé-

(1) Lettre du 11 janvier 1766 à Walpole.

(2) XLVII, 506.

(3) Dès que le Moyen-Age décline, au xiv^e siècle, les protestations commencent : « Nul mécréant ne doit être contraint par guerre ni autrement pour venir à la foi catholique. » *Songe du Vergier*.

cutés n'inspiraient aucune espèce de sympathie. Les détracteurs de Voltaire ont-ils mesuré ce que l'intolérance gardait encore de force en France, je ne dis pas à l'époque où ces causes furent plaidées, mais un quart de siècle plus tard, à la veille de la Révolution ? Sait-on qu'au printemps de 1789, à la porte de Paris, dans plusieurs paroisses, les cahiers de doléances invoquèrent les lois féroces du Moyen-Age contre les blasphémateurs, demandèrent qu'elles fussent appliquées ? Sait-on que l'édit qui venait d'accorder un état civil aux protestants, mais qui les maintenait dans une condition rigoureuse, dans une sorte d'oppression, cet édit si peu libéral fut repoussé non seulement par la grande majorité du clergé, mais aussi par une partie du Tiers-État, et que là où le Tiers l'admit, ce fut presque toujours à la condition que la religion catholique, apostolique et romaine resterait religion nationale, aurait seule un culte et un enseignement publics (1) ?

C'était vraiment une entreprise téméraire que

(1) D'Argenson, si libre d'esprit à beaucoup d'égards, dit dans son plan de réformes : « Nous persistons dans la juste résolution de n'accorder aucun office de judicature qu'à ceux qui font profession de la religion catholique... Nous confirmons les édits sur cet objet, nous en étendons même les dispositions sur toutes les places de quelque importance que nous nous proposons d'établir et auxquelles nous voulons confier le soin de la police et des finances ». Beuchot, XVIII, 384, et XLII, 447, a noté les ménagements avec lesquels Voltaire était encore réduit à recommander la tolérance en 1756 et à condamner l'emploi de la question en 1766.

celle d'attaquer la sentence du Parlement de Toulouse contre les Calas. Tout le monde désapprouva Voltaire (1). Il dut en quelque sorte s'excuser. Il savait à quels obstacles il allait se heurter, combien peu de sympathie il rencontrerait chez un peuple si longtemps dupe des miracles de l'abbé Pâris et habitué à juger des choses sérieuses comme d'un opéra comique, sur les discours d'un perruquier ou d'un tailleur répétés par des femmes de chambre. « J'ai bien peur, disait-il, qu'à Paris on songe peu à cette horrible affaire. On aurait beau rouer cent innocents, on ne parlera que d'une pièce nouvelle et on ne songera qu'à un bon souper... Je vois que l'affaire traînera et s'évanouira... Il faut de puissants ressorts pour émouvoir les hommes occupés de leurs propres intérêts... Je ne crois pas qu'on réussisse de longtemps par les voies ordinaires (2). »

(1) Il paraît que le président de Brosses blâmait fortement Voltaire. Richelieu conseillait d'abandonner l'affaire ; Voltaire eut grand'peine à le faire revenir de sa prévention. Les *Mémoires secrets* constatent qu'on savait généralement mauvais gré à Voltaire de son intervention et l'excusent en disant que son zèle était peu raisonné. — Ces mêmes *Mémoires* disent, à propos de l'affaire Montbailli, que Voltaire déchire les magistrats avec un acharnement inhumain.

(2) *Lettres sur la tolérance* publiées par Coquerel fils, p. 78, 88, 103. — De même dans une lettre à Richelieu : « Il y a des horreurs qui sont ignorées dans Paris où l'on ne s'occupe que de frivolités, de mensonges, de calomnies, de tracasseries et d'opéras comiques ; tout le reste est étranger aux Parisiens. Si on apprenait à dix heures du matin que la moitié du globe a péri, on irait à cinq heures au spectacle et on arrangerait un souper » LXIX, 234. — Je ne trouve aucune mention des Calas dans le *Journal* de Barbier qui va pourtant jusqu'à la fin de l'année 1763.

Voltaire travailla pendant trois ans à faire réhabiliter les Calas ; la réhabilitation des Sirven demanda neuf ans. « Si l'on savait combien il a fallu de soins et de peines pour arracher quelques preuves juridiques en leur faveur, on en serait effrayé (1). »

Des personnages haut placés, que Voltaire tenait beaucoup à ménager, trouvèrent mauvais qu'il se fît l'avocat de La Barre et de Lally. Il écrivait à M^{me} du Deffand, le 25 Juin 1774 : « Je persiste dans ma haine contre les assassins du chevalier de La Barre et du Comte de Lally, et n'ai jamais conçu comment il (le duc de Choiseul) avait pu être mécontent de l'horreur que j'ai eue pour des iniquités auxquelles il ne peut prendre le moindre intérêt » (2).

L'arrêt contre Lally ne fut cassé qu'en 1778, quelques jours avant la mort de Voltaire. La Barre et d'Etallonde ne furent réhabilités qu'en brumaire an II, près de trente ans après les premiers écrits dans lesquels Voltaire avait dénoncé la sentence d'Abbeville.

(1) XLII, 389. Le fait suivant fera sentir combien cette cause était difficile à soutenir. Voltaire disait que la moindre démarche intempestive compromettrait tout. Il vit le danger d'une publication que préparait Court de Gébelin et réussit à la retarder, mais il fit lui-même une imprudence ; le pasteur Coquerel estimait que son *Avis au public* fut peut-être prématuré et trop violent. Voir dans cet *Avis*, XLII, 397, ce que Voltaire dit des reproches que le *Traité de la tolérance* lui avait déjà attirés.

(2) LXVIII, 507.

« L'humanité attend un vengeur, disait Grimm, lors de leur condamnation. Ce serait une tâche digne de Voltaire... Ses amis ont dû le conjurer de préférer sa sûreté et son repos à l'intérêt de l'humanité et de ne point risquer d'imprimer la marque de l'opprobre à des hommes sanguinaires résolus de le poursuivre lui-même au moindre mouvement de sa part. »

On ne devrait pas parler légèrement d'une œuvre qui fut si difficile, si périlleuse. Tout émerveillé de ces belles luttes, Diderot s'écriait : « Il faut que cet homme ait de l'âme, de la sensibilité... Eh ! que lui sont les Calas ? Qui est-ce qui peut l'intéresser pour eux ? Quelle raison a-t-il de suspendre des travaux qu'il aime, pour s'occuper de leur défense ? Quand il y aurait un Christ, je vous jure que Voltaire serait sauvé. » (1)

La réforme de la sentence prononcée par le Parlement de Toulouse fut une révolution (2). Dire que l'on en a trop fait de bruit, c'est commettre une erreur pareille à celle des écrivains qui contestent l'importance de la prise de la Bastille. Encore y a-t-il, entre ces deux victoires, la différence que la seconde ne fut pas très difficile, tandis que la première exigea des prodiges que Voltaire seul pouvait opérer.

Entrevoyait-il la gloire qu'elle lui procurerait par

(1) Lettre à M^{lle} Voland, 3 août 1762.

(2) Le mot fut dit au xvi^e siècle. Voir A. Coquerel, p. 160, de l'ouvrage cité ci-dessus.

la suite ? Un de ses correspondants prédisait que l'infortune des Calas immortalisés par lui, si elle ne touchait pas les contemporains, serait du moins plainte par la postérité. Il ne fut sans doute pas insensible à cette considération. Le plus modeste et le plus désintéressé des chevaliers errants, à sa première sortie en quête d'aventures, promettait à Rossinante que leurs communs exploits peints sur bois, gravés dans le bronze, sculptés en marbre, vivraient éternellement dans la mémoire des âges futurs. Mais ce n'est pas l'espoir d'être applaudi un jour qui dicta à Voltaire l'*Essai sur la tolérance* : une éloquence pareille ne peut venir que du fond du cœur.

CHAPITRE XIX

Les Juifs.

Voltaire s'occupe singulièrement des Juifs (1). Il ne veut pas qu'on les persécute, il pleure quand on lui dit qu'à Lisbonne une mère et une fille ont été brûlées pour avoir mangé debout un peu d'agneau cuit avec des laitues, un jour de la lune rousse. Il ne comprend pas qu'après *Candide*, on ose encore commettre de ces abominables autofadés ; il félicite la Hollande de laisser les Israélites jouir des droits de l'humanité dont on ne doit dépouiller personne (2). Mais le ton qu'il prend souvent avec eux, permet de demander s'il ne partageait pas la prévention dont ils ont été les victimes. Certaines pages affligent. Il est pénible de trouver ce libre esprit asservi à une telle routine, d'entendre le défenseur des opprimés se faire l'écho des injures lancées à ceux que la durée de leur malheur et la constance avec laquelle ils l'ont subi rendent si dignes de compassion et de respect. Toutefois le gros volume que l'on peut composer avec les passages où il parle d'eux, se réduirait à peu de chose, si l'on ne retenait que les endroits réellement hostiles à Israël.

(1) Leur article est un des plus longs de la Table des matières dressée par Miger pour l'édition Beuchot.

(2) xxx, 470 ; lx, 26 ; xvii, 53.

Il y a des jours où Voltaire commente la Bible sans aucune malveillance, sans ombre d'animosité, en simple curieux, parce qu'elle le plonge dans l'ébahissement, parce que cette civilisation si différente de la nôtre, ces mœurs, ces usages si singuliers captivent son attention et sont jugés par lui très dignes d'une étude impartiale. *Le Pentateuque* et *l'Arioste* sont la joie de sa vie. A l'occasion, il admire sans réserve : l'épisode de Joseph lui semble un des plus beaux de l'antiquité (1).

Les meilleurs amis des Juifs sont obligés de s'associer à quelques-unes de ses critiques. La Bible a des légendes risibles, elle en a d'affreuses. M. Renan reconnaît que les plaisanteries de Voltaire sur le tabernacle sont pleinement justifiées (2) ; il en est d'autres qu'il ne mentionne pas, mais qu'il répète à sa façon. Le livre de Jonas est une « drôlerie burlesque, une charge ridicule » ; le dialogue entre Jonas et Iahvé est « un des plus plaisants qui se puissent imaginer... Cela rappelle la *Belle Hélène* ». Avec autant d'indignation que Voltaire, M. Renan montre l'extrême férocité du *Deutéronome*, les fruits portés au Moyen-Age par les textes malsains qui y abondent ; il a horreur de l'épouvantable cri

(1) LVIII, 547 ; LIX, 250 ; XXX, 440. L'éloge du livre de Ruth, XLIX, 237, paraît appartenir à Voltaire quoiqu'il fasse partie d'un ouvrage qui lui est attribué à tort.

(2) *Histoire du peuple d'Israël*, III, 417 ; comparez ce que Voltaire dit des impostures sacerdotales avec les « fraudes pieuses » dont M. Renan parle dans les pages 209, 236-7, 239.

de joie qu'arrache aux prophètes l'extermination de peuples paisibles, de leur affreuse sympathie pour le Tamerlan qui met tout à feu et à sang ; il signale dans le livre de Jérémie l'origine des « hideux prosternements devant le massacre accompli qui ont si souvent souillé le langage catholique ».

Les Juifs cherchaient pourquoi Voltaire leur faisait la guerre. Il n'est pas difficile de s'en douter, répondit l'abbé Guénée, et il expliqua comme quoi bien des réflexions désobligeantes pour eux n'avaient d'autre but que de déconsidérer les ancêtres du Christ : elles ne servaient à rien sinon à cela, et les chrétiens en devaient sentir la portée beaucoup mieux que les Juifs. Voltaire aurait en effet moins décrié l'*Ancien Testament* s'il n'avait été excité par la passion d'enlever au *Nouveau* ses origines merveilleuses ; il aurait moins parlé du temps employé pour fondre le veau d'or, des milliers d'hommes égorgés pour avoir adoré ce veau, des troupeaux d'ânesses enlevés aux Madianites, des crimes de David, de certain déjeuner de prophète et de récits encore plus inqualifiables, s'il les avait rencontrés dans un livre indien ou chinois, au lieu de les prendre dans les légendes invoquées par Pascal à l'appui de la révélation évangélique (1). La Bible pèse encore sur nous, bien que nous ne nous en

(1) Faire « entrevoir que les Juifs ont pris chez les autres peuples toutes leurs fables et toutes leurs coutumes », c'est donner à la superstition un coup de poignard qui, « enfoncé avec respect, peut tuer le monstre ». LXII, 279.

apercevions guère ; au ^{xviii}^e siècle, elle exerçait une véritable tyrannie. Rollin, par déférence pour elle maintenait l'emploi des verges et du fouet qu'il regardait comme châtimens indécents, bas et serviles. Elle servait à accuser d'impiété les imprudens qui appelaient le Jourdain une petite rivière et la Palestine une contrée stérile (1). Pour établir que ce livre n'est pas plus sacré, ne doit pas avoir plus d'autorité que les poèmes homériques, pour le ramener aux proportions d'une œuvre purement humaine, Voltaire recueillit tout ce qui s'y trouve d'absurde, d'immonde et de féroce, au risque de manquer parfois d'équité et de prendre au pied de la lettre ce qui n'est qu'une image.

« Je n'ai jamais haï votre nation », dit-il aux Juifs (2). Comme il ajoute : « Je ne hais personne pas même Fréron », il y a lieu de douter si en cet endroit il est sérieux. Sa lettre à Pinto dissipe toute défiance. Ce Juif portugais s'était plaint d'un article malveillant pour ses coreligionnaires. Voltaire avoua avec une courtoisie et une bonne grâce qu'il

(1) Ce qui est peut-être plus curieux que cette accusation, c'est l'argument par lequel d'Alembert essaie de disculper Voltaire : « Les critiques accumulent les passages de l'Écriture pour prouver que du temps de Josué la Palestine était très fertile ; mais que font tous ces passages à l'état du pays du temps de Saladin ? Pourquoi Dieu n'aurait-il pas vengé le déicide qui a été commis en cette terre en frappant de stérilité des contrées auparavant riches et abondantes ? » Notez que ceci est dit dans un écrit grave, *De l'abus de la critique*.

(2) xxx, 470.

furent très remarquées (1) qu'il avait été très violent et injuste, qu'il n'aurait pas dû attribuer à toute une race les vices de plusieurs particuliers, et promit de réparer son tort en effaçant dans les éditions suivantes les lignes qui avaient amené la réclamation de Pinto (2). Dans un de ses derniers écrits, il déclara qu'en médissant des Juifs il était « allé trop loin » et en avait « demandé pardon à M. Pinto, Juif de Bordeaux, fort estimé des chrétiens » (3).

Il a reconnu les rares et belles qualités des Israélites. Il a dit leur vie sobre et réglée, le respect qu'ils ont pour le mariage, leur application au travail, la fidélité courageuse qu'ils gardent à leur religion. Il explique leurs défauts par la condition misérable à laquelle ils étaient réduits ; il montre comment l'interdiction de posséder aucun bien-fonds, d'exercer la plupart des métiers, d'avoir aucun emploi, leur a laissé pour unique ressource le commerce qui les a enrichis d'autant plus nécessairement qu'il était méprisé presque partout en Europe, ce qui les a fait traiter d'usuriers par ceux-là mêmes qui les ont tant de fois dépouillés, qui les ont tantôt chassés par avarice, tantôt rappelés par avarice, et qui leur font encore payer dans plus

(1) « On ne saurait trop consigner à la postérité un aussi mémorable exemple d'équité et de modération. » *Mémoires secrets*, 25 octobre 1762.

(2) LX, 353. A-t-il tenu sa promesse ? Oui selon Wagnière ; non selon Beuchot.

(3) XLVIII, 447. Remarquez que cet écrit, intitulé *Contre six Juifs*, est en réalité contre l'abbé Guenée.

d'une ville jusqu'à la faculté de respirer l'air (1).

Il aurait fallu quelque chose de plus. Dans le *Sermon du rabbin Akib*, à propos des trente et un Juifs brûlés à Lisbonne, il avait commencé à justifier leur race de la mort de Jésus-Christ ; ainsi que le lui disait Pinto, il lui appartenait d'achever de déraciner le préjugé absurde dont ils sont victimes. Nous regrettons qu'il ne l'ait pas fait, qu'il ne les ait pas pleinement réhabilités. Nous voudrions un plus énergique appel à l'humanité et à la fraternité (2). Nous aimerions que, damnés à cause de Jésus-Christ, les Juifs eussent Voltaire pour rédempteur. Prenons garde d'être trop exigeants, ingrats. Il a bien mérité d'eux. Comme Moïse, il ne les a pas introduits dans la terre où les attendait un sort meilleur, il leur en a du moins préparé les voies. Sans lui nous ne jouirions pas plus de leur affranchissement que de beaucoup d'autres libertés. Si nous ne partageons pas de mauvais sentiments dont il n'était peut-être pas tout à fait exempt lui-même, si nous avons pleine liberté de les combattre, si nous entrevoyons le jour où ils s'éteindront enfin, c'est en grande partie à lui que nous en sommes redevables. Il n'a pas toujours ouvert assez largement le sentier où nous marchons, il n'est pas allé assez loin, mais il nous a frayé le passage et permis d'arriver là où nous sommes.

(1) xxx, 466-93. — (2) Dans le *Dictionnaire philosophique*, xxx, 427, après avoir cité des vers de la *Henriade*, il dit bien aux Juifs : « Vous voyez que j'étais dès lors votre serviteur, votre ami, votre frère ». Malheureusement la suite gâte un peu cette bonne parole.

CHAPITRE XX

La Grèce.

On a dit que Voltaire méprisait les anciens, faute de bien les connaître et de savoir le grec.

Il n'est pas nécessaire d'être très habile helléniste pour adorer Homère. Lu de bonne heure, fût-ce dans une traduction médiocre, il s'empare à jamais de notre imagination, laisse en nous des traces ineffaçables. On peut être incapable de l'expliquer couramment et cependant avoir pour lui un culte dont l'influence bienfaisante s'étend sur la vie entière.

Voltaire qui, d'ailleurs, était moins ignorant de l'antiquité qu'on ne le prétend (1), était surtout très loin de la dédaigner.

Au commencement du XVIII^e siècle, la querelle des anciens et des modernes entraînait d'excellents esprits à de grandes extravagances. Boileau en radotait. Si le mot semble trop fort, on n'a qu'à parcourir ses *Réflexions critiques*, sa dissertation sur la grosseur de l'enclume qui servit à dorer les cornes du taureau sacrifié en l'honneur de Télémaque, ou celle sur l'âge auquel mourut le chien

(1) J'ai cité au chapitre VII ce que dit à cet égard J.-V. Leclerc.

d'Ulysse. En lisant dans Perrault qu'Homère n'était pas bon naturaliste ni bon astronome, il perdait la tête, devenait grossier, et de colère jetait le livre.

L'admiration pour l'antiquité païenne, de même que celle pour la Bible, avait dégénéré en superstition aveugle, en sottise. Voltaire ne supportait pas les gens qui, comme le vieux Nestor, n'ont d'éloges que pour le passé et s'écrient à tout propos : on ne verra plus d'hommes pareils à ceux d'autrefois ! Il enrageait quand de petits compilateurs, assez imbéciles pour croire partager la gloire des anciens parce qu'ils s'en faisaient la trompette, osaient se dire ennemis de leur siècle, entassaient des passages de Plutarque et d'Athénée pour tâcher de prouver que nous n'avons nulle obligation aux Newton et aux Halley, tordaient une phrase d'Hippocrate pour faire accroire que les Grecs connaissaient la circulation du sang mieux qu'Harvey (1).

Dans ces moments de mauvaise humeur, il ne parut pas toujours assez respectueux des chefs-d'œuvre dont on écrasait les modernes, et en particulier de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Au fond, ses attaques contre Homère ou contre Euripide étaient autant de répliques aux absurdités de Dacier, de Boileau ou du père Brumoy. Il ne voulait pas que l'on fit cette injustice à la nature humaine de fermer les yeux sur les beautés qu'elle répand autour de nous, pour ne regarder et n'aimer que ses

(1) xxxii, 294.

anciennes productions. Mais les souvenirs de l'antiquité classique avaient pour lui un charme tout-puissant. Il trouvait que les vieux noms de cette époque faisaient un effet merveilleux (1). Il souhaitait que la langue grecque devînt la langue commune de tous les peuples civilisés (2). Homère et Virgile étaient ses dieux domestiques, sans lesquels il ne pouvait vivre : s'il s'en trouvait momentanément séparé, il se les faisait envoyer bien vite. Il découvrait chez les anciens la source de toute beauté (3). Cicéron et Virgile sont avec Racine les auteurs pour lesquels il a la déférence la plus profonde et la plus constante (4). Il admet que la nature forme encore comme autrefois des âmes sublimes ; mais ce sont de beaux germes qui ne viennent point à maturité dans un mauvais terrain. Il siffle les scolastiques barbares, mais il respecte les anciens qui nous ont appris à penser ; si nous avons d'autres lois de physique que les leurs, nous n'avons point d'autres règles d'éloquence. « Il se pourrait que la nature eût donné aux Athéniens un terrain et un

(1) LXI, 165 ; LXVI, 437.

(2) LXVI, 414. Voir les textes réunis par M. G. d'Eichtal dans le *Temps* du 20 mars 1869.

(3) VI, 158.

(4) Pour Cicéron, j'en ai donné une preuve bien remarquable au chapitre VI. Quant à Virgile, il dit, LVI, 457 : « Savez-vous le latin, madame ? Non ; voilà pourquoi vous me demandez si j'aime mieux Pope. Ah ! madame, toutes nos langues modernes sont sèches, pauvres et sans harmonie en comparaison de celles qu'ont parlées nos premiers maîtres les Grecs et les Romains... Ne mettons rien à côté de Virgile. »

ciel plus propres que la Westphalie à former certains génies. Il se pourrait bien encore que le gouvernement d'Athènes, en secondant le climat, eût mis dans la tête de Démosthène quelque chose que l'air de Clamart et de la Grenouillère et le gouvernement du cardinal de Richelieu ne mirent point dans la tête d'Omer Talon et de Jérôme Bignon (1).»

Il a senti la majesté, la sainteté d'Athènes, cette « petite ville qui aura toujours plus de réputation que ses oppresseurs, eussent-ils l'empire de la terre ». J'aime ce qu'il dit de ses monuments, de la petite mosquée bâtie sur le tombeau de Thémistocle, comme une chapelle de Récollets est à Rome sur les débris du Capitole ; j'aime « la vénération et les regrets » que « ces beaux restes » lui inspirent, la façon dont il parle du lieu où était l'académie et qui est couvert de huttes de jardiniers ; j'aime l'accent avec lequel il parle de la « lutte de ce petit peuple généreux et libre, contre toute l'Asie esclave, spectacle admirable, peut-être ce qu'il y a de plus glorieux chez les hommes » (2).

Il ne peut se résigner à voir le pays de Sophocle et de Phidias gouverné par des maîtres qui ne savent ni lire, ni écrire, ni danser, ni chanter. Quel

(1) XLII, 295, 299 ; XXVI, 347. Entre autres avantages qu'avaient sur nous les anciens, « nos maîtres en tout », Voltaire compte celui de n'avoir pas « la vie et la mort troublées par des cérémonies qui les rendent funestes. On pensait, on mourait comme on voulait ». Lettre à M^{me} du Defand à propos de la mort de d'Argenson.

(2) XVI, 502 ; XLIV, 402.

plaisir il aurait si la belle Grèce était enfin délivrée d'eux ! Il irait mourir à Corinthe, quoiqu'il ne soit pas permis à tout le monde d'y aller.

Il a commencé à bénir Catherine parce qu'elle civilise la Russie, parce qu'elle donne un grand exemple de tolérance religieuse ; mais un jour vient où il l'entretient bien moins de la liberté de conscience et des progrès de ses sujets que de la guerre contre Mustapha. Par enthousiasme pour l'antiquité, le panégyriste des pacifiques quakers devient le plus belliqueux des hommes : dès qu'il s'agit d'affranchir la Grèce, il est pris de la fièvre des combats. Arracher aux Turcs ce sol sacré, ces ruines augustes, ces lieux où pour la première fois l'homme a pensé librement et osé lever un fier regard vers les cieux peuplés de fantômes menaçants ; cette idée le transporte, l'exalte, fait de lui un nouveau Pierre l'Ermite. Il chante la guerre sainte :

Voici le vrai temps des croisades !

Français, Bretons, Italiens...

Écoutez Pallas qui vous crie :

Vengez-moi, vengez ma patrie.

Il implore l'impératrice :

Qu'Athènes ressucite à ta puissante voix.

Il s'écrie le 20 juillet 1770 : « Si vous faites la paix, que deviendront mes pauvres Grecs ? » (1)

(1) Et à Frédéric le 20 août, à propos d'une victoire des Turcs : « C'est un coup très funeste pour moi. Vous savez

Ces paroles sont dignes de mémoire. Que les biographes discutent point par point les fautes qu'il a pu commettre au cours de ses démêlés avec des misérables tels que l'abbé Desfontaines ; qu'ils comptent ses tasses de chocolat et de café : c'est leur droit, et, si l'on veut, leur devoir. Mais je tiens bien davantage à connaître quelle place la cité de Pallas avait dans ses rêves.

quelle fête je me faisais de voir les petits-fils des Sophocle et des Démosthène délivrés ». Il dit encore que cette funeste nouvelle lui gâte le plaisir que vient de lui faire Frédéric en souscrivant pour sa statue.

CHAPITRE XXI

Le différend avec Rousseau.

« Vous avez peint l'amitié et toutes les vertus en homme qui les connaît et qui les aime... J'ai dit sans crainte de me tromper : Ces écrits qui m'élèvent l'âme et m'enflamment le courage, ne sont point la production d'un homme indifférent pour la vertu. » Ainsi parlait Rousseau à Voltaire, le 30 janvier 1750.

Le 10 septembre 1755, lui rendant l'hommage que l'on doit à son « chef », il le remerciait de faire honneur à Genève en s'y établissant. Il partageait la reconnaissance de ses concitoyens, et espérait qu'elle augmenterait encore lorsqu'ils auraient profité des instructions de leur nouvel hôte. « Embellissez l'asile que vous avez choisi, disait-il à Voltaire, éclairez un peuple digne de vos leçons, et vous qui savez si bien peindre les vertus et la liberté, apprenez-nous à les chérir dans nos murs comme dans vos écrits (1). »

(1) Rousseau avait apparemment oublié cette lettre lorsqu'il écrivit dans les *Confessions* que l'établissement de Voltaire près de Genève le décida à se fixer à l'Ermitage, parce que dès lors il jugea que Genève serait perdue. Son installation à l'Ermitage eut lieu le 9 avril 1756, il la préparait dès les premiers jours de l'année, peut-être dès la fin de 1755, quatre mois après la lettre ci-dessus.

Le 18 août 1756, après avoir lu le *Poème sur le désastre de Lisbonne*, il se croit en désaccord avec Voltaire ; mais il l'aime comme son « frère », l'honore comme son « maître », et finit par s'excuser de son zèle indiscret qui ne s'épancherait pas ainsi avec quelqu'un qu'il estimerait moins. Il est charmé de la réponse de Voltaire ; à l'admiration qu'il avait pour ses écrits, se joint « l'estime et l'amitié pour sa personne » (1).

Plus tard encore, il continue à se dire son disciple, son enthousiaste. Quand il est question de la statue de Voltaire, il écrit : Cela honore la France. Il envoie sa souscription.

Comment s'est-il brouillé avec l'homme pour lequel il professait de tels sentiments ?

On explique leur querelle par sa *Lettre à d'Alembert*. C'est une erreur.

Voltaire trouvait que « rien ne rend les hommes plus sociables, rien n'adoucit plus les mœurs, ne perfectionne plus leur raison, que de les rassembler pour leur faire goûter ensemble les plus purs plaisirs de l'esprit ». Il écrivait : « C'est la plus belle éducation qu'on puisse donner à la jeunesse, le plus noble délassement du travail, la meilleure instruction pour tous les ordres de citoyens, c'est presque la seule manière d'assembler les hommes pour les rendre plus sociables. » (2) Pour croire le Français tout à fait revenu de l'antique barbarie, il

(1) Lettre à Tronchin, citée par M. Sayous.

(2) LIX, 197.

attendait que l'archevêque de Paris, le chancelier et le premier président eussent chacun leur loge à l'Opéra et à la Comédie. Il prenait un vif plaisir à faire des tragédies, à les jouer ; une attaque éloquente contre les spectacles ne pouvait lui plaire, mais elle ne pouvait pas non plus l'inquiéter beaucoup en 1758. A cette date, on était fou, dans le pays de Calvin, de la comédie devenue « le troisième sacrement de Genève ». Voltaire achetait Ferney, où il n'avait pas à craindre qu'on l'empêchât de représenter ses tragédies. Il ne commençait à s'inquiéter des cabales et de la « faction horrible » suscitée contre les spectacles que deux ou trois ans plus tard. La lettre de Rousseau ne lui parut d'abord sérieusement répréhensible et dangereuse qu'à cause de l'article qui concerne la religion.

D'Alembert avait inquiété les pasteurs de Genève en parlant dans l'*Encyclopédie* de leurs opinions sur divers articles de foi. « Ils remuent, ils aboient, ils voudraient engager les magistrats à solliciter de la Cour un désaveu de votre part, lui écrivait Voltaire ; ces prêtres hérétiques conspirent contre nous ; on se vante à Genève que vous êtes obligé de quitter l'*Encyclopédie*... Si vous avez quelque dégoût, je vous conjure de le vaincre... Que vous renonciez à ce grand ouvrage, que vous fournissiez ce malheureux triomphe à vos indignes ennemis, c'est ce que je ne souffrirai jamais (1) ». Ses instances avaient été inutiles. « Ces messieurs,

(1) LVII, 438.

lui répondit d'Alembert, le 11 janvier 1758, vont envoyer une députation à la Cour de France pour m'obliger à me rétracter. Cet article de Genève a pensé être dénoncé au Parlement... J'ignore si l'*Encyclopédie* sera continuée ; ce qui est certain, c'est que ce ne sera pas par moi. Je suis excédé des avanies et des vexations de toute espèce que cet ouvrage m'attire. » Ce fut quelques semaines plus tard que Rousseau écrivit sa lettre, en février (1). Il prétend qu'il avait à se plaindre des procédés de la société de M^{me} d'Epinay ; que cette assertion fût fondée ou non, il n'avait qu'à se louer de d'Alembert (2) et ne l'attaquait (3) que sous prétexte qu'il était obligé de combattre ses plans. La lettre est connue sous le nom de *Lettre sur les spectacles*, mais le titre même indique que si elle porte particulièrement sur le projet d'établir un théâtre à Genève, il y est aussi question d'autre chose : elle commence par une protestation contre les remarques que d'Alembert avait faites au sujet des croyances des pasteurs, c'est-à-dire qu'elle renouvelait la querelle relative à l'article Genève. D'Alembert vit là une capucinade dirigée contre lui (4), et Voltaire regarda dès lors Rousseau

(1) *Confessions* 2^e partie, livre x. La préface de la lettre est datée du 20 mars.

(2) Il l'avoue au début de sa préface.

(3) Le mot est de lui.

(4) Notez que Rousseau finit par donner tort aux pasteurs. Dans la 2^e *Lettre de la Montagne*, il dit que leur intérêt temporel seul les a armés contre d'Alembert ; que leurs

comme un faux frère, mais les hostilités n'éclatèrent pas encore (1).

Tout en protestant contre l'établissement de spectacles à Genève, Rousseau avait dit en 1758 : « Que M. de Voltaire daigne nous composer des tragédies sur le modèle de la *Mort de César*, du premier acte de Brutus, et, s'il nous faut un théâtre, qu'il s'engage à le remplir toujours de son génie (2). » Moins de deux ans après, le 29 janvier 1760, il écrivit à Moulton : « Vous me parlez de Voltaire ; pourquoi le nom de ce baladin souille-t-il vos lettres ? Le malheureux a perdu ma patrie. Je le haïrais davantage si je le méprisais moins. Je ne vois dans ses grands talents qu'un opprobre de plus. Ses talents ne lui servent, ainsi que ses richesses, qu'à nourrir la dépravation de son cœur. O Genevois ! il vous paie bien mal de l'asile que vous lui avez donné. Il ne savait plus où aller faire du mal, vous serez ses dernières victimes. » Le 17 juin, il disait à Voltaire lui-même : « Je ne vous aime point, vous m'avez fait les maux qui pouvaient m'être

consultations, délibérations, conférences, ont abouti à un amphigouri où l'on ne dit ni oui ni non, et auquel il est aussi peu possible de rien comprendre qu'aux deux plaidoyers de Rabelais : « Il y aurait eu peut-être quelque embarras à s'expliquer plus clairement sans être obligé de se rétracter sur certaines choses... On ne sait ni ce qu'ils croient ni ce qu'ils ne croient pas, on ne sait pas même ce qu'ils font semblant de croire ».

(1) Voltaire offrit un peu plus tard un asile à Rousseau, voir Wagnière, I, 67.

(2) Lettre à d'Alembert, un peu avant la fin.

les plus sensibles, vous avez perdu Genève pour prix de l'asile que vous y avez reçu ; vous avez aliéné de moi mes concitoyens... C'est vous qui me ferez mourir en terre étrangère, privé de toutes les consolations des mourants, et jeté pour tout honneur dans une voirie. Je vous hais. » Quel langage ! Et pourquoi ? Parce que Voltaire avait favorisé le goût pour les spectacles qui était éveillé à Genève bien avant qu'il n'y arrivât (1) ? Lisez ce que Rousseau écrivait l'année suivante à Malesherbes sur sa propre conduite, sur ses lettres qui n'étaient, depuis six semaines, qu'un « tissu d'iniquités, de folies, d'impertinences », sur son délire dont il frémissait et qui le rendait « méprisable », sur la « juste indignation » qu'il méritait ; son état mental n'explique que trop ses discours.

La rupture était complète. Voltaire, accusé de corrompre les mœurs, attaqua à son tour avec violence. Il s'emporta plus encore et ne mit aucune borne à ses représailles, après les *Lettres sur la montagne* où il était nommé l'auteur du *Sermon des cinquante*, et après les reproches injustes que

(1) Dix ans avant, le Consistoire avait fort à faire pour résister à ce goût. M. Sayous, I, 253, cite les faits à l'appui, d'après les registres du Consistoire. Il ajoute, p. 267, qu'en mettant sur le compte de Voltaire la décadence des mœurs à Genève, Rousseau oubliait que l'origine du mal était plus ancienne. — Dans sa lettre à Moulton du 29 janvier 1760, Rousseau avoue qu'il s'était trompé, que les mœurs de ses compatriotes étaient plus « avancées » qu'il ne croyait, qu'il n'y avait pas de remède, qu'il fallait des palliatifs et que la comédie en était un.

lui fit Rousseau d'avoir contribué à la condamnation de l'*Émile* (1).

Nous n'entrerons pas dans le détail d'une polémique pleine de personnalités, d'injures (2). Les idées n'y sont pour rien.

Rousseau ayant trouvé à Genève des défenseurs, Voltaire écrit à Damilaville le 23 août 1763 : « Ne bénissez-vous pas Dieu de voir le peuple de Calvin prendre si hautement le parti de Jean-Jacques ?

(1) Les approbateurs du Sénat, tels que Bonnet, n'étaient pas des complaisants de Ferney, et Voltaire trouvait mauvaise la condamnation de Rousseau, dit M. Sayous, qui en général est plus favorable à Rousseau qu'à Voltaire, I, 293.

(2) Voici quelques remarques à l'usage des personnes qu'elle intéresse : 1^o En 1758, Voltaire est en pleine gloire ; les grandes œuvres de Rousseau ne verront le jour que dans les années suivantes, quand Voltaire aura soixante-cinq ans et plus. Rousseau sait qui est Voltaire ; Voltaire ne sait pas et ne saura jamais que Rousseau est un génie de premier ordre, un de ses pairs. Quand la querelle éclate, il ne voit en lui qu'un éloquent souteneur de paradoxes. 2^o Un des épisodes les plus fâcheux de la querelle fut la divulgation du *Poème sur la guerre de Genève*. Or cette plaisanterie ne devait jamais paraître, LXV, 6. Une partie du manuscrit fut volée, probablement par La Harpe, et publiée à l'insu de Voltaire qui en fut non seulement contrarié, mais inquiet. 3^o La *Lettre au Docteur Pansophe* est-elle de Voltaire ? M. Bengesco le croit ; mais Péricaut, Musset, Pathay, Beuchot, ne sont pas de son avis, Voltaire aurait-il renié une lettre dont il disait : « Je voudrais l'avoir faite » LXIII, 452. Il est très douteux que la pièce qui est pages 519-534 du tome XLII, de Beuchot, appartienne à Voltaire. 5^o Dans sa lettre à M^{me} de Boufflers du 30 octobre 1762, Rousseau invente un dialogue où Voltaire l'accuse d'athéisme : je ne vois rien chez Voltaire qui excuse cette invention. 6^o D'Alembert, qui avait essayé de modérer Voltaire, finit par trouver que Rousseau était un fou dangereux et méchant.

Ne considérons point sa personne, considérons sa cause (1) ». Il dit le 1^{er} juillet 1764 : « Rousseau n'a été persécuté ici (à Genève) que pour des sentiments qui sont les miens et je serais une âme bien noire et bien sotté de vouloir avilir une philosophie que j'aime et de faire punir un homme accusé précisément de choses qu'on m'impute » (2).

Depuis le commencement du xix^e siècle, Rousseau passe pour avoir été moins sceptique que Voltaire. En leur temps on ne voyait pas entre eux cette différence. Condorcet croyait que Rousseau avait devancé et inspiré Voltaire dans la guerre contre l'Infâme (3).

Si Voltaire fut accusé d'athéisme, Rousseau le fut aussi. « Vos œuvres m'offrent les idées les plus consolantes de la divinité, écrivait-il à Voltaire, le 18 août 1756. Quant à moi, je vous avouerai naïvement que ni le pour ni le contre ne me paraissent démontrés sur ce point... Les objections de part et d'autre sont insolubles ». Au plus fort de son ressentiment contre Rousseau, Voltaire louait beaucoup la *Profession de foi du vicaire Savoyard*. Il regrettait qu'elle fût noyée dans un roman absurde et déparée par quelques traits fâcheux, mais il constatait qu'elle rendait de très précieux services, la recommandait comme pleine de sagesse

(1) LXI, 130. Voir aussi les lettres à Helvétius, à d'Alembert, LXI, 134-5, 164 et celle à la duchesse de Gotha, p. 237 de la correspondance éditée par Bavoux.

(2) LXI, 496.

(3) Voir ci-dessus, au début du chap. XIII.

et d'éloquence, et voulait la faire relier en maroquin. Il n'approuvait pas moins plusieurs pages de la réponse à l'archevêque de Paris : « L'auteur est un Diogène, mais s'exprime parfois en Platon ; s'il avait été plus sage, il eût fallu le faire entrer à l'Académie » (1).

Il n'y avait pas en politique plus de désaccord entre eux qu'en religion.

On a souvent opposé le citoyen de Genève, plébéien d'humeur comme d'origine, pauvre, républicain, démocrate, à l'opulent seigneur de Ferney, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi et partisan de la monarchie. Cependant, dès l'année 1731, Marais remarquait que Voltaire n'était pas ami des rois, que cet « antimonarque » ne respectait guère les puissances. Condorcet, La Harpe, ont insisté sur la haine du pouvoir arbitraire, sur les idées républicaines si énergiquement exprimées dans plusieurs de ses tragédies. Dans un mandement contre une édition de ses œuvres, l'archevêque de Vienne a signalé un amour effréné de la liberté populaire, dont la manifestation est « singulièrement condamnable dans un état monarchique ». Voltaire ne se lasse pas de célébrer en vers et en prose

Des humains la déesse éternelle,
L'âme des grands travaux, l'objet des nobles vœux,

(1) LXI, 86, 10 ; LXIV, 206 ; LX, 386, 626 ; LXI, 22. Si la tête n'avait pas tourné à Jean-Jacques, il aurait pu servir dans la guerre contre l'infâme, LVIII, 496, « Comme nous aurions aimé ce fou, s'il n'avait été un faux frère ! » LX, 315.

Que tout mortel embrasse ou désire ou rappelle,
 Qui vit dans tous les cœurs et dont le nom sacré
 Dans les cours des tyrans tout bas est adoré,
 La Liberté !

Il se fait Suisse, parce qu'en Suisse, pays libre,
 Les États sont égaux et les hommes sont frères (1).

Et malgré cela on lui reproche « de trop aimer le pouvoir d'un seul ».

On a prétendu qu'il n'aimait pas l'Angleterre parce que les orages de la liberté lui faisaient peur. Mercier l'avait soutenu à la fin du XVIII^e siècle ; Villemain a enseigné à peu près la même chose. Pour les réfuter, nous n'avons d'autre embarras que celui de choisir entre les textes qui montrent la fausseté de cette assertion. Voltaire aimait la liberté par-dessus tout, la préférait même à la santé, trouvait que les hordes misérables des Tartares seraient trop heureuses d'être conquises s'il ne valait pas encore mieux être libre que civilisé. Aussi rendait-il hommage au pays où les hommes vivaient plus libres qu'ailleurs parce qu'ils étaient plus éclairés, où il avait lui-même senti son âme plus à l'aise (2).

(1) XIII, 212.

(2) Édition Beuchot, LXI, 496 ; XVI, 478 ; XL, 575 ; *Lettres inédites* publiées par Cayrol, I, 444. Voir les éloges donnés à la Constitution de l'Angleterre, XXXVII, 148 ; XXXIV, 164 ; XXX, 111-5 ; XLV, 8 ; voir aussi la lettre à d'Argenson, 8 mai 1739.

Voyez l'effet de la prévention : si, au lieu du *Devin du village*, Rousseau avait donné quelques tragédies républicaines, on en profiterait pour expliquer la chute de la royauté ; *La Mort de César*, *Rome sauvée*, *Brutus*, ont enflammé les esprits, furent des « pièces de circonstance » représentées et applaudies pendant la Révolution, on n'en tient pas compte.

« L'invention de surprendre, de voler et de tuer ses voisins pourrait bien être l'origine de la monarchie » (1). « Lequel vaut le mieux, que votre patrie soit un État monarchique ou un État républicain ? Demandez la solution aux riches, ils aiment mieux l'aristocratie ; interrogez le peuple, il veut la démocratie ; il n'y a que les rois qui préfèrent la royauté ». Elle n'est bonne qu'à condition que le monarque sera Marc-Aurèle. Il n'y a pas de gouvernement parfait, mais le plus tolérable de tous est sans doute le républicain, parce que c'est celui qui rapproche le plus les hommes de l'égalité naturelle... La guerre offensive a fait les premiers rois ; la guerre défensive, la seule qui ne soit pas odieuse, a fait les premières républiques (2)... On ne doit trouver sur la terre que très peu de républiques. Les hommes sont rarement dignes de se gouverner eux-mêmes. Ce bonheur ne doit appar-

(1) XLV, 51. « Les hommes naissant tous égaux, la violence et l'habileté ont fait les premiers maîtres », fin de l'art. *Maître* dans le *Dictionnaire philosophique*.

(2) XXXI, 377 ; LXX, 292 ; XL, 584 ; XLV, 52.

tenir qu'aux petits peuples qui se cachent dans les îles ou entre les montagnes (1) ».

Condorcet avait raison : on a accusé Voltaire de trop aimer le gouvernement d'un seul ; cette accusation ne peut en imposer qu'à ceux qui n'ont pas lu ses ouvrages. L'abbé Nonotte, qu'il avait lus, ne s'y est pas trompé : « N'est-il pas bien dangereux pour les rois et bien outrageant pour eux qu'on les représente presque tous comme ne cherchant qu'à changer leur autorité en un véritable despotisme ? N'est-ce pas souffler le feu des révoltes ? Qu'on parcoure l'histoire de M. de Voltaire ; on verra qu'il n'inspire aux peuples autre chose que ces terreurs... C'est ce qu'il paraît vouloir confirmer

(1) *Dictionnaire philosophique* au mot *États*. Pour montrer que Voltaire a une opinion décidément contraire à celle qu'on lui attribue, j'ajoute quelques citations. Il célèbre la Pennsylvanie « où on est libre, où on est citoyen, où on ne fait pas la cour ». Il écrit à Cideville en 1731 que son esprit républicain n'est pas amolli. Dans la *Princesse de Babylone*, Amazan n'est pas roi : « Je ne sais même s'il voudrait s'abaisser à l'être, il aime trop ses compatriotes. » Les éditeurs de Kehl signalent ces lignes : « Dans les républiques et dans les États qui avec le nom de royauté sont des républiques en effet, chaque particulier est taxé suivant ses forces et suivant les besoins de la société. Dans les royaumes despotiques ou, pour parler plus poliment, dans les États monarchiques, on taxe la nation sans la consulter. » xxx, 335. — « Un peuple est subjugué par un voleur appelé conquérant ; ce voleur, qui méritait la roue, s'est fait dresser des autels ; le peuple asservi a vu dans les enfants du voleur une race de dieux... Ils ont regardé l'examen de leur autorité comme un blasphème et le moindre effort vers la liberté comme un sacrilège ». xl, 568. Voir xxxi, 460, la condamnation de la monarchie « où tous les hommes sont faits pour un seul ».

par ses pensées sur l'administration publique... Ne semble-t-il pas que M. de Voltaire ait voulu inspirer de l'horreur pour la monarchie ? » (1)

« La Haye est un séjour délicieux l'été, et la liberté y rend les hivers moins rudes. J'aime à voir les maîtres de l'État simples citoyens... Je vois avec admiration un des principaux marcher à pied sans domestiques, habiter une maison faite pour ces consuls romains qui faisaient cuire leurs légumes, dépenser à peine 2.000 florins par an pour sa personne et en donner plus de 20.000 à des familles indigentes. » Qui parle ainsi ? Est-ce Rousseau ? C'est Voltaire, et les passages de ce genre abondent chez lui. « Il y a encore de vastes royaumes, où la plus grande partie des hommes est esclave. Un temps viendra dans ces pays où les cultivateurs de terres comprendront qu'il n'est pas tout à fait à leur avantage qu'un homme qui a un cheval ou plusieurs chevaux, c'est-à-dire un noble, ait le droit de tuer un paysan en mettant dix écus sur sa fosse.. Un citoyen d'Amsterdam est un homme; un citoyen à quelques degrés de longitude par delà est un animal de service. Tous les hommes sont nés égaux, mais un bourgeois de Maroc ne soupçonne pas que cette vérité existe (2). »

Dans l'article *Démocratie* du *Dictionnaire Philosophique*, à propos du sombre portrait tracé par

(1) *Erreurs de M. de Voltaire*, 5^e édit., II, p. 182-4. Nonotte avait déjà dit, p. 17 : « Il veut toujours rendre odieux le joug de la royauté ».

(2) LIV, 563 ; XXXIX, 426.

Bayle, on lit : « Il n'y a d'ordinaire nulle comparaison à faire entre les crimes des grands qui sont toujours ambitieux, et les crimes du peuple qui ne veut jamais et ne peut vouloir que la liberté et l'égalité. Ces deux sentiments, liberté et égalité, ne conduisent point droit à la calomnie, à la rapine, à l'assassinat... La grandeur ambitieuse et la rage du pouvoir absolu précipitent dans tous ces crimes en tous temps et en tous lieux... Bayle a donc tort cette fois. Le gouvernement populaire est par lui-même moins inique, moins abominable. »

« Je m'accommoderais assez d'un gouvernement démocratique. J'aime à voir des hommes libres faire eux-mêmes les lois sous lesquelles ils vivent... C'est un plaisir pour moi que mon maçon, mon charpentier, mon forgeron, qui m'ont aidé à bâtir mon logement, mon voisin l'agriculteur et mon ami le manufacturier s'élèvent tous au-dessus de leur métier et connaissent mieux l'intérêt du public que le plus insolent chiaoux de Turquie... Être libre, n'avoir que des égaux est la vie naturelle de l'homme ; toute autre est un indigne artifice, une mauvaise comédie (1). »

Le supplice de Montbailli est une aventure qui exciterait les cris de toute la France, si elle regardait quelque famille considérable par les places ou par son opulence, et qui a failli passer inaperçue

(1) XLV, 56. C'est B qui parle et j'ai déjà dit que le plus souvent B exprime l'opinion de Voltaire. D'ailleurs A se laisse convertir, pages 61, 65.

parce qu'elle ne concerne que des pauvres (1).

Les spectres à demi-nus qui écorchent, avec des bœufs aussi décharnés qu'eux, un sol encore plus amaigri, lui font pitié et lui expliquent pourquoi la terre n'est pas aussi fertile qu'elle le devrait (2).

Tandis que les barons et les évêques déchirent leur pays, il loue le peuple, « la plus nombreuse, la plus utile et même la plus vertueuse partie des hommes, composée de ceux qui étudient les lois et les sciences, des artisans, des laboureurs enfin qui exercent la première et la plus méprisée des professions. » (3)

(1) Même réflexion à propos du supplice de Claude Guillon, à qui on coupa la tête parce qu'il avait mangé du cheval en un jour de carême : « S'il eût été riche et qu'il se fût fait servir à son souper pour 200 écus de marée en laissant mourir de faim les pauvres, il aurait été regardé comme un homme remplissant tous ses devoirs. » XLII, 449. — Voir encore le passage sur l'admission des paysans dans les États généraux de la Suède, xxix, 260 ; ceux sur la noblesse, xvii, 8 et 17 ; celui sur l'égalité dans le *Droit du seigneur*, vii, 224. Voltaire s'est moqué du mariage imaginé par Rousseau entre les enfants du prince et ceux du bourreau, mais c'est la façon dont l'idée est exprimée qui l'a choqué ; il a loué des unions presque aussi extraordinaires ; il admire le mariage de Pierre le Grand avec une captive, une inconnue qui n'avait que du mérite. — Voir *Nanine*.

(2) xxix, 378.

(3) xxxvii, 154. En parlant de ce que nous appelons les États généraux de 1302, Voltaire dit : « Les députés du peuple occupaient un des côtés de l'église, il est triste qu'on n'ait pas conservé les noms de ces députés ». Aug. Thierry, dans une de ses meilleures pages, n'a fait qu'exprimer plus au long un sentiment pareil à celui que Voltaire indique d'un trait si sobre mais si remarquable à cette époque et chez un ennemi des petits détails.

Je ne vois pas qu'en relevant les étourderies de Montesquieu il ait noté le paragraphe de l'*Esprit des lois* où les obligations de l'État sont exposées d'une façon si imprudente. S'il s'y était arrêté, il l'eût peut-être critiqué ; mais il est allé lui-même jusqu'à s'écrier : « Quoi ! vous n'avez pas encore trouvé le secret d'obliger tous les riches à faire travailler tous les pauvres ! Vous n'en êtes donc pas encore aux premiers éléments de la police (1) » ?

On m'objectera ses paroles de mépris pour la foule condamnée à la superstition et à l'ignorance. N'a-t-il pas dit : « Il me paraît essentiel qu'il y ait des gueux ignorants... Quand la populace se mêle de raisonner, tout est perdu » ? N'a-t-il pas maintes fois exprimé le dégoût que lui causait cette canaille que l'on essaie en vain de désabuser, qui ne guérit d'une superstition que pour en chérir une autre immédiatement ? N'a-t-il pas déclaré qu'il ne prétendait pas éclairer les cordonniers et les servantes ? N'a-t-il pas dit : que nous importe le peuple (2) ?

Remettons ces paroles à leur place, au milieu de tout ce qui les explique, les tempère ou les infirme.

Que nous importe le peuple ? Cela est dur. A qui ces mots s'adressent-ils ? Aux jansénistes qui vou-

(1) xxxix, 356. Cela fut imprimé en 1756 ; c'était écrit dès 1750 selon Beuchot. On a même proposé une date un peu plus ancienne.

(2) lxiii, 524 ; lxv, 167 ; xxix, 307. Il paraît approuver les philosophes indiens qui ne se donnent pas la peine d'instruire un peuple « qui ne veut pas être instruit et qui ne le mérite pas », xv, 303. Voir aussi lviii, 60.

laient proscrire les belles fables de l'antiquité. En fait, de quoi s'agit-il ? Des intérêts de l'art, d'une question de goût. Les plus chauds partisans du peuple ne sont-ils pas condamnés souvent à se montrer en pareille matière aussi dédaigneux que Voltaire ?

Il a comparé la voix de la populace à un cri de brute : ajoutez donc que c'était dans l'affaire des Calas (1). En ce cas et en plusieurs autres, il avait le droit de dire, comme Rousseau lui-même, qu'il faut raisonner avec les sages et jamais avec le public (2).

Vous vous arrêtez à ce qu'il dit des gueux qu'il faut laisser dans l'ignorance ; continuez de lire, vous verrez la raison qu'il en donne : « On doit prêcher la vertu au plus bas peuple, mais il ne doit pas perdre son temps à examiner qui avait raison de Nestorius ou de Cyrille, d'Eusèbe ou d'Athanase, de Jansénius ou de Molina, de Zwingle ou d'Æcolampade, et plût à Dieu qu'il n'y ait jamais eu de bourgeois infatué de ces disputes ». Si vous ne pensez pas sur ce point comme Voltaire, c'est que vous connaissez mal Nestorius, Cyrille, Eusèbe, Athanase, Jansénius, Molina, Zwingle et Æcolampade.

« Quand la populace se mêle de raisonner, tout est perdu. » Voilà qui redevient brutal ; mais, encore une fois, voyez la suite : « Je suis de l'avis

(1) XLVI, 541.

(2) Voir la lettre de Rousseau à l'abbé Raynal en juillet 1753.

de ceux qui veulent faire de bons labouréurs des enfants trouvés, au lieu d'en faire des théologiens ».

Certains passages semblent réprouver le projet de beaucoup répandre l'instruction, mais combien d'autres interdisent de croire que tel soit le sentiment de Voltaire (1) !

« Les Parisiens seraient bien étonnés s'ils voyaient dans plusieurs villes de Suisse presque tous les artisans passer à lire le temps qui ne peut être consacré au travail. Non, tout n'est pas perdu quand on met le peuple en état de s'apercevoir qu'il a un esprit. Tout est perdu au contraire quand on le traite comme un troupeau de taureaux... La raison pénètre en vain chez les principaux citoyens : le peuple est toujours porté au fanatisme, et peut-être n'y a-t-il d'autre remède que d'éclairer enfin le peuple même... Si le grand nombre gouverné était composé de bœufs et le petit nombre gouvernant de bouviers, le petit nombre ferait bien de tenir le grand dans l'ignorance, mais il n'en va pas ainsi. » Voltaire veut de petits ouvrages clairs, à la portée de tout le monde ; il lui paraît convenable de n'écrire que des choses

(1) D'une part il établit des écoles à Ferney ; de l'autre, il ne craint l'instruction que si elle a pour effet de détacher du sol les enfants des agriculteurs et les transformer en plumes inutiles. L'état de l'agriculteur qui a un domaine suffisant est l'« état le plus tranquille, le plus heureux et le plus rare ; le fils qui a malheureusement appris le latin, se voyant riche, court à la ville... il meurt dans la mendicité. » xxviii, 508. Voir encore xxix, 373.

simples, courtes, intelligibles aux esprits les plus grossiers, de façon à éclairer à la fois le chancelier et le charbonnier (1). Il veut « être populaire », il n'est pas venu « pour les sages, mais pour le peuple. » (2)

Cependant, n'existe-t-il pas quelques illusions respectables ? n'est-il pas avantageux que la foule soit trompée ? — « Il n'y a aucun cas où le mensonge puisse servir à la vérité. La superstition n'a jamais fait que du mal... Ceux qui détrompent les hommes sont leurs véritables bienfaiteurs... On demande si l'on doit encourager la superstition dans le peuple ; voyez la Saint-Barthélemy, les massacres d'Irlande, les croisades : la question est bientôt résolue... Cultivez la raison des hommes, vous verrez moins de catafalques élevés par des pénitents blancs, moins de roues et de bûchers dressés pour des hommes innocents, moins d'assassins sur les grands chemins. On dit qu'il faut des mystères au peuple, qu'il faut le tromper. Peut-on faire cet outrage au genre humain ! Le peuple n'est pas si imbécile qu'on le pense... Nos ennemis crient depuis des siècles qu'il faut le tromper ; nous croyons que le plus bas peuple est capable de connaître la vérité... Que le dernier paysan apprenne à aimer le public, qu'on leur prêche chaque jour cet évangile, ils le sentiront et ils l'aimeront ;

(1) LXIV, 105 ; XXI, 368 ; XL, 145 ; LXI, 172, 83.

(2) Dès le 29 mai 1737. — Voir LXIX, 572, sa réponse à ceux qui trouveraient ses remontrances « trop populaires ».

il y a dans l'âme la plus brute un rayon de justice (1) ».

Le repos, la paix et tous les avantages qui en résultent sont vantés par Voltaire ; il n'aime pas les utopies et repousse les panacées préconisées pour guérir tout d'un coup les maux du genre humain. Il a écrit en 1760 que sans doute il est fâcheux de voir ceux qui labourent dans la disette et ceux qui ne produisent rien dans le luxe, de grands propriétaires qui s'approprient jusqu'à l'oiseau qui vole, jusqu'au poisson qui nage, et des vassaux tremblants qui n'osent délivrer leurs moissons du sanglier qui les dévore, mais que les moralistes n'y changeront rien, que le monde ira toujours de même. On en a conclu que Voltaire s'accommodait des injustices sociales les plus criantes et, moins de trente ans avant 89, ne son-

(1) XLIV, 63 ; XV, 159 ; XXIX, 287 ; L, 133 ; XL, 626 ; XLIV, 9 ; LXIX, 562. « Avouez que les médecins trompent les enfants pour leur bien. — J'ai deux fils que je n'ai jamais trompés. — Le peuple n'est pas né si heureusement que votre famille. — Tous les hommes se ressemblent à peu près, il ne faut pas corrompre la nature des hommes. — Nous leur enseignons des erreurs pour leur bien. Ne voyez-vous pas que vous pervertissez ces pauvres gens ?... — Quoi ! vous croyez qu'on peut enseigner la vérité au peuple sans la soutenir par des fables ? — Je le crois fermement. Nos lettrés sont de la même pâte que nos tailleurs, nos tisserands et nos laboureurs. Pourquoi ne pas daigner instruire nos ouvriers comme nous instruisons nos lettrés ? — C'est comme si vous vouliez qu'ils fussent jurisconsultes... — J'avoue que tous les hommes ne doivent pas avoir la même science, mais il y a des choses nécessaires à tous. » *Dictionnaire philosophique*, art. Fraude.

geait aucunement à « changer les conditions matérielles de la société ».

Ici encore, je suis obligé de répéter : tournez donc la page. Dans cette même lettre, il se ravise, demande que l'on réforme les « vertus outrées » ; parmi ces vertus, il en est une surtout que les campagnes poussent trop loin, et c'est la patience (1) !

Le danger d'émouvoir les masses énormes qui composaient la monarchie française avait effrayé Rousseau ; il n'admettait pas qu'un homme de sens entreprît d'abolir les vieilles coutumes, de changer les vieilles maximes et de donner une autre forme à l'État que celle où l'avait amené une durée de treize cents ans (2). Voltaire ne partageait pas ces appréhensions. L'expérience et l'histoire lui avaient appris que, lorsqu'un abus est trop enraciné, il faut un coup de foudre pour le détruire. « La plupart de nos fautes et de nos malheurs sont venus de notre asservissement à d'anciennes coutumes honorées du nom de lois... Les peuples ne se sont soumis à des souverains ni pour être tyrannisés ni pour être volés... Londres n'est devenue digne d'être habitée que depuis qu'elle fut réduite en cendres ; voulez-vous avoir de bonnes lois, brûlez les vôtres et faites-en de nouvelles... Toutes nos coutumes ne sont bonnes qu'à jeter au feu (3). »

(1) LIX, 122.

(2) *Jugement sur la Polysynodie*, édit. Baudouin, VI, 488-9.

(3) LXIX, 351 ; XXIII, 388 ; XXXI, 67 ; LXVII, 323.

« C'est à la pointe de l'épée qu'on signe les diplômes qui assurent les prérogatives naturelles. Heureuse Helvétie, à quelle pancarte dois-tu ta liberté ? A ton courage, à tes montagnes. — Mais je suis ton empereur ! — Mais si je ne veux plus que tu le sois ! — Mais tes pères ont été esclaves de mon père. — C'est par cela même que leurs enfants ne veulent plus te servir. — Mais j'avais le droit attaché à ma dignité. — Et nous, nous avons le droit de la nature... Quand les Provinces-Unies eurent-elles ce droit ? Au moment même où elles furent unies, et dès lors ce fut Philippe II qui fut le rebelle (1). »

« O justice sainte, faites entendre votre voix souveraine (2) »

Rousseau a-t-il dit rien de plus fort (3) ?

Voltaire a horreur des ordonnances et usages absurdes dictés par l'avarice, par la tyrannie, par la grossièreté, par des besoins particuliers et passagers, et qui subsistent quand les besoins ne subsistent plus, LXVI, 44.

(1) XXXII, 423.

(2) XLVII, 156.

(3) Lors des troubles de Genève, Rousseau est avec les bourgeois, Voltaire avec les natifs, la classe inférieure.

CHAPITRE XXII

Voltaire et la Révolution.

On a souvent imputé à Voltaire non seulement les événements de l'année 1789, mais aussi ceux des années suivantes. « Je suis pour quelque chose dans tout cela ; c'est moi, mes chers fidèles, qui ai été votre précurseur », lui faisait dire Laya au début de la Révolution. Au milieu de l'année 1790, La Harpe dans le *Mercur*, Vilette aux Jacobins, soutenaient qu'il avait fait tout ce que l'on voyait, que la Révolution était son ouvrage. André Chénier, Rabaud Saint-Etienne, le répétaient un an plus tard. C'était la pensée de la Constituante en conduisant ses cendres au Panthéon (1). « Croyez-vous que sans Voltaire et les encyclopédistes la tribune retentirait aujourd'hui de vos discours sur la liberté ? » disait Brissot, le 25 décembre 1792. A la veille de la chute de Robespierre, on lisait dans le *Moniteur* : « Si quelques hommes de génie ont

(1) Dans la séance du 8 mai 1791, Régnault de Saint-Jean d'Angély dit que Voltaire avait, le premier, demandé les réformes faites par l'Assemblée ; Treilhard l'appela l'auteur de la Révolution ; Christin raconta que Voltaire la lui avait promise. — « Ton souffle créateur nous fit ce que nous sommes », dit Marie-Joseph Chénier dans son hymne pour la cérémonie de Juillet.

mérité l'honneur d'être comptés parmi les précurseurs de la Révolution, il n'en est aucun qui ait eu plus d'influence sur elle que Voltaire ; c'est lui qui, par soixante ans de travaux, de persécutions et de gloire, avait préparé toutes les voies, ouvert toutes les avenues de la liberté » (1). Tocqueville voyait en lui « le premier de nos révolutionnaires en matière politique aussi bien qu'en matière religieuse » (2). Enfin Victor Hugo croyait, dans sa jeunesse, que si Voltaire n'est pas le seul auteur de la Révolution, l'infortuné est coupable d'une grande partie des choses monstrueuses dont elle est remplie, et qu'il est à Marat ce que la cause est à l'effet (3).

L'opinion contraire, moins répandue, a des partisans considérables. Catherine et Grimm s'accordent à affirmer que Voltaire avait signé d'avance la condamnation de l'Assemblée Constituante. Chateaubriand dit qu'à la vérité en attaquant l'ordre religieux il sapait les fondements de l'ordre social,

(1) Supplément au *Moniteur* du 26 juillet 1794, à propos de l'édition donnée par Palissot.

(2) Tocqueville soutenait que les écrits de Voltaire ont, plus puissamment que tous les traités de politique, préparé les esprits à la Révolution. Voir les lettres à Lewis, 13 août et 15 septembre 1856, p. 404-5 et 408-9 de la *Correspondance inédite*.

(3) Bertrand de Moleville, ayant compté Voltaire parmi les écrivains dont la plume empoisonnée a préparé la Révolution, l'éditeur de 1801 ajouta en note : « Le même esprit qui fit décerner les honneurs du Panthéon à Voltaire les fit décerner quelques années après à Marat. On plaça disciple auprès du maître... On ne fit que rapprocher les conséquences du principe. »

mais qu'il ne s'en rendait pas compte, et que, dans une société de gens de lettres parfaitement renseignés, on avait conclu à l'unanimité qu'en 1792, Voltaire et Rousseau auraient été des aristocrates. M^{me} de Staël pense que Voltaire n'a pas été étranger à la Révolution, mais ne la voulait pas. Quinet admet qu'il a gouverné le ^{xviii}e siècle jusqu'en 1789, mais pas au delà. Selon Sainte-Beuve, au fond il n'est pas contre la Révolution (1) ; mais cela même laisse place au doute. M. Faguet croit qu'elle était en opposition avec ses idées et qu'il l'eût détestée (2).

Les deux thèses sont soutenables.

Si la France a été ensanglantée, mise en danger, non par la folle résistance des défenseurs de l'ancien régime, mais par la présomption et la vanité d'un Tiers-État infatué de chimères ; si la Révolution française est l'application systématique d'une doctrine entraînant la destruction des sociétés et hostile à la civilisation ; si elle a été entreprise pour mettre à néant toutes les institutions établies et organiser le monde sur un plan nouveau, conformément à des spéculations métaphysiques ; si elle a pour caractères distinctifs à l'intérieur les massacres de septembre, l'échafaud en permanence, les lois de prairial, au dehors les conquêtes à main

(1) Étude sur Talleyrand.

(2) Dans un gros ouvrage sur Rousseau considéré comme un des premiers auteurs de la Révolution, Mercier a expliqué longuement qu'il est contre toute vérité de donner ce titre à Voltaire.

armée, il n'est pas douteux que Voltaire l'eût maudite.

Mais il y a des fous furieux dans tous les partis. Mallet du Pan a signalé parmi les émigrés des Marat à cocarde blanche ; il a avoué que les royalistes avaient, comme les Jacobins, leurs formules, leur Terreur et jusqu'à leur *Père Duchesne*. La Révolution est autre chose que l'explosion d'un fanatisme plus ou moins philosophique. Frédéric avait annoncé que la chute des moines ne serait pas l'ouvrage de la raison, mais celui des financiers, que la France séculariserait les abbayes « pour avoir des espèces » ; c'est en effet la force des choses qui décida les Constituants à prendre possession des biens du clergé. Il en fut à peu près de même de la plupart des grandes destructions de cette époque. Les cahiers de 89 prouvent que les révolutionnaires n'étaient entêtés d'aucun système. Ce n'est pas la doctrine qui engendra les événements, ce sont les événements qui réglèrent la doctrine et, d'année en année, l'ont modifiée de façon à ce qu'elle s'adaptât aux circonstances et aux besoins du jour. Il se peut que l'esprit classique et la métaphysique aient préparé certaines innovations, mais la nécessité a bien plus efficacement contribué à les imposer. On ne cesse de répéter que ce fut par ignorance du passé, par mépris de la méthode expérimentale, qu'en 89 les Français se mirent à élaborer une Constitution : ce fut au contraire parce que l'histoire ne leur fournissait aucune règle de conduite,

ainsi que le disait la noblesse de Provins et de Montereau, au début de son cahier. Le *Contrat social* médité attentivement les aurait détournés de leur entreprise : ils y étaient encouragés par l'*Essai sur les mœurs*. Voltaire leur avait appris qu'en aucun temps ils n'avaient eu d'institutions stables, que tout avait toujours changé chez eux plus que chez tous les autres peuples, que la variation des coutumes et des usages a toujours caractérisé la France. Il insiste avec beaucoup de force sur cette variation persistante et extrême. Il ne voit dans le recueil des ordonnances royales qu'un monument de l'inconstance des choses humaines ; chaque pas qu'il fait dans l'ancienne France lui prouve que presque rien n'a été réglé d'une manière uniforme et stable. « Tout ce qu'avait établi Louis XIV était détruit, la forme même du gouvernement avait été changée entièrement. » Notre histoire entière l'amenait à cette conclusion que c'est une idée bien vaine, un travail bien ingrat, de vouloir se guider d'après les usages antiques. A quelle époque faudrait-il avoir recours ? A quel siècle, à quelles lois faudrait-il remonter (1) ?

Dans ces mots inscrits en tête de la Constitution de 1791 : l'ignorance et l'oubli des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics, on se

(1) xvi, 453 ; xvii, 13, 16 ; xix, 147 ; xxii, 285-8 ; xvi, 456. Les institutions désignées par le même nom à des époques différentes n'ont souvent « rien de commun que le nom seul ». xxii, 6. Cette vérité que tant d'historiens méconnaissent est mise par Voltaire en pleine lumière.

plaît à reconnaître un écho de Rousseau. Pourquoi pas de Voltaire ? La même force d'esprit qui conduit au vrai nous rend bons citoyens ; qu'est-ce en effet que d'être libres ? C'est connaître les droits de l'homme. Quand on les connaît bien, on les défend de même. » (1).

Les abus, « quels qu'ils soient, ne doivent jamais jouir du droit de prescription. Une tyrannie d'un jour et une tyrannie de deux mille ans doivent être également détruites... Lorsqu'un abus est enraciné, il faut un coup de foudre pour le détruire. » (2) L'homme qui parlait ainsi, aurait-il renié la Révolution française ?

Peut-être n'aurait-il pas approuvé entièrement la déclaration des droits qui fut faite par l'Assemblée Constituante ; mais trouvant justes les revendications des anabaptistes (3), il ne pouvait pas ne pas applaudir à l'abolition de l'ancien régime. (4) La chute de Turgot l'aurait, à elle seule, dégoûté d'un état de choses où de pareilles catastrophes résultaient d'un caprice de la cour, étaient décidées par ces quelques mots : car tel est notre bon plaisir. Il détestait le gouvernement tartare qu'on nomme féodal et qui subsistait « dans toute son horreur » à la porte de Ferney ; ce droit féodal qui n'est, dans son principe, que le droit du plus fort,

(1) XLII, 232.

(2) XLII, 206 ; XLVII, 106.

(3) C'est un des griefs articulés contre lui par Nonotte.

(4) Voir XLV, 92, la pièce de vers intitulée *Les Finances*.

et, dans ses conséquences, qu'une source éternelle de discordes (1).

Il ne comprenait pas que des provinces du royaume fussent réputées étrangères au royaume, et qu'en passant de l'une à l'autre, il fallût payer des droits pour des denrées nécessaires, comme si l'on venait d'Afrique (2). Il s'impatientait de rencontrer à Saint-Denis une autre pinte qu'à Paris, et trouvait absurde d'avoir en France autant de jurisprudences que de relais de poste (3). Les réformes judiciaires qu'accomplit la Constituante, avaient été presque toutes indiquées par lui ; il avait même promis à qui les exécuterait, les bénédictions de la postérité (4). Dès l'année 1739, il par-

(1) xxiii, 410, La *Correspondance* de Grimm trouvait imprudents ces vers de la tragédie de *Don Pedre* :

Moi, je respecterais ces gothiques amas
De privilèges vains que je ne connais pas,
Éternels aliments de troubles et scandales,
Que l'on ose appeler nos lois fondamentales,
Ces tyrans féodaux !

(2) xxx, 101.

(3) xxxix, 382. — « Il semble qu'on soit en pays ennemi, cela serre le cœur » lx, 116. Dans le *Dialogue entre un plaideur et un avocat*, il demande pourquoi on n'établit pas l'unité de législation alors qu'on impose l'unité de religion. Il écrit en 1771 : « Presque toute notre ancienne jurisprudence est ridicule, barbare, contradictoire. Ce qui est vrai en deçà de mon ruisseau, est faux au delà. Toutes nos coutumes ne sont bonnes qu'à jeter au feu. Il n'y a qu'une loi et qu'une censure en Angleterre. » lxvii, 323.

(4) xxxi, 84. Desnoiresterres a cité (viii, 503) l'article de la *Chronique de Paris* où se trouve le *Cahier de Voltaire*. — Toutes les réformes réclamées par Voltaire ne sont pas

lait d'établir en France des juges de paix à l'instar de la Hollande (1).

Il maudissait les maîtrises et jurandes « inventées pour tirer de l'argent des pauvres ouvriers, pour enrichir les traitants et pour écraser la nation » (2).

Vingt ans avant la séance du 17 juin 1789, dans laquelle les députés des Communes s'érigèrent en Assemblée nationale, attendu qu'ils représentaient « la presque totalité de la nation », Voltaire avait écrit dans l'*Histoire du Parlement* : « Le Tiers État est sans doute la nation même » (3).

Il avait écrit : « Vous avez raison, Messieurs les abbés, envahissez la terre, elle est au fort, à l'habile qui s'en empare. Vous avez profité des temps d'ignorance, de superstition, de démence, pour nous dépouiller de nos héritages et pour nous fouler à vos pieds, pour vous engraisser de la substance des malheureux : tremblez que le jour de la raison n'arrive (4) ».

Nous condamnons la constitution civile du Clergé ; nous n'avons pas de peine à établir qu'elle eut des conséquences funestes. Il serait moins facile de dire

encore accomplies au commencement du XX^e siècle. Il voulait partager l'Hôtel-Dieu en plusieurs hospices mieux situés, plus salutaires, xxviii, 13. C'était facile au milieu du XIX^e siècle ; Napoléon III s'y opposa malgré les instances du Corps médical.

(1) xxxviii, 444.

(2) lxix, 537.

(3) xxii, 217.

(4) C'est la fin de l'article *Abbé* dans le *Dictionnaire philosophique*.

comment on aurait pu éviter cette faute, si tant est que l'on doive appeler faute un acte indispensable imposé par la force des choses. Le 17 avril 1793, Vergniaud rappelait à la Convention que les Constituants n'étaient pas en état d'aller bien loin dans les voies de la liberté religieuse, et Danton acheva la démonstration en disant qu'ils avaient fait tout ce qui était possible en un temps où les préjugés et l'intolérance conservaient encore trop d'empire pour qu'il fût permis de les heurter de front. Voltaire aurait sans doute approuvé ce langage. Dans la conclusion d'un de ses écrits les plus violents, il fait ainsi parler Bolingbroke : « Telle est la misérable condition humaine que le vrai n'est pas toujours avantageux. Il y aurait du danger et peu de raison à vouloir faire tout d'un coup du christianisme ce qu'on a fait du papisme. Je tiens qu'on doit laisser subsister la hiérarchie établie, en l'empêchant de nuire. Il serait à désirer que l'idole fût renversée et que l'on offrît à Dieu des hommages plus purs, mais le peuple n'en est pas encore digne. Il suffit pour le présent que l'Église soit contenue (1) ».

Il parle souvent d'une religion à la fois plus pure et plus dépendante de l'autorité civile. Il admet jusqu'à un certain point l'intervention de cette autorité dans la police ecclésiastique et même dans l'administration des sacrements. Il ne confond pas, comme la plupart de ses contemporains, le mariage

(1) XLIII, 204.

civil avec le mariage religieux (1), mais il semble partagé, comme le furent les membres de nos deux premières assemblées révolutionnaires, entre le désir de remettre les registres de l'état civil aux mains de magistrats laïques (2) et la crainte de fournir un grief au clergé dépossédé.

Aurait-il eu plus de peine à s'entendre avec la Convention qu'avec la Constituante ?

Lors même qu'il eût été, autant qu'on le dit, attaché aux institutions monarchiques, pourquoi en 1792 ne se serait-il pas converti à la république comme l'ont fait de très fermes partisans de la Constitution de 1791 ?

L'article de la Constitution de l'an III portant que nul ne peut être forcé de contribuer aux dépenses d'aucun culte et que la République n'en salarie aucun, n'eût sans doute pas déplu à l'homme qui avait écrit : « Il faut séparer toute espèce de religion de toute espèce de gouvernement ; la religion ne doit pas être plus une affaire d'État que la manière de faire la cuisine... et pourvu qu'on soit soumis aux lois, l'estomac et la conscience

(1) xxxi, 128.

(2) « Le magistrat doit veiller sur la forme des registres publics des mariages, des baptêmes, des morts, sans aucun égard à la croyance des divers citoyens » xxviii, 486. « Que tout ce qui concerne les mariages dépende uniquement des magistrats et que les prêtres s'en tiennent à l'auguste fonction de les bénir » xxxi, 85. « Qu'ils bénissent nos mariages, mais leur appartient-il de décider des empêchements ? Tout cela ne doit-il pas être du ressort des magistrats ? Les prêtres ne doivent que prier Dieu pour nous et non pas nous juger » lxvi, 45.

doivent avoir une liberté entière. Cela viendra un jour, mais je mourrai avec la douleur de n'avoir pas vu cet heureux temps (1). »

La politique extérieure de la Convention l'eût affligé. Il ne se serait pas résigné sans regrets à l'infraction du grand principe posé par la Constituante ; de tous les actes de l'année 1790, pas un n'était plus conforme à ses aspirations que l'article 4 du décret du 22 mai par lequel la France renonçait aux guerres de conquête (2). Mais il savait que

(1) LXII, 254.

(2) Non seulement il dit, à propos de la conquête de Naples par Charles VIII, que douze villages qui joignent un État valent mieux qu'un royaume à quatre cents lieues de chez soi ; mais il n'aime pas que même pour acquérir des villages ou des villes joignant l'État on fasse la moindre guerre. Parlant de la dernière période de la guerre de Trente Ans qui aboutit à la paix de Westphalie, il dit : « Cette guerre ruineuse était semblable à toutes celles qui se font depuis tant de siècles entre les princes chrétiens, dans lesquelles des millions d'hommes sont sacrifiés pour obtenir enfin quelques villes dont la possession vaut rarement ce qu'a coûté la conquête. » Vers 1759 il comptait en Europe plus de deux cents batailles depuis le commencement du siècle : « Les plus signalées et les plus sanglantes n'ont eu d'autres suites que la réduction de quelques provinces cédées ensuite par des traités et reprises par d'autres batailles. Des armées de cent mille hommes ont souvent combattu mais les plus violents efforts n'ont eu que des succès faibles et passagers. Il n'y a point d'exemple, dans nos nations modernes, d'aucune guerre qui ait compensé par un peu de bien le mal qu'elle a fait. » xxv, 202. Son mot tant critiqué sur le Canada n'est qu'une application de cette règle générale. Ni la Floride ni la Louisiane ne lui paraissent mériter que la France s'épuise pour les conserver. Tout en reconnaissant que Coligny avait une grande idée quand il voulait établir les Français au Brésil, il n'est pas convaincu

si à la rigueur on peut suivre un plan chez soi, il faut avec ses voisins vivre au jour la journée ; que dans les grandes affaires comme en physique, il faut écarter tout système et se laisser guider par l'expérience ; que les hommes les plus habiles ont été, sont et seront toujours menés par les événements (1). Qui sait s'il n'eût pas, lui aussi, cédé à l'entraînement presque irrésistible qui changeait une révolution pacifique en une révolution belliqueuse et conquérante ?

La Terreur lui aurait incontestablement répugné, fait horreur. Toutefois il comprenait les fureurs populaires, les excusait et s'y associait quand elles avaient des motifs graves. Il avait arraché son petit pays de Gex aux griffes affreuses de la ferme générale : la campagne commencée ne devait finir qu'au 1^{er} janvier 1776 ; les « pandours » avaient des

que le projet fût très heureux. Il croit l'Amérique et les Indes un fardeau bien lourd pour l'Angleterre, xxxiv, 331. Il a, sur la guerre que les Russes soutenaient pour la Crimée, le même langage que pour la guerre du Canada : « La Crimée n'est qu'un tas de boue. » Pour avoir l'expression complète de sa pensée il faut, aux paroles qu'on cite toujours, ajouter ceci : « Le Canada coûtait beaucoup et rapportait très peu... Si la dixième partie de l'argent englouti dans cette colonie avait été employée à défricher nos terres incultes en France, on aurait fait un gain considérable » xxi, 331. Voir aussi p. 340 : « On aurait prévenu tant de malheurs en s'accommodant avec l'Angleterre pour un terrain litigieux vers le Canada ». Il n'admet que les guerres de délivrance comme celle de Spartacus ou celle qui affranchira Athènes, xxix, 199, ou encore celle que les Américains soutiennent contre l'Angleterre : « Si le Ciel la permet, c'est pour la liberté » xii, 557.

(1) LIX, 504-7.

ordres pour profiter de ce délai et tout saccager. Leur brigandage, leur abominable tyrannie l'indignèrent. Il ne concevait pas qu'on n'eût pas sonné le tocsin contre eux dans tous les villages et qu'on ne les eût pas exterminés (1).

Son vieux sang bouillonnait à la pensée que les escarpins de Versailles s'opposaient à l'extirpation de la corvée, cette barbare « servitude destructive des campagnes » (2).

Il avait été témoin de l'insurrection lamentable qu'avaient occasionnée les efforts de Turgot pour établir le libre commerce des grains. Les paysans courant vers Pontoise par milliers comme des fous, hurlant, démolissant les moulins, jetant blés et farines à la rivière, parlant d'égorger les boulangers, les horreurs commises dans Paris, l'extravagance des « automates grossiers » à qui on avait persuadé de piller Chantilly, Corbeil, Versailles, ne l'avaient pas brouillé avec Turgot ; les violences de la Commune ne l'auraient peut-être pas brouillé non plus avec la Convention.

Il avait donné à entendre que la condamnation de Charles II pouvait, à la rigueur, être justifiée par une lettre d'où il résulte que ce prince avait trahi l'Angleterre ; aurait-il réprouvé davantage le supplice de Louis XVI ?

Si révolté qu'on l'imagine par ce qui se passa en 1793 et en 1794, il n'aurait pas pu dépasser en im-

(1) LXIX, 445.

(2) LXIX, 518.

précations, en anathèmes quelques-uns des Girondins. Tout ce que la colère, la soif de la vengeance, le désespoir ont jamais suggéré de plus excessif, Buzot l'a dit ; est-il pour cela un adversaire de la Révolution ? Camille Desmoulins en est-il un pour avoir fait les derniers numéros du *Vieux Cordelier* ?

Un grand écrivain se demandait, il y a quelques jours, si la Révolution n'est pas une faute politique, et nous accordait encore quelques années avant de décider si elle a avorté. Nous pourrions réclamer un délai moins court, à l'exemple des premiers chrétiens à qui l'on objectait que leur maître ne tenait pas ses promesses. Nous n'en sommes pas réduits à cet expédient ; dès à présent, et même depuis longtemps, on devrait savoir à quoi s'en tenir. La Révolution a consommé la victoire du génie de la Renaissance sur le génie du Moyen-Age. Elle n'est qu'une des formes, un des moments de l'émancipation commencée au *xv^e* siècle. Rabaut Saint-Étienne avait raison de croire qu'elle a été préparée et par les expériences de Bacon et par les doutes de Montaigne et par les discussions de Bayle. Lakanal a dit, en 1793, que Buffon y avait grandement coopéré par ses conceptions et les images sublimes répandues dans ses ouvrages (1). Cette observation fait comprendre à merveille le rôle des philosophes du *xviii^e* siècle. Ils propagèrent, non une doctrine

(1) Rapport sur le Jardin des Plantes, présenté à la Convention le 10 juin 1793.

nouvelle, mais un esprit nouveau, l'esprit des temps modernes.

Pour célébrer un des futurs centenaires de 89, quelque grand peintre groupera sur la toile les précurseurs de la Révolution. L'auteur de l'*Histoire naturelle* figurera au premier rang parmi eux ; Voltaire, comme chef du chœur, marchera à leur tête.

CHAPITRE XXIII

Le tort de Voltaire.

Je ne veux pas dire qu'il n'en ait qu'un seul : on en a toujours plusieurs. Je parle de celui qui lui a causé le plus de préjudice et dont le retentissement perce dans la plupart des discours que l'on tient contre lui.

Au lendemain de la condamnation des *Lettres Philosophiques*, il se demandait pourquoi ce livre avait choqué si vivement ; il pensait que cela tenait à sa manière plaisante de traiter certaines questions. Ce sont les mots et non les choses qui révoltent, disait-il ; si je n'avais pas égayé la matière, personne n'eût été scandalisé, mais aussi personne ne m'aurait lu.

Cette remarque peut être appliquée à son œuvre entière. La façon dont il présente son opinion lui a presque toujours été plus funeste que son opinion même. Tout ce qu'il a dit de plus hardi pouvait être exprimé sans exciter les colères que l'on sait : il fallait seulement y mettre de la lourdeur, de l'emphase, un gros appareil scientifique, être moins naturel, moins simple, moins net, moins enjoué. D'autres ont fait bien pis que lui ; on leur est plus

indulgent, parce qu'ils ont été très graves là où il était amusant, parce qu'ils ont remué avec des gestes de pontifes, ce qu'il agissait d'une main légère.

Mais s'il eut raison de penser que l'agrément de ses écrits était ce qu'on lui pardonnerait le moins, peut-être s'est-il trompé en supposant que sans cet agrément il n'aurait pas été lu. Un peu d'obscurité, un peu d'ennui, un peu de peine, aurait encore plus sûrement attiré et retenu certains lecteurs. Moins aisé à suivre et à entendre, on aurait discuté sur ce qu'il avait voulu dire, on aurait eu le plaisir de le commenter et de l'interpréter. Il a trop oublié qu'être sobre, clair et divertissant, n'est pas le meilleur moyen de se faire écouter de tout le monde ; il ne tenait pas assez compte de la portion du public qui n'admire que quand elle bâille et qui ne souffre pas que l'on rie des choses ridicules. Condorcet a expliqué que bien des personnes n'avaient pas pris au sérieux l'*Essai sur les mœurs* tant à cause des plaisanteries qui s'y trouvent sur les folies humaines, qu'à cause de l'absence de textes, de citations, de documents lourds : « L'habitude de trouver, à côté des décisions de la critique, l'échafaudage insipide employé pour les former, a fait prendre celle de ne regarder comme exact que ce qui porte l'empreinte de la pédanterie ». Voltaire a négligé d'être pédant. Quelque sujet qu'il traitât, il cherchait à intéresser et non à imposer : en philosophie, en politique, dans toutes les branches de la

littérature, il a toujours, de même qu'en histoire, rejeté le bagage indispensable pour éblouir les badauds. A plus forte raison dans un ouvrage sérieux, il ne se serait pas permis d'alléguer à la suite des lois grecques et romaines, celles de Bantam, de Cochin, du Tonkin, d'Achem, de Bornéo et de Formose « comme s'il avait eu des mémoires fidèles du gouvernement de ces pays. » Il ne prend pas des airs solennels et inspirés. Il aurait pu, aussi bien que tel ou tel qui au fond n'a pas plus de doctrine que lui, pas plus de science que lui, qui est même beaucoup moins bien informé de ce qu'il professe, se poser en docteur, émettre de ces sentences ingénieuses qui ne supportent pas l'examen mais qui ont sur la foule un effet assuré. Il en était incapable. Il ne voulut point être érigé en oracle ; il n'essaya même pas de pallier ses contradictions. Aussi l'idée n'est-elle jamais venue et ne viendra-t-elle jamais de le citer comme on citait Rousseau à la fin du siècle dernier, comme on cite encore Montesquieu dans un certain monde, et M. de Tocqueville dans le *Monde où l'on s'ennuie*. Il passe pour un esprit léger et superficiel. Il porte la peine de son aversion pour les systèmes, pour les mots qu'on dit profonds parce qu'ils sont creux, pour le clinquant et tout ce qui sent le charlatanisme.

Ton nom des imposteurs restera l'épouvante, lui disait Marie-Joseph Chénier. Ce n'est pas aux seuls imposteurs qu'il est antipathique ; il a contre lui la troupe innombrable des fabricants de théories, des

faiseurs de simagrées, des rhétoriciens, des amateurs de quintessence et de galimatias, des commentateurs prolixes, des gens qui cherchent de bonne foi, avec l'Homme aux quarante écus, et finissent par savoir au juste en quelle langue le serpent a parlé à Ève, si l'âme est dans le corps calleux ou dans la glande pinéale, quelle différence est entre un trône et une domination et pourquoi les nègres ont le nez épaté.

Son grand tort est un peu celui de Rabelais et de Montaigne, celui de Molière. Ces hommes-là sont trop Français.

CHAPITRE XXIV

Les Voltairiens.

Quoi, le grand Pan est mort ! s'écria Piron un jour où le bruit courait que son ennemi avait vécu (1).

Ceux qui ont appelé Voltaire le roi de son époque ou qui ont comparé son couronnement au triomphe d'Alexandre, n'ont pas si bien dit, ni si exactement. Il remplissait le monde et le vivifiait.

Son influence fut, non pas moins considérable, mais autre qu'on ne l'imagine ; surtout, la manière dont elle s'est exercée, a été généralement méconnue depuis près d'un siècle.

Selon Volney, Voltaire s'adresse à la pensée plus qu'au sentiment, tandis que Rousseau parle au cœur plutôt qu'à l'esprit. M^{me} de Staël met aussi en regard de Voltaire qui se borne à éclairer, Rousseau

(1) En apprenant la mort de Voltaire, Catherine eut « un mouvement de découragement universel et un très grand mépris pour toutes les choses de ce monde ». Le 16 avril 1760, M^{me} du Deffand avait exprimé, dans les mêmes termes, l'émotion que lui fit une lettre où il était question de la mort de Voltaire : « Je fis un cri, j'eus un saisissement... Tout me sembla perdu pour notre nation, tout me parut rentrer dans le chaos, et je vis avec édification que cette nouvelle fit la même impression sur tout le monde ».

qui déchaîne la tempête des passions (1). Cette antithèse a eu grand succès ; Villemain et bien d'autres à sa suite ont répété et répéteront longtemps encore que Voltaire eut de l'influence sur l'opinion, Rousseau sur les caractères et sur les talents. Cela devint peut-être vrai dans une certaine mesure, à la fin du XVIII^e siècle, ce ne l'était pas auparavant. Voltaire ne se contentait pas de porter la lumière dans les intelligences, il touchait et remuait les cœurs. Il lui semblait que l'on abusait de la philosophie, de « ce raisonner qui est fort obscur, fort inintelligible » ; il donnait toujours la préférence au sentiment sur la raison et, même en histoire, s'appliquait à émouvoir (2). Rousseau aurait-il été le disciple enthousiaste d'un homme qui n'eût fait que l'éclairer (3) ? Les œuvres de son maître lui élevaient l'âme, enflammaient son courage (4). Vous êtes celui de mes contemporains dont les écrits parlent le mieux à mon cœur, lui disait-il le 18 août 1756 (5).

(1) « Jean-Jacques, ce tison, Voltaire, ce flambeau ». V. Hugo.

(2) LXVII, 452, 464 ; LVI, 5. Et ailleurs : « Le raisonner tristement s'accrédite ».

(3) Ces mots : disciple enthousiaste, sont dans la lettre du 17 juin 1760, quand la *Nouvelle Héloïse* est faite, quand l'*Émile* et le *Contrat social* sont presque achevés.

(4) Lettre du 30 janvier 1750. — Nisard accorde à Voltaire non du cœur, mais de la raison émue, le cri de la douleur vraie. Qu'est-ce à dire ? L'émotion, la douleur vraie, n'est-ce pas ce qu'on appelle le cœur ?

(5) Il avait déjà dit, à la fin du *Verger des Charmettes* :

. Et toi, touchant Voltaire,
Ta lecture à mon cœur restera toujours chère.

Ici l'autorité de Rousseau suffirait ; en veut-on d'autres ?

Dans les *Mémoires secrets*, généralement peu bienveillants pour Voltaire, on lit à la date du 17 septembre 1769 qu'en parlant de la tolérance il devient sublime, qu'il a beau avoir traité ce sujet cent fois plus il y revient et plus il a de chaleur (1). Il est trouvé pathétique par Vauvenargues, par Garat. M^{lle} de Lespinasse voit une lettre de lui chez d'Argental : elle en est tellement touchée qu'elle en risque de commettre une indiscretion elle en demande copie. Le respectable Moutou avouait que Voltaire lui élevait l'âme, lui communiquait « une chaleur précieuse », que personne ne savait mieux parler au cœur, M^{me} de Staël, oubliant ce qu'elle a dit ailleurs, se rapproche de la vérité quand elle arrive à parler du théâtre de Voltaire : elle trouve qu'il peint la douleur avec plus d'énergie que ses prédécesseurs, que l'émotion produite par ses tragédies est plus forte, la passion exprimée avec plus d'abandon (2). Condorcet se sentait fortifié, plus disposé à une action courageuse par la *Mort de César*, par *Rome sauvée*. « Je lis le théâtre de Voltaire, j'en reçois une impression religieuse ;

(1) D'Alembert dit à propos d'une lettre de Voltaire sur l'affaire de Sirven : « On se l'arrache, on verse des larmes, et on la relit et on en verse encore ».

(2) M^{me} de Staël dit encore que Voltaire a mis dans l'amour « une profonde sensibilité », qu'il est un de ceux qui ont parlé de cette passion « avec une sorte de culte étrangère aux anciens ».

l'Iliade produisit le même effet sur moi l'an passé » dit la jeune fille qui s'appellera M^{me} Roland (1).

Lors même que les hommes qui se sont appelés les voltairiens, seraient dignes de ce nom, ils ne devraient pas l'accaparer.

Nous venons d'entendre les déclarations de Rousseau ; ses disciples ont subi comme lui l'influence et reçu quelque chose de l'héritage de Voltaire, de même que les partisans de Paul étaient chrétiens bien que la bonne nouvelle ne leur eût pas été transmise directement et qu'ils fussent en querelle avec l'Église de Jérusalem.

Mais les voltairiens n'ont pas droit à leur titre. D'Argenson avait prévu qu'ils formeraient une secte à qui il arriverait, comme à bien d'autres, de se tromper sur les intentions de son patriarche. Sa prédiction se réalisa ; Voltaire fut presque aussi gravement méconnu et travesti par ceux qui se réclament de lui, que par ses pires adversaires.

(1) Lettre à Henriette Cannet du 20 janvier 1777. Nous négligeons trop des pièces qui produisirent une telle impression sur de si grandes âmes, des pièces qui furent mises par A. Chénier à côté de celles de Corneille et de Racine, qui furent louées par V. Hugo adolescent. M. Nisard en a constaté le mérite. M. Faguet n'a pas dit, autant que je l'aurais souhaité, le souffle viril qui les anime ; mais il les a trouvées intéressantes. En étudiant la *Mort de César*, La Harpe s'écriait : « Que la tragédie est une grande chose quand elle a ce caractère !... Ce ne sont point seulement de grandes pensées qui étonnent l'esprit ; ici, suivant l'expression de Vauvenargues, les grandes pensées viennent du cœur et ne sont que de grands sentiments. La chaleur du pathétique se mêle à la force du raisonnement ».

Il ne reste plus guère de voltairiens. Cette espèce d'homme achève de disparaître. Mais on se souvient d'en avoir vu les derniers échantillons qui dataient du règne de Louis-Philippe, et c'est d'après eux que bien des gens se figurent Voltaire. L'idée inexacte que l'on se fait de lui et de son action, vient en grande partie de l'idée assez exacte que l'on a de ses prétendus disciples. Ils ne lui avaient guère emprunté que leur attitude hostile en face du clergé et des pratiques du catholicisme. Voltairianisme, esprit d'incrédulité railleuse à l'égard du christianisme, dit Littré.

Encore ne faudrait-il pas exagérer leur hardiesse. Ils se dispensaient volontiers du maigre les vendredis ordinaires ; auraient-ils tous osé faire un dîner gras les vendredis de carême, le Vendredi Saint ?

Sauf leur opposition au cléricalisme, ils n'avaient presque rien de commun avec Voltaire ; à certains égards, ils n'étaient pas même capables de le comprendre. M^{me} de Staël pensait que pour le bien juger, le goûter pleinement, l'esprit aristocratique est presque nécessaire ; j'aimerais mieux dire que la première condition est de ne pas avoir l'esprit voltairien, l'esprit court, étroit et bourgeois qu'on lui attribue et qu'il a tant combattu, cet esprit « qui veut juger de tout par le peu qu'il connaît, qui ignore combien le tableau de l'univers est varié et changeant, combien l'observateur y découvre de mœurs, d'usages, de faits qui diffèrent

de ce qui se passe chez nous ». Le voltairien, parce qu'il n'allait pas à la messe se croyait un esprit fort, s'imaginait penser librement ; à vrai dire il différait peu de l'habitant de la rue Saint-Jacques qui avait besoin d'être averti que les orgues de Saint-Séverin ne donnaient pas le ton du monde entier, que deux lieues de mer changent les bien-séances, les idées et tout (1).

Plus encore que l'étroitesse de la pensée, ce qui caractérise les voltairiens, c'est la légèreté, l'absence de conviction et d'élan, l'inertie. Aux yeux de Volney, un trait les distinguait principalement des élèves de Rousseau : tandis que ceux-ci prenaient en horreur les personnes qui attaquaient leur maître et s'emportaient contre elles jusqu'à les appeler scélérats, les voltairiens défendaient Voltaire mollement, par des plaisanteries faibles. Cela seul ne prouve-t-il pas combien ils étaient indignes de lui ? Voltaire plaisante beaucoup parce qu'il est naturellement gai, qu'il a un grand fonds de bonne humeur, que la plaisanterie maniée par lui devient au besoin une arme formidable ; mais sitôt que les circonstances l'exigent, il est sérieux, grave, ardent, d'une véhémence et d'une passion extraordinaires. D'Alembert raconte l'histoire de La Barre et ajoute qu'il n'en rira pas moins de tout. « Je ne puis souffrir, réplique Voltaire, que vous finissiez votre lettre en disant : je rirai. Ah mon cher ami, est-ce là le temps de rire ? Les bons mots ne con-

(1) xxix, 83, 92 ; xxx, 53.

viennent point aux massacres. Je vous embrasse avec rage » (1).

La façon dont il gourmande les voltairiens aurait dû empêcher de le confondre avec eux. Il leur reproche leur tiédeur ; il montre les missionnaires courant la terre et les mers et demande que les philosophes courent au moins les rues : « N'est-il pas honteux que les fanatiques aient du zèle et que les sages n'en aient pas ? Il faut semer le bon grain de maison en maison. On réussit plus encore par la prédication que par les écrits des Pères. Acquittez-vous de ces deux grands devoirs, prêchez et écrivez, combattez et convertissez. Il n'y a qu'à vouloir. Les hommes ne veulent pas assez, les petites considérations sont le tombeau des grandes choses... Un des plus grands malheurs des honnêtes gens, c'est qu'ils sont des lâches. On gémit, on se tait, on soupe; on oublie... Je vous injurierai jusqu'à ce que je vous aie guéri de votre paresse. Je ne vous reproche point de souper tous les soirs, je vous reproche de borner là toutes vos pensées et toutes vos espérances. Vous vivez comme si l'homme avait été créé uniquement pour souper (2) ! »

(1) LXIII, 225, 239. « Cet homme (Voltaire) me semble ardent, convaincu, superbe... Ce qui me le fait chérir, c'est le dégoût que m'inspirent les voltairiens, les gens qui rient sur les grandes choses. » Flaubert, *Corresp.* III, 159.

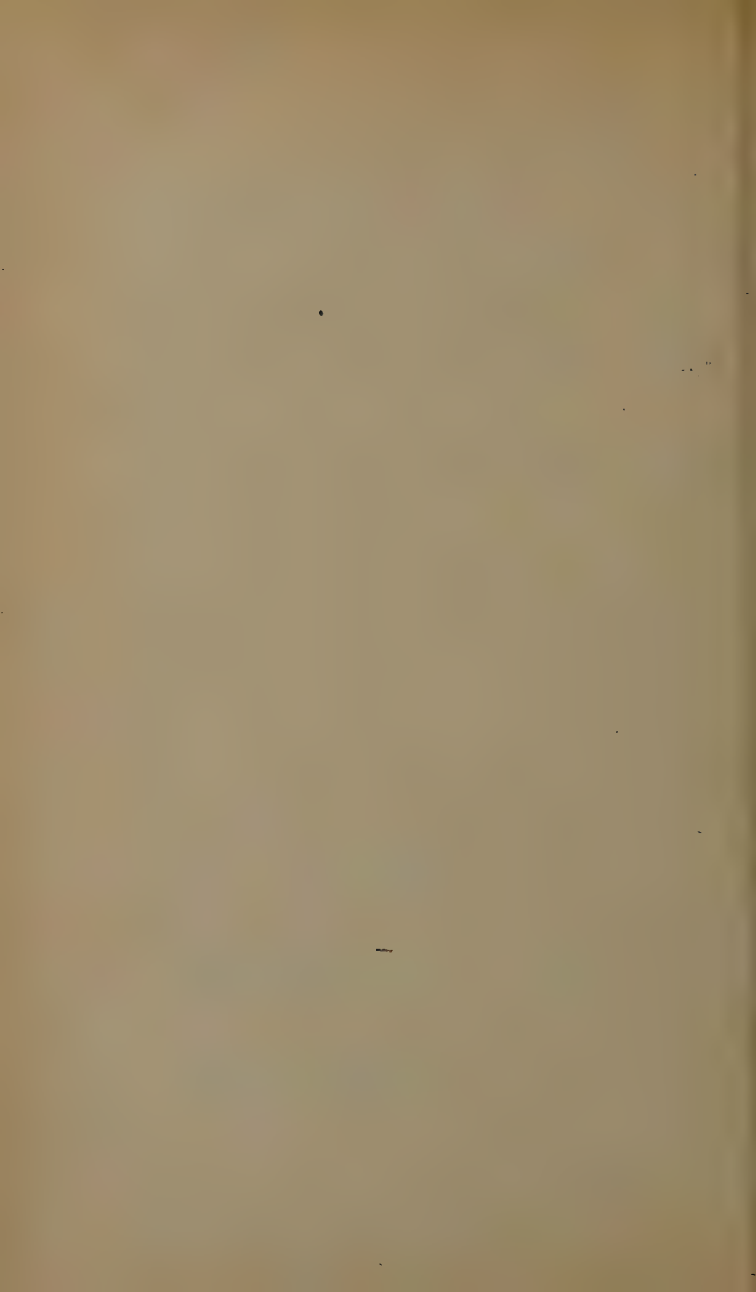
(2) LXIII, 187 ; XLIII, 608 ; LXIII, 261, 265 ; LII, 37. « Laisser aller le monde comme il va, faire son devoir tellement quellement et dire toujours du bien de M. le Prieur

Il parle quelque part des hommes de génie qui communiquent leur âme aux autres, ces fils aînés de Prométhée qui vont distribuant le feu céleste. Il est lui-même un de ces hommes, il a la flamme sacrée, l'enthousiasme « sans lequel on ne fait rien (1) », mais un enthousiasme sain, exempt de fièvre et de délire. En même temps qu'il éclaire, il inspire cette ardeur féconde, cette activité généreuse dont sa vie est un si admirable modèle. Sa voix, comme un chant de coq clair et vibrant, dissipe les fantômes de la nuit, nous réveille et nous excite aux tâches viriles. C'est pourquoi il nous est si cher, c'est aussi pourquoi loin d'avoir rien à craindre de la postérité, il grandira dans les siècles à venir. Quand les préjugés, les superstitions, les sottises, les atrocités qu'il a combattus auront disparu à jamais, qu'une pleine victoire rendra sa polémique inutile et en amoindrira l'intérêt, il

est une ancienne maxime de moine ; elle peut laisser le couvent dans la médiocrité, le relâchement et le mépris ». xxxviii, 517. C'est pourquoi Voltaire dit *ce qu'on ne fait pas et ce qu'on pourrait faire*. Il est sévère pour les familles bourgeoises où l'on est continuellement occupé du soin de sa fortune, des détails domestiques et dont la grossière oisiveté est amusée par une partie de jeu, xxx, 91. — Rabaut Saint-Étienne demandait en 1791 à tous les hommes capables de penser par eux-mêmes s'ils ne devaient pas ce bienfait à Voltaire dont « l'infatigable persévérance réveillait la paresse même et ne permit jamais à son siècle de s'endormir ».

(1) LIII, 629 ; LIX, 585. « Il faut un nouvel enthousiasme pour détruire l'enthousiasme ancien, sans quoi l'erreur subsiste, reconnue et triomphante ». L, 467.

demeurera pour l'humanité un guide précieux, le meilleur de tous aux heures de défaillance et de vertige, celui qui, mieux que pas un, l'aidera à surmonter l'énervement des jours d'orage, à s'arracher aux ombres dangereuses, aux mauvais rêves et à marcher allègrement vers la grande lumière des lointains horizons.



AVIS

AUX FUTURS ÉDITEURS DE VOLTAIRE

M. Bengesco, dans sa *Bibliographie des œuvres de Voltaire*, a rendu à l'édition Beuchot l'hommage qu'elle mérite. Il n'en a pas moins constaté qu'elle laisse beaucoup à désirer. En la réimprimant, M. Moland n'a un peu amélioré que la correspondance. Une nouvelle édition est nécessaire, on l'entreprendra quelque jour. Pour y contribuer, je ferai des remarques sur les écrits apocryphes ou suspects, le plan de Beuchot, le texte de Voltaire et les notes.

I. *Écrits apocryphes ou suspects*. — «Un juge équitable n'adjugera jamais à personne un bien contesté que sur des preuves évidentes ». Voltaire ajoutait que, de même qu'il ne faut jamais publier tout ce qu'ont fait les rois, mais seulement ce qu'ils ont fait de mémorable, il ne faut point imprimer tout ce qu'ont fait de pauvres auteurs, mais seulement ce qui est digne de la postérité. Il protestait contre la rage de recueillir un énorme fatras ; il aurait voulu « corriger la moitié de ses ouvrages et anéantir l'autre » (1).

Nous ne supprimerons rien du gros bagage qui l'effrayait (2), mais nous écarterons tout ce qu'on y a

(1) LV, 607 ; LVI, 73.

(2) LXV, 128, 351 ; LXVII, 194 ; LXIX, 351.

ajouté, et pour éviter toute confusion entre les écrits dont l'authenticité est incontestable et ceux dont elle est incertaine, nous reléguerons ces derniers dans un appendice.

Au lieu de suivre cette méthode prudente, Beuchot, oubliant l'avertissement donné par Voltaire, semble s'être proposé de grossir son édition autant que possible; sous des prétextes peu sérieux ou même pitoyables, il l'encombre d'une foule de choses qu'il aurait dû rejeter. Les éditeurs de Kehl avaient été parfois peu judicieux, il l'a senti et avoué, mais il est lui-même tombé dans des fautes pareilles à celles qu'il signalait chez eux. Il suffit que quelques expressions ou quelques opinions appartiennent à Voltaire, pour que Beuchot décide qu'un écrit lui appartient tout entier (1). Un lecteur a mis en marge d'une pièce de vers : « M. de Guillon m'a assuré que cette ode était de M. de Voltaire » ; sans en demander davantage, Beuchot insère l'ode à la page 411 de son tome XII. La Harpe traitait certaines pensées de misérables rapsodies ; elles n'avaient pas été admises dans les œuvres de Voltaire avant l'année 1821, et Beuchot ne croyait pas qu'elles fussent de Voltaire, mais il les a reproduites, I, 527, pour faire comme ses prédécesseurs ! Il maintient dans la *Pucelle* les vers sur M^{me} de Pompadour qui sont certainement apocryphes. On doit pour ce poème adopter le texte de l'édition de 1762 et donner en variante ce qu'on attribue à Voltaire malgré ses désaveux. Les passages dont l'authenticité est douteuse et à plus forte raison ceux que l'on croit interposés ne devraient-ils pas être isolés ou exclus ? Ils se trouvent dans trop d'éditions, dit Beuchot, XI, ix, 394, 421. L'admirable raison !

(1) xli, 7, 41, 47, 50, 425.

Selon Wagnière, le recueil de pièces contre Nonotte, XLV, 139, avait paru du consentement de Voltaire. « Je crois que Voltaire est pour plus que son consentement », dit Beuchot ; veut-il donner à entendre que Voltaire fit faire le recueil ? Il ne présente aucun argument à l'appui de cette hypothèse. D'ailleurs, quand même le recueil aurait été provoqué, révisé par Voltaire, faudrait-il l'insérer dans ses œuvres, le mêler à ce qui est vraiment de lui ?

On a vu pourquoi la *Bible enfin expliquée*, qui remplit le tome XLIX de Beuchot, doit être exclue ou tout au moins reléguée en appendice.

L'Établissement du christianisme ne semble pas indigne de Voltaire (1), mais est-il bien de lui ? Les éditeurs de Kehl l'ont publié sans dire où ils l'avaient pris, et Beuchot en le reproduisant, L, 408, a avoué qu'il n'avait aucun renseignement sur ce point.

Longchamp a raconté qu'après la mort de M^{me} du Chastelet, il avait sauvé du feu un cahier qui contenait en écriture fort menue, un traité de métaphysique. Cette écriture pourrait être celle de Voltaire sans que le traité fût son œuvre. Mais Longchamp ne s'est pas plus expliqué sur ce point que sur les motifs pour lesquels M^{me} du Chastelet voulait anéantir le manuscrit, ou sur ceux qu'il eut lui-même pour laisser écouler près de quarante ans avant de le livrer à la publicité. Ne faudrait-il pas ranger le traité xxxvii, 277, parmi les œuvres dont l'authenticité n'est pas suffisamment établie ?

(1) Je pourrais en dire autant de plusieurs autres écrits suspects. Ce n'est pas par affection pour Voltaire que je veux les écarter. Il en est quelques-uns dont je désire que l'authenticité soit bien établie.

Les éditeurs de Kehl ont donné *la Connaissance des beautés et des défauts de l'éloquence et de la poésie* comme l'ouvrage d'un élève de Voltaire. Beuchot n'osa pas l'exclure, XXIX, 147. S'il en avait eu le courage, M. Faguet n'aurait pas, « pour les besoins de sa cause », emprunté à cet écrit apocryphe les citations déplorées par M. Bengesco (*Bibliog.* I, II, 51, IV, 336).

Wagnière a beau assurer qu'il fit sous les yeux de Voltaire, le *Commentaire sur les œuvres de l'auteur de la Henriade*, Beuchot s'obstine à croire que cet excellent secrétaire, si digne de foi quand il parle des choses auxquelles il fut mêlé, a commis une supercherie en s'attribuant l'ouvrage de son maître, XLVIII, 315. Les raisons données par Beuchot et par M. Bengesco sont insuffisantes. Les inadvertances dont on profite pour soutenir que cet écrit n'est pas de Wagnière, permettraient de soutenir aussi bien qu'il n'est pas de Voltaire.

Desnoiresterres regardait les *Anecdotes sur Fréron* comme un mauvais livre « que dicta à Voltaire une passion sauvage ». Beuchot a donné place à ce pamphlet, XL, 231, sous prétexte que dans les *Mémoires secrets* on lit : « On reconnaît M. de Voltaire au style et au talent qu'il a pour dire des injures ». Mais Wagnière assure que les *Anecdotes* ne sont pas de Voltaire. M. Bengesco n'a-t-il pas eu raison d'adopter cette affirmation ? (*Bibliog.*, II, 92, 381, 1. 657, 1.894; IV, 342)

Desnoiresterres dit que si l'on doute que certaine lettre à l'archevêque de Sens soit de Voltaire, on n'a qu'à lire la fin d'une autre lettre où se trouve cette « phrase suffisamment claire » : « Je ferai tout ce qu'il faudra pour désarmer l'archevêque » Cela prouve que

Voltaire était prêt à écrire ce qu'on voudrait, mais cela ne prouve pas que la lettre en question soit de lui.

« Malgré de grandes recherches », Beuchot n'a pas de renseignements « positifs ni satisfaisants », pas « la moindre indication », sur la *Vie de J. B. Rousseau*, XXXVII, 483. Comment a-t-il pu, après cela, soutenir (513) que certains passages étaient arrangés pour donner le change et empêcher d'attribuer cet écrit à Voltaire ? Pourquoi parler, XIII, 121, comme si cette vie était assurément de Voltaire ?

La préface de Beuchot en tête des *Lettres sur la nouvelle Héloïse*, XL, 205, porte à croire que Voltaire a retouché ces lettres ; en est-il l'auteur ? Cela ne me paraît pas prouvé.

Les éditeurs de Kehl pensaient que le *Tombeau de la Sorbonne* peut avoir été corrigé par Voltaire, mais ils constataient avec Collini, que ce n'était pas son œuvre. Pourquoi Beuchot l'a-t-il reproduit, XXIX, 530 ?

Il convient que la *Lettre au Dr Pansophe* n'est pas de Voltaire, mais il soutient, XLII, 519, que les notes sont de lui. Les raisons qu'il donne suffiraient pour faire ranger ces notes elles-mêmes parmi les pièces suspectes.

Le *Testament de J. Meslier*, XL, le *Sentiment des citoyens*, XLIII, 29 ; le *Panegyrique de Saint-Louis*, XXXIX, 127 ; l'*Essai sur les guerres civiles*, traduction d'un texte écrit en anglais par Voltaire, X, 350 ; les articles extraits de la *Gazette littéraire*, XLI, 425 ; les notes de la *Lettre à Hume*, XLII, 519 ; la lettre anonyme, XLV, 139, devraient être relégués à l'appendice ou supprimés complètement.

Le *Loup moraliste* est-il de Voltaire ? Si l'on s'intéresse à cette question, on joindra aux arguments de Beuchot, XIV, 310, ce que d'Argenson écrit le 20 juin 1739, à

propos d' « anciennetés » de Voltaire qu'il vient de relire.

II. *Le plan de Beuchot* — Sous le titre de *Mélanges*, Beuchot a donné en quatorze volumes une grande partie des œuvres de Voltaire (1), rangées, dit-il, par ordre chronologique (2). Des écrits qui se complètent les uns les autres, qui n'ont toute leur valeur que réunis, qui isolés deviennent peu intelligibles et sans intérêt, se trouvent épars et doivent être recherchés dans des volumes différents. Essayez, par exemple, d'étudier ce qui concerne les serfs du Jura (3), ou les affaires du pays de Gex ; vous verrez la fatigue que l'on a et le temps que l'on perd à courir après les nombreux morceaux qui leur sont consacrés, heureux s'il ne vous en échappe pas quelques-uns qui sont enfouis entre de gros écrits avec lesquels ils n'ont aucun rapport (4).

N'est-il pas absurde de séparer de l'*Essai sur les mœurs* les *Remarques pour servir de supplément* à ce même *Essai*, XLI, 126, la préface à la p. 564 du tome XXXIX, les *Éclaircissements* qui sont à la p. 38 du tome XLI ? Pourquoi ne pas réunir au *Siècle de Louis XIV*, les deux avertissements qui sont au tome XXXIX, p. 464 et 468, la *Défense de Louis XIV*, XLVI, 404, le *Mémoire*, XLIII, 293, s'il est authen-

(1) Près de la moitié des œuvres, si l'on ne compte pas la correspondance.

(2) On a fait de même dans l'édition Garnier.

(3) Les éditeurs de Kehl, mieux avisés, avaient réuni ces écrits.

(4) C'est arrivé à Miger. Dans sa table très estimable il n'a pas mentionné l'écrit très court mais très intéressant sur les juges de paix, xxxviii, 144.

(5) Elles sont cachées, xli, 126, entre le *Catéchisme de l'honnête homme* et un pamphlet contre Jean Georgé.

tique ? L'écrit intitulé *Conclusion et examen*, XLI, 24, ne devrait-il pas accompagner le *Siècle de Louis XIV* ?

La place de la *Lettre à Beccaria* sur l'affaire Morangiès, XLVII, 6-22, est, soit avec l'affaire Morangiès, soit avec le *Commentaire sur les délits et les peines*.

Ne convient-il pas de joindre aux *Eléments de Newton* le Mémoire qui est au tome XXXVII, 569, et les *Éclaircissements* qui sont dans le même volume, p. 396 ? Les arguments de Beuchot sont à peine intelligibles.

Il met à la suite de la *Henriade* l'*Essai sur les guerres civiles*, et il sépare du *Commentaire sur Corneille* l'avis qui est à la page 469 du tome VI. Il met au tome XXXIX, 77, les anecdotes sur *Pierre le Grand*, au lieu de les réunir à l'*Histoire de Russie* quoique le rapprochement soit indiqué par les éditeurs de Kehl.

Les inconvénients de cette méthode sont si visibles, si incontestables, que je n'y insisterai pas. Pourquoi fut-elle adoptée ? Selon Beuchot et M. Bengesco, elle permet de « suivre la marche même de l'esprit de Voltaire » (1). Cet avantage, si elle l'avait en effet, la rendrait à peine supportable ; mais elle n'a pas même le mérite qu'on lui prête et ne saurait l'avoir. Un grand nombre des œuvres de Voltaire ont été à plusieurs reprises remaniées, complétées ; entre le moment où elles ont pris leur forme première et celui où elles ont reçu leur forme définitive, celle que nous leur connaissons, il s'est écoulé des années. Pourquoi leur assigner

(1) Remarquez que Beuchot et M. Bengesco, d'accord pour préconiser cette méthode, ne le sont plus quand il s'agit de l'appliquer : les dates adoptées par l'un ne sont pas toutes adoptées par l'autre. Voyez les nos 1.614 et 1.695 de M. Bengesco.

une date plutôt qu'une autre ? Ajoutez à cela les erreurs de date comme celle que l'on a commise au sujet du *Sermon des cinquante*. Au lieu de nous renseigner sur la marche de l'esprit de Voltaire, on nous expose à la méconnaître gravement.

Parfois Beuchot a renoncé à l'ordre chronologique ; voyez, par exemple, les notes des pages 245 et 296 du tome XLIII ; en haut de chaque page de la pièce *Sur l'âme*, XLIII, 61, il met la date de 1774, mais il convient que rien ne l'y autorise. En plusieurs cas, il avoue également que celle qu'il adopte est incertaine, arbitraire ; voyez XL, 185. Impuissant à fixer l'époque où certains écrits furent composés, il les place à celle où ils furent imprimés, et celle-là même n'est pas toujours bien connue.

Il met le *Pyrrhonisme de l'histoire* en 1768, mais en note XLVI, 382, il avertit que divers morceaux de cet écrit avaient paru dès 1765.

Il convient que la date adoptée par lui pour les *Éléments de Newton*, est complètement arbitraire, XXXVIII, 1. Les *Premières remarques sur Pascal* sont dans les *Mélanges* à la date de 1728. Or, plusieurs de ces remarques ne furent ajoutées par Voltaire que dix ans plus tard, XXXVII, 81, et suivantes. Loin de nous éclairer sur la « marche de l'esprit de Voltaire », on nous expose à nous tromper sur cette marche.

La *Requête pour les serfs de Saint-Claude*, I, 1, est dans beaucoup d'éditions datée de l'année 1775. Beuchot la met en 1777 sous prétexte que les *Mémoires secrets*, le 17 février de cette année, en parlent comme d'un ouvrage tout récent. Or, ces *Mémoires*, qui d'ailleurs ne sont pas toujours une autorité décisive, disent : « Il paraît une requête... Tout récemment il

(Voltaire) a offert...». C'est l'offre qui est récente. L'ouvrage a pu exister et même être imprimé un certain temps avant de paraître, comme bien d'autres écrits.

III. *Le texte.* — Souvent suspect, parfois peu ou point intelligible, le texte de l'édition Beuchot a besoin d'une revision sévère. Certaines fautes peuvent être corrigées ; d'autres semblent irréparables, au moins faut-il les signaler. Beuchot a proposé çà et là des changements dont la nécessité n'est pas évidente ; comment a-t-il laissé sans remarque tant de choses certainement défectueuses ?

A la page 136 du tome XLVI, on lit : « Car quand ils s'établirent dans la Palestine, en fait de religion et de morale, admettre des Dieux... » qu'est-ce que cela veut dire ?

A l'article *Arts* du *Dictionnaire philosophique*, XXVII, p. 121, en bas : « Les prologues de ses opéras » ; les opéras de Louis XIV ?

Voltaire a-t-il dicté ou écrit : « Leurs droits ne s'étendaient pas jusqu'à prendre séance aux États généraux, de porter un oiseau,... de servir,... » XVII, 13 ?

Est-ce lui qui a mis dans le *Dictionnaire philosophique* à la fin de la 2^e section de l'article *Prophète* : « On n'avait pas pour un seul prophète » ?

A-t-il mis *elles* s'opposent, là où le sens exige *ils*, XVII, 186, et, XVII, 216, *elles* au lieu d'*ils*, en parlant de la Provence et du Dauphiné ? (1).

(1) Beuchot dit que cette dernière faute a été reproduite dans quatre éditions données par Voltaire lui-même. Cela prouve que l'abbé Guénée fit trop de bruit de certaines fautes de grec ; βασιλοι pour βασιλεις, maintenu dans plusieurs éditions, ne prouve pas plus une grossière ignorance du grec, qu'ils pour elles, ou elles pour ils, ne prouve l'ignorance du français.

Il y a dans le *Pyrrhonisme de l'histoire*, XLIV, 389 :
« Disait-il en secret à son siècle.. » ; est-ce bien *siècle* ?

Au lieu de les anciens Persans, XXXII, 37, ne faut-il pas comme XLIII, 226, les Syracusains ?

Au lieu de philosophie, XXXVII, 6 (et Bengescoll, 288), ne faut-il pas philosophe, comme XXVII, 412 ?

« Alors », XXIII, 139, 10^e ligne ; n'est-ce pas « ailleurs » ?

Dans l'ABC, B parle deux fois de suite XLV, 102. La faute est corrigée dans l'édition Garnier.

Beaucoup de dates sont inexactes. Par exemple : Victoire de Charles Martel en 741. XLIV, 187 ; Bouvines en 1215, XVI, 128 ; mort de Philippe Auguste en 1225, XVI, 135 ; mort de Charles VIII en 1497, XVII, 76. Hildebrand, qui mourut en 1085, donne des royaumes en 1088, XLV, 319. Dans la plupart des cas, il n'y a probablement que des fautes d'impression. Mais comment expliquer certaines erreurs ? Voltaire sait que Théodore le Grand mourut en 395 et qu'Hypathie fut égorgée en 415 sous Théodose le jeune, XXX, 264 ; XLVIII, 189 ; a-t-il pu, XLVI, 89, la faire mourir avec les Priscillianistes sous Théodose le Grand ?

Il dit avec raison qu'un édit de 1644 (il répète quatre fois la date) assura au Parlement certains privilèges ; il ajoute que cet édit fut rendu pendant la Fronde, XVII, 14. A-t-il pu se tromper ainsi sur la date de cette guerre ?

« Il n'y avait pas trente ans que Jean XXII... » *Hist. du Parlement*, XXII, 56. Or il s'agit d'un acte de Louis XI, par conséquent d'un acte postérieur de beaucoup plus de trente ans à la fin de Jean XXIII.

A la 10^e ligne avant la fin de la p. 29 du tome XVIII,

la date 1143 paraît fautive; à cette époque peut-il être question d'arrêts du Parlement ?

Au milieu de la page 24 du tome XVII, la date 1581 n'est pas, comme le texte de Beuchot le fait croire, la date du Pas d'armes dont il vient d'être question; c'est la date du ballet dont il est parlé après le point qui suit la date.

Parfois on ne peut affirmer qu'il y a faute, mais on est tenté de le supposer. A la place de « mais », XXXVII, 547, cinq lignes avant la fin, ne faut-il pas Mr. » ?

A la fin de la page 445 du tome 407, « changement de peine ou de grâce » paraît fautif. Au lieu de « publier », XLV, 191, je voudrais « pallier ». « Ruines », XLVII, 324, 6^e ligne ; « ombre » XLVII, 451, à la fin du 2^e paragraphe ; « charniers » XLVII, 547, en bas, sont suspects. Je ne comprends pas « retraite » XV, 313, avant-dernier alinéa. Les quatre lignes qui commencent par : « La raison nous apprend... » XXXIX, 344, sont à vérifier. N'y a-t-il pas une lacune entre la 3^e ligne et la 4^e à partir du bas de la page, 172, XLII ?

« Gastrolacs, c'est-à-dire possédés » XLIII, 427, a été durement reproché à Voltaire. N'y aurait-il pas quelque erreur matérielle ? Le texte de Rabelais ne permet pas de méprise, c'est « Gastrolâtres ».

La correspondance surtout est à reviser soigneusement. Certaines fautes sont faciles à corriger ; en voici quelques-unes prises au hasard :

« Délivrer leurs maisons du sanglier qui les dévore », LIX, 121 ; n'est-il pas clair qu'il faut lire moissons » ?

Beuchot et M. Moland mettent : « l'héritier de son nom » LIX, 411 ; n'est-ce pas « l'héritière » ?

Dans une lettre à Richelieu du 2 septembre 1775, M. de Cayrol et M. Moland mettent : « Je voudrais que

vous puissiez aimer votre palais autant que j'aime l'autre » ; il faut « l'autre » comme dans la lettre à Richelieu, LXX, 323 ; Voltaire dit souvent en parlant de Ferney « ma caverne », corresp. Cayrol II, 522, 524 ; et Beuchot, LXX, 334.

LII, 29, avant-dernière ligne, Néron est inadmissible ; n'est-ce pas Platon ?

LXVI, 44, au lieu de « clémence » il semble qu'il faut « démenche »,

LXIX, 583, 5^e ligne du 3^e paragraphe, « vos discours ». Le sens indique qu'il faut « nos », et en effet Cayrol donne « nos ».

LV1, 299, la ligne en allemand est incorrecte et Voltaire n'a pas dû faire cette faute.

Toutefois prenons garde ; quelques endroits qui semblent fautifs pourraient bien ne pas l'être. J'avais noté et je me proposais de citer comme inadmissible une ligne de la *Princesse de Babylone*, XXXIV, 166 : « Nous allons très souvent porter quelquefois... ». Or je trouve dans une lettre de M^{me} du Deffand, à la date du 10 octobre 1755, la 131^e de l'édition Lescure, deux vers attribués à Fontenelle (1), et dans lesquels « souvent » et « quelquefois », soulignés, se heurtent exactement de la même façon. Ce lapsus aurait-il été remarqué ? Voltaire y fait-il allusion ?

Les éditeurs de Kehl se sont permis des changements importants dans la tragédie de *Brutus* qui existait depuis quarante ans. Beuchot qui adopte ces changements avoue qu'aucune édition antérieure ne les autorisait. Il faut rétablir le texte primitif.

(1) J'ai cherché ces vers dans les œuvres de Fontenelle ; je ne les y ai pas trouvés.

IV. *Les notes.* — Beuchot a des notes étonnantes. On en peut juger par celle dans laquelle il s'agit d'une statue pour M^{me} du Barri « morte victime de son dévouement à une famille dont elle avait en quelque sorte fait partie », XLV, 173. Sans parler de ces inepties, beaucoup de choses qui semblaient utiles il y a quatre-vingts ans, sont aujourd'hui inutiles, fastidieuses. La plupart des notes empruntées aux éditeurs du Kehl doivent être écartées. Même parmi celles qui appartiennent à Beuchot, il y a beaucoup à supprimer ou à corriger.

Voltaire a cité plusieurs fois le mot de Cicéron *Caritas generis humani*, qui se trouve dans le *De finibus*, V, 23, page 466 du tome XXIII de l'édition Leclerc ; chaque fois, Beuchot a nié que cette expression ait été employée par Cicéron.

Le ministre dont il est question à la p. 183 du tome LIV, n'est pas Maurepas, c'est Fleury ; cela résulte de la première ligne de la page 272 du même volume.

Beuchot, XLII, 373, attribue à d'Alembert une lettre adressée à d'Alembert.

Il dit, LVII, 417, note, Voltaire là où il faut d'Alembert.

D'ordinaire c'est Diderot que Voltaire appelle Platon, et d'Alembert est Protésilas, mais pas toujours : en plusieurs endroits, LVII, 476, LXI, 164, Platon c'est d'Alembert, Beuchot lui-même, VIII, 191, dit que le philosophe auquel il fait allusion dans la préface des *Scythes* est d'Alembert ; or dans la lettre du 30 janvier 1767 à Damilaville, Voltaire dit qu'en cet endroit il a rendu hommage à Platon.

Les lettres de Marville à Maurepas, publiées par

M. de Boislisle, prouvent que Beuchot eut tort d'écrire ce qu'on lit à la page 8 de sa préface en tête de *Mahomet*. De la lettre du 14 août 1742 et de celle du 15, il résulte que Marville, poussé par Joly de Fleury, envoya chercher Voltaire et obtint de lui qu'il retirerait sa tragédie. Voltaire eut le droit de dire qu'elle n'avait pas été interdite, car Marville avait écrit (p. 61), avant leur entrevue : « J'étais instruit qu'il comptait retirer sa pièce ». C'est par erreur que, dans le titre de *Mahomet* la première représentation est mise au 29 août ; elle eut lieu le 9, comme le dit Beuchot à la page 6.

XLIII, 476, Beuchot prétend que Voltaire s'est trompé en disant que Reuchlin avait coopéré aux *Epistolæ obscurorum virorum*. La critique moderne paraît donner raison à Voltaire. Beuchot fait mourir Hutten en 1523 ; il mourut le 29 avril 1524.

Selon Beuchot, Voltaire trop timide en 1767, laissait au clergé les registres de l'état civil, mais plus hardi en 1763, les lui retirait, XLIII, 606, XLV, 80. Or dans le premier cas, Voltaire fait parler l'abbé de Saint-Pierre, il a d'ailleurs des audaces bien plus grandes que celle de retirer les registres au clergé.

Dans le second il ne les lui retire pas davantage ; l'interlocuteur parle d'une façon si peu équivoque que Beuchot le reconnaît.

Beuchot paraît mal renseigné sur les discours de l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury, XLIV, 386, 390

La note sur Joinville, XLI, 128, est incomplète et inexacte.

Beuchot croit si je comprends bien ce qu'il dit, que le défunt, XLVIII, 495, est l'ancien parlement ; non, c'est Louis XV.

Il ignore où est la faute de date dont parle Voltaire,

LIX, 323, Elle est dans ce même volume, p. 193 ; à la fin de la lettre à Albergato Capacetti datée du 23 décembre, Voltaire dit, page 211 : « Je vous quitte pour aller à la messe de minuit » ; c'est donc le 24 décembre et non le 23. M. Bengesco laisse, comme Beuchot, cette lettre à la date du 23, *Bibliog.*, III, 22.

Deux fois, XL, 345, et XLIII, 495, Beuchot renvoie au 24^e dialogue de l'ABC. Il n'y a pas de 24^e dialogue dans l'ABC. Le passage auquel Beuchot fait allusion est dans le 10^e, XLV, 85.

En tête du chapitre XLIII du *Siècle de Louis XV*, note 2 de la page 424, Beuchot dit que ce chapitre est de 1768 ; et page 426, note 1, il explique qu'une allusion de Voltaire se rapporte à un arrêt de Turgot, du 13 septembre 1774. Est-ce une faute ? Y eut-il quelque addition ?

Olympie, le *Triumvirat*, les *Lois de Minos*, n'ont pas été composés en vue des notes, comme le croit Beuchot, VII, 387 ; VIII, 77 ; IX, 275, en se fondant sur ce que Voltaire a dit au moment où il portait dans ces notes la passion qu'il mettait en toutes choses. Pour être édifié sur ce point, il suffit de la lettre LXII, 20, et des lettres écrites à d'Argental le 19 janvier et le 5 février 1772, LXVII, 340, 355.

De ces deux dernières, il résulte nettement que les pièces en question ont été écrites pour elles-mêmes.

A la page 390 du tome LXV, Beuchot dit : Cette lettre manque. Elle ne manque pas ; le passage auquel Voltaire fait allusion, est à la page 383. La lettre dont Voltaire parle à Frédéric, LXIX, 215, ne manque pas non plus ; c'est la lettre 6.846 qui est à la page 187 : Beuchot oublie qu'il a fait, p. 187-8, une note sur le passage dont il s'agit.

Beuchot, XXXIII, 1, dit que Longchamp fut secrétaire de Voltaire pendant huit ans, de 1746 à 1754. Or Voltaire n'emmena pas Longchamp à Berlin, le garda comme homme d'affaires à Paris pendant six mois seulement (*Mémoires de Longchamp*, II, 110 et 329), ce qui mène en février ou mars 1751. Entré chez Voltaire vers le milieu de 1746, Longchamp y resta cinq ans à peine.

Beuchot veut qu'il y ait faute à dire : « Ce duc étant mort sans enfants, son gendre... », XXIII, 587. Ce duc ne pouvait-il pas avoir une fille ?

Beuchot suppose, XLII, 361, 379, que la *Relation de la mort du chevalier de la Barre* est, sauf en quelques endroits, conforme au texte envoyé dès le 14 juillet à Damilaville. La Barre fut exécuté le 1^{er} juillet à Abbeville. Voltaire a-t-il pu savoir ce que le Nonce avait dit à Paris, assez vite pour le faire imprimer dans un écrit parti de Rolle, non le 14 comme le dit Beuchot, mais le 13 au plus tard (voir le billet daté du 14, XLIII, 214) ?

Beuchot, qui a tant de notes fâcheuses, néglige d'en faire quelques-unes qui ne seraient pas inutiles. La *Pucelle* devrait être accompagnée d'extraits du poème de Chapelain. Quand on prend la peine de dire que la fable du *Chêne et du roseau* est de la Fontaine, pourquoi ne pas dire que les vers latins, XL, 213, ont pour origine la belle ode *Ne forte credas ?* Voltaire a changé *Æoliæ fidibus* en *Helosizæ calamis*.

Plusieurs textes anglais sont mal traduits. Drawing room, XLVI, 103, ne veut pas dire antichambre ; il s'agit de la réception royale.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
AVANT-PROPOS	v
CHAPITRE PREMIER. — L'homme.	1
— II. — <i>Fari quæ sentiat</i>	17
— III. — L'écrivain	35
— IV. — Les contradictions.	45
— V. — Le critique.	54
— VI. — L'historien	74
— VII. — Une page du <i>Siècle de Louis XIV.</i>	95
— VIII. — Un projet de Voltaire.	108
— IX. — Le courtisan.	115
— X. — Le patriote	125
— XI. — La <i>Pucelle</i>	139
— XII. — La date du <i>Sermon des cinquante</i>	152
— XIII. — L'« Infâme »	162
— XIV. — L'église de Ferney	173
— XV. — <i>La Bible enfin expliquée</i>	191
— XVI. — Le Progrès.	199
— XVII. — <i>Candide</i>	207

CHAPITRE XVIII.	— Le don Quichotte des mal- heureux.	216
—	XIX. — Les Juifs.	226
—	XX. — La Grèce.	232
—	XXI. — Le différend avec Rousseau	238
—	XXII. — Voltaire et la Révolution. .	260
—	XXIII. — Le tort de Voltaire . . .	275
—	XXIV. — Les Voltairiens	279
APPENDICE. — Avis aux futurs éditeurs de Voltaire.		289

Voltaire philosophe, par G. PELLISSIER. Un volume in-18, broché.

J.-J. Rousseau et la Révolution française, par EDMÉ CHAMPION. In-18, broché.

Les Écrivains politiques du XVIII^e siècle. Extraits annotés et précédés d'une Introduction par ALBERT BAYET et F. ALBERT. Un volume in-18, broché.

Extraits de Bayle, l'abbé de St-Pierre, Montesquieu, Voltaire, l'Encyclopédie, Diderot, Helvétius, d'Holbach, J.-J. Rousseau, Mably, Turgot, Raynal, etc.

La Société française du XVIII^e siècle. Lectures extraites des *Mémoires* et des *Correspondances*, par PAUL BONNEFON. Un volume in-18, broché.

Balzac : L'homme et l'œuvre, par A. LE BRETON. Un volume in-18, broché.

Victor Hugo, le Poète, par CHARLES RENOUVIER. Un volume in-18, broché.

Victor Hugo, le Philosophe, par CHARLES RENOUVIER. Un volume in-18, broché.

(Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques)

Alfred de Vigny : Sa vie et son œuvre, par ÉMILE LAUVRIÈRE. Un volume in-18, avec 3 phototypies hors texte, broché.

Sully Prudhomme, par E. ZYROMSKI. Un volume in-18, broché.



[illegible]

(3-3-329)

928.47
V

834597

